Pont Jacques-Cartier: la moitié du tablier est à refaire

par Albert Tremblay

Les usagers du pont Jacques-Cartier, qui se réjouissent de pouvoir bénéficier d'un pavage tout neuf depuis l'île Ste-Hélène jusqu'aux limites de Montréal, n'ont cependant pas fini d'assister à des travaux... loin de là.

Le printemps 1966 réserve à ces automobilistes une surprise plus grande encore : les ingénieurs du Conseil des ports nationaux se retrouvent devant la nécessité de refaire complètement le tablier du pont Jacques-Cartier depuis l'île Ste-Hélène jusque sur la rive sur du St-Laurent, ce qui implique la démolition et la reconstruction de la partie métallique du tablier et des travaux d'une importance incomparable avec ceux qui viennent de prendre fin.

Plus important encore dans l'optique de la circulation Montréal-rive sud: ces mêmes ingénieurs sont encore incapables de préciser s'il sera possible de mener ces importants travaux de rénovation sans fermer moins de DEUX voies de circulation.

On explique la nécessité de ces travaux, extrêmement complexes, par l'état "sérieux" de désuétude dans lequel se trouve la partie sud du tablier du pont Jacques-Cartier... une constatation qu'ont déjà faite depuis longtemps la majorité des automobilistes qui ont à franchir quotidiennement cette importante voie de communication.

Ces mêmes automobilistes peuvent cependant respirer, du moins jusqu'aux premiers beaux jours.

Ces travaux commenceront au printemps, mais on en sait pas la date précise pour le moment.

On ne sait pas, pour la très simple raison que les travaux de recherches sur la façon de conduire cette opération de rajeunissement ne sont pas terminés. Et l'on ne croit pas qu'il soit possible de les compléter avant quelques mois encore.

Quoi qu'il en soit, il y a un fait certain et c'est sans conteste le plus important : avant de repaver la section île St-Hélène-rive-sud du pont Jacques-Cartier, il faudra d'abord démolir l'ancien pavage et le recouvrement de béton, mettre à nu les poutrelles métalliques qui constitue le tablier lui-même, démolir ce tablier métallique, le refaire, couler un nouveau recouvrement de béton et, finalement, repaver le tout d'une nouvelle couche d'asphalte.

Le problème principal vient du fait qu'il semble difficile aux ingénieurs de démolir la partie métallique du tablier sans affaiblir l'ensemble de l'ouvrage. On cherche donc, avec un intérêt que l'on devine, à établir jusqu'à quel point le tablier métallique est dépendant d'une voie de circulation à l'autre.

C'est seulement à la suite de ces recherches que l'on pourra dé-

Voir PONT en page 2

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ | Montréal, lundi 15 novembre 1965 / saint Albert le Grand / 81e année, No 264 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux / minimum 25 / maximum 38

La tragédie du Yarmouth

Pendant quatre heures le Yarmouth brûlera avant de sombrer, à quelque 110 milles à l'est de Miami. 90 des 549 passagers et membres d'équipage manquent à l'appel.

Sur les quais de Nassau, les survivants s'étreignent : une femme de Cleveland vient de retrouver son petit-fils de quatre ans, délivré du Yarmouth par les marins du Finnpulp.

80 personnes au moins ont péri

NASSAU, Bahamas (AFP-PA-PC-UPI) — Au moins 80 personnes, dont un jeune couple de nouveaux mariés de Mount Hope (Hamilton), en Ontario, M. et Mme A. Gillan, ont perdu la vie à la suite de l'incendie et du naufrage du paquebot "Yarmouth Castle, dans la nuit de vendredi à samedi.

L'incendie, dont on ignore toujours les causes (selon certains rescapés, il aurait été provoqué par l'explosion d'une chaudière), a ravagé si soudainement la cabine-radio et le pont qu'aucune alerte générale n'a pu être donnée ni aucun S.O.S. envoyé. Selon les propriétaires du bâtiment disparu, il ne reste aucun espoir au sujet des 83 personnes qui se trouvaient encore à bord lorsque le "Yarmouth Castle" a sombré en flammes. Une autre victime est décédée après son transport à l'hôpital. A l'exception de deux membres d'équipage, tous les disparus sont des passagers. Le navire avait quitté Miami vendredi soir avec 550 personnes à son bord.

Selon le commandant G. T. Treffs, l'un des six membres de la commission formée par la garde-côtes américaine pour enquêter sur les causes du désastre, il a été établi que l'incendie a éclaté à l'avant de la cheminée du navire.

Le commandant serait au courant

"Il a été établi, a dit M. Treffs, qu'il n'y a apparemment pas eu d'alarme générale sonnée à bord ni de S.O.S envoyé". Selon l'officier, l'incendie a été trop violent et trop rapide pour permettre de sonner l'alerte.

Voir TRAGEDIE en page 2

L'équipage était-il prêt à une tragédie?

MIAMI, (UPI - PA - PC) — D'une manière générale, les rescapés du "Yarmouth Castle", pour la plupart des touriste d'un certain âge, ont reconnu que les membres d'équipage du navire naufragé se sont dépensés sans compter pour accélérer le sauvetage des passagers, alors que ponts et couloirs du bateau étaient envahis par la fumée et que de nombreuses femmes étaient en proie à des crises d'hystérie.

Toutefois, selon des témoignages recueillis à Nassau et à Miami, des passagers se sont plaints que le "Yarmouth Castle" était mal équipé pour lutter contre un sinistre et que les mesures de sécurité s'y sont révélées nettement insuffisantes.

Des passagers ont même affirmé que plusieurs canots de sauvetage n'avaient pu être mis à la mer, les cordes soutenant les embarcations ayant été repeintes récemment et refusant de paser dans les poulies. Ils ont également constaté qu'il n'y

Voir L'EQUIPAGE en page 2

16 Canadiens à bord dont trois Montréalais

MIAMI, (UPI, PC) — Seize Canadiens — dont trois de la région de Montréal — se trouvaient à bord du paquebot "Yarmouth Castle" dont le naufrage a fait 84 victimes. Parmi eux, 14 sont saufs mais malheureusement, un jeune couple de Hamilton, Alan et Lynda Gillan, qui était en voyage de noces, a perdu la vie.

Alan et Lynda Gillan, âgés de 27 et 20 ans, s'étaient mariés à Hamilton le samedi précédant la tragédie. Ils avaient décidé de passer leur lune de miel, pendant 3 semaines, en Floride. Vendredi dernier, ils avaient choisi d'effectuer la croisière de trois jours Miami-Nassau à bord du Yarmouth Castle. L'horrible drame devait mettre fin à leur bonheur tout neuf, quelques heures après l'embarquement. M. Gillan tra-

Voir CANADIENS en page 2

Après l'Expo '67, Montréal hériterait des Jeux olympiques en 1972 • En page 35

Décentralisation administrative impliquant plusieurs ministères

Gérin-Lajoie : création de bureaux régionaux communs

TROIS-RIVIERES — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé hier que le gouvernement de la province a l'intention de décentraliser l'administration gouvernementale au niveau de quatre ministères qui, selon le ministre, sont interdépendants : celui de l'Education, du Bien-être et de la Famille, de la Santé et, dans certains cas, du ministère du Travail.

Cette décentralisation administrative implique essentiellement la mise sur pied d'une dizaine de bureaux régionaux qui, couvrant l'ensemble du territoire québecois, regrouperont ces services publics. M. Gérin-Lajoie a annoncé la nouvelle au cours d'une conférence qu'il prononçait aux journées d'étude de la Fédération québecoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement du territoire.

Même si le ministre ne l'a pas directement affirmé, il ne fait déjà aucun doute que cette décentralisation administrative touchera particulièrement l'éducation et qu'elle est destinée à créer un nouvel échelon dans l'étagement des divers niveaux de responsabilité entre l'élève et le ministère de l'Education.

M. Gérin-Lajoie a cependant noté que ces bureaux régionaux engloberont plusieurs commissions scolaires régionales. Ils regrouperont, sur place, une somme importante des divers services que fournit le ministère aux commissions scolaires, aux enseignants et aux étudiants. Ces nouveaux pôles d'attraction, en matière administrative, devront assurer la coordination de l'action des diverses directions du ministère et disposeront d'une responsabilité assez large en matière d'information.

Plus significative encore en ce qui concerne l'intention du ministère, M. Gérin-Lajoie y est allé de l'affirmation suivante : ces bureaux régionaux devront également conseiller la direction du ministère.

Voir GERIN-LAJOIE en page 2

On a attenté à la vie de Dorticos

— Castro

LA HAVANE, (UPI, AFP) — Des éléments contre-révolutionnaires ont tenté dans la nuit de dimanche de tuer le président Osvaldo Dorticos, en mitraillant les environs de sa résidence à La Havane, depuis deux bateaux pirates, au large de la côte, a déclaré le premier ministre Fidel Castro, dans une émission radio-télévisée.

Le premier ministre a fait cette déclaration au Pic "Turquino", dans la Sierra Maestra, à l'occasion de la remise de diplôme à 400 nouveaux médecins et dentistes cubains. Dans sa tirade Castro s'est empressé d'accuser le gouvernement américain et la CIA d'être derrière cette agression.

Castro a révélé qu'un des bateaux avait dirigé son tir en direction de la résidence du président Dorticos, qui se trouve sur le bord de l'eau, mais la plupart des projectiles ont atteint l'Aquarium national qui est voisin.

On a signalé à La Havane que personne n'a été blessé, et que les deux bateaux ont réussi à prendre la fuite.

On ne sait pas si Dorticos, personnage important du régime communiste de Castro, était chez lui au moment de l'attaque. Le second bateau a arrosé de son feu une rangée d'immeubles à appartements.

Dans son discours Castro a dit : "Qui pouvons-nous accuser de ces stupidités à part le gouvernement des Etats-Unis. Qui pouvons-nous blâmer à part la CIA, qui est derrière toutes sortes de stupidités contre notre pays." Il a laissé entendre que certains Cubains étaient mécontents de son gouvernement, mais qu'ils ne représentaient "qu'une minorité répugnante". Il a ajouté : "Ce sont ceux qui caressent le rêve irréalisable de détruire l'ouvrage de la révolution".

Pendant ce temps, les exilés cubains réfugiés à Miami prétendent que ce sont eux qui ont effectué le raid. Un porte-pa-

Voir CASTRO en page 2

La session fédérale le 18 janvier

OTTAWA. — La prochaine session du Parlement fédéral s'ouvrira le mardi 18 janvier prochain, a-t-on annoncé, ce matin, dans la capitale fédérale.

Le premier ministre, M. Pearson, a rencontré les membres de son Cabinet, ce matin. Avant d'entrer dans la salle de réunion, il avait dit aux journalistes qu'on y déciderait sans aucun doute de la date de la tenue de la prochaine session, mais qu'il n'aurait aucune déclaration particulière à faire à la suite de la réunion.

Mon successeur devra avoir une expérience parlementaire

— Dief

TORONTO. (PC) — "Posséder une bonne expérience au parlement" serait la principale qualification qu'exigerait M. John Diefenbaker de l'homme qui lui succéderait un jour à la tête du parti conservateur.

"A cause des particularités de notre système, un dirigeant politique serait dans l'impossibilité de remplir un tel rôle avec succès sans avoir reçu la formation de plusieurs années au parlement !" a-t-il déclaré aux animateurs de l'émission télévisée "This hour has seven days," au canal anglais de Radio-Canada.

Le bouillant M. Diefenbaker dit que tout chef politique concentre sur lui l'attention publique. "Qu'il soit chef du gouvernement ou de l'opposition, on sur veille son comportement comme celui d'un poisson dans un aquarium et il doit posséder une expérience qui ne peut s'acquérir qu'au parlement".

Voir DIEF en page 2

La cause du juge Meunier en Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le procès pour parjure du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure du Québec, sera entendu devant la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême a accepté ce matin une motion du gouvernement québecois d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec rejetant l'accusation de parjure du juge Meunier et ordonnant un nouveau procès.

Exclusif à LA PRESSE

Accueil enthousiaste

Le nouveau maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, fait son entrée à l'hôtel de ville sur les épaules de ses partisans. Il était à ce moment 1 h. 10 du matin et l'enthousiasme des membres du Progrès civique était à son comble.

Québec donne une forte majorité au candidat du Progrès civique, M. Gilles Lamontagne

QUEBEC. — M. Gilles Lamontagne, âgé de 46 ans, a été élu maire de Québec, après que ses deux adversaires lui eurent concédé la victoire ce matin.

A 1 h., la nuit dernière, M. Lamontagne, qui n'avait pas encore été déclaré élu, avait récolté 3,061 voix de plus que son plus proche adversaire, dans 276 des 618 bureaux de scrutin. A ce moment, la répartition des votes s'établissait comme suit : Lamontagne, 12,339; M. Isidore Deschênes, 9,278; et le notaire Cossette, 5,684.

Peu avant midi aujourd'hui, alors qu'on avait fait le décompte de 441 boîtes de scrutin, toujours sur un total de 618, la répartition des voix apparaissait comme suit : Lamontagne, 18,908; Deschênes, 16,947; Cossette, 10,485. M. Lamontagne voyait donc sa majorité réduite à 1,691 votes, mais ses adversaires lui concédaient quand même la victoire.

Le greffier de la ville, M. Louis-Philippe Desjardins, qui présidait au comptage des votes depuis 8 h. 45 hier soir, avait jugé, à 1 h. ce matin, de fermer sa porte et de tout recommencer aujourd'hui afin d'éviter des erreurs. Il faut dire aussi que certains rapports de président d'élection étaient pratiquement illisibles.

Dans le prochain conseil, M. Lamontagne, qui dirige le parti du Progrès civique, aura avec lui neuf collègues de son parti, deux indépendants et un membre du parti de l'Action municipale. Ce dernier parti a lamentablement mordu la poussière.

Les élus

Le dépouillement du scrutin donnait peu avant midi le résultat suivant :

District Champlain : siège no 1 : Emile Robitaille, parti du Progrès Civique de Québec (P.C.Q.) ; siège no 2, Olivier Samson, P.C.Q. ; siège no 3, Jules Blanchet, P.C.Q. ; siège no 4, Rosaire Clermont, P.C.Q.

District St-Roch : Siège no 1, Gérard-A. Moisan, P.C.Q. ; siège no 2, Charles-Edouard Morency, parti de l'Action municipale (P.A.M.) ; siège no 3, (considéré élu à 1 hre, ce matin), Jules Morency, indépendant ; siège no 4, Alfred Roy, P.C.Q.

District Limoilou : siège no 1, Jos.-G. Coulombe, P.C.Q.; siège no 2, J.-A. Charland, P.C.Q. ; siège no 3, Médéric Robichaud, indépendant ; siège no 4, Armand Trottier, P.C.Q.

Le régime des partis s'instaure à Québec

Analyse de Teddy Chevalot

QUEBEC — A quelques jours près, cinq ans après Montréal, Québec a, au palier municipal, décidé de donner une chance au système de partis politiques.

C'était jour d'élection, hier, à Québec, et pour les observateurs locaux, il ne fait pas de doute que cette élection municipale en est une particulièrement déroutante dans ses résultats.

La tendance du vote des Québécois s'est montrée nettement favorable au Parti du progrès civique (P.P.C.Q.).

Ce parti, en effet, non seulement voit son chef et candidat à la mairie, M. Gilles Lamontagne emporter temporairement, une confortable avance sur ses deux adversaires, mais aussi, sur 12 sièges de conseilleurs municipaux en jeu, il a réussi à placer neuf de ses candidats, et il garde encore une chance d'en faire élire un dixième.

De ce fait, les deux grands perdants de cette élection sont d'une part le Parti de l'action municipale, (P.A.M.), et de l'autre les "indépendants".

Le P.A.M., parti né il y a deux mois d'une scission entre dirigeants du P.P.C.Q., n'a réussi à faire élire qu'un candidat au conseil municipal pendant que son candidat à la mairie, le notaire Raymond Cossette, trainait loin en arrière en troisième position.

Voir PARTIS en page 2

photo LA PRESSE

TRAVAIL, SACRIFICE, HONNEUR...

Environ 700 personnes ont payé, hier soir, un droit d'entrée de $3.50 pour voir et applaudir le chef du Parti de l'unité nationale du Canada, Adrien Arcand. Le meeting s'est déroulé au centre Paul-Sauvé. M. Arcand a exposé de nouveau les lignes maîtresses de sa pensée. (Voir en page 13)

INTEGRATION

A Hull, le Conseil supérieur de l'Education s'intéresse à une expérience unique d'intégration. (Voir en page 19)

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 33
Bandes dessinées / 24
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 40 à 42
Horoscope / 22
Les patrons / 28
Loisirs et Récréation / 24
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 10, 11
Spactacles et Concerts / 20, 21
Sports / 35 à 39, 43
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 12

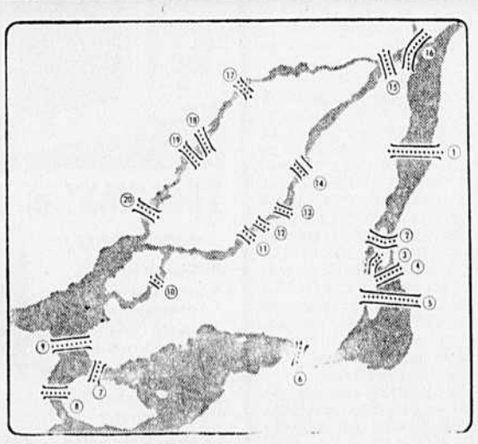

DES PONTS POUR RESPIRER

Pour une ville de l'importance de Montréal, le problème des ponts — poumons de son économie — est vital. Il est d'autant plus épineux que trois paliers de gouvernement s'en partagent la responsabilité. Sans coordination il est insoluble, comme l'explique Albert Tremblay dans nos pages 6 et 7, avec cartes et photos aériennes à l'appui.

TRAGEDIE

SUITE DE LA PAGE 1

Un porte-parole de la "Yarmouth Cruise Lines", compagnie propriétaire du bateau, a déclaré que l'incendie aurait pu éclater dans la cabine No 610 qui, selon lui, était vide. Mais il ne peut s'expliquer le drame: "Il n'y avait rien dans cette cabine, sinon 4 murs et un plancher, tous en acier . . . "

Selon M. Treffs, il est fort improbable que le feu soit dû à une cigarette, les flammes s'étant propagées trop rapidement pour cela.

Il semble que le commandant du "Yarmouth Castle", le capitaine Byron Voutsinas, un Grec, sache où l'incendie a pris naissance. Mais depuis son arrivée à Nassau, samedi, la commission d'enquête de la garde-côtes n'a encore pu l'interroger. "Les avocats de la compagnie l'ont vu. Mais pas nous. Cela a été la même chose pour le chef-mécanicien", a déclaré M. Treffs.

Seize Canadiens, dont un membre d'équipage se trouvaient à bord du bâtiment.

Un immense brasier flottant

Parmi eux, Allen M. et Lynda Ann Gillan, mariés depuis une semaine à peine, ont perdu la vie. Toutes les autres victimes, sauf 9, étaient domiciliées aux Etats-Unis.

L'incendie à bord du "Yarmouth Castle" a éclaté vers 1 heure du matin, samedi, alors que diverses festivités venaient de prendre fin. Bon nombre de passagers étaient déjà endormis. Ce n'est qu'une heure après le début du sinistre que la tragédie fut connue, lorsque le "Bahama Star", paquebot jumeau du "Yarmouth Castle" et qui le suivait à environ 5 milles de distance depuis le départ de Miami, et le cargo finlandais "Finnpulp" aperçurent les flammes et la fumée. Ils accoururent aussitôt sur les lieux du nauffrage et recueillirent les rescapés.

A ce moment, le navire n'était plus qu'un immense brasier flottant. Sur les ponts, les passagers, la plupart dans leurs vêtements de nuit, attendaient, terrorisés, qu'on mit les canots de sauvetage à la mer. "Allez-y! n'ayez pas peur, sautez, sautez dans l'eau!" leur criait-on de la passerelle du "Bahama Star" dès que celui-ci fut à portée de voix du navire en flammes.

Deux fois par semaine, le paquebot, qui jauge 5,002 tonnes et fait 365 pieds de la proue à la poupe, battant pavillon panamien, appareillait de Miami pour Nassau avec, à son bord, une "cargaison" de privilégiés friands de croisières dans les eaux de la mer des Antilles.

Le navire avait été lancé en 1927 sous le nom d'Evangeline" et assurait, pour le compte de la Eastern Steamships Lines, la liaison entre Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, et Boston. Converti en transport de troupes durant la guerre, il devint paquebot de croisière dans les Caraïbes en 1954, sous son nom actuel.

La question qui se pose aujourd'hui, c'est: "Le Yarmouth Castle" réunissait-il toutes les conditions nécessaires à la sécurité des passagers?" La commission d'enquête de la garde-côte américaine, créée avec l'autorisation du gouvernement panamien (le navire battait pavillon de ce pays), et celle que doit nommer le gouvernement des Bahamas répondront sans doute à cette question.

Deux incidents en 1964

Mais d'ores et déjà, on apprend à New York que le "Yarmouth Castle" avait connu des avaries mécaniques à deux reprises dans le courant de 1964. La première fois, le 24 juillet 1964, il avait embarqué quelque 350 passagers à New York, à destination de Nassau. Quatre heures avant le départ, les voyageurs avaient été invités à descendre à terre, et la croisière fut annulée.

Une semaine plus tard, le bâtiment était une nouvelle fois dans l'impossibilité d'appareiller. Il dut se soumettre à des réparations d'ordre mécanique.

L'affaire finit en justice: le plaignant, l'agence maritime "Caribbean Cruise Lines", fit valoir que le bateau n'était pas en mesure de filer ses 15 noeuds par beau temps, comme l'avait garanti la compagnie "Chadade Steamship" qui en était propriétaire à l'époque. Par la suite, la Commission maritime fédérale américaine fut amenée à ouvrir une enquête sur l'activité de divers paquebots de croisière battant pavillons étrangers et administrés par des agents maritimes américains.

L'EQUIPAGE

SUITE DE LA PAGE 1

avait pas à bord assez de gilets et de ceintures de sauvetage, et que certains ponts et plusieurs cabines en étaient totalement dépourvus.

Un responsable de la garde côtière américaine a tenu à préciser que les marins du "Yarmouth" avaient fait "un travail magnifique" durant les manoeuvres de sauvetage. Le capitaine V.C. Niebergall, de retour à Miami après avoir participé aux opérations, a dit qu'à quelques exceptions près, les membres de l'équipage du navire naufragé se sont comportés en héros.

Enfin, il se confirme que le système d'alerte par sirène ou sonnerie n'a pas fonctionné: c'est à des cris que la plupart des rescapés doivent de s'être réveillés et d'avoir pu quitter à temps leurs cabines.

Mauvaise organisation?

Si la plupart des rescapés ont loué le travail de l'équipage, il n'en est pas de même pour certains des Canadiens qui ont réussi à sortir indemnes de la tragédie.

Ainsi, M. Murray Bell, de Burlington, en Ontario, a dit que l'équipage était "mal organisé". Je suis certain, a-t-il dit, que de nombreux marins ont fait preuve de bravoure, mais ils semblaient mal préparés et il n'y avait pas eu d'exercice de sauvetage sur le bateau.

M. Bell faisait le voyage en compagnie de sa femme Stella. Il a relaté qu'il avait commencé à quitter le navire en descendant le long d'une corde, sa femme accrochée à son dos. Il n'avait pas ainsi descendu 12 pieds que sa femme lui criait qu'elle ne pouvait plus tenir et elle tombait à l'eau d'une hauteur de 40 à 50 pieds.

M. Bell plongea à son tour pour aider sa femme et le couple réussit à s'agripper à une plate-forme. Ils furent finalement rescapés, après avoir passé 1½ h. à la mer, par le "Bahamas Star". M. Bell a précisé que durant tout ce temps, deux membres d'équipage étaient tout près d'eux, avec des ceintures de sauvetage, mais qu'aucun des deux n'offrit sa ceinture à Mme Bell qui avait peine à surnager.

Deux femmes du Manitoba, Irene Lengyel et Phyllis Watt, ont raconté de leur côté avoir quitté le bateau en se servant d'un câble et qu'elles ont plongé à l'eau d'une hauteur de six pieds.

Elles réussirent à rejoindre un canot de sauvetage puis à monter à bord du "Bahamas Star". Toutes deux ont loué le travail de l'équipage.

Une femme de Chelsea, au Massachusett, Mme Helen Walczewski, âgée de 43 ans, a raconté pour sa part qu'elle avait dû supplier des membres d'équipage de la sauver, elle et ses amis. Elle a dit que les marins ne s'étaient pas préoccupé de sauver les passagers et que le navire n'avait pas assez de ceintures de sauvetage.

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

vaillait à la Bell Téléphone tandis que son épouse était sténo-dactylo pour l'Hydro-Ontario.

Une autre Canadienne, de Montréal, passagère du Yarmouth, a pu se tirer indemne de cette horrible tragédie.

Mme Simone Belyea, employée de la Cie Bliss Medical, avait été portée au nombre des disparus. Ce n'est que dans le courant de la journée, hier après-midi, qu'elle put téléphoner à sa soeur, Mme Eveline Carpentier afin de la rassurer. Cette dernière, résidente de Montréal, avait déjà pris pour acquis la mort de sa soeur.

"Je me suis rendue à son appartement" raconte Mme Carpentier, "et quand le téléphone a sonné, j'étais convaincue qu'il s'agissait d'un parent quelconque désireux d'offrir ses sympathies."

Croyant rêver, Mme Carpentier reconnut, à l'appareil, la voix de sa soeur: "Ne me demandez pas ce qu'elle a dit, j'étais tellement énervée et heureuse . . . que je ne m'en souviens plus. Tout ce que je voulais savoir, c'est qu'elle était encore vivante."

Autres informations en page 23

Après la tragédie, Mme Belyea a pu s'installer à l'hôtel Mayfair à Nassau.

Mme Belyea avait quitté Montréal le 2 novembre et s'apprêtait à passer ses vacances en Floride. Bien que troublée par l'accident, elle n'a nullement l'intention d'abréger son voyage.

Les autres Canadiens sont: Terrance Wise, 23 ans, de Markham, Ontario, qui était membre d'équipage du Yarmouth Castle; Murray et Stella Bell, de Burlington, Ontario; Irene Lengyel et Phyllis I. Watt, toutes deux de Flin Flon, au Manitoba; Gladys et Andrew MacPhail, de Milliken, en Ontario; Christian et Norman Nelan, d'Againcourt (Toronto); Lavigne et William Pudifin, de Toronto et, enfin, Winifred I. et James Walter, d'Otterburn, en banlieue de Montréal.

Aucun des 14 survivants canadiens ne souffre de blessures graves, indique-t-on. Au moins 12 d'entre eux ont regagné Miami, sans vêtements et sans argent — et sans bagages. Cependant, la Croix-Rouge et d'autres organismes leur ont porté secours.

PARTIS

SUITE DE LA PAGE 1

Quant aux "indépendants", parmi lesquels on retrouvait de nombreux vieux routiers de la politique municipale, leur candidat à la mairie, M. Isidore Deschênes, même s'il a donné des sueurs froides à plus d'une reprise à M. Gilles Lamontagne, n'a réussi qu'à se placer honorablement en deuxième position. Sur les huit qui briguaient des sièges de conseillers municipaux, un seul, M. Médéric Robichaud a fait très bonne contenance, puisqu'il est élu, et un autre, M. Jules Morency semble l'emporter, péniblement certes, sur son plus proche adversaire.

Triomphe du parti

De ces premiers résultats, s'impose la constatation suivante: les Québécois, à l'instar de leurs concitoyens montréalais il y a cinq ans, ont décidé d'appuyer le parti plutôt que l'homme.

Ils ont carrément répudié ce qu'ils adoraient auparavant: l'"indépendant".

Qu'on en juge par les résultats: M. Isidore Deschênes, conseiller municipal depuis près de neuf ans, qui axait toute sa campagne sur son "indépendance" de tout parti politique et de tout candidat à l'échevinage, battu; M. Emilien Boissinot, conseiller depuis près de huit ans, battu; M. Gaston Flibotte, politicien haut en couleurs, qui siégeait depuis environ 15 ans, renvoyé dans ses pénates; M. Marcel Laroche, autre indépendant qui occupait un siège depuis cinq ans, retourne à la vie privée.

Ce qui confirme cette tendance, c'est justement la réélection de certains "ex-indépendants" qui, avant la campagne électorale, se sont placés sous la bannière du P.P.C.Q.

C'est ainsi que M. Olivier Samson, indépendant lors de son élection en 1962, se fait réélire sous la bannière du P.P.C.Q.; même résultat pour le conseilleur Gérard Moisan, indépendant pendant 15 ans et maintenant réélu sous les couleurs du P.P.C.Q.

Or, lors de l'élection de 1962, c'est exactement le contraire qui s'était passé: alors que les divers "indépendants" réussissaient à enlever 12 des 16 sièges du temps, le P.P.C.Q. qui venait de naître, ne remportait que quatre sièges.

Mort de l'esprit de quartier

Une seconde constatation s'impose, la plus déroutante aussi: cette élection a consacré la mort d'un certain esprit de quartier.

En effet, dans le passé, la lutte se faisait principalement au niveau du quartier, étant entendu que celui qui avait le plus de chance de gagner était celui qui, pour ainsi dire, était né dans le quartier où il se présentait.

Or, à cette élection, rien de tout cela. Les observateurs avaient prévu que M. Gilles Lamontagne remporterait un vote massif dans la "Haute ville", soit le district no 1, où Champlain; qu'il viendrait en troisième position dans le district no 2 (St-Roch-St-Sauveur), et en deuxième dans le district no 3 (Limoilou).

Par contre, le notaire Raymond Cossette, venant de St-Sauveur devait selon ces mêmes observateurs arriver bon premier dans ce district, suivi d'assez près par M. Isidore Deschênes, alors que ce dernier, avec comme château fort le district no 3, (Limoilou), devait remporter une majorité écrasante dans ce district, suivi d'assez loin par M. Gilles Lamontagne.

Ces pronostics se sont avérés, pour leur majeure partie, faux. Certes M. Gilles Lamontagne a bien remporté le vote massif qu'on lui accordait dans la "Haute ville", mais il a non seulement réussi à bien se placer dans les deux autres districts de la "Basse ville", mais aussi, à remporter la victoire dans plus d'un de ces polls, au point que, aussi bien dans St-Roch-St-Sauveur que dans Limoilou, il réussissait à maintenir son avance devant M. Isidore Deschênes, pendant que le notaire Raymond Cossette se voyait rejeter dans son propre quartier.

Les causes d'une telle victoire

La première cause de la victoire du P.P.C.Q. réside probablement dans le fait que pour la première fois dans l'histoire de la ville, les deux principaux quotidiens québécois ont pris fait et cause pour le P.P.C.Q.

On ne compte plus les éditoriaux favorables à ce groupement politique, on ne calcule plus les dénonciations que les éditorialistes de ces quotidiens ont lancé contre le vieux système administratif québécois et les hommes qui représentaient ce système.

En deuxième lieu, on peut croire que la double enquête menée par le juge C.A. Sylvestre tant sur l'administration de la ville que sur celle de sa cour municipale, a traumatisé les Québécois au point qu'ils aient décidé de faire un véritable nettoyage à la ville.

Par ailleurs, le retrait de la lutte du maire Wilfrid Hamel qui pendant douze ans, mena les destinées de la ville, a laissé un champ libre pour les candidats et a permis à la population de ne pas se prononcer sur l'administration de son maire.

On peut croire, mais à ce sujet il est très difficile de s'en faire une idée exacte, que le vote des jeunes de 18 à 21 ans a favorisé largement soit le P.P.C.Q., soit le P.A.M., mais sûrement pas les "indépendants".

Il ne faut pas aussi oublier l'appel que lançait, trois jours avant l'élection, le Conseil central de la C.S.N. Cet organisme syndical, en effet, demandait au Québécois de voter pour un parti, quel qu'il soit, plutôt que pour des hommes "indépendants".

Ce qui a nuit aussi à l'"indépendant" Isidore Deschênes, c'est qu'en fait il n'était pas aussi indépendant que cela.

Ses organisateurs, en effet, faisaient circuler dans chacun des trois districts, une liste miméographiée qui demandait de voter pour M. Isidore Deschênes à la mairie, et pour les candidats "indépendants" de ce district, au conseil municipal.

Reste à savoir dans quelle mesure les attaques partisanes sur le plan provincial ont pu favoriser tel ou tel candidat.

Un organisateur du P.A.M. déclarait, hier soir, peu avant la fermeture des bureaux de scrutin: "Le notaire Raymond Cossette gagnera pour une raison très simple: il aura avec lui tout le vote Union nationale, car lui n'est pas divisé, alors que les libéraux sont divisés entre MM. Isidore Deschênes et Gilles Lamontagne. Le premier a l'appui de toute la vieille équipe libérale et de certains jeunes, (le fils de M. Lesage travaille pour lui), alors que le second se voit appuyer par la nouvelle vague libérale".

Ce pronostic s'est avéré, comme tous les autres, être faux, mais jusqu'à quel point la victoire du P.P.C.Q. et de son chef, M. Gilles Lamontagne, représente une victoire "libérale". Seul l'avenir pourra le dire.

USA: la Cour suprême donne gain de cause au parti communiste

WASHINGTON, (UPI, AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a jugé aujourd'hui contraire à la Constitution une disposition de la Loi sur le contrôle des activités subversives, adoptée en 1950, qui exige que les membres du parti communiste américain s'enregistrent auprès des autorités fédérales.

La Cour a rendu son arrêt dans l'affaire William Albertson et Roscoe Quincy Proctor, deux membres du parti communiste poursuivie l'un en 1962 et l'autre en 1963, pour avoir omis, selon la disposition de cette loi, de s'inscrire sur des registres spéciaux, réservés aux personnes considérées comme représentant les intérêts d'un gouvernement étranger.

Les deux hommes avaient été déboutés en appel. Devant la Cour suprême, leurs avocats ont fait valoir en particulier les deux faits suivants qui ont convaincu la Cour de la validité de leurs arguments.

En premier lieu, le 5e amendement à la Constitution américaine déclare illégale toute mesure de la part d'un individu qui pourrait tendre à l'accuser lui-même, ce que le texte appelle "self-incrimination".

En deuxième lieu, le premier amendement à la Constitution des Etats-Unis affirme la validité absolue pour tout individu du droit à la liberté de croyance et d'association.

C'est en se fondant sur ces deux arguments que la Cour suprême a rendu cet arrêt en faveur des deux hommes, dont la portée ne peut qu'être considérable. En effet, l'avocat général a fait remarquer que 34 cas identiques et 7 autres semblables sont actuellement pendants devant les tribunaux.

GERIN-LAJOIE

SUITE DE LA PAGE 1

Dans cette optique, on se demande si la création de ces bureaux régionaux d'administration de la chose scolaire (et de ministères directement intéressés aux choses de l'éducation) ne signifie tout simplement pas la fin des rituels "pèlerinage à Québec" de nos différentes commissions scolaires et, dans un contexte plus large, la diminution progressive des responsabilités des commissaires d'écoles, déjà largement réduites par la mise en place des "régionales" au niveau du cours secondaire.

Le ministère de l'Education avait déjà posé un geste en ce sens en annonçant, récemment encore, la nomination imminente d'un "administrateur délégué" de la chose scolaire dans la région de Montréal.

Dans ce nouveau partage des responsabilités, le ministère de l'Education continuerait de jouer son rôle administratif et pédagogique; les bureaux régionaux accepteraient de jouer un rôle de surveillance et de conseiller en matière de pédagogie au niveau d'une région; l'administration des commissions scolaires régionales ferait le pont entre ce bureau d'administrateurs délégués et les commissions scolaires locales, laissant aux commissaires d'écoles un rôle s'apparentant beaucoup plus à l'exécution administrative qu'à l'administration pure et simple.

M. Gérin-Lajoie n'a cependant pas divulgué le fonctionnement précis de ces bureaux ni l'importance que son ministère entend leur donner. Il en a toutefois donné une bonne idée en précisant qu'élèves, professeurs et commissions scolaire y trouveront "des experts et des conseillers techniques en organisation scolaire, en orientation, en pédagogie, en financement et en éducation des adultes".

Il a également noté que ces spécialistes seront chargés d'apporter, en collaboration avec les organismes régionaux et locaux intéressés, des solutions à des problèmes qui relèvent actuellement de fonctionnaires ou de services administratifs concentrés à Québec.

M. Gérin-Lajoie a également parlé de "partage de responsabilité":

"En même temps, a-t-il dit, l'établissement de ces bureaux de service régionaux nous permettra d'assurer au niveau de chaque entité territoriale, la collaboration et la coordination nécessaire que nous établissons de plus en plus au niveau central entre certains ministères. Déjà, en effet, les responsables de certains ministères ont commencé à mettre au point des politiques conjointes dans les domaines où il est souhaitable d'établir une coordination des activités et un partage des responsabilités respectives".

M. Gérin-Lajoie s'est défendu, d'autre part, de vouloir dresser un plan rigide, établi dans ses moindres détails, administrable sur papier, mais inapplicable dans la réalité. "Nous voulons plutôt, a dit le ministre, assurer l'unité d'optique des ministères intéressés, nous appliquer à résoudre les problèmes tels que les vivent les pôles, mais dans une perspective d'action commune."

Il va sans dire, de conclure le conférencier, que la création des bureaux régionaux groupant les services administratifs de plusieurs ministères suppose un partage clair de l'autorité et des responsabilités. La forme d'unité d'action et de collaboration entre les émanations locales des divers ministères, au niveau de chaque région, reste particulièrement à trouver.

Et M. Gérin-Lajoie a mis l'accent, pour ce faire, sur la nécessité absolue "d'un processus ininterrompu de consultation".

PONT

SUITE DE LA PAGE 1

terminer combien de voies de circulation on devra fermer à la circulation durant la poursuite des travaux.

Certaines personnes ont déjà émis des doutes quant à la sécurité des voyageurs appelés à franchir cette principale voie de communication entre l'île de Montréal et la rive sud du St-Laurent. (Il y passe quotidiennement plus de 93,000 véhicules).

A prime abord, cette nouvelle aurait tendance à confirmer ces affirmations et ces rumeurs.

Cependant, des ingénieurs du Conseil des ports affirment qu'il n'en est rien, même si le tablier sud est considérablement endommagé.

Constatation surprenante d'autre part: la majorité des personnes qui s'intéressent au pont Jacques-Cartier ont toujours accusé la ville de Montréal, la Société de l'Expo et les camions de remblai des îles Ste-Hélène et Notre-Dame d'avoir endommagé aussi rapidement le recouvrement d'asphalte et le tablier de "leur" pont.

Force est de prendre conscience aujourd'hui que la partie la plus utilisée par ces lourds camions (la partie Montréal-île Ste-Hélène) a pu être réparée sans grandes conséquences, alors que c'est l'autre partie qui réserve des "petites surprises" aux ingénieurs du Conseil des ports.

On ne sait pas pour le moment non plus combien de temps durera la poursuite de l'opération de récupération du tablier sud. On se limite à préciser que les travaux débuteront très tôt au printemps.

On ne sait d'ailleurs pas combien coûteront les travaux et on ne le saura visiblement pas tant et aussi longtemps que les travaux d'étude et de recherche n'auront pas été complétés.

Les ingénieurs ont cependant une bonne raison de se réjouir aujourd'hui: la réparation de la partie nord du tablier a pris fin vendredi, deux bonnes semaines avant l'objectif fixé lors du lancement de l'opération, le 20 septembre dernier...

Reste sans doute à espérer qu'il en sera de même à la reprise de ces travaux... des travaux qui prennent soudain une importance nouvelle et qui risquent d'avoir des conséquences beaucoup plus importantes sur le bon fonctionnement de la circulation entre le centre-ville et la partie la plus urbanisée de la rive sud du St-Laurent.

CASTRO

SUITE DE LA PAGE 1

role du mouvement a déclaré que les deux bateaux étaient retournés à bon port "quelque part" dans les Caraïbes.

Début du "pont naval"

D'autre part, une autre phase de l'exode, mieux ordonnée cette fois, des réfugiés cubains a été entreprise samedi, alors qu'un bateau d'excursion, le "Skipper K", long de 85 pieds, a conduit 108 réfugiés cubains à Key West, Floride dans la soirée. Hier, le même navire est allé en chercher autant au port de Matanzas, à 90 milles au sud de Key West.

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

Interrogé sur les aptitudes que présenterait M. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice élu le 8 novembre comme député conservateur de la circonscription de Kamloops, le chef tory s'est prononcé favorablement et a conclu: "Oh, oui! Lui et plusieurs autres de sa catégorie. Sans désigner quelqu'un en particulier, j'estime seulement qu'une solide expérience parlementaire est essentielle pour un commandement adéquat"!

Malheur à la génération dont les juges méritent d'être jugés.

Proverbe arabe

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25

Maximum demain : 38

Bureau météorologique du Canada:

DORVAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo: Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice: nuageux cet après-midi et ce soir. Possibilité de neige dans le nord-ouest de la province. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum demain, Montréal et Ottawa 38 et 25, Ste-Agathe et La Tuque 35 et 20. Sommaire pour mardi: nuageux et moins froid.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: nuageux avec quelques légères chutes de neige et froid aujourd'hui. Vents de l'ouest de 15 milles à l'heure avec rafales. Mardi, nuageux et un peu moins froid.

Maximum aujourd'hui et minimum demain: Chicoutimi et Baie Comeau 30 et 15, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 30 et 15, Sept-Iles 25 et 10.

NOUVELLE
LA CITROËN DS 21
SOUS CE CAPOT
SE CACHE LE NOUVEAU MOTEUR DE CETTE ÉTONNANTE VOITURE
plus puissante! plus rapide! nouvelle accélération!

La nouvelle Citroën roule plus vite, est plus puissante et plus nerveuse que jamais. Le nouveau moteur à 5 paliers de la DS 21 peut atteindre très rapidement sa vitesse maximum de 120 m/h en toute sécurité.

AUTRES PERFECTIONNEMENTS:
- 4 vitesses synchronisées.
- Réglage automatique du faisceau lumineux des phares.
- Indicateur lumineux d'usure des garnitures de freins.
- Nouveaux freins à disque améliorés.

ET TOUJOURS:
- La traction avant (depuis 31 ans) ou l'assurance virage.
- La suspension hydropneumatique (depuis 12 ans) ou l'assurance confort.
- Les freins à disque (depuis 10 ans) ou l'assurance-vie.
- L'aérodynamisme et tenue de route (depuis toujours) ou l'assurance sécurité.

Avec l'hiver qui arrive, rien de mieux que la Citroën "Canadienne" ● Trois couches d'un enduit spécial protègent la voiture contre les rigueurs de l'hiver ● Double système de chauffage, un à l'avant, l'autre à l'arrière; dégivrage avant, arrière et latéral des glaces. ● Traction avant aidée par les incomparables nouveaux pneus Michelin XAS qui rendent inutile l'utilisation de pneus de neige ● Correcteur de hauteur à 3 positions, réglable selon l'épaisseur de la neige.

Maintenant que vous connaissez un peu mieux la nouvelle Citroën DS 21, pourquoi ne pas passer à l'action! **Rendez-vous chez votre plus proche distributeur pour un essai gratuit.**

Tous les modèles Citroën peuvent maintenant être loués pour des périodes de 24 ou 36 mois.

Citroën vous offre un service d'entretien de 24 heures sur 24. Téléphonez à la succursale Citroën la plus proche, à toute heure du jour ou de la nuit et obtenez un service immédiat.

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS OU 24,000 MILLES SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE.

Siège social: Montréal
4010 ouest, rue Ste-Catherine
Tél. 937-7411

CITROËN CANADA LIMITÉE

Succursale Montréal
4584, rue Papineau
Tél. 527-9861

Arvida — Chicoutimi — Jonquière: Bruno Texaco Service, 336, boul. Taschereau, Tél.: 548-6081

Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055

Hull - Ottawa: Forward Cars Enrg., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632

Matane: Boutlard & Fils, 142, Avenue Desjardins, Tél.: 562-0266

Montréal: Citroen Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411

Montréal: Citroen Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861

Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 351-0660

Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA-4-6733

Montréal: Yvon Cometto, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145

Québec - Ville Duberger: Citroen Canada Limitée, 1792, boul. Hamel, Rte 2, Tél.: 681-7393

Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747

St-David, Cté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688

Ste Rosalie-St-Hyacinthe: Garage Chicoine, Ste-Rosalie, Tél.: 773-0513

St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI-8-2844

Sherbrooke: Citroen Canada Limitée, Boul. Bourque, Tél.: 569-9753

Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépôt, Tél.: 562-7757

Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553

Val D'Or: Parent Auto Service, 180, boul. Miljours, Tél.: 824-3536

Valleyfield: Garage Himbeault, 22, rue Ellice, Tél.: 371-0711

Val St-Michel: Maurice Auto Enr., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

Val-Brillant, Cté Matapedia: Nicole & Frères Inc., Val Brillant, Tél.: 543

SUCCURSALES: MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE TORONTO VANCOUVER

LA PREMIÈRE TEMPÊTE DE RIRES s'en vient SUR MONTRÉAL!

SE NETTOIE en QUELQUES SECONDES
SANS AVOIR A ENLEVER LE CHASSIS

CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE EN ALUMINIUM
S'INCLINANT et à TRIPLE RAINURE
NOUVEAU!
- Châssis Weatherlock.
- Enclenchement automatique.
- Brise-bise en tissu Schlegel tout le tour pour éviter en permanence les courants d'air.

$19.95
MINIMUM 4 FENETRES
Aussi PORTES $49.50 et plus
Installation facultative
CROWNE ALUMINIUM
Téléphonez immédiatement
722-1641

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, LUNDI 15 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 264

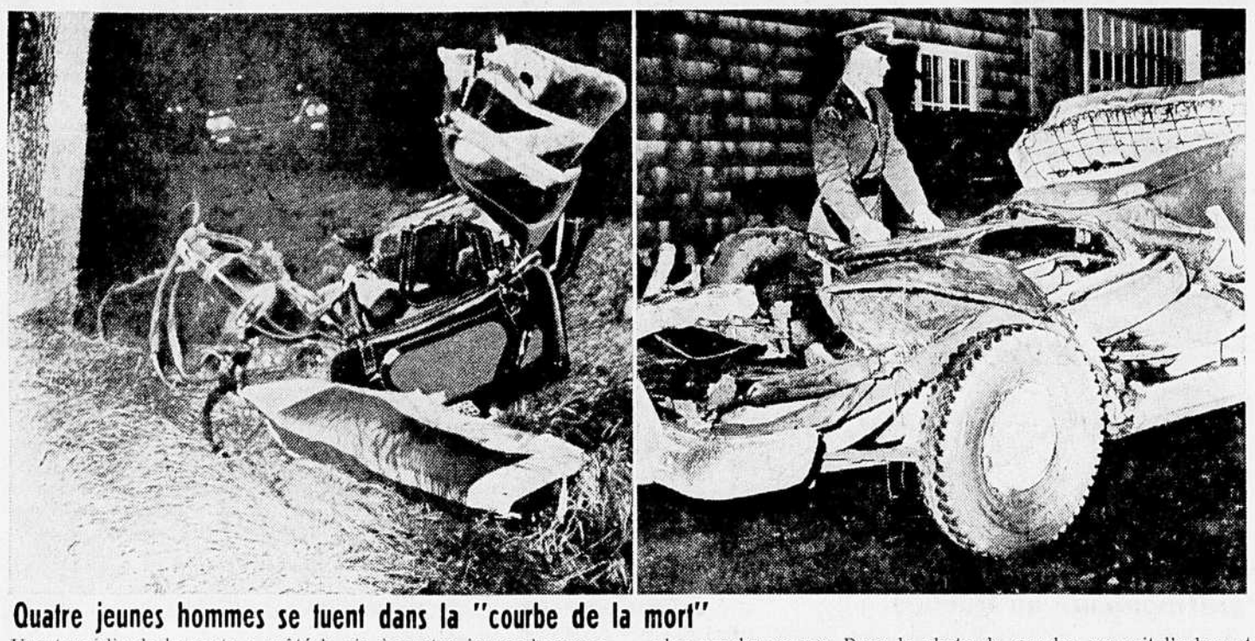

Quatre jeunes hommes se tuent dans la "courbe de la mort"

Une tragédie de la route a coûté la vie à quatre jeunes hommes, vers 2 h. hier matin, dans la "courbe de la mort", non loin de Howick, comté de Châteauguay. L'automobile dans laquelle les jeunes gens voyageaient s'est écrasée contre un arbre. La carrosserie a été déchirée de part et d'autre, si bien que le camion-remorque a dû faire trois voyages pour trainer les morceaux au plus proche garage. Dans la photo de gauche, on voit l'arbre et une partie des débris de l'auto. Photo de droite : ce qui reste de l'arrière de la voiture. Deux des quatre victimes de cette tragédie sont de Verdun alors que les deux autres sont de Howick. Il s'agit des frères Roland et Robert Valiquette, de Stephane Foucher et de Brian Nugent. Ils étaient âgés de 19, 20 et 21 ans.

22 morts tragiques en fin de semaine

par François Béliveau

22 personnes ont perdu la vie au Québec en fin de semaine. De ce nombre, 19 ont été tuées sur les routes, dont neuf en trois accidents.

La pire tragédie est survenue à Howick hier matin, où quatre jeunes hommes, deux de Montréal et deux de Howick, ont été tués quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient s'est écrasée contre un arbre.

Vers 6 h. 15 hier soir, trois autres personnes ont été tuées dans une même collision, près de Lévis.

Treize des vingt victimes sont des jeunes gens. On compte en tout trois personnes de sexe féminin et deux enfants de moins de 10 ans.

Voici le tragique bilan :

VICTIMES DE LA ROUTE

Roland Valiquette, 21 ans, son frère **Robert,** 20 ans, du 155 avenue Lafleur, à Verdun ; **Stephane Foucher,** 21 ans, de Howick et **Brian Nugent,** 19 ans, de Howick également, se sont tués, vers 1 h. 15 hier matin dans une tragédie de la route.

L'accident est survenu sur la route no 4, près de Howick, dans le comté de Châteauguay. L'automobile dans laquelle les quatre victimes prenaient place s'est écrasée contre un arbre après un dérapage sur la chaussée glissante.

L'endroit précis où s'est produit l'accident est surnommé : "la courbe de la mort". Le véhicule, sous la force de l'impact, s'est déchiré en trois pièces qui se sont recroquevillées comme du vulgaire carton.

Les agents du détachement de Ste-Martine de la Sûreté provinciale se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

MM. **Gérard Corbeil,** 26 ans, **Roger Boutin,** d'âge inconnu et **Mme Marcel Béland,** d'âge inconnu également, tous trois de St-Lambert, dans le comté de Lévis, se sont tués, vers 6 h. 15 hier soir, dans la collision de deux automobiles survenue à St-Lambert même, sur la route no 1.

MM. Corbeil et Boutin voyageaient dans le même véhicule. Le frère de M. Roger Boutin, Robert, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que M. Marcel Béland, qui conduisait l'autre voiture. Leur état est grave.

MM. **Lionel Bergeron,** 23 ans de Roberval, et **Joseph-Pierre Desbiens,** 25 ans, de Roberval également, se sont tués, tôt hier matin, dans la collision d'une automobile et d'un camion. La tragédie est survenue à Val-Jalbert, non loin de Roberval. Val-Jalbert est cette fameuse ville-fantôme de la région du Lac-St-Jean.

M. **Arthur Mercier,** 65 ans, de St-Damase, comté de L'Islet, a succombé, vers 8 h. samedi soir, aux blessures subies cinq heures plus tôt dans un accident survenu sur la route no 24, près de Tourville, comté de L'Islet. La victime avait été transportée à l'hôpital de St-Jean-Port-Joli. Deux autres personnes ont été blessées dans cette tragédie, dont le fils de la victime, M. Jean-Léon Mercier, 22 ans, qui repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Guy Truchon, 18 ans, de Chicoutimi, a été tué par une auto, samedi soir, alors qu'il tentait de traverser la chaussée, non loin de chez lui. Chicoutimi est situé à environ 115 milles de Québec.

Léo Madore, 19 ans, de Ottawa, a été tué tôt hier matin, et quatre autres personnes ont été blessées, quand l'automobile qu'il conduisait a heurté deux autres voitures, sur la route no 8, à un mille à l'est de Bryson, à environ 50 milles au nord-ouest de Ottawa.

Gaétane Allard, 9 ans, du 123 rue Radisson, à Trois-Rivières, tuée, vers 3 h. samedi après-midi, dans une collision survenue à Trois-Rivières-Ouest. Les conducteurs des deux véhicules impliqués, dont le père de la victime, M. Laurier Allard, ont été blessés et ils ont été admis à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

M. **Hector Drouin,** 23 ans, de Ste-Cécile-de-Masham, s'est tué, vendredi soir, quand il perdit la maitrise de son volant, sur la route no 11, à Wakefield, à quelques milles au nord de Hull. Sa voiture a enfoncé un garde-fou pour ensuite aller s'écraser vingt pieds plus bas, sur une voie ferrée. Un compagnon de voyage, Jean-Paul Martineau, 17 ans, également de Wakefield, est dans un état sérieux à l'hôpital de Hull.

M. **Jean-Paul Roy,** 37 ans, de Carillon, a succombé à son arrivée à l'hôpital Général de Montréal, aux blessures qu'il a subies samedi après-midi, vers 2 h. 15, dans un dérapage sur le chemin St-André-Est, près de Lachute, dans le comté d'Argenteuil. Un compagnon a été grièvement blessé dans cette tragédie.

Mme Alfred Bolduc, 63 ans,

Voir MORTS, en page 8

À 5 ou 10 minutes des rampes d'accès les plus rapprochées

Quand les autoroutes à l'étude et en construction sur l'île de Montréal auront été réalisées.

Quand les autoroutes à l'étude et en construction sur l'île de Montréal auront été réalisées, la plupart des points d'origine et de destination ne seront plus qu'à 5 ou 10 minutes des rampes d'accès les plus rapprochées.

Voilà l'un des points saillants d'une étude comprise dans le tout nouveau numéro de "Métropole", soit le 3e cahier que vient de publier, à l'hôtel de ville, le Service d'urbanisme dirigé par M. Aimé Désautels. Il a été possible de prendre connaissance en fin de semaine de ce document intitulé "Un réseau d'autoroutes pour l'île de Montréal".

Puisque toutes les autoroutes totalisant environ 100 milles de longueur ont été conçues comme autoroutes urbaines avec de nombreuses rampes d'accès, la plupart des trajets de longue et moyenne distances seront attirés par les autoroutes, ce qui aura pour effet de libérer grandement les rues pour la circulation à courte distance et la désserte des occupations riveraines.

On prévoit des vitesses de l'ordre de 40 à 50 milles sur ces autoroutes urbaines.

De sorte que la durée des parcours, pour un grand nombre de véhicules, entre tous les points de l'île sera réduite considérablement.

A quoi rimera ce réseau d'autoroutes ?

Le Service d'urbanisme note d'abord que l'on a considérablement étendu et accéléré le programme de planification et de construction de routes aux accès limités dans la zone métropolitaine depuis la construction de l'Autoroute des Laurentides et les premières sections du boul. Métropolitain.

Un pas "décisif" franchi en 1962

On retrouve les autoroutes "Décarie" et "est-ouest" à la base de ce programme, deux autoroutes dont l'étude fut entreprise "sérieusement par la ville en 1958".

Mais ce n'est qu'en 1962, lorsque les gouvernements fédéral, provincial et municipal décidèrent d'intégrer ces deux autoroutes dans le système de la route transcanadienne qu'un pas "décisif" fut franchi en vue de leur réalisation.

Et l'on rappelle qu'au même moment le ministère de la Voirie du Québec décidait de prolonger la route no 2-17 vers le

Voir AUTOROUTES, en page 8

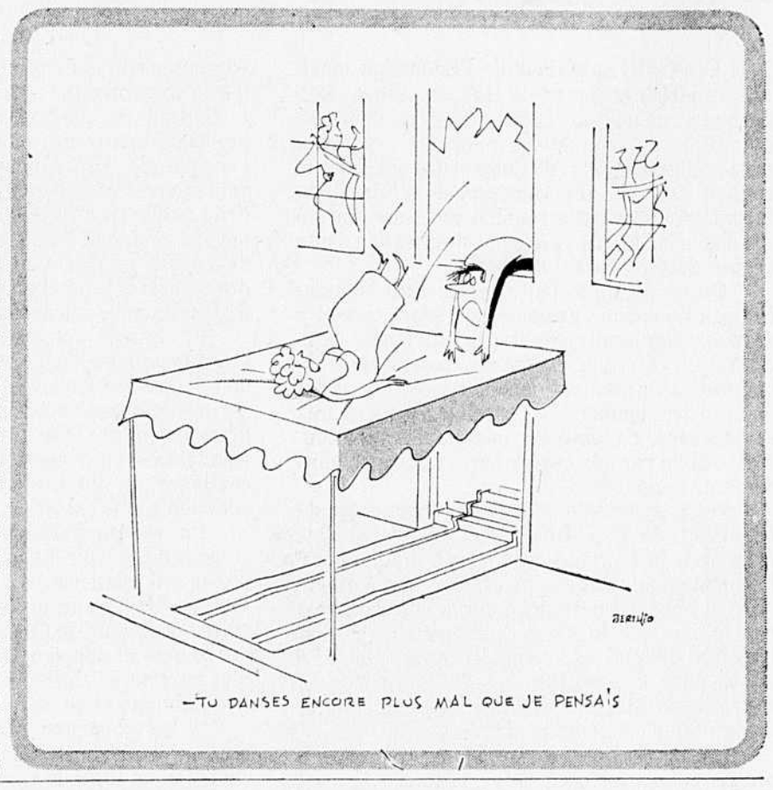

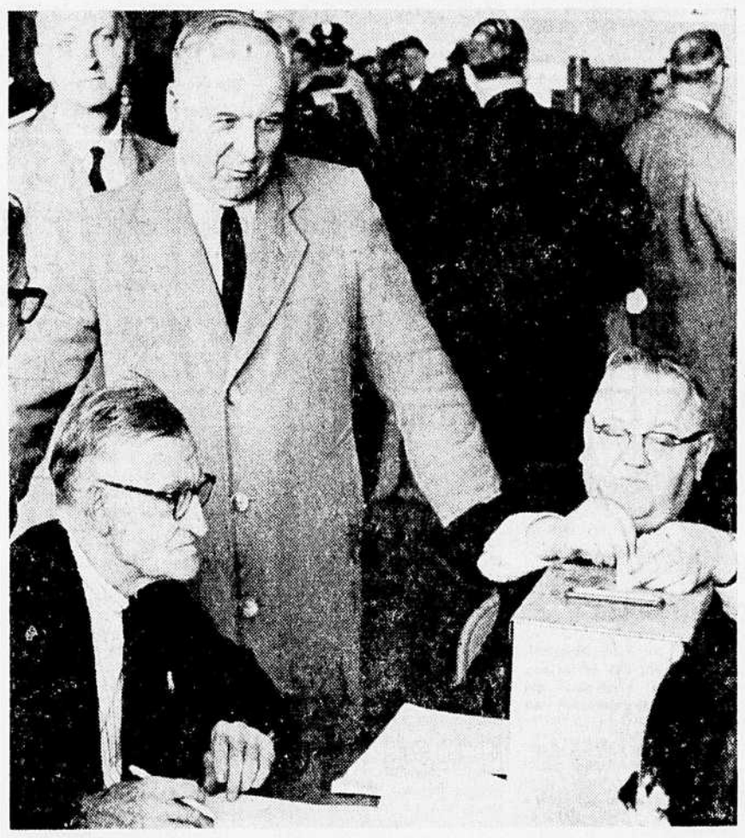

Le référendum de Verdun attire une grande foule à l'hôtel de ville

Le référendum qui a commencé ce matin à Verdun attire une foule très nombreuse à l'hôtel de ville. C'est là, dans la grande salle du Conseil municipal, que les citoyens se prononcent pour ou contre un règlement municipal destiné à mettre fin à la prohibition dans cette ville de la banlieue montréalaise.

24 isoloirs ont été dressés dans la salle. Les Verdunois se pressaient ce matin, vers 10 heures, dans le corridor, en face de la salle du Conseil, faisant la queue. Beaucoup de personnes, voyant la foule, rebroussaient chemin, se promettant de revenir plus tard.

En vertu de la loi des référendums municipaux, les bureaux doivent rester ouverts une journée par 400 votants: dans le cas de Verdun, ou il y a 28,000 votants, cela signifie 70 jours. Mais le président du référendum peut, en vertu de la même loi, clore le référendum lorsqu'il se passe une demi-heure sans que personne ne se présente pour voter.

A Verdun, on n'a pas l'intention de se prévaloir de cette disposition de la loi, mais "dans quelques jours, lorsque l'activité aura sensiblement diminué, on fermera les bureaux de votation."

Montréal conservera les roues à pneumatiques pour son métro

Les autorités du métro parisien ayant inopinément renoncé à transformer leurs voitures en s'inpirant de la formule de roues à pneumatiques prévue pour le métro de Montréal, les responsables de la métropole ont brièvement redouté une désastreuse erreur des ingénieurs canadiens quant à l'efficacité du système !

Mais il ne s'agit que d'une fausse alerte et les travaux progressent si bien que des essais pourraient être effectués à brefs délais sur les tronçons déjà terminés du métro le plus moderne au monde.

"Cette rumeur a été lancée en France par un quotidien et le coup de téléphone que j'ai immédiatement donné au directeur du réseau de métro de Paris m'a formellement démenti que la Régie autonome des transports parisiens avait décidé l'abandon des roues à pneumatiques !", a déclaré, samedi après-midi, le maire Jean Drapeau.

Annonçant la prochaine émission d'un communiqué de la RATP à cet effet, le maire a poursuivi en disant que les autorités françaises avaient procédé à la conversion sur pneumatiques d'une ligne secondaire du métro il y a plus de dix ans ; les résultats constatés, on avait aussi transformé la ligne qui, avec le transport de quelque 250 millions d'usagers par an, est la plus fréquentée du métro de la capitale française. "Il serait donc stupide d'envisager l'inefficacité de la formule qui fut d'ailleurs étendue à d'autre lignes encore", a conclu le maire Drapeau.

Aucune comparaison avec Montréal

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a abondé dans le même sens et il a précisé que la situation du métro français ne pouvait être comparée à celle de celui de Montréal. "Si là-bas on a transformé un nom-

Voir METRO, en page 8

Essai à haute vitesse des wagons de métro

Les travaux de construction du Métro de Montréal vont bon train. Comme 22 wagons de métro ont déjà été remis par la Canadian Vickers Ltd. aux ingénieurs, on croit savoir que ceux-ci projettent d'en éprouver le comportement à haute vitesse sur des tronçons ferroviaires déjà terminés eux aussi. Les premières lignes ne doivent cependant entrer en service qu'en août 1966.

Appel d'offres pour la construction de la 3e voie d'accès au pont Champlain

Le Conseil des ports nationaux demande aujourd'hui des soumissions afin de compléter, en collaboration avec la ville de Montréal, les travaux de construction de la troisième voie d'accès au pont Champlain et à l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale. Les soumissions ne seront ouvertes que le 16 décembre.

Le contrat vise la construction d'environ 7,500 pieds de route à six voies et la construction d'une longueur identique de routes de service à quatre voies dans le voisinage immédiat de la jetée Mackay et du pont Victoria.

En août dernier, le Conseil des ports a accordé un contrat de $12,611,746 pour la construction d'une première partie du prolongement de la rue University, depuis la rue Notre-Dame où cette nouvelle voie d'accès ira rejoindre la partie est-ouest de la route transcanadienne.

La seconde partie du programme, celle visée par la demande de soumissions d'aujourd'hui, s'étend de l'entrée principale d'Expo '67 (la Place de l'Accueil) jusqu'à proximité du parc Marguerite Bourgeois à Pointe Saint-Charles.

Dans son ensemble, le projet représente des investissements de l'ordre de $23,000,000. La ville de Montréal a pour sa part déjà voté des crédits de $8,050,000 pour défrayer sa participation au projet.

Raids de la police dans trois débits clandestins

L'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale a effectué trois descentes-surprise dans des débits clandestins, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans la région métropolitaine.

Le premier raid a été effectué sous la direction de l'agent Alain Maréchal, à l'intérieur d'une salle de quilles, au 8108 rue St-Denis à Montréal. Personne n'a été arrêté, mais les policiers procéderont par voie de sommation.

Il semble que les joueurs de quilles se faisaient rares à cet endroit et les dirigeants d'une ligue, pour les attirer, distribuaient gratuitement des bouteilles de bière aux quilleurs. Les policiers ont saisi une caisse de bière, car c'est tout ce qui restait...

La deuxième descente, également dirigée par l'agent Maréchal, a eu lieu dans une maison privée de Westmount, soit au 1113 de la rue Green. Un total de 40 personnes y ont été trouvées, mais seul le tenancier a été appréhendé.

A l'arrivée des agents de la PP et de ceux du Service de la police de Westmount, à 1 h. 20 samedi matin, il ne restait plus que quatre 40 onces et une cin-

Voir RAIDS, en page 8

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit ½ heure avec achat de $1.00,
rue St-André au sud de Ste-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PLUME A FEUTRE
marks-a-lot
Encre indélébile — imperméable. Sèche instantanément sur toute surface glacée ou non. — 8 couleurs.
PRIX : seulement 89 chacune
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6761
800 E. Mt-Royal 524-3087
851 Decarie St-Laurent 748-7961

OPTOMETRISTES
Examen de la vue Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
G. Boisvert, O.D.
Simpson
EN VILLE, AU SEPTIEME — 842-3241 — POSTE 676
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE, LE PROMENOIR, 697-4870, POSTE 242

Faire des courses le jour du lavage...!
GALERIES
Madame peut faire ses courses quand bon lui semble, même le jour du lavage car elle confie sa lessive aux experts de la maison JOLICOEUR.
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Une banque ouverte tous les soirs?
OUI!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1018 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

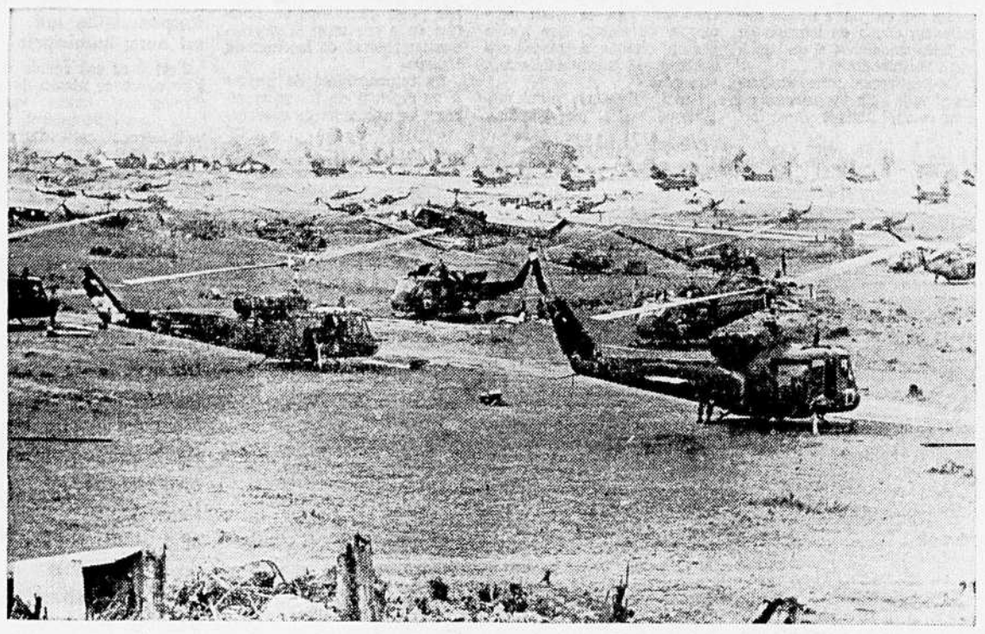

VIETNAM EN GUERRE

Les jeunes soldats américains sont soumis à un entraînement rigoureux

par Alain Raymond, de l'AFP

LE temps des officiers américains impeccables, glacés, grands et forts, aux tenues toujours nettes, est révolu au Vietnam. Les "conseillers" ne sont certes pas partis. Ils sont désormais noyés dans la masse des quelque cent cinquante mille militaires américains tirés, par la conscription de leurs Etats, du fin fond des Etats-Unis et qui, désormais, constituent le corps expéditionnaire américain au Vietnam.

Ces hommes-là, jeunes pour la plupart, encadrés par des officiers et sous-officiers d'active, ont remplacé depuis mars, dans la jungle et dans les grandes bases arrière, les conseillers. Ils appartiennent aux troupes de combat américaines envoyées ici par M. Robert MacNamara. Ils sont au contact direct, quotidien, des réalités de la guerre subversive, dure et âpre, qui se poursuit au sud du dix-septième parallèle.

Ces jeunes hommes, leurs officiers, je les ai vus à An Khe, la plus grande base américaine installée au coeur du pays vietnamien, dans la vallée où le "groupe mobile Cent" du corps expéditionnaire français connut, il y a onze ans, ses plus dures batailles avant d'être décimé, au fil des embuscades meurtrières que lui tendait le Vietminh.

An Khe se renforce

An Khe, en ce mois d'octobre, est encore une base en pleine évolution. On la découvre, depuis le Caribou ou le C-123 qui vous y amène en deux heures de Saigon, dans son cirque de collines au travers du nuage de poussière blanche qui la domine sans cesse, soulevé qu'il est, nuit et jour, par les hélicoptères qui décollent du "Guf course", le plus grand héliport du monde, et les quinze cents véhicules qui tournent sans cesse sur les pistes tracées à l'intérieur du camp.

Tout à côté, sur l'autre rive d'une petite rivière, la piste d'atterrissage recouverte de plaques métalliques reçoit quotidiennement les avions cargos amenant le ravitaillement, le courrier des quinze mille hommes de la Première division aérienne de cavalerie.

La "First Cav", ou la "Première air mobile", unité de tradition depuis Sitting Bull, s'est installée là depuis le 12 septembre. Il semble qu'elle y soit pour longtemps si j'en crois tout ce que m'ont dit ses officiers : le terrain sur lequel la base est implantée aurait été loué ou acheté par le gouvernement américain pour une période de cinq années et les tentes, individuelles ou collectives qui l'émaillent, seraient sous peu remplacées par des constructions en dur entourées de bunkers de béton pour les positions d'artillerie.

Camp "de combat"

An Khe est une véritable position de combat. Les trous d'hommes sont tout près des tentes. Les bunkers de sacs de sable prêts. Les batteries de canons de cent cinq millimètres héliportables, enterrées, prêtes à faire feu à tout instant pour fournir un appui aux patrouilles qui, chaque jour, quittent la base à l'aube pour ne la regagner que le soir venu, d'un coup d'hélicoptère.

Ceux-ci sont rangés côte à côte, selon leurs types au coeur du camp.

Les gros "Chinnoks", transports de troupes, voisinent avec les grues volantes que sont les "Skycranes", sorte de mantes religieuses capables de soulever des containers géants. En face, sur d'autres rangées, les "UH-18", sorte de têtards volants ou de libellules, transports de troupes eux aussi, sont parqués à côté des minuscules hélicoptères d'observation à deux places, les "Sioux".

Ces appareils "Bell" jouent sans arrêt à saute-mouton avec les arbres de la jungle, plongent dans les vallées pour tenter de repérer les éléments vietcong nombreux dans la cordillère annamite qui enserre le camp comme une pieuvre.

434 hélicoptères

Tout, ici, dépend étroitement de l'hélicoptère. La division est entièrement conçue en fonction des possibilités d'interventions rapides que lui donnent ses quatre cent trente-quatre hélicoptères, de sa puissance de feu aérienne considérable. Tout a été miniaturisé en fonction des tâches confiées à la "First Cav". Les jeeps, les camions, les canons, peuvent être transportés par hélicoptères.

Les six avions d'observation "Mohawks", bourrés d'appareils de détection, sont en quelque sorte ses antennes à longue distance. Ils peuvent décoller en quelques dizaines de mètres, se poser partout ou presque, et voler au ras des arbres presque sans bruit.

Pour l'heure, en dépit de trois mois d'entraînement intensif autour de Fort Benning, aux Etats-Unis, la "Première air mobile" de l'armée américaine est encore à l'entraînement et An Khe, situé dans son cirque de collines boisées, est le meilleur champ d'expérience qui pouvait être choisi.

Les jeunes hommes qui sont là ont, il est vrai, besoin de s'acclimater, de prendre conscience des dangers qui les attendent, ici ou ailleurs.

Il faut être allé en patrouille avec eux dans une jungle épaisse à couper au couteau, comme je l'ai fait, pour s'en persuader, et les voir avancer trop lourdement harnachés, casques lourds, gilet pare-balles, munitions pour leur fusils M. 16 à répétition (la meilleure arme de l'armée américaine) qu'ils ne quittent jamais, même à l'intérieur du camp, dotés de deux ou trois gourdes d'eau javellisée à l'excès, de deux boîtes de rations de combat.

Dans la jungle épaisse, ils marchent trop près les uns des autres, par peur de se perdre, parlent trop et trop fort, si bien que les Vietcong les entendent sans aucun doute arriver à des kilomètres à la ronde, s'ils n'ont été déjà prévenus par les hélicoptères : l'autre jour, une seule grenade piégée, posée sous une pierre, a fait un mort et sept blessés dans leurs rangs. Pourtant le chef de la patrouille était un vieux guerrier, un ancien de Corée.

Bataille du riz

Pour le moment la "First Cav" se contente de prendre possession de son secteur. Elle doit, en trois mois, redonner la sécurité à toute la région autour d'An Khe et principalement à toutes les vallées montagneuses où pousse le riz de montagne, nourriture de base des populations locales et des Vietcong. Son but premier est d'installer un peu partout des postes pour les "forces spéciales" américano-vietnamiennes, d'assurer la protection de la R.N. 19 qui est son cordon ombilical. Après, vers la mi-décembre ou le début 1966, peut-être avant, dès que les troupes coréennes seront installées à leur tour, elle s'attachera à traquer les Vietcong. Pour l'heure, elle cherche à remporter une première bataille, économico-militaire, celle du riz.

A la faveur des actuelles actions qu'ils mènent, les divers éléments de la division parfont leur entraînement : les pilotes d'hélicoptère apprennent à décoller par tous les temps, dans toutes les circonstances, de jour comme de nuit ; les fantassins, à bondir des appareils le plus vite possible ; les artilleurs, à mettre en place dans les meilleurs délais leurs pièces de cent-cinq héliportées.

Dur entraînement

Par la suite, cette unité que l'on peut également appeler "division MacNamara", puisqu'elle a été créée à l'instigation du secrétaire à la Défense, devra donner la preuve de sa cohésion, de sa valeur tactique et stratégique, face à une guerre subversive.

Pour le moment, ses hommes vivent à la dure, font la queue, leurs gamelles à la main sous un soleil de plomb et dans la poussière, devant les marmites des cuisiniers...

Le seul élément de confort des GI's de la "First cav" : des fauteuils minuscules de fils de plastique tressés et tendus sur des armatures métalliques, et que des Chinois et des Vietnamiens industrieux, arrivés en même temps qu'eux à An Khe, leur vendent au long du kilomètre de la R.N. 19 qui sépare la bourgade du camp.

La "First Cav" sait bien que le Vietcong ne va pas tenter de se heurter à elle, de front. Ce serait une folie. Absolument inimaginable de sa part. Mais tous ses hommes savent que les Vietcong sont là. Il leur suffit d'écouter, la nuit, les canons de 105 et les mitrailleuses répondre aux quelques coups de feu tirés de loin, par quelques-uns de ses tireurs isolés.

et ils n'aiment pas qu'on vienne les regarder de près . . . La voiture de l'ambassadeur américain est toujours garée devant l'entrée de la piscine et ce n'est trahir aucun secret que de révéler la présence, sur le tableau de bord, d'un émetteur de police branché en permanence avec les "services" de l'ambassade.

Quand il rejoint son ambassade, M. Lodge vieillit de 400 ans . . . Il doit s'imaginer alors être la réincarnation d'un fier chevalier du Moyen Age retrouvant, après le bain, son château fort . . . Le pont levis est remplacé par de doubles rangées de chicanes et de sacs de sable, les meurtrières sont vitrées.

L'ambassade américaine à Saigon est la plus laide du monde: c'est un donjon. Les créneaux ne sont pas visible mais, les terrasses du 6ème étage, au pied des antennes radio de la CIA, des hallebardiers veillent sur leur seigneur, les pots d'eau bouillante sont prêts à être lancés sur les serfs hurlants envoyés à l'assaut du château fort par les communistes . . .

Saigon reste une ville étonnante. A l'heure américaine, 90% des Vietnamiens parlent encore le français. Tous les films qui passent dans les cinémas de la ville sont des films américains, parlant français et sous-titrés en anglais, vietnamien et chinois. Les Américains, dit-on, sont irrités d'entendre Elizabeth Taylor parler français . . . en 1965 à Saigon . . .

Saigon : une ville où la paix a été oubliée depuis longtemps

par Claude Brovelli, de l'AFP

EN ce mois d'octobre 1965, Saigon est la seule ville du monde où, de mémoire d'homme, personne ne se rappelle à quoi peut bien ressembler la paix...

Ce qui frappe le plus, lorsqu'on arrive à Saigon, c'est à la fois l'absence et l'omniprésence de la guerre; mais, grâce au "compound" américain (cantonnements, hôtels, bâtiments, etc. . . .) le visiteur est vite fixé sur l'ambiance qui règne dans la capitale.

Du quartier général du MACV à l'ambassade US, des services de l'USOM (Aide économique) à ceux de l'USO (Secours catholique), des hôtels de soldats aux résidences d'officiers supérieurs, ce n'est qu'une désolante succession de milliers de mètres de fils de fer barbelés en rouleaux entiers sur les trottoirs, de chicanes, de fortins, de sacs de sable, de tours de guet fortifiées . . .

Si l'on mettait bout à bout les milliers de kilomètres de fils de fer barbelés qui tissent une véritable toile d'araignée dans toute la ville, on pourrait faire, selon des estimations officieuses, le tour du monde . . .

Des trottoirs-barbelés, mais aussi des façades-grillages, un peu comme si Saigon était devenu une sorte de parc zoologique pour contenir des espèces curieuses dont on ne sait pas de quel côté elles se trouvent . . .

Bien sûr, toutes ces précautions répondent à des impératifs de sécurité; encore que les responsables mêmes de la sécurité de Saigon reconnaissent que rien ne peut jamais empêcher un terroriste de poser du plastic, de lancer une grenade ou de mitrailler précisément les excellentes cibles qu'offrent les agents ou les MRP de garde devant le "compound" . . .

Grenades

Chaque jour, d'ailleurs, des grenades sont régulièrement lancées contre les postes de garde policiers ou militaires, souvent elles ne font pas de victime.

Un peu partout, des installations de défense passive changent progressivement, depuis un mois, l'aspect de la ville. Dans les jardins et parcs, le long des artères principales, des équipes d'ouvriers creusent des tranchées à angle droit, sacrifiant les quelques périmètres urbains de verdure. Même autour du Cercle sportif de Saïgon, rendez-vous, il y a dix ans, des officiers supérieurs et du "gratin" français de la guerre d'Indochine, les jardins ont été abîmés.

La piscine du Cercle sportif reste l'unique lieu de détente des Saigonnais, et certains Français nostalgiques vous affirment qu'ils regrettent "les petites Françaises qui se doraient au soleil il y a dix ans", remplacées, aujourd'hui par des Américaines fripées à bigoudis et maillots de bain à grosses fleurs et volants froufroutants.

L'ambassadeur américain, M. Henry Cabot Lodge, ne les regarde pas lorsqu'il va faire quelques brasses, vers onze heures du matin, tous les jours, sous les yeux inquiets de ses gorilles.

En tous cas, ceux d'entre eux qui se "promènent" habillés, autour et dans les escaliers de la piscine jusqu'à la salle des douches, ont un équipement portatif qu'envierait James Bond "007" . . .

L'esclavage de la machine remplace celui de l'homme

L'homme a, de nos jours, multiplié considérablement ses possibilités naturelles. Désormais chacun de nous possède des esclaves mécaniques. Toute la condition humaine en est bouleversée. C'est un monde nouveau qui commence à naître, et que Pierre de Latil étudie dans son ouvrage : "L'HOMME ET LA MACHINE" (Librairie Hachette. Collection "La nouvelle encyclopédie").

Nous présentons ci-dessous le début du livre de Pierre de Latil, dans lequel il présente le "règne artificiel" qui s'ajoute maintenant aux deux autres : le règne minéral et le règne vivant.

par Pierre de Latil

L'HOMME est écartelé entre la volonté de travailler pour s'assurer des lendemains meilleurs, volonté qui le hausse au-dessus de tout le règne animal, et le désir contraire de s'abandonner à la douce paresse, désir où il rejoint la plupart des êtres vivants.

Aussi, faire travailler "les autres" à ses ordres fut-il un de ses buts les plus tenacement poursuivis. Les meneurs de clan des périodes primitives ne se privèrent sûrement pas d'abuser de leur pouvoir pour faire créer des oeuvres accomplies, sans avoir à les exécuter par leur propre travail. Toute la vieille histoire humaine pourrait être regardée sous cet angle : l'ère des tyrans tribaux, celle des chefs de guerre et de leurs prisonniers, celle des civilisations fondées sur l'esclavage, celle de la progressive émancipation sociale où chacun se mit à travailler pour les autres et non plus pour un autre.

Esclavage

On verrait, dans cette passionnante histoire, que toutes ces étapes furent nécessaires à l'évolution humaine. Ce que peut accomplir en effet un homme seul, avec ses mains nues, est assez minime, trop peu, en tout cas, pour désembourber l'humanité hors de l'animalité. Seule, la pratique de l'esclavage permit les grandes oeuvres qui donnèrent à l'histoire son formidable élan. Et c'est parce que d'autres hommes travaillaient pour eux que certains privilégiés purent s'adonner à des activités intellectuelles sans but utilitaire; d'où les progrès de la pensée, des sciences, des arts.

C'était à prendre ou à laisser pour l'humanité : ou bien de grands nombres devaient travailler au profit de quelques-uns, ou bien le genre humain ne pourrait pas sortir de la médiocrité. Il nous faut voir ces choses-là en face, sans fausse honte pour notre passé. Et nous pouvons d'autant mieux ne pas renier ces pénibles étapes qu'elles nous ont permis d'arriver à notre prodigieux aujourd'hui où la machine, fruit de notre pensée et de notre science, vient prendre le relais et résoudre bien des problèmes.

Oui, c'est seulement sous cet angle historique très large que l'avènement de la machine apparaît dans son véritable sens. On comprend alors que les conquêtes mécaniques, puis électroniques, ont encore plus d'importance humaine que d'importance technique.

Notre époque a brisé le dilemme : ou bien l'esclavage du plus grand nombre ou bien l'impossibilité de créer des oeuvres importantes. Et cela parce qu'a été découvert un moyen jadis inconcevable de jouir des fruits du travail sans avoir à travailler : faire travailler un "être" d'un nouveau genre, un être artificiel — nous avons défini ainsi la machine.

Indispensable

Le travail est une loi de nature, bien sûr. Et le vieil adage est toujours vrai : rien ne se fait sans travail. Seulement, les générations du passé n'avaient jamais imaginé que le travail pouvait n'être pas forcément humain. Les quelques expériences faites avec l'âne ou le dromadaire, avec le vent ou la rivière, ne pouvaient promettre qu'une libération des besognes les plus basses.

D'ailleurs, c'était déjà, alors, le début du grand essor. Et, à l'échelle des centaines de millénaires de l'évolution humaine, cette époque c'était hier. De même, l'automatisme électrique et électronique, qui naît pourtant depuis quelques décennies, c'est aujourd'hui même.

Si l'on admet qu'un homme développe une puissance moyenne d'un vingtième de cheval et qu'il travaille 2500 heures par an, alors on peut estimer que les chutes d'eau, les mines de charbon, les puits de pétrole mettent à la disposition de chacun de nous environ trente esclaves mécaniques.

Des chiffres de ce genre ont été souvent publiés, et l'on a voulu y voir le symbole du merveilleux empire que nous donne le machinisme. Pourtant, ils ne signifient pas grand-chose, car ils ne tiennent compte que de l'énergie brute. Ils se réfèrent donc à une situation déjà dépassée.

Machine-cerveau

La machine, aujourd'hui, n'est pas seulement capable de force, pas seulement d'adresse, mais encore de discernement et même des plus subtiles adaptations aux circonstances. Autrement dit, elle assume des actes complets; et la prise en charge des ultimes composantes de l'acte ne peut s'apprécier en chiffres comme celle de la force brutale.

Règne minéral, règne vivant, telle est l'antique division des objets de la nature. Aujourd'hui, pour rendre compte de la réalité, il faut ajouter une troisième classe d'objets : le règne artificiel. Sinon, où pourrait-on classer ces objets qui ne sont plus inertes comme ceux du règne minéral dont ils tirent leur matière, et qui possèdent bien des caractéristiques du règne vivant ? Les objets de ce "règne artificiel" transcendent la nature; ou plutôt, c'est l'homme qui a transcendé le règne vivant en s'avérant capable de créer des êtres d'un genre absolument neuf, qui s'opposent même à la nature en cela qu'ils ne sont pas donnés par elle, qu'ils sont crées par artifice, qu'ils ne sont pas "naturels" mais "artificiels".

Copyright Agence France-Presse et Librairie Hachette

Essor de l'industrie suisse

En fin juin, a eu lieu à Summit (New Jersey) l'inauguration officielle du nouveau bâtiment administratif construit pour Ciba Corporation, l'organisation étatsunienne de la grande fabrique de produits chimiques et pharmaceutiques Ciba S.A. de Bâle (Suisse).

Le nouveau bâtiment administratif abrite 250 employés, mais la Ciba Corporation occupe, elle, 2,300 personnes et son chiffre d'affaires a augmenté en moyenne de 10% par an pour atteindre 92.7 millions de dollars en 1964. Cette organisation groupe de nombreuses sociétés pour la fabrication de produits pharmaceutiques, vétérinaires, agro-chimiques et de colorants, ainsi que des laboratoires d'essai et des fermes d'expérimentation.

D'Afrique du Sud, on apprend que la maison suisse Adolf Saurer S.A., connue dans le monde entier pour ses camions, machines et métiers à tisser, construit à East London une usine où seront assemblés des métiers à tisser : selon des estimations, les machines de cette maison suisse couvrent 80 à 90% des besoins de l'Afrique du Sud en métiers à tisser. A côté du montage des métiers, la nouvelle usine formera des mécaniciens sur métiers à tisser pour les besoins de l'industrie textile sud-africaine, concentrée entre Le Cap et Durban. (OSEC)

Louez une CITROËN

5 MODÈLES AU CHOIX

L'incomparable ID 19
La confortable DS 19
La toute nouvelle DS 21
La luxueuse "Pallas"
Les pratiques S.W.

Toutes les dépenses (sauf l'essence) sont incluses dans le prix fixe et très raisonnable que vous payez en une mensualité.

VENEZ NOUS VOIR !

4010 ouest, rue Ste-Catherine — Tél. : 937-7411
4584 Papineau — Tél. : 527-9861

CITROËN LOCATION LTÉE

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

A-t-on voté pour le programme ou le candidat?

ON A DIT que la campagne électorale qui vient de se terminer avait abouti à une sorte de culte du chef, que les citoyens s'entendaient inviter à appuyer des chefs plutôt qu'un programme

Cependant 54% des électeurs interrogés sur ce point par l'Institut canadien de l'Opinion publique répondent que le programme plutôt que le candidat du parti détermine leur vote. 35% seulement attribuent l'influence prépondérante au candidat. La majorité des conservateurs et des libéraux estime que c'est le programme qui influence le plus le choix de l'électeur, en dépit des discussions qu'ont provoquées les chefs des deux partis. Mais ce sont les néo-démocrates qui sont proportionnellement les plus nombreux à penser que le programme est l'influence déterminante : 67%. Les créditistes se départagent sur cette question, au sujet de laquelle l'opinion n'a pas beaucoup évolué depuis deux décennies.

Voici la question qu'a posée l'Institut à un échantillon de la population adulte :

"D'après vous, quel est le facteur déterminant qui influencera votre vote au prochain scrutin : le programme du parti, ou le candidat qu'il présente dans votre circonscription ?"

	1944	1965	Cons.	Lib.	NPD	Créd.
Programme	53%	54%	53%	59%	67%	42%
Candidat	36%	35%	40%	35%	27%	42%
Facteurs divers	3%	3%	3%	2%	1%	8%
Sans réponse	8%	8%	4%	4%	5%	8%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Nous ne faisons pas de

VENTE-FEU

NETTOYEURS TOWN & COUNTRY

Toutefois nous avons 3 locaux commodément situés dans le secteur Centre-Ville

• PLACE VILLE MARIE
• PLACE VICTORIA
• GARE WINDSOR

• Service de réparations de chaussures sur-le-champ
• Lavage de chemises en 5 heures
• Service de nettoyage de 5 heures

8 magasins pour vous servir

NETTOYEURS TOWN & COUNTRY LTD.

Siège social
1325, rue Poirier, St-Laurent 334-6340

Demandez votre thermomètre gratuit

"Mon mari reçoit la pension du Québec. Qu'advient-il de moi s'il meurt?"

"Qu'advient-il des enfants?"

Laissez La Métropolitaine vous aider à trouver les vraies réponses à ces questions, et à d'autres questions importantes. Ce service n'entraîne ni frais, ni engagement.

Le représentant de La Métropolitaine connaît à fond le plan de pension du Québec. Si vous avez des doutes au sujet de ce plan, n'hésitez pas à recourir aux services de ce représentant.

Il vous remettra une brochure spéciale gratuite qui apportera des réponses complètes et claires à toutes vos questions. Il vous aidera à calculer le montant exact des prestations auxquelles vous aurez droit, et à déterminer quand vous recevrez ces prestations.

Il peut également vous montrer comment les prestations de pension s'intégreront aux autres biens que vous possédez . . . et quel revenu combiné ces prestations vous fourniront. Vous pourrez alors voir exactement où vous en êtes.

Si vous croyez en avoir besoin, le représentant vous aidera volontiers à dresser vos propres plans; des plans qui vous permettront d'envisager l'avenir avec confiance.

Le représentant de La Métropolitaine a reçu une formation lui permettant de vous apporter ce service. Son expérience le met en mesure de vous donner des conseils avisés. Il est prêt à vous aider en tout temps.

Téléphonez aujourd'hui au représentant de La Métropolitaine. Il n'y a aucune obligation; sauf en ce qui touche votre propre avenir.

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine
—Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.

BUREAUX DE LA MÉTROPOLITAINE

CARTIER 273-2408	CHAMPLAIN 381-6201	DOLLARD 769-4551	LABELLE 681-2586
LACHINE 637-2553	LAVAL 722-4686	MAISONNEUVE 527-1268	McGILL 931-1861
MONTCALM 725-2458	MONT-ROYAL 489-9358	PAPINEAU 527-1571	RICHELIEU 254-3566
ST-DENIS 526-2871	ST-LAMBERT 672-2730	SNOWDON 739-2277	VERDUN 769-8534

Les ponts: problème épineux...

L'économie de n'importe quelle grande ville est conditionnée, dans une large mesure, par l'efficacité de son réseau de communications. Et Montréal ne fait pas exception à la règle.

Mais la métropole du Canada diffère de la majorité des grandes agglomérations nord-américaines sur un point : Montréal ne peut penser communications sans penser ponts.

Et c'est peut-être en prenant conscience du fait que la santé économique du Montréal métropolitain conditionne en bonne part la progression économique de la province, que les dirigeants des gouvernements supérieurs (le gouvernement provincial surtout) ont compris qu'il y allait de leur intérêt d'investir dans la construction de nouveaux ponts ou à l'amélioration de ponts existants.

Le gouvernement du Québec a mis les bouchées doubles.

Le 29 avril dernier, M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics annonçait que son ministère consacrerait une somme de $62 millions à la construction de nouveaux ponts au cours de l'année. D'ici 1970, le Québec prévoit engouffrer $146 millions aux mêmes fins. C'est beaucoup d'argent et beaucoup

Texte : Albert Tremblay

Photos aériennes : Jean-Yves Létourneau

de ponts. De l'argent et des ponts destinés en majeure partie à Montréal, à son île et ses rivières, à ses problèmes de transport.

Le gouvernement fédéral, lui, a peut-être passé au second plan. Il a tout de même joué un rôle important dans cette campagne de rajeunissement du système de communications de l'île de Montréal, collaboration financière particulièrement efficace lors de la construction du pont Champlain et celle du pont de l'île aux Tourtes, réalisée dans le cadre de la transcanadienne.

Une campagne : des résultats

Cet prise de conscience, doublée d'un effort économique assez remarquable a produit des résultats :

- **Construction du pont Champlain ;**
- **Jumelage du pont Mercier ;**
- **Jumelage des ponts Galipeault et Taschereau ;**
- **Construction du pont de l'île aux Tourtes ;**
- **Construction du pont de l'île Bizard ;**
- **Construction du pont de l'autoroute des Laurentides (rivière des Prairies et rivière des Mille-Iles) ;**
- **Construction du nouveau pont de Terrebonne ;**
- **Amélioration au pont Viau ;**
- **Construction du pont-tunnel Louis Hippolyte-Lafontaine ;**
- **Améliorations au pont Jacques-Cartier ;**
- **Construction du pont de la Concorde (Expo '67).**

Et il y en aura d'autres :

- **Jumelage du pont Pie IX (fin 1965);**
- **Construction du pont de l'autoroute Montréal - Berthier 1966).**

Ces améliorations importantes, lorsque l'on considère l'île de Montréal comme entité, peuvent aussi se traduire de façon plus significative ou plus pratique.

Si l'on prend comme point de départ la construction du pont Champlain et qu'on étend jusqu'en 1967 cette période de rénovation, on constate facilement que :

- **Le nombre des voies de circulation entre l'île de Montréal et la rive sud du St-Laurent aura plus que doublé, passant de 12 seulement, à 26;**

(Addition de six pistes au pont-tunnel Lafontaine; six pistes au pont Champlain et deux pistes de circulation par suite du jumelage du pont Mercier).

- **Le jumelage des ponts Galipeault et Taschereau et la construction du pont de l'île aux Tourtes aura fait passé de 2 à 10 le nombre des pistes de circulation au service des résidants de l'ouest de l'île;**
- **La construction du pont de l'autoroute et le jumelage du pont Pie XI feront passer de 8 à 14 les pistes de circulation au service des automobilistes de l'île Jésus et du nord de l'île de Montréal;**
- **La construction de l'autoroute Montréal-Berthier ajoutera six pistes de circulation aux seules quatre voies du pont du Bout de l'île jusqu'à maintenant accessibles à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.**

Tableau qui "paraît" être impressionnant

Le tableau parait impressionnant. Et l'est . . . en théorie.

Mais lorsqu'on y regarde à deux fois, la théorie devient vite oiseuse.

En pratique (plusieurs automobilistes l'auront constaté) la situation ne s'est pas améliorée dans une juste proportion des sommes investies.

Il est également prévisible qu'elle ne s'améliorera pas de la façon escomptée d'ici la fin des opérations.

Il y a à cela deux raisons : l'effort de nos gouvernants n'a pas été conçu en fonction des besoins du traffic de la métropole et de sa proche banlieue et . . .

L'effort gouvernemental n'a pas été suffisamment suivi par les administrations municipales.

L'effort de nos gouvernants n'a, en effet, jamais été conçu en fonction des Montréalais et des banlieusards, mais bien plutôt en fonction du réseau routier de la province de Québec et du Canada.

Dans cette optique, les ponts qui se sont ajoutés au système routier de la métropole l'ont été beaucoup plus dans le but de permettre au réseau routier de la province d'éviter, dans la mesure du possible, la barrière étonnamment efficace que constitue la métropole, que de permettre au Montréalais de se déplacer à l'intérieur de leur centre urbain.

Ces nouveaux ponts, à quelques exceptions près, prolongent dans Montréal des autoroutes ou des routes provinciales. Le trafic que ces routes nouvelles drainent vers Montréal devient certes plus facile et plus agréable.

Prisonniers dans une île devenue accessible

Pour le Torontois ou le Québécois, l'île devient ou deviendra presque accessible, sans que pour autant le Montréalais, cet habitué du "sur place", se sente plus à l'aise au moment de quitter ou de réintégrer "son" île.

Parce que ces ponts, ils ne sont pas où il faudrait qu'ils soient.

Parce que ces ponts n'ont jamais été conçus pour faciliter les choses à M. Untel, résidant de Longueuil ou de St-Lambert, un automobiliste qui se trouve dans la curieuse obligation d'admirer les ponts "du voisin" tout en demeurant à la merci du fameux pont Jacques-Cartier.

Ce pont affreusement engorgé qui, quotidiennement, doit "faire passer" 93,640 véhicules et qui depuis longtemps a atteint le maximum de ses possibilités.

Et c'est précisément ce pont qui traduit le plus justement la nature véritable des problèmes de communication de Montréal: des problèmes qui se situent au niveau du centre-ville.

C'est le centre de Montréal et la rive sud du St-Laurent qui souffrent le plus du caractère insulaire de la métropole du Canada. C'est entre ces deux points d'attraction que le fleuve multiplie les difficultés.

Pour les vaincre, rien de neuf ou à peu près.

Rien depuis les transformations qui ont fait du pont Victoria un pont "mixte", où le réseau ferroviaire tente de faire bon ménage avec le réseau routier. Pont Victoria : autre exemple d'improvisation. 24,500 véhicules par jour, deux embouteillages, un accident et des grincements de dents. Pont sans approches et sans avenir.

Rien de neuf depuis la construction du pont Champlain. Pont magnifique . . . utilisé à 10 p. cent à peine de ses capacités. Autre pont sans approches mais, celui-là, tout plein de magnifiques possibilités. (Et dont on reparlera).

Les automobilistes de la rive sud, qui pestent quotidiennement contre une situation en fait intolérable, n'espèrent plus qu'en une chose. Pour eux, la solution de leur problème réside en un nom : Louis-Hippolyte Lafontaine.

Le nom d'un pont-tunnel de $75 millions actuellement en construction tout près de Boucherville.

Cette espérance, compréhensible, n'est peut-être cependant pas justifiée, sauf peut-être pour cette partie de la rive sud qui s'étend à l'est de Boucherville.

Le pont-tunnel Lafontaine, c'est d'abord et avant tout la transcanadienne. C'est d'abord et avant tout un pont à grande circulation, conçu en fonction de la transcanadienne et du boulevard métropolitain.

Ce pont-tunnel sera extrêmement utile aux "voyageurs au long cours," mais il risque fort de n'être d'aucune utilité au trafic purement local: Longueuil ou Jacques-Cartier-centre-ville. Tant et aussi longtemps, du moins, que n'aura pas été réalisée le tronçon est-ouest de la transcanadienne... et encore.

Non ! Ce pont, aussi magnifique soit-il, ne constitue certes pas "LA" réponse . . .

C'est d'ailleurs compréhensible, le gouvernement du Québec pense circulation en fonction de la province; le gouvernement fédéral en fonction du Canada.

La responsabilité de penser à un système de transport offrant un minimum de cohérence, revient d'abord à la municipalité . . . quoi qu'en pense M. Lucien Saulnier.

Responsabilité qui est aussi municipale

C'est à ou aux municipalités à concevoir ce réseau de communications, quitte ensuite, mais ensuite seulement, à obtenir la collaboration financière des gouvernements supérieurs.

Le processus fonctionne actuellement à l'inverse. Le fédé-

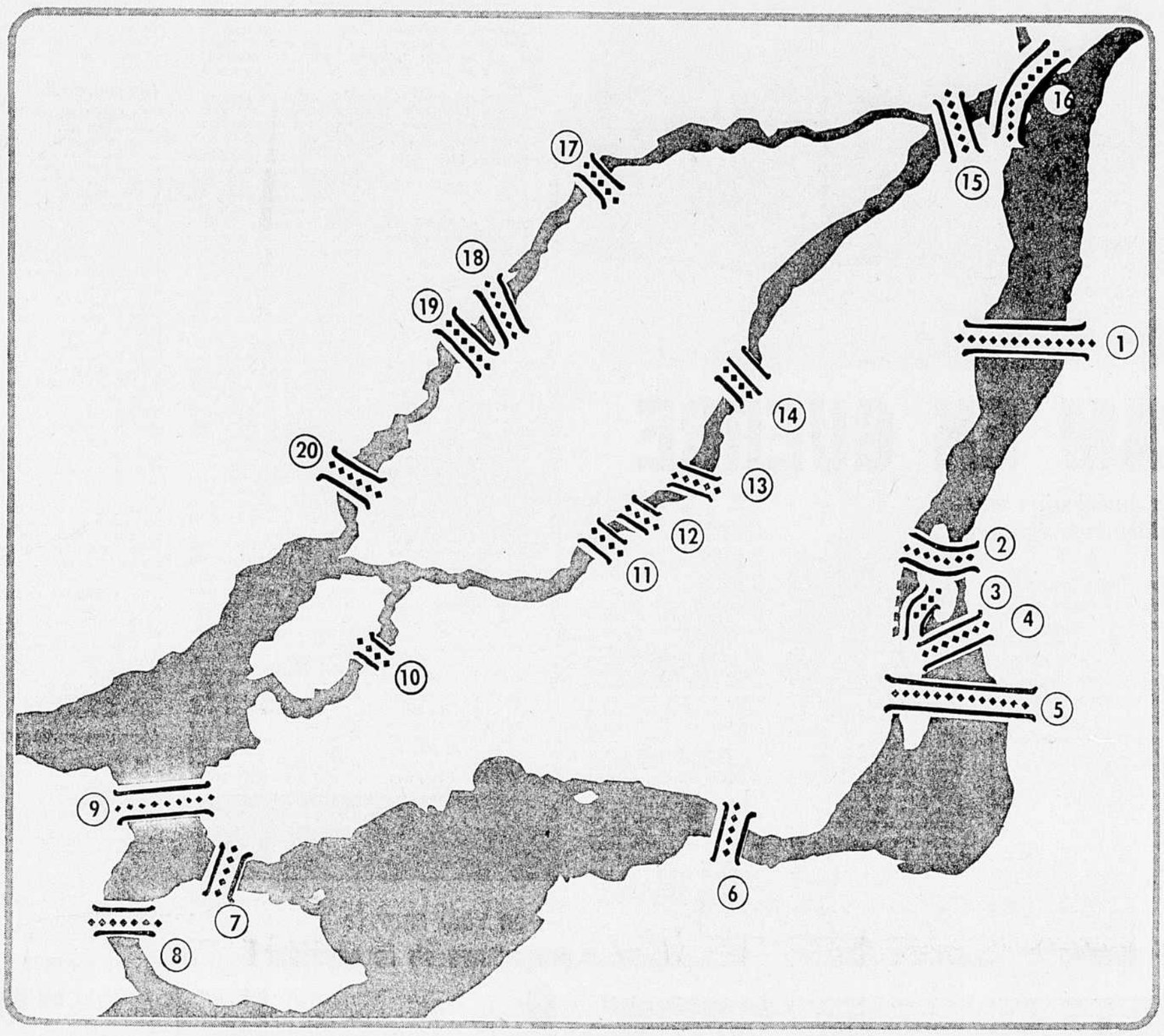

Dix-huit ponts entourent l'île de Montréal et l'île Jésus. Deux autres points de communication s'ajouteront au système routier de la métropole dès l'an prochain. Voici ce que sera la carte des ponts du Montréal métropolitain à la fin de 1966: Louis-Hippolyte Lafontaine (1) ; Jacques-Cartier (2) ; de la Concorde (3) ; Victoria (4) ; Champlain (5) ; Mercier (6) ; Galipeault et Taschereau (7 et 8) ; de l'île aux Tourtes (9); de l'île Bizard (10) ; de Cartierville (11) ; de l'Autoroute des Laurentides (12) ; pont Viau (13) ; Pie-IX (14) ; de l'Autoroute Montréal-Berthier (15); Le Gardeur (16); de Terrebonne (17) ; de Ste-Rose (18) ; de l'Autoroute (19) et de St-Eustache (20).

Cette photo aérienne illustre magnifiquement dans quel bourbier se trouvent précipités quotidiennement les milliers d'automobilistes qui empruntent le pont Jacques-Cartier. Photo aérienne qui représente aussi un magnifique casse-tête pour le meilleur des urbanistes. Depuis des années, le problème causé par l'inexistence de réelles voies d'approche à la sortie nord du pont Jacques-Cartier revient à la surface. De nouvelles solutions sont sans cesse mises à l'étude sans que rien n'y change. Pourtant, cette fois, un bon espoir subsiste : l'administration a mis de côté les "nouveaux plans" pour ressortir les vieux remèdes. On s'attarde principalement à un projet vieux de deux ans : l'établissement à sens unique de deux importantes voies de communication, la rue Delorimier (immédiatement à l'est du pont sur la photo) et la rue Papineau (quatre rues plus à l'ouest). La formule pourrait constituer un début de solution à long terme . . .

FAITS divers

Incendie criminel à Chambly ?

Un moulin à scie appartenant à M. J. Dubois, rue Talon, à Chambly, a été rasé au sol par les flammes, hier après-midi.

L'incendie a pris naissance vers 1 h. 50 de l'après-midi. M. Denis Pelletier, chef des pompiers volontaires de Chambly-Est, croit que des inconnus auraient intentionnellement mis le feu au bâtiment.

Les pertes matérielles s'élèveraient à $40,000. Un vent violent a considérablement attisé les flammes, alors que les 24 pompiers volontaires, sous les ordres de M. Pelletier, tentaient d'arrêter leur marche à l'aide de sept jets d'eau. L'incendie a été maîtrisé vers 5 h. 30 de l'après-midi.

Le nouveau maire de Chambly, M. Maurice Tanguay, a été l'un des premiers à arriver sur les lieux. Aucune maison n'était suffisamment rapprochée pour être menacée par les flammes et personne n'a été blessé.

Hôtel détruit par les flammes : pertes de $200,000

Un violent incendie, qui a éclaté vers midi et demi, hier, a ravagé un hôtel de deux étages, causant des pertes évaluées à près de $200,000, hier après-midi à Berthier-Jonction, à 2 milles de Berthierville.

Une explosion serait à l'origine de l'incendie qui a complètement détruit l'hôtel Vincent, appartenant à M. Eugène Vincent, de Berthierville.

Un vent violent a aidé les flammes à se propager rapidement. Les pompiers de Berthierville, sous la direction du chef Fernand Branconnier, ont réussi à maîtriser l'élément destructeur vers 6 h. hier soir, mais, à minuit, les décombres fumaient encore.

A l'arrivée des pompiers, les flammes s'élevaient à plusieurs pieds dans les airs. Pour comble de malheur, les pompiers eurent passablement de difficulté à trouver de l'eau.

Bagarre à coups de balai, rue Ste-Catherine !

Huit jeunes hommes, qui avaient le gosier un peu humecté, en sont venus aux prises, vers 2 h. samedi matin, à l'angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

Trois d'entre eux ne se sont pas gênés pour apostropher les cinq autres quand l'automobile qui transportait ces derniers a frôlé les premiers qui traversaient la rue Ste-Catherine.

Les cinq occupants de l'auto sont descendus de voiture pour régler l'affront sur-le-champ, mais l'un des trois piétons, un matamore pour le moins résistant, s'est emparé du balai d'un employé de la Voirie municipale, qui assistait impuissant à la scène, et l'a fait tournoyer vigoureusement autour de lui.

Le gourdin nouveau genre a fait une brèche dans les rangs des opposants et l'individu a réussi à pendre la fuite comme la police arrivait. Les sept autres ont été appréhendés.

Vol d'un manteau de fourrure de $2,250 chez Eaton

Des employés du magasin à rayons T. Eaton, au 677 ouest, rue Ste-Catherine, ont découvert, samedi matin, qu'un manteau de chinchilla d'une valeur de $2,250 était disparu du salon de fourrures de l'établissement.

On croit qu'une "cliente" s'en serait vêtue, vendredi soir, avant l'heure de fermeture, et aurait quitté les lieux sans payer, recouverte de ce manteau de luxe.

Hold-up de $900 au "Paré Bowling"

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver noir, ont fait irruption à l'intérieur du "Paré Bowling", au 5250 de la rue Paré, dans le quartier Côte-des-Neiges, vers 2 h. 30 samedi matin, et ont obligé les employés qui faisaient le compte de la caisse à leur remettre tout l'argent en monnaie et en papier, soit $900.

Les individus, qui ont pris la fuite à pied dans une direction inconnue, avaient auparavant forcé le gérant, M. Wellville Lethuvick, à se tourner face contre un mur.

Vols dans des camions

M. Emile Letarte a déclaré à la police, samedi matin, que son camion avait été volé au cours de la nuit précédente, alors qu'il était en stationnement en face de chez lui, soit devant le 7122 de la rue Waverly. Le vieux véhicule valait environ $350, mais il transportait quatre boîtes de robes d'une valeur totale de plus de $4,000.

Par ailleurs, la compagnie Malo Transport, au 1690 de la rue Frontenac, signale qu'un vol de $700 en chaussures et en patins a été perpétré quand des individus ont forcé la porte d'un camion de cette compagnie, lequel était en stationnement en face du 2251 rue Létourneux.

Quatre blessés dans le parc des Laurentides

Quatre personnes ont été blessées, dont deux grièvement, samedi après-midi, dans une collision d'autos survenue dans le parc des Laurentides, à environ 15 milles au nord de Stoneham.

L'un des véhicules a dérapé sur la chaussée glissante pour aller donner contre l'autre, qui venait en sens inverse, alors que la brume était très dense.

M. et Mme Thomas Montgomery, du 180 chemin Richmond, à Ottawa, ont été grièvement blessés. Les autres blessés, qui sont également traités à l'hôpital St-François d'Assise, à Québec, sont : M. Lorenzo Tremblay, 56 ans, et son fils Martin, 10 ans, du 236 avenue Mélançon, à Arvida.

Livreur de Morgan soulagé de $200

Un individu s'est attaqué à un livreur du magasin à rayons Henry Morgan, vers 5 h. samedi après-midi, et, le menaçant d'un revolver, il lui a enlevé les quelque $200 qu'il possédait.

La victime un employé d'Henry Morgan Co. Ltd., est M. Léo Legault, du 12,108 rue Poincaré, dans le nord de la métropole.

Il venait de faire en camion une livraison dans l'est de la métropole. L'attentat est survenu à l'intersection des rues Old Orchard et Sherbrooke. Le bandit a pris la fuite à bord d'une automobile occupée par deux complices.

Volée et violée dans son domicile

Une jeune femme de 23 ans, domiciliée avenue des Pins ouest, a été ligotée à l'aide de bas de nylon pour être ensuite violée par un individu qui s'était introduit chez elle, vers 6 h. samedi matin.

Le bandit, dont la police possède une bonne description, a ensuite pris la fuite en emportant les $30 que sa victime possédait.

Meurtre ou suicide ?

Une jeune fille a été retrouvée morte, vers 11 h. 30 hier matin, en bordure d'un petit boisé, près de la route no 65, à environ un mille de St-Calixte, dans le comté de Joliette.

Il s'agirait de Mlle Lise Ménard, du 3871 rue Montana, à Montréal. La tête de la victime baignait dans un ruisseau au moment de sa découverte, et la police a découvert près du corps un revolver de fort calibre.

La mort remonterait à une dizaine de jours. L'escouade des homicides de la Sûreté provinciale s'est rendue sur les lieux pour enquêter. Dans un rapport préliminaire, on conclurait à un suicide, même si l'hypothèse d'un meurtre est considérée.

Avant sa disparition, selon les policiers, la victime suivait des traitements à l'hôpital Notre-Dame.

Deux blessés dans une collision

Deux personnes ont été grièvement blessées dans la collision de deux autos survenue, samedi soir, à l'angle des rues Hamilton et Springland, à Montréal.

Les victimes, qui reposent à l'hôpital Reine-Elizabeth, sont : M. Marcel Delorme, âgé de 32 ans, et Mlle Lise Delorme, 26 ans, du 4115 rue St-Antoine.

Un mur s'écroule

Le mur d'un côté d'une vieille maison de trois étages, au 6548 de la rue Casgrain, s'est effondré, vers 8 h. 30 hier matin, causant de lourds dommages à la toiture de la propriété voisine, laquelle est située au 6538 de la même rue.

La maison dont le mur s'est écroulé appartient à une certaine Mme Boileau, de St-Eustache. Personne n'a été blessé.

Une femme fait partie d'un trio de voleurs actifs

Deux hommes et une femme ont accosté un homme de 43 ans, à l'angle des rues St-Zotique et Marquette, vers 2 h. 30 samedi matin et, après l'avoir menacé, ils ont pris la fuite avec son porte-monnaie qui contenait la somme de $125.

La victime est M. Arthur Deraiche, du 1227 rue St-Hubert.

Par ailleurs, vers 1 h. 50 hier matin, à l'angle des rues Tillemont et Iberville, M. Longo Pietro, du 6345, 42e Avenue à Rosemont a été attaqué par deux hommes et une femme. Il s'est fait voler son argent et sa montre, représentant une valeur totale de $162.

La police croit qu'il s'agirait des mêmes agresseurs.

Fermeture d'un tronçon de la rue Van Horne

Le tronçon de l'avenue Van Horne qui s'étend du boul. Décarie à l'avenue Coolbrook sera fermé à la circulation à compter de 9 h. du matin, demain, apprend-on, ce matin, à l'hôtel de ville.

Ce tronçon de l'avenue Van Horne sera ainsi inaccessible durant environ deux mois, à cause des travaux de construction de la route transcanadienne.

La circulation sera détournée par les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière voie étant maintenant rouverte.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

de Ste-Rose-de-Polarie, comté d'Abitibi-Ouest, s'est tuée, vers 6 h. vendredi soir, dans la collision de deux autos, sur la route no 46, à une dizaine de milles de La Sarre, dans le même comté.

Robin Desbiens, 5 ans, de Ruisseau-Vert, à environ 20 milles à l'ouest de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, tué par une auto en traversant la route en face de la maison de ses parents, vendredi soir.

Armand Davignon, 17 ans, du 1675 rue St-Jacques, à Tracy, s'est tué, vers 9 h. 35 samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 47, soit le Chemin St-Roch, près de Sorel. Son frère Jacques, âgé de 18 ans, repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Maurice Lessard, âgé de 38 ans, de Cap-Seize en Gaspésie, a perdu la vie samedi lorsque le camion qu'il conduisait a plongé dans un ravin près de Ste-Anne-des-Monts. Le véhicule a dérapé sur la chaussée glissante.

Marcel Blouin, âgé de 47 ans, de Ste-Edwidge, comté de Roberval, est mort enseveli sous un éboulis, samedi, en creusant une tranchée dans cette municipalité.

CHUTE MORTELLE

M. **Jean-Claude Cantin,** 36 ans, de Grand'Mère, comté de Laviolette, s'est tué samedi soir en faisant une chute d'une vingtaine de pieds, alors qu'il était à son travail, à la fonderie de Grand'Mère.

ACCIDENT DE CHASSE

Robert Naud, un jeune chasseur de 18 ans, a eu le coeur transpercé d'une balle de revolver, hier, alors qu'il nettoyait son arme. L'accident est survenu à l'intérieur d'un chalet d'été, au lac Noël, près de St-Colomban, à environ 35 milles au nord-ouest de Montréal.

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

bre plus ou moins réduit de lignes, c'est d'abord parce qu'il s'agit de modifier à un coût exorbitant un réseau construit depuis plus de 50 ans. De plus, on y est obligé d'entreprendre les travaux nécessaires sans pouvoir interrompre les services normaux du métro ! Aucun de ces problèmes n'existe à Montréal et les expériences réalisées jusqu'ici sont entièrement satisfaisantes !", a-t-il dit.

Avis partagés

Des avis seraient cependant partagés. Tandis que, d'un côté, des ingénieurs français affirment que le système "pneumatique" a donné des résultats plus heureux encore que ceux qu'on avait espérés, un expert canadien aurait écrit au journal parisien "Le Monde" pour le qualifier "d'inutilement compliqué et d'une conception déjà techniquement dépassée"; il aurait ajouté que les pneumatiques offriraient un roulement beaucoup plus secoué que prévu et que le freinage incommoderait les passagers debout. Un autre fait remarquer que les constructeurs du métro de Milan, centre industriel du nord de l'Italie, avaient renoncé à la dernière minute à équiper leurs voitures de pneumatiques. "Et ce, après deux ans d'étude" souligne-t-il.

Controverses dépourvues de tout fondement

Pour le président de la Commission de transport de Montréal M. Lucien L'Allier, l'ingénieur en chef de la construction du métro de Montréal, la chose ne fait pas le moindre doute : ces controverses sont dépourvues de tout fondement. Dix années d'études à Paris le maintiennent dans la tranquille certitude que le système prévu pour "son" métro ne présente que des avantages sous tous les rapports. Quant aux pneumatiques, ils augmentent considérablement le freinage des voitures, réduisent infiniment le bruit infernal des roues métalliques, permettent des vitesses beaucoup plus grandes, etc. "Le métro sera une réalisation homogène et d'avant-garde. Tout en a été prévu pour être ce qui s'est fait de mieux dans tous les domaines de sa construction" a affirmé M. L'Allier.

En attendant, et pendant que pics et pioches poursuivent la percée des boyaux dans de nombreux secteurs de la ville, 22 belles voitures terminées ont déjà été remises aux mains des responsables par la compagnie Canadian Vickers Ltd. L'entreprise, qui a "décroché" un contrat de $43,513,918 pour la construction des lourds véhicules, doit en fournir un total de 369.

246 d'entre les voitures seront motrices, les 123 autres des remorques. Chaque wagon comprendra 4 portières à commandes simultanées qui permettront l'accès et la sortie facile des passagers. Un train moyen comptera deux wagons en plus de la voiture motrice, mais des trains de 9 voitures pourront emporter jusqu'à 1,400 personnes, dont 360 trouveront des places assises.

Enfin, un système de communication doit permettre les instructions de service entre la motrice, chacune des remorques et les bâtiments de contrôle du trafic.

L'ensemble doit être terminé pour début 1967 et une partie du réseau devrait déjà entrer en service en août 1966.

RAIDS

SUITE DE LA PAGE 3

quantaine de bouteilles de bière pour compléter la saisie. Des dizaines d'autres bouteilles étaient vides.

Enfin, vers 2 h. 30 samedi matin, des policiers de la PP, sous la direction de l'agent Roger Guimond, ont fait irruption à l'intérieur d'un restaurant situé au 3600 rue Bel'Air, à St-Michel, où l'on vendait de l'alcool aux 18 personnes trouvées sur les lieux.

Seul le tenancier a été appréhendé. On y a saisi quatre caisses de bière.

AUTOROUTES

SUITE DE LA PAGE 3

pont Champlain et de la relier à la route transcanadienne par un carrefour quadri-directionnel au-dessus de la cour Turcot, de sorte que, dans ce réseau, les autoroutes de l'île de Montréal seront reliées avec l'autoroute de Sherbrooke.

Cette jonction constitue un croisement où l'autoroute de Sherbrooke se prolongera dans le tronçon de la route transcanadienne situé dans l'alignement du boul. Décarie, et où la route no 2-17 se prolongera dans un autre tronçon de l'autoroute "est-ouest".

D'autre part, explique aussi le Service d'urbanisme, en raison des installations de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, sur le quai Mackay et l'île Ste-Hélène, le Conseil des ports nationaux, avec la collaboration de la ville de Montréal, a entrepris de relier le prolongement (vers le sud et l'ouest) de la rue University au pont Champlain. Cette voie servira d'accès véhiculaire principal à l'Expo aussi bien que de lien d'importance majeure entre le pont Champlain et le centre de la ville.

Transformation des artères principales

Et le Service d'urbanisme note qu'en plus de ces routes nouvelles, le ministère de la Voirie du Québec poursuit un programme de transformation d'artères principales en autoroutes aux accès limités, dans la région de Montréal. A titre d'exemple, on mentionne les travaux qui s'effectuent sur la route no 2-17, sur la route no 2B, le long de la Côte-de-Liesse, jusqu'à la route transcanadienne, et sur la route no 3, le long de la rive sud, route qui reliera les ponts Champlain, Victoria et Jacques-Cartier, ainsi que le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine qui devrait être terminé en 1966.

Dans l'est de l'île, on est actuellement à construire une autoroute nord-sud qui reliera le boul. Métropolitain à la route transcanadienne juste à l'embouchure du tunnel Lafontaine. Cette section d'autoroute nord-sud se situe dans l'axe de la Montée Saint-Léonard.

Puis le Service d'urbanisme déclare que le ministère de la Voirie du Québec propose maintenant de prolonger le boul. Métropolitain vers la pointe est de l'île de Montréal, soit vers l'autoroute de la Rive nord en direction de Québec.

Et l'on apprend que le Service d'urbanisme étudie la possibilité d'une autre section d'autoroute dans la partie est de Montréal, une section qui serait un lien nord-sud entre le boul. Métropolitain et la route transcanadienne (autoroute "est-ouest").

Selon une source digne de foi, cette autoroute nord-sud relierait le boul. Métropolitain à un carrefour aménagé à la croisée de l'autoroute "est-ouest" et des approches du pont Jacques-Cartier.

On prévoit que la section Décarie sera parachevée pour 1967 et que la section "est-ouest" le sera dans son entier pour 1970.

Le Service d'urbanisme révèle que le tracé de l'extrémité "est" de l'autoroute "est-ouest", soit le tronçon devant relier la rue Papineau à l'échangeur Hochelaga, situé dans l'axe de la Montée St-Léonard, est encore à l'étude.

Le Service d'urbanisme précise aussi quel sera le tracé de l'autoroute "est-ouest" entre la rue Sanguinet et la rue Papineau. A l'est de la rue Sanguinet, l'autoroute s'engouffrera dans un court tunnel et en sortira en dépression juste à l'est de la rue Saint-Hubert, pour se glisser sous deux ponts à la rue Amherst et la rue Wolfe. Puis, à l'est de la rue Wolfe, la route passera entre les rues Craig et Notre-Dame, au sud de l'emplacement du projet de Radio-Canada auquel elle sera adjacente.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

CHEMISE de TOILETTE
SANS REPASSAGE
NOUVEAU TISSU MIRACLE N'EXIGEANT ABSOLUMENT
AUCUN pressage ni repassage ... JAMAIS!
BLANC EBLOUISSANT ET NOUVELLE TEINTE DE BLEU
GRANDEURS POUR HOMMES : 14 à 17
7.95
Comprenez bien ! Cette chemise de toilette de marque connue conserve toujours sa forme et n'exige jamais de repassage quelle que soit la manière dont on la lave. Elle demeure propre, fraîche et sans pli toute la journée. Véritablement une chemise "lavez-et-portez" de Grover's.
OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI
GRANDEURS POUR GARÇONS : 11 A 14½
Même modèle que pour papa, bleu ou blanc.
5.00
15 magasins accueillants pour vous servir
• Montréal • Québec • Verdun • Dorval • Châteauguay • St-Lambert
Grover's
QUALITE ET VALEUR DEPUIS 1917

l'Estérel
s'y connaît en réceptions et parties de Noël. Alors, venez vous réjouir chez nous!
On nous reconnaît ce talent spécial qui consiste à donner un cachet particulier aux fêtes et réunions. Aussi, si vous songez à organiser une réception de Noël pour vos employés, vos clients ou vos collaborateurs, choisissez l'Estérel qui vous offre, dans le coin le plus séduisant des Laurentides : danse, piscine intérieure, patinage, ski... bref, toutes sortes d'activités divertissantes.
Vous serez étonné de constater comme il en coûte peu de jouer au Père Noël . . . à l'Estérel.
Renseignements : Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Qué. 866-8224 (ligne directe de Montréal)
l'Estérel
Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'Autoroute—Sortie 29

ANCIENS D'OTTAWA
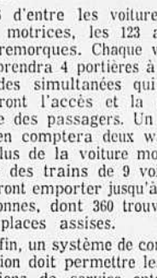
Dr MAURICE GAGNON
Le docteur Maurice Gagnon, premier vice-recteur laïc de l'Université d'Ottawa, sera le conférencier au banquet annuel de l'Association des anciens de l'Université d'Ottawa, vendredi le 19 novembre 1965 à 8 p.m. au Holliday Inn.
Réservations de billets 527-3631

COMMENT FAIRE DISPARAITRE LES TACHES BRUNES DE VIEILLISSEMENT
pour vous aider à conserver votre air jeune?
par Adrian Mitchum
Les taches brunes causent un réel problème esthétique. Elles dévoilent votre âge à tout le monde—souvent même prématurément. Que fait-il faire? Les faire disparaître grâce à ESOTERICA, cette crème médicamentée développée scientifiquement. L'action d'ESOTERICA se situe sous l'épiderme et non à la surface. La médication pénètre sous la peau, détruit les dépots de pigmentation (cause des taches brunes de vieillissement, les taches de rousseur, etc.), en facilitant leur dissolution et leur disparition. ESOTERICA m'a grandement aidé moi-même et elle vous aidera sûrement à conserver votre air jeune. J'aime ESOTERICA à cause de sa texture non graisseuse et son apparence cosmétique. Aussi douce qu'une crème à mains ou qu'un support de poudre; absorption rapide. Laisse une sensation de fraîcheur et un apparence jeune. Laissez à ESOTERICA le soin de faire disparaître ces taches brunes, signe divulgateur de votre âge—redonnez à votre peau sa jeunesse et sa fraîcheur.
$2.25
disponible dans toutes les pharmacies
P.S.: En plus de la formule régulière d'ESOTERICA, vous pouvez aussi vous procurer ESOTERICA Triple Force pour les cas rebelles et ESOTERICA Faciale qui redonne à une peau sèche la lubrification dont elle a besoin.

ANNONCE
UN DENTIER qui bouge est bien gênant
Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

la chaîne qui vous protège: 240,000 assurés au Québec
Assurance collective:
VIE
SALAIRE
ACCIDENT-MALADIE
LA MUTUELLE SSQ est à la fois la plus ancienne et la plus importante entreprise du genre née au Québec.
LA MUTUELLE SSQ
ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
Siège social: Québec 2, P.Q.
Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
1ère OU 2ème HYPOTHÈQUE ET ESCOMPTE
(Jusqu'à 85% de la valeur courante)
Pour vous aider à construire, à acheter ou à améliorer votre maison. Pour refinancer votre demeure ou régler des comptes. Prêts remboursables en aucun temps.
LA COMPAGNIE DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES NIAGARA LTÉE
Membre du Groupe de compagnies IAC.
615 ouest, boul. Dorchester
Bureau 540—Téléphone 866-1946
NIAGARA
NML 45-3P

un bon porto importé?
tu PAARLes !
Le meilleur — et je m'y connais!—c'est le porto *Tawny* de Paarl . . . ambré . . . velouté . . . généreux—et quel bouquet! Tu m'en diras des nouvelles! Avec ça, mon vieux . . . un prix modéré qui me surprend chaque fois.
tu ne peux pas te tromper avec PAARL
(*Le bon porto "Tawny"*)
PAARL-PRODUITS D'AFRIQUE DU SUD

MONTREAL, LUNDI 15 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 264

les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

L'être le plus extraordinaire...

L'être le plus extraordinaire que j'aie connu est une femme. Elle s'appelait Marie-Joséphine-Anna-Madeleine - Marguerite-Monique-Elizabeth Bouchard; en bref, la mère Liza.

Je la vis pour la première fois alors que j'étais dans ma sixième année. Elle avait 72 ans. On lui en aurait donné 30 de moins, tant elle montrait d'agilité et de force. Elle exhibait un air de jeunesse dont la recette a été perdue depuis la démocratisation du maquillage et l'automation des tâches domestiques.

Ma première rencontre avec la mère Liza — c'est ma tante — remonte au séjour que ma mère m'avait envoyé faire en Gaspésie, histoire de me dorer la peau que j'avais pâle et de m'épaissir les chairs que j'avais rares.

Elle était venue me prendre à la gare. Le serre-frein de "l'Océan Limitée", à qui j'avais été confié à mon départ de Québec, me remit entre les mains d'une petite femme trottinante, aux yeux mobiles et d'un bleu profond, à la parole brève et impérative.

— C'est-ti Dieu possible ! Un pareil p'tit ragoton . . . Y'est temps qu'on t'remplume, mon fi . . . Allez, embarque !

Tout ce que le "fi" trouva à répondre d'aimable fut d'éclater en larmes de fatigue, d'émoi et de dépaysement. Ce que voyant, la mère Liza me tapota la joue et, dardant ses yeux vifs dans les miens embués, eut ce mot consolateur qui mit toutes les alarmes en déroute :

— Ta-ta-ta-ta-ta !

Elle m'empoigna aussitôt, comme s'il se fut agi d'un fagot de bois, et me posa sur la banquette de la calèche avec la rudesse bienveillante des coeurs virils qui ne s'usent que pour le bon motif.

Le cheval partit au grand galop, animé par les commandements parfois caressants, plus souvent retentissants de la mère Liza, debout, le corps ployant en de lentes ondulations, comme si la voiture eût voltigé, alors que la guimbarde hoquetait dans des ornières abruptes.

Je compris plus tard que cette façon de convertir les secousses brusques en gracieuses oscillations convenait parfaitement pour illustrer la philosophie de la vie de ma vieille tante. En un mot, c'était la femme forte aux calmes certitudes. Un ange gardien ne m'aurait pas mieux rassuré.

Elle avait eu dix enfants, sept à la maison et trois aux champs. Son mari, qu'une pleurésie avait frappé dans la quarantaine, était resté faiblard. Des ulcères d'estomac avaient achevé de ravager son visage prématurément, à tel point que sa femme passait pour sa fille à tous les non prévenus.

Les deux n'en formaient pas moins le couple idéal rêvé par les féministes. Cependant l'autorité de la mère Liza ne la parait pas de cet air dominateur qu'affectent les viragos. Elle était peu parlante et mettait à faire toutes choses si peu d'ostentation qu'elle donnait l'impression de n'y pas toucher.

La tante accomplissait tous les durs travaux de la ferme, des labours à l'engrangement, ce qui s'appelle trimer dur. Se fatiguait-elle ? Quand on le lui demandait, elle répondait :

"Ta-ta-ta-ta-ta !" Et elle montrait, en guise de protestation aux gens compatissants, ses mains et ses bras blancs, son visage à peine tanné, sans rides.

Elle avait cette coquetterie de ne pas exposer sa carnation aux morsures du soleil et à la corrosion des intempéries. En fait, ce n'était pas par coquetterie qu'elle portait grands chapeaux, manches longues et gants de jardinier. Elle se dérobait par ce subterfuge à la malicieuse sympathie des gens qui trouvent que vous en faites trop parce que l'activité débordante des autres accuse leur fainéantise.

Au surplus, elle trouvait toujours moyen d'ajouter à ses besognes. L'hiver, un peu moins sollicitée par les obligations domestiques, la mère Liza offrait ses services de sage-femme. On la disait presque thaumaturge. Le fait est que sa seule présence suggérait l'apaisement qu'elle assortissait d'humour. Quand on lui a parlé d'accouchement naturel, elle a répliqué avec un sourire en coin :

— Ta-ta-ta-ta-ta ! . . . Un mot nouveau pour une chose ancienne. Les docteurs ne sont bons qu'à compliquer.

Elle ajoutait à son occupation de sage-femme, celle de la veillée aux défunts. On raconte que pendant trois jours et trois nuits, en forêt, elle a veillé seule dans une cabane de bûcherons abandonnée, le corps d'un maccabée sans feu ni lieu, couchant dans la même pièce que la dépouille. Elle appelait cela "ses vacances", parce que cela lui permettait de passer plusieurs jours en prières.

Chose curieuse, la tante croyait aux esprits; mais parce qu'elle ne les craignait pas, elle n'eut jamais l'avantage d'en affronter un.

Quand elle eut 90 ans, elle abandonna la majeure partie des corvées. Elle dit qu'elle voulait profiter de ses vieux jours. Elle partit seule visiter la parentèle éparpillée dans les Maritimes, le Québec, l'Ontario et les Etats franco-américains.

Aujourd'hui, à 105 ans, elle a pris sa retraite. On peut la voir encore à la messe le dimanche, assise à regarder la télévision et faire répéter les leçons à ses arrière-petits-enfants. Actuellement, elle songe à faire un voyage en Europe.

Pour ma part, quand une difficulté survient, quand un problème jugé impossible à résoudre se lève dans mon esprit, je me répète cette phrase de la mère Liza extraordinairement inspirante :

— Ta-ta-ta-ta-ta !

750 personnes paient pour assister à un meeting du fasciste Adrien Arcand au Centre Paul-Sauvé

par Yves Leclerc

Plus de 700 partisans ou amis du "Parti de l'Unité Nationale du Canada" ont déboursé $3.50 chacun pour assister à un banquet organisé par le parti en l'honneur du chef fasciste canadien Adrien Arcand.

L'occasion : 25ème anniversaire de l'internement d'Arcand et de ses principaux lieutenants dans un camp de prisonniers pendant la Deuxième guerre mondiale.

L'endroit : une salle du Centre Paul-Sauvé, décorée pour la circonstance de deux séries de bannières et d'un drapeau portant le nouveau symbole du PUNC : sur fond bleu et blanc, la croix blanche de Carillon, la croix rouge celtique et la Fleur de lys. Un groupe de jeunes gens portant le brassard du parti assuraient le service d'ordre, et à l'arrière, on vendait les oeuvres d'Arcand, dont son dernier livre "A bas la haine", ainsi que quelques brochures aux titres évocateurs : "L'admirable juif maître chez nous", "The Jewish question", "La république universelle ?" etc. . . .

Le public

L'auditoire était composé d'une majorité de Canadiens-français, d'une cinquantaine de Torontois membres du parti, de petites délégations de Néo-Canadiens, Allemands, Polonais, Italiens, Ukrainiens, etc. . . . et de quelques membres du clergé, dont un à la table d'honneur.

On remarquait en particulier la présence du fils de M. Réal Caouette, Gilles, candidat défait dans Labelle, et celle d'un candidat progressiste-conservateur dans Maisonneuve-Rosemont défait à la dernière élection, M. Jean Jodoin.

Le complot juif

Adrien Arcand a d'abord parlé quelques minutes en anglais, pour le bénéfice des invités torontois, puis il s'est lancé dans le récit de ce qu'il a appelé son emprisonnement injuste de mai 1940 à juillet '45.

A son avis, ce geste inique envers des gens dont on ne pouvait mettre en doute le patriotisme, puisqu'ils avaient offert au gouvernement de lui fournir quatre régiments bien entraînés et encadrés (les fameuses "chemises bleues" d'avant-guerre), était le fait de la juiverie internationale, cause aussi de tous les problèmes du Parti de l'Unité Nationale depuis sa fondation.

Ce n'est d'ailleurs là qu'un tort des Juifs qui, selon lui, ont monté une vaste conspiration pour miner et détruire la civilisation occidentale et chrétienne, ce chef-d'oeuvre de la pensée humaine dont son parti s'affirme un fervent défenseur.

La défense de l'Occident

Rejetant les accusations d'hitlérisme et de nazisme portées contre lui, Adrien Arcand a cependant rappelé que dès 1934 il avait sonné l'alarme et prédit une guerre prochaine "menée par les Juifs et pour les Juifs, dans le but évident d'affaiblir l'Occident chrétien".

Il s'agirait donc d'un immense complot, d'un tragédie en trois actes, dont le premier aurait été la guerre de 14-18, le deuxième celle de 39-45, et le troisième, après deux entractes de 20 ans, sera une nouvelle guerre mondiale, ou bien une guerre civile à l'échelle de la planète.

Une preuve ? Robert Winters, nouvellement député, est le dépositaire au Canada de la puissance des Rothschild. Il sera probablement le successeur de Lester Pearson . . ."

Comme barrière contre ce diabolique assaut, Arcand et le PUNC proposent le "corporatisme", une division du peuple en classes sociales plutôt qu'en partis politiques. Ce système protégerait d'ailleurs la propriété et l'initiative privée, source selon eux de tout progrès, ainsi que le prouve l'exemple des USA depuis un siècle.

Le Concile et les Juifs

Pour rassurer les fidèles contre le doute insidieux, Adrien Arcand a expliqué fort sérieusement que le décret du Concile sur les religions non-chrétiennes est en réalité une condamnation du Judaïsme :

"En effet, dit-il, les Pères affirment les droits sacrés de la personne humaine douée d'une âme spirituelle. Or, le Talmud hébraïque dit que l'homme est un animal ! Vous voyez !"

"Le Concile dit aussi que le peuple juif dans son ensemble ne peut être accusé de la mort du Christ. Bien sûr, puisque les douze apôtres, les 72 disciples et tous les premiers chrétiens étaient des Juifs !" C.Q. F.D.

Le chef du PUNC a donc conclu qu'il faut instaurer le corporatisme partout dans l'Ouest, appuyer sans défaillance les Etats-Unis, dernier bastion de notre civilisation, et dénoncer la conspiration juive. C'est ainsi que l'Occident sera sauvé des barbares.

Adrien Arcand: "Une preuve de la conspiration juive? Robert Winters, nouveau député, suppôt de puissance des Rothschild au Canada, sera le successeur de Pearson!..."

Sévigny préconise une fédération provinciale des conservateurs

STE-ADELE. (C.B.) — L'ancien ministre associé de la Défense dans le cabinet Diefenbaker a préconisé, samedi, à Ste-Adèle, la création d'une fédération conservatrice au Québec dans les cadres de laquelle le parti élaborerait un programme et une philosophie correspondant à la culture et aux besoins du peuple québécois.

"A cette condition, ce parti politique prendra un caractère vraiment québécois en regard des facteurs économiques, sociaux, et culturels de la province."

M. Sévigny a affirmé que si les progressistes-conservateurs désirent jouer un rôle prépondérant dans le développement du pays, ils devront tout d'abord chercher à s'identifier davantage aux aspirations des Canadiens français.

Conférencier au septième congrès de la Corporation des courtiers en immeubles de la province, M. Sévigny a déclaré que "cela a été une lacune très sérieuse de n'avoir jamais pu s'identifier comme un parti représentant les intérêts politiques du Québec. Trop longtemps, a-t-il déploré, on a associé le parti conservateur aux intérêts des Anglo-Saxons ou à des intérêts financiers des autres provinces du pays, considérés par les Québécois comme les oppresseurs de leur propre province".

"Ce qui est essentiel pour le parti libéral l'est davantage encore pour le parti progressiste-conservateur afin que les deux partis traditionnels retrouvent le prestige et la prestance pour gouverner le pays'.

Plaidoyer pour les vieux partis

Selon M. Sévigny, seuls les deux vieux partis sont en mesure de tirer le Canada du marasme où s'empêtre notre politique.

Ces deux partis parviendront à donner une stabilité politique au pays le jour où vraiment ils refléteront les aspirations politiques, sociales, économiques et culturelles des deux peuples qui la composent. "Il est temps, a-t-il dit, que l'on s'aperçoive qu'il y a chez nous deux peuples et deux cultures, qu'il y a une façon de vivre au Québec qui n'est pas semblable à celle de la Saskatchewan ou de Vancouver."

De même, a enchaîné l'ancien ministre, il est temps que l'on se rende compte de l'importance que le Québec donne aux problèmes constitutionnels alors qu'ailleurs la priorité est accordée aux récoltes de blé ou encore aux pêcheries maritimes.

Cette question de différence d'appréciation des choses est importante dans le domaine politique et si l'on veut y redonner du sérieux, il faut reconsidérer la thèse "d'un seul Canada".

Selon M. Sévigny, cette thèse, bien que très bonne en soi, ne reconnait pas l'existence de deux peuples et de deux cultures différentes.

"Ce qui est essentiel pour le parti libéral l'est davantage pour le parti progressiste-conservateur afin que les deux partis traditionnels retrouvent le prestige et la prestance pour gouverner le pays."

C'est vraiment à cette condition que les deux partis traditionnels pourront sortir le Canada de son marasme économique. Selon le conférencier, cette situation ne présente pas toutefois une menace sérieuse en raison de la prospérité qui prévaut actuellement au pays.

Sus aux tiers partis

"Mais que surviennent une crise économique, un conflit à l'étranger dans lequel le Canada aura partie liée ! Dans l'état actuel, ce sera la catastrophe."

Se défendant de faire de la politique, M. Sévigny s'est néanmoins lancé à l'attaque des tiers partis, notamment du Nouveau parti démocratique, duquel il a dit : "Ce parti à base essentiellement socialiste est une menace à l'endroit de nos libertés et de nos entreprises privées si jamais il prenait le pouvoir".

M. Sévigny n'a pas voulu non plus épargner le groupe de M. Caouette. "Leur groupe n'a pas été quelque chose de profitable à la nation canadienne. La contribution de M. Caouette a été de nuire à la bonne marche de l'économie," a-t-il dit en rappelant certains épisodes du long roman feuilleton qu'a été la dernière session fédérale.

Lesage et la concurrence: l'Etat s'efforce de ne pas devenir un simple arbitre

SOREL. — Parlant devant plus de 500 personnes réunies à l'hôtel de ville de St-Joseph de Sorel, le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier que "tout en respectant les intérêts privés et en sollicitant leur appui", les membres de son cabinet ont cru "que le rôle de l'Etat ne devait plus se restreindre à celui d'un arbitre qui regarde se dérouler la joute de la concurrence".

"Au contraire, a-t-il ajouté, nous avons voulu que le gouvernement participe au jeu et rétablisse, lorsque le bien commun l'exige, un équilibre des forces, mieux approprié au but même de l'activité économique, soit le bien-être du consommateur."

Cette participation de l'Etat qui devait, selon les mots du premier ministre, permettre aux Québécois de se dégager "des mythes traditionnels qui les empêchaient de s'épanouir pleinement" s'est manifestée sous trois formes : 1) le Conseil d'orientation économique, chargé de développer une politique à long terme ; 2) la nouvelle orientation donnée au ministère de l'Industrie et du Commerce afin de lui permettre d'agir "comme un véritable promoteur industriel au niveau de la province" ; 3) la création de la Société générale de financement, avec comme tâche de participer au développement industriel de la province en collaboration avec les intérêts privés.

Cette politique, a-t-il expliqué, s'est traduite par l'ouverture de 2,835 nouvelles industries du 1er janvier 1961 au 1er juillet 1965 et par la création de 81,000 nouveaux emplois au cours des neuf premiers mois de 1965, ce qui a permis de diminuer sensiblement le chômage en plus d'absorber les nouveaux venus sur le marché du travail. Cet essor, s'il est dû aux efforts du gouvernement, l'est également à la participation de tous les citoyens québécois, a noté M. Lesage.

Le premier ministre avait quitté la Vieille capitale en compagnie de Mme Lesage vers 10 h. hier matin. Il s'est d'abord présenté à l'hôtel de ville de Sorel accompagné de MM. Cournoyer, Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education et Lucien Cardin, ministre fédéral de la Justice.

A chaque arrêt, il a prononcé quelques mots à l'intention de la population qui était allée le rencontrer. Esquissant brièvement les thèmes du discours qu'il allait prononcer en fin d'après-midi, il a parlé de l'importance de la santé et de l'éducation pour la population de la province et du développement de la région du Richelieu.

Etudiant la situation de Sorel, il a rappelé un des thèmes principaux de la politique économique du parti libéral : "Un Québec moderne ne peut pas se concevoir sans qu'il y ait une participation active et une contribution positive de chacune de ses régions au développement économique global."

S'adressant directement à son auditoire sorelois, il a ajouté : "La région de Sorel qui constitue un pôle naturel d'attraction au point de vue économique et commercial n'a pas été étrangère à l'essor que connait le Québec." Et le premier ministre d'énumérer les principaux développements des cinq dernières années dans cette région : Atlas Steel, Tioxide du Canada, Shawinigan Engineering, Forano.

D'où la nécessité de construire un nouveau pont sur le Richelieu qui reliera Sorel et Tracy. Les plans et les devis sont prêts et on estime le coût des travaux à $7 millions. Tout cela, a-t-il conclu, sera complété par un réseau routier capable d'assurer des communications rapides, ce qui est essentiel au développement industriel de la région.

Formation d'un parti des jeunes du Québec

35 jeunes Québécois mécontents du peu d'estime qu'auraient jusqu'ici manifesté les différents partis politiques à l'endroit de la jeunesse de la province, ont décidé en fin de semaine de fonder le Parti des jeunes (junior) du Québec.

Le président est un jeune homme de 23 ans, M. Claude Ritter, tandis que le publiciste, M. Michel McNicoll, n'a que 19 ans. Tous deux ont travaillé pour les conservateurs à la dernière élection fédérale.

Le parti, de déclarer M. McNicoll au téléphone, se propose de noyauter ses membres parmi les mouvements de jeunesse existants : JOC, JEC, UGEQ, etc. Il a ajouté que 18 nouvelles adhésions à raison de 50 cents pièce ont été enregistrées par la suite. "Ça fait 53 membres et il en vient d'autres. On admet les membres entre 16 et 24 ans", a-t-il commenté.

Francophone, unilingue, le nouveau parti n'a pas encore décidé s'il penchera vers la droite ou vers la gauche. On ne lui a donné encore aucun programme.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Ritter déclare "qu'on le veuille ou non, nos jeunes se "foutent" de la politique et des politiciens, simplement parce que les politiciens se "foutent" d'eux."

Confiera-t-on l'Agriculture au député créditiste Olson !

MEDICINE HAT, Alberta. (PC) — M. A. H. 'Bud' Olson, député créditiste de Medicine Hat aux Communes, a déclaré qu'il était au courant de la rumeur selon laquelle il pourrait se voir confier le portefeuille de l'Agriculture.

"J'ai reçu de nombreux appels téléphoniques en provenance d'Ottawa, mais ils n'étaient pas directement reliés à cette rumeur", a précisé M. Olson au cours d'une conversation téléphonique.

M. Harry Hays, ancien ministre de l'Agriculture qui a été défait par son adversaire conservateur Ray Ballard dans Calgary-South aux élections du 8 novembre, n'a pas encore donné officiellement sa démission hier bien que le premier ministre Pearson ait nommé le ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, comme ministre de l'Agriculture par intérim.

Pearson se réjouit du vote militaire, mais on lui promet une surprise dans Shefford

Le premier ministre Lester B. Pearson, qui s'est réjoui en fin de semaine de l'élection de deux nouveaux député libéraux, grâce à l'appui des militaires, aura peut-être une mauvaise surprise d'ici quelques jours.

C'est du moins ce qu'affirment les organisateurs de M. Paul-O. Trépanier, qui avait été proclamé élu le soir du 8 novembre, et ceux de M. Gilbert Rondeau, candidat créditiste qui ne tirait de l'arrière que par quelques voix.

On sait qu'en fin de semaine M. Pearson a brièvement commenté le scrutin militaire, qui porte de 129 à 131 le nombre de sièges détenus par les libéraux aux Communes, se disant heureux de ce résultat.

"Ce résultat est réjouissant parce qu'il renforce la possibilité d'un gouvernement stable et les perspectives d'une action efficace à l'égard du programme législatif constructif que le gouvernement se propose de mettre en avant", a déclaré le premier ministre.

En dépit des deux sièges additionnels que les libéraux ont obtenu à la faveur du vote des militaires, il leur en manque encore deux pour détenir la majorité des 265 sièges des Communes, et un seul si on compte l'appui donné par le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain.

La répartition du scrutin militaire pour chacun des partis s'établit comme suit : (entre parenthèses, le pourcentage du vote) :

Libéral	50,335	(63.6)
Progressiste conservateur	18,608	(23.5)
Nouveau parti démocratique	7,156	(9)
Crédit social	2,631	(2.5)
Ralliement des créditistes	710	(1)
Autres	306	(0.4)
TOTAL	79,145	(100)

Recomptage judiciaire

De son côté, le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, proclamé député élu de Shefford, lundi dernier, a déclaré que non seulement il demanderait un recomptage judiciaire, mais que si cette mesure ne s'avérait pas suffisante, il entreprendrait d'autres procédures.

M. Trépanier, qui avait une majorité de 9 voix sur son adversaire libéral, M. Louis-Paul Neveu, a vu la situation renversée samedi puisque M. Neveu a maintenant une avance de 47 voix sur lui.

Toutefois, le président de l'élection, M. Paul Langlois, doit procéder aujourd'hui même à un dernier recomptage officiel à ses bureaux de Granby. Jusqu'à présent, trois recomptages des bulletins ont été effectués et les résultats ont différé à chaque occasion. D'où le fait que le premier ministre Pearson pourrait avoir une mauvaise surprise d'ici quelques jours . . .

Le candidat du Ralliement des créditistes, M. Gilbert Rondeau, député sortant, a fait part lui aussi de son intention de réclamer un recomptage judiciaire. Il n'a que 61 voix de moins que M. Neveu.

On croit que c'est la première fois au Québec qu'une si faible marge sépare le troisième du gagnant dans une élection fédérale.

Les résultats du vote militaire pour Shefford ont été les suivants : Louis-Paul Neveu, libéral, 78; Paul-O. Trépanier, conservateur, 18; Gilbert Rondeau, créditiste, 13; et Lucien Pearson, libéral indépendant, 3.

La position des partis à date, incluant le vote militaire, se présente comme suit: Neveu, libéral, 9,521; Trépanier, conservateur, 9,474; Rondeau, créditiste, 9,460; Pearson, libéral indépendant, 524.

353 bulletins rejetés

C'est dire que M. Neveu possède actuellement 47 voix d'avance sur le candidat conservateur et 61 sur le créditiste. Toutefois, comme 353 bulletins ont été rejetés dans les 185 bureaux de votation, il se peut que l'un des deux candidats qui trainent de l'arrière reprenne les devants, lors du recomptage judiciaire.

En attendant ce recomptage, des policiers d'une agence privée continuent à garder l'entrée du bureau du président d'élection, où sont rangées les boites de scrutin, pour éviter toute tentative d'irrégularité.

C'est le président général des élections, M. Nelson Castonguay, qui a autorisé M. Langlois à procéder de la sorte, à la suite d'une demande présentée par le candidat Rondeau.

C'EST LE TEMPS DU GRAND MENAGE !

nous pouvons madame,

vous soulager d'une importante partie de cette corvée

Confiez à notre réputé procédé de nettoyage à sec vos

SANITONE

RIDEAUX — DRAPERIES — HOUSSES — DESSUS DE LIT, etc.

Téléphonez-nous dès aujourd'hui

Frais comme un lys! 273-3391

Nouvelle Méthode

BUANDERIE · NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB

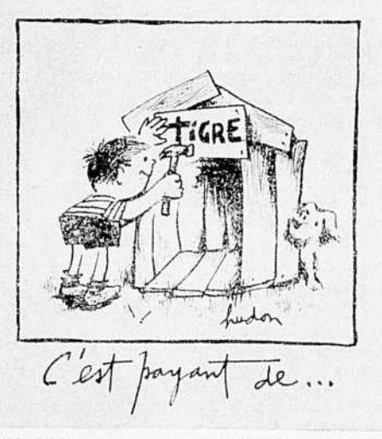

OUI! C'EST PAYANT DE SE TAILLER UNE BONNE PLACE DANS LA VIE!

Voilà l'un des profits que vous retirerez de notre cours de Culture Humaine, que plusieurs encore appellent un cours de personnalité.

Venez cultiver la confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, et l'art de persuader par la parole. Venez augmenter vos chances de succès, de bonheur et de prospérité, pour ainsi en arriver à vivre pleinement votre vie.

Depuis 1954, nous avons fait réaliser des profits semblables à près de 8,000 personnes et 100 compagnies, nous pouvons faire la même chose pour vous!

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, nous vous invitons sans aucune obligation. Soyez des nôtres! Venez assister à une :

DÉMONSTRATION GRATUITE

Lundi le 15 novembre, mardi le 16 novembre ou mercredi le 17 novembre, à 8:00 hres p.m., en la salle 219 du Palais du Commerce. (Entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur.)

Pour d'autres détails, signalez immédiatement: 842-8186

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ INC.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

JEAN-GUY LEBOEUF
Président et auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et Croyez au Succès!" (40e mille)

L'Institut de Personnalité, Palais du Commerce, 1600 Berri, Montréal 24, P.Q.

Veuillez me faire parvenir plus de détails concernant votre cours

NOM : .....

NUMERO ET RUE : .....

VILLE : .....

OCCUPATION : ..... TEL. : .....

la vie féminine

Quand les grands vents du nord soufflent...

quand le soleil est très froid, les élégantes porteront cette cagoule de tweed à mentonnière boutonnée sous l'oreille, qui ne déforme pas la coiffure.

EVENEMENTS PROCHAINS

pour entrefilets payés sous cette rubrique, s'adresser à Lise Daniels, VI. 9-4711, poste 323.

Un excellent cours de conduite automobile comprenant 27½ hrs de théorie et 6 hrs de pratique au volant se donnera pendant 5 samedis à la ligue de Sécurité de la Province de Québec à partir du 20 novembre.

Renseignements : 482-9110

Une expérience chez les écoliers de Hanovre pour combattre le mauvais goût

HANOVRE — Il y a trois ans, de jeunes membres actifs d'une association d'industriels, d'artistes et d'artisans de Hanovre (le "Werkbund") se proposaient d'améliorer la forme et la présentation des objets de consommation courante. Le problème avant tout était de former le goût du public. Une enquête fut menée. Elle révéla que le sens esthétique nait surtout au contact d'objets usuels, comme le mobilier, la vaisselle, les couverts, les verres etc. Mais le goût du public est dans une grande mesure influencé par celui du fabricant et du commerçant qui remplit ses vitrines à son idée. Or les objets exposés aux regards des passants, ne sont pas toujours, il faut bien le dire, du meilleur goût. D'où la nécessité d'éveiller chez le public le sens des formes et des couleurs, bref d'éduquer son sens esthétique. Or il est beaucoup plus difficile de changer les goûts et les habitudes d'un adulte. L'éducation doit commencer au stade de l'enfance.

Esthétique industrielle dans les écoles

Les membres du "Werkbund" ont donc décidé de tenter une expérience parmi les écoliers de Hanovre et ont lancé une véritable opération pour éduquer le goût des enfants. Leur idée fut réalisée à la fin de l'année dernière avec la participation des écoles primaires et secondaires de Hanovre.

Chacune des écoles a reçu une caisse contenant de la porcelaine, des couverts modernes, des bibelots, de la céramique et autres objets destinés à agrémenter un intérieur. Ces objets étaient du reste pour la plupart obligeamments prêtés par des fabricants. Vingt caisses, dont certaines prévues pour les élèves de l'enseignement primaire et d'autres pour les élèves du secondaire, furent ainsi expédiées et circulèrent d'une école à l'autre. Elles avaient été composées en fonction de quatre programmes d'éducation différentes, chaque école conservant la caisse qui lui était destinée pendant quatre à six semaines.

En dehors de la vaisselle et autres objets déjà cités, les caisses contenaient des photos montrant l'évolution des formes dans l'histoire, des diapositives et un catalogue destiné aux professeurs comprenant des explications sur la méthode. Le ministère de l'Education avait en outre fait parvenir aux professeurs une étude pour les mettre au courant de la portée pédagogique de l'expérience et leur donner quelques indications à ce sujet.

Suivant l'un des principes qui avait guidé les promoteurs de cette campagne, l'expérience devait être facultative et nullement imposée aux écoles. D'autre part, les objets contenus dans les caisses ne devaient pas être traités comme les pièces d'un musée ou d'une exposition itinérante. Les enfants étaient invités à les palper, à les regarder de près. Tant pis s'il y avait un peu de vaisselle cassée. Le "Werkbund" se chargeait de la remplacer.

Eveil de l'esprit critique chez les enfants

L'opération menée à Hanovre fut couronnée de succès et eut des résultats surprenants. Les professeurs ont fait de précieuses expériences pédagogiques et ont beaucoup appris sur la psychologie de leurs élèves. Ainsi, ils ont constaté qu'il ne suffisait pas, pour éduquer le goût des enfants de 10 à 14 ans, d'attirer leur attention sur la forme des objets. La couleur, et par conséquent les motifs qui ornaient les objets, revêtent une grande importance dans la formation du sens esthétique. C'est seulement à partir de 16, 17 ans que les filles et les garçons sont capables d'apprécier la beauté d'un objet par sa seule forme et sa fonction. On n'obtint pas non plus des résultats appréciables en invitant les enfants à comparer des objets de mauvais goût avec des objets aux formes esthétiques. Autre constatation faite par les professeurs : l'expérience eut d'étonnantes répercussions dans la famille des enfants. Ceux-ci se mirent du reste à examiner avec un oeil critique l'aménagement du logement familial et à déceler certaines fautes de goût dans la composition du mobilier et la décoration de leur intérieur. Une preuve que le goût, le sens esthétique sont affaire d'éducation.

L'expérience du "Werkbund" appuyée par les autorités scolaires de la ville de Hanovre ne fut du reste pas coûteuse : le tout, ne revint qu'à 3,500 DM (875 dollars) (y compris l'opération d'emballage des caisses et leur envoi). Une somme que l'administration scolaire de Hanovre se montra bien volontiers disposée à sortir de ses caisses.

G. Waller
Nouvelles d'Allemagne

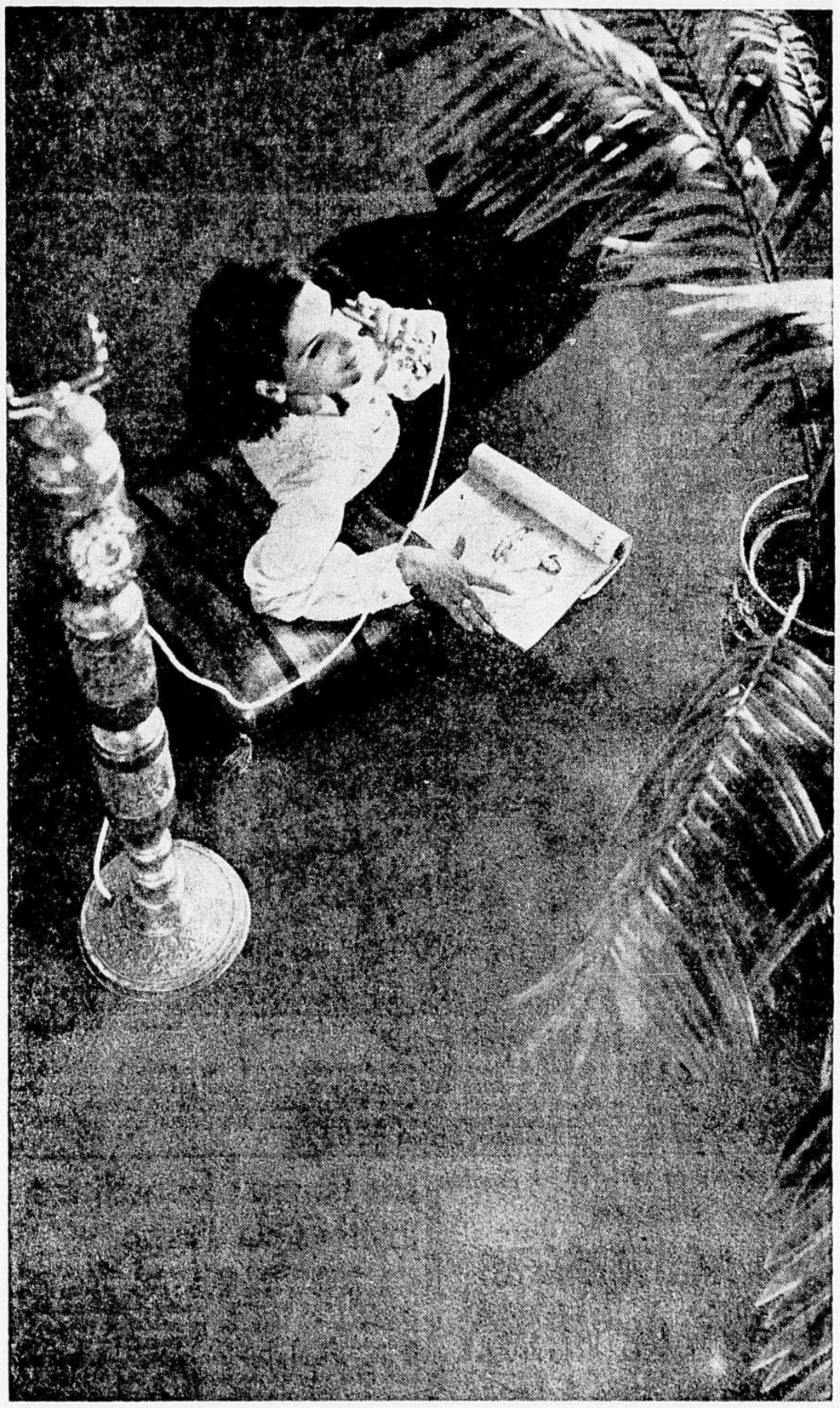

Nouveau : la "sarlane"

Une nouvelle fibre élastmère, pour fabriquer des gaines, vient de voir le jour. Son appellation: la "sarlane". Ses avantages : indéformable après de multiples lavages, et surtout, elle ne jaunit pas.

LE GAGNANT EST

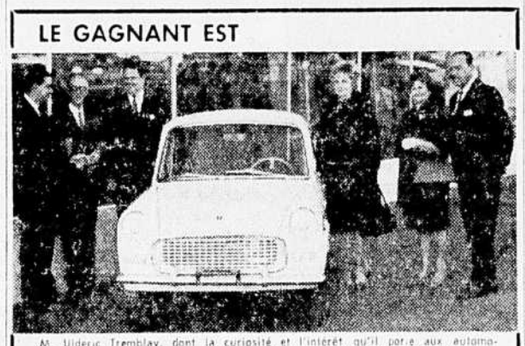

M. Ulderic Tremblay, dont la curiosité et l'intérêt qu'il porte aux automobiles l'ont amené à visiter l'exposition "L'AUTO A TRAVERS LE SIECLE", sous les auspices du Montreal Women's O.R.T. et du Vintage Automobile Club de Montréal, les 5, 6 et 7 novembre au Palais du Commerce de Montréal, il est l'heureux gagnant du prix de présence, une luxueuse Toyota 700, l'auto automatique la meilleur marché au Canada, gracieuseté de Canadian Motor Industries.
On remarque ici, de gauche à droite : M. Hector Dupuis, gérant de district, Canadian Motor Industries, félicitant M. Ulderic Tremblay; M. LeBaron Leblanc, président de V.A.C.M.; Mme George S. Springer, présidente du Montreal Women's O.R.T.; Mme Tremblay, et M. P.-A Morin, gérant du service, Canadian Motor Industries.

Triomphe de Carven

Carven a été l'heureuse couturière élue pour exécuter les toilettes d'un des mariages les plus fastueux d'aujourd'hui, puisqu'il avait lieu dans le cadre du château de Blois. Le 16 octobre, Inès de Laubaréde, bellefille du conservateur du château, épousait le baron Emmanuel Reille. Carven a créé pour elle une merveilleuse robe de style princesse en broché façonné lamé argent et un manteau de cour dont la traine sera portée par le cortège d'honneur composé de six petites filles habillées de velours pourpre.

Mode masculine

Les grands drapiers lancent pour l'hiver prochain un nouveau coloris : "brun cèpe" à l'intention des "grands tailleurs de Paris" et de la mode masculine. De leur côté, ceux-ci lancent la ligne "Etna" qui se caractérise par des épaules plus hautes, des revers plus larges, une veste plus longue et le gilet de même tissu et même coloris que le costume.

Le français et la mode

Carven a déjà présenté sa collection de pulls de printemps, à laquelle elle donne la charmante appellation de "Kisslène". Coloris vedette : tilleul. Nouveautés : les imprimés "filets" pour des pulls en alpalaine, les mailles ajourées, en losanges, les torsades pour les sweaters en kissnyl.

ANNONCE

Songez à vos REINS si le dos vous fait mal

Demandez la boite d'essai et le précieux coupon-prime

Si vous souffrez de maux de dos dus à l'irritation ou à la faiblesse de la vessie, demandez les Reno-Tabs de Buckley. Vous verrez pourquoi des milliers de gens ont trouvé là le secret d'un prompt soulagement des maux de dos, dérangements dans le sommeil, sensations de fatigue. Les Reno-Tabs vous aident à inciter vos reins à fonctionner normalement. Ils procurent un prompt soulagement analgésique des douleurs arthritiques et musculaires. Votre pharmacien les vend. Vous pouvez envoyer 25¢ pour recevoir la boîte d'essai et un précieux coupon-prime. Ecrivez à: Buckley's RENO-TABS, 559 College St., Toronto. 65-1F

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes

VERRES CORNEENS

DIRECTEMENT SUR L'OEIL

LUNETTES et REPARATIONS

J.A. Racette

OPTICIEN D'ORDONNANCES

6528, ST-DENIS

Téléphones:
CR. 2-9572 CR. 2-9014

VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE

Heures d'affaires :

TOUS LES JOURS : de 10 h. A.M. à 6 h. P.M.
SOIR : MAR., MERC., VEN., 7 h. P.M. à 9 h. P.M.

Les vins australiens Emu se vendent presque un dollar de moins que les sherries et portos européens de même qualité.

Pourquoi donc?

Mais c'est grâce à M. Dupont!

Nous sommes copain-copain avec M. Dupont, le douanier, et il n'impose que des droits réduits aux vins Emu. C'est grâce à lui que vous faites de telles économies sur les sherries et portos Emu.

Ne vous fiez donc pas aux prix: ils sont bien inférieurs à ce qu'ils seraient normalement pour des vins d'une telle classe. Le goût, la couleur, l'arôme et le bouquet des sherries et portos australiens Emu sont incomparables!

Il faut les boire pour le croire! A la prochaine occasion, exigez les sherries et les portos Emu.

P.S. Rassurez-vous, M. Dupont ne fait absolument *rien d'illégal:* grâce à l'entente commerciale du Commonwealth, les droits de douane imposés sur les vins Emu sont inférieurs aux droits habituels — *officiellement.*

Les vins australiens **EMU**
le sherry Emu Medium;
le sherry Emu Dryad;
le porto Emu 999 (rouge).

Oui mesdames, ajustement parfait

Une corsetière bien connue et expérimentée est à votre disposition en tout temps.

Ordonnances médicales remplies avec soin !

corsets

- DAISY FRESH
- SARONG
- NU-BACK
- CAMP

MATERNITE et Gaines-culottes Sarong $5 et plus

BRASSIERES "STRAPLESS"

Mme A. LAPORTE
Corsetière diplômée de 30 ans d'expérience
4218 CENTRE D'ACHAT BOULEVARD
(PIE-IX ET JEAN-TALON)

LE NETTOYAGE
d'un TAPIS "MUR A MUR" ou d'une CARPETTE
DEVRAIT ETRE FAIT UNE FOIS L'AN
POUR UN SERVICE
RAPIDE

SIGNALEZ
342-1230

Procédé exclusif ADJUST-A-DRAPE pour un parfait nettoyage de draperies.
LONGUEUR GARANTIE

3939 OUEST
JEAN-TALON
Escompte si vous apportez-rapportez

• NETTOYAGE • REPARATION • POSAGE • TEINTURE • Service téléphonique de 24 heures — Signalez 342-1230 — Les plus importants spécialistes du nettoyage de tapis à Montréal.

"Un service complet d'entretien de fourniture domestique" TAPIS, DRAPERIES, MEUBLES

Yervant's

présente
les plus parfaits, les plus luxueux des tapis
les nouveaux tapis en

ORLON*

Ils sont plus luxueux que tous les autres. Ils sont faits d'une variété d'Orlon* conçue spécialement pour les tapis et fabriqués selon les normes sévères de qualité Du Pont.

Le poil est épais, soyeux, très souple. Les couleurs sont superbes. Vous y trouverez toute la gamme des nuances à la mode que vous aimez. Et elles résistent au soleil mieux que jamais.

Quant à la solidité, cette variété d'Orlon* possède une résistance à l'usure comparable à celle du nylon. Ce n'est pas peu dire — mais il s'agit d'un tapis vraiment exceptionnel! Demandez-le par son nom : c'est le "Seignory" de Brinton. Allez le voir aujourd'hui-même. Choix de couleurs : "Spanish Tile", "Temple Gold", Martini, Bleu horizon, Vert mousse, Avocado, Santal, Vert céladon. $13.95 la verge carrée.

*Marque déposée de Du Pont pour sa fibre acrylique.

Orlon

CE TAPIS DE LUXE EST FABRIQUE SUIVANT LES NORMES FIXEES PAR DUPONT.

70% "ORLON" ACRYLIC FIBRE — 30% MODACRYLIC

DU PONT CANADA

Yervant's
ORIENTAL *rugs* LTD.
5182 COTE DES NEIGES • RE. 9-2461
4903 OUEST, RUE SHERBROOKE • HU. 9-5411

$100,000 de bourses aux cultivateurs

La Banque de Montréal vient de mettre sur pied un système de bourses de $100,000 destinées à défrayer des études et des voyages par des cultivateurs canadiens.

La Banque offre 50 bourses de $2,000 chacune "pour encourager et développer les qualités de leader de personnes habitant les régions rurales".

Il faut donner aux cultivateurs une chance de "connaître les problèmes conséquents aux progrès technologiques et scientifiques et aux changements des conditions économiques".

La banque a précisé que les bourses seront accordées aux candidats qui auront formulé le projet "d'améliorer leur contribution personnelle à leur communauté; on tiendra aussi compte des activités passées des candidats sur le plan public et communautaire".

La moitié des bourses seront distribuées dans l'est du Canada, et l'autre dans la section ouest.

Des fonctionnaires fédéraux exigeront le droit de grève dans les conventions collectives

OTTAWA (PC — L'Association canadienne des employés de la fonction publique, qui réunit 33,000 membres, se propose d'exiger le droit de grève pour les fonctionnaires fédéraux dans le cadre du système des conventions collectives, proposé par un comité fédéral.

Dans une déclaration, l'association précise que son conseil national, qui s'est réuni dans la capitale la semaine dernière, a adopté à l'unanimité une résolution contre toute tentative d'interdire le droit de grève dans la loi devant permettre les conventions collectives pour les fonctionnaires.

Le comité Heeney, qui a rédigé un rapport préliminaire et préparatoire à une loi sur les conventions collectives accordées aux fonctionnaires, a suggéré qu'une telle interdiction soit imposée. La loi établie d'après le rapport Heeney, devrait être soumise à l'étude de la Chambre lors de la prochaine session.

Au début de sa résolution, le conseil a noté que les lois fédérale et provinciale n'interdisaient nulle part aux travailleurs de cesser le travail ou d'utiliser d'autres sanctions économiques.

Toute loi ouvrière pour les fonctionnaires qui interdirait les grèves ou les lockouts ne serait pas en accord avec les coutumes canadiennes et serait discriminatoire. Une telle loi ne pourrait pas s'appliquer dans son entité et placerait les représentants des travailleurs dans une position très désavantageuse.

L'association a aussi demandé d'autres amendements à ce système proposé des conventions collectives, en particulier au sujet de la nomination des membres du comité de négociation des fonctionnaires et des tribunaux d'arbitrage, deux nouveaux corps dont la création a été suggérée. Elle demande également des changements au droit du gouvernement d'intervenir et de rejeter certains avantages accordés par un tribunal d'arbitrage.

Trop grande autorité

L'association maintient que les recommandations du comité Heeney accorderaient une trop grande autorité au président de chacun de ces corps, en lui permettant trop facilement de prendre des décisions unilatérales.

L'association demande que le président du comité des négociations et celui de chacun des tribunaux d'arbitrage soient désignés seulement après des consultations et un accord entre les directeurs exécutifs de l'association et le gouvernement.

Cette déclaration, exposant la prise de position de l'association canadienne des employés de la fonction publique, a été présentée au gouvernement et une copie a été envoyée à chaque député.

photo Rene Picard, LA PRESSE

Visite inattendue dans une pharmacie . . .

Une visite inattendue de la part d'un camion citerne a complètement détruit la façade de cet immeuble de trois étages, vers 10 h. 35 samedi matin. Le lourd véhicule, qui avait manqué de freins, s'est arrêté contre le pilier principal de l'immeuble, dont la construction remonte à au moins 80 ans. Sous le choc, la vitrine de la pharmacie Leduc, au 1100 est, rue Ontario, à l'angle de la rue Amherst, a volé en éclats. Tout l'immeuble a été secoué et, par mesure de précaution, les policiers ont fait évacuer les occupants du 2e et du 3e étages. Personne n'a été blessé. Le vieil immeuble aurait sans doute résisté à ce dur assaut si le camion-citerne n'avait pas été le troisième visiteur-choc du genre en l'espace de trois mois. Bien entendu, les pertes sont considérables et l'on se demande si l'immeuble ne devra pas être démoli. Le conducteur du camion, M. Claude Dubois du 5297, 5e Avenue, à Rosemont, s'en est tiré indemne.

Si le Canada anglais tient à centraliser, le Canada français entend agir par lui-même

— Jean-Pierre Wallot

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD. (DNC) — "Une majorité de Canadiens français, a déclaré le professeur Jean-Pierre Wallot, remettent en question, plus ou moins profondément, le statu quo social et constitutionnel. Grâce aux luttes autonomistes, qui ont forgé chez eux une conscience nationale plus aiguë, ainsi qu'à d'autres facteurs, les Québécois ont pris goût à s'occuper eux-mêmes de leur vie collective. Peu à peu, ils ont pris conscience qu'ils constituent la majorité à un seul endroit, au Québec ; donc, l'Etat du Québec est leur véritable Etat national, leur seul instrument pour incarner non seulement leur culture, mais encore leurs aspirations politiques, économiques et sociales propres".

Professeur d'histoire à l'Université de Montréal, M. Wallot s'adressait aux membres du club Richelieu-Salaberry-de-Valleyfield.

Les bombes du FLQ

Après avoir noté qu'il faut sans cesse réinterpréter le passé et tenir compte du présent, M. Wallot a soutenu que "les bombes", ces dernières années au Québec, ne peuvent être seulement l'aboutissement absurde d'une folie meurtrière, qui posséderait collectivement une bande de cerveaux embrumés. Il ne suffit pas non plus de bafouiller en s'exclamant les noms effarouchants de Marx, Guévarra, Cuba, Chine et autres. Il faut savoir qu'il y eut jadis une colonisation française, appelée normalement à progresser jusqu'à un statut d'Etat-Nation. Conquise et subordonnée, cette colonisation fut finalement mise en minorité et provincialisée par un nouveau Canada, anglais celui-là, qui grâce à sa métropole s'est bâti au-dessus du premier, sans pouvoir l'assimiler.

L'Union en 1840 et la Confédération en 1867, ajouta le conférencier, n'ont fait que figer les relations inévitables de deux peuples inégaux vivant sur un même territoire, donc ne pouvant atteindre tous deux à la plénitude du séparatisme, c'est-à-dire à l'indépendance. "Si cette vie à deux s'est assombrie, ces dernières années, cela tient d'une part à l'évolution du fédéralisme et de l'autre, à celle de la pensée canadienne-française. L'avenir ne peut se bâtir qu'à partir de ces forces en présence."

Définition d'une confédération

Pour situer le temps présent, le conférencier Wallot passa en revue un certain nombre d'antécédents. L'impasse politique dans le Canada-Uni, dit-il, les problèmes économiques des colonies du "British North America", la menace démographique, économique, militaire et culturelle des Etats-Unis, le besoin d'annexer l'Ouest et un certain sentiment pan-canadien, surtout chez les chefs du Canada-Uni, débouchèrent sur l'union générale de l'Amérique du Nord britannique en 1867.

Les Pères de la Confédération ne purent créer un gouvernement unitaire. Sans pouvoirs municipaux, les Maritimes s'y refusaient. Les Canadiens-français surtout ne se rallieraient à l'union qu'à condition de disposer d'un gouvernement provincial. Les Pères, du moins, virent-ils à centraliser le plus possible, conférant au pouvoir central une nette supériorité.

Divers facteurs historiques, souligna le conférencier, firent cependant évoluer le gouvernement vers un véritable fédéralisme centralisé. M. Wallot en rappela plusieurs : les luttes et les rivalités entre les partis provinciaux et fédéraux ; le colonialisme ou les liens traditionnels entre Londres et les colonies devenues des provinces, l'extrême étendue du territoire, la mise en place de législatures provinciales élues et directement responsables de l'administration des affaires locales auprès du peuple, mais surtout les jugements portés par le comité judiciaire du Conseil privé entre 1883 et 1937.

En effet, a dit le conférencier, ce tribunal a restreint le pouvoir général de la législation provenant du gouvernement fédéral, élargi les matières de juridiction provinciale et conféré aux provinces une souveraineté au moins théorique dans leur sphère particulière.

D'après le conférencier, des mesures à tendance centralisatrice ont contribué à accroître le sentiment de résistance. La seconde guerre mondiale, dit-il, vit apparaître l'assurance-chômage en 1941, le rapport Marsh sur la sécurité sociale, deux ans plus tard, la loi sur les allocations familiales en 1944. Après le conflit, nota M. Wallot, Ottawa continua à persévérer dans la même voie politique, malgré les protestations très vives des provinces, qui capitulèrent pourtant les unes après les autres.

A partir de 1952, le Québec se retrouva seul à résister aux empiètements fédéraux. "Cette évolution constitutionnelle s'est conjuguée à un changement profond de mentalité. Il en résulta chez les Canadiens français des luttes sans relâche pour défendre l'autonomie provinciale menacée.

"Plus profondément et indépendamment de l'option séparatiste, précisa le conférencier, la crise actuelle découle d'un déchirement au Canada entre deux séparatismes. Le Canada français tend à prendre sa destinée en mains : le Canada anglais paraît vouloir se solidifier et se moderniser, en centralisant toujours davantage."

D'après le conférencier, la formule d'un fédéralisme coopératif ne suffit pas. Le Québec veut construire la vie nationale du Canada français. Il lui faut les pouvoirs législatifs et fiscaux requis, pour en assumer l'initiative, donc un statut particulier à déterminer. C'est là le risque pour le Canada anglais. Ce statut pourrait déboucher, un jour, sur l'indépendance totale, ou bien continuer à maintenir indéfiniment une collaboration économique et politique.

"Le Canada, a déclaré en conclusion M. Wallot, sortira de son instabilité actuelle, lorsque l'on aura informé l'opinion publique sur la question des "deux nations" et qu'elle se trouvera devant des options claires, réalistes et acceptables pour une majorité des deux groupes. Or, seul un statut particulier au Québec, à déterminer, peut y parvenir. Partant de là, les Canadiens anglais pourraient centraliser, les Canadiens français auraient alors le pouvoir d'agir davantage par eux-mêmes. Le Canada anglais est-il prêt à pareille concession ?"

L'Union nationale met au point les mécanismes nécessaires à une série de consultations

ST-HYACINTHE. (PC) — Dans l'esprit de ses assises de mars dernier, l'Union nationale a entrepris une série de consultations, tant sur le plan régional que sur le plan provincial, en vue de poser en termes clairs les problèmes les plus criants du Québec d'aujourd'hui et de formuler des solutions neuves, audacieuses et réalistes.

C'est pour mettre au point les mécanismes nécessaires à la tenue d'un dialogue avec les groupes les plus représentatifs de la nation, sans oublier les milieux les plus défavorisés, que M. Daniel Johnson a réuni à St-Hyacinthe, vendredi et samedi, l'état-major de son parti, comprenant les députés et conseillers législatifs, les membres du bureau du conseil national, du comité politique et du comité de finances, ainsi que les anciens députés et les candidats de l'Union nationale aux élections de 1960 et de 1962.

"Ça bouge dans le Québec, mais pas au même rythme qu'ailleurs et certainement pas de la meilleure façon, a dit M. Johnson à l'issue de ces journées d'étude.

"Il y a énormément de confusion dans les idées comme dans les faits, a-t-il expliqué. Nous avons sur la scène provinciale ce que j'appellerais un gouvernement polyvalent, un gouvernement à options, où se côtoient et s'affrontent les doctrines les plus contradictoires, avec le résultat que personne ne sait où nous allons. On parle beaucoup de planification, mais on ne s'est pas encore résolu à en faire sérieusement.

"On parle beaucoup de dialogue, mais on n'a pas encore appris à consulter le peuple et à se mettre à l'écoute de ses aspirations comme de ses besoins.

"On parle beaucoup de démocratie, mais on ne cherche qu'à imposer des solutions toutes faites, conçues la plupart du temps dans l'abstrait, par des théoriciens sans racine dans le milieu et travaillant beaucoup plus en fonction d'une idéologie qu'en fonction des réalités concrètes."

En retard

M. Johnson ajoutait que "nous sommes considérablement en retard en matière de développement économique, alors que les besoins ne font qu'augmenter, spécialement dans le domaine de l'éducation et celui de la sécurité sociale.

"Nous avons tout près d'un million de contribuables de moins que l'Ontario, c'est-à-dire qu'il y a dans le Québec un million de personnes de moins qui ont un revenu suffisant pour payer des taxes; et le revenu global des travailleurs québécois atteint à peine la moitié de celui des travailleurs ontariens. Les ordonnances de la commission des salaires minima continuent de légaliser des traitements de famine. L'agriculture québécoise n'est plus qu'une immense zone de sous-développement et de frustration. La multiplication des grèves de toutes sortes témoigne d'un malaise social extrêmement profond. Dans la plupart de nos agglomérations urbaines prolifèrent des poches de pauvreté et de taudis que ne saurait tolérer plus longtemps une société consciente de la dignité de la personne humaine.

"Il faudra donc créer des centaines de milliers d'emplois nouveaux, il faudra relever le niveau des revenus, et tout spécialement le niveau des revenus agricoles. Il faudra décentraliser l'industrie, mais aussi les services, les investissements publics et privés. Les instruments de culture, l'équipement économique et le bien-être social, tout cela exige de la prévision, des calculs, des plans."

Du neuf dans l'industrie de l'autobus! Canadair

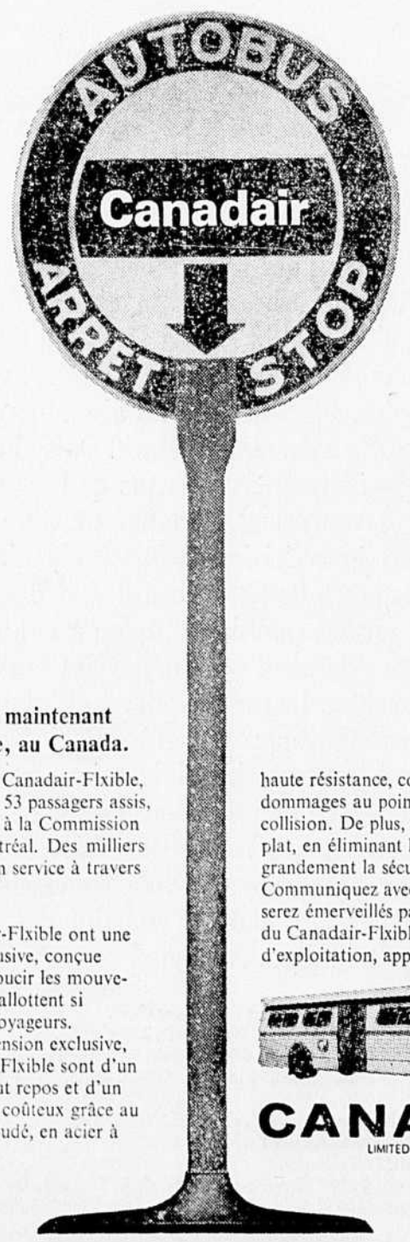

Canadair fabrique maintenant les autobus Flxible, au Canada.

Les premiers autobus Canadair-Flxible, pouvant accommoder 53 passagers assis, seront livrés sous peu à la Commission de transport de Montréal. Des milliers de ces autobus sont en service à travers l'Amérique du Nord.

Les autobus Canadair-Flxible ont une suspension à air, exclusive, conçue spécialement pour adoucir les mouvements de roulis, qui ballottent si désagréablement les voyageurs.
En plus de cette suspension exclusive, les autobus Canadair-Flxible sont d'un fonctionnement de tout repos et d'un entretien facile et peu coûteux grâce au chassis entièrement soudé, en acier à haute résistance, conçu pour limiter les dommages au point d'impact, lors d'une collision. De plus, le pare-brise en verre plat, en éliminant la distorsion, augmente grandement la sécurité.
Communiquez avec Canadair: Vous serez émerveillés par les caractéristiques du Canadair-Flxible: frais d'entretien et d'exploitation, apparence et confort.

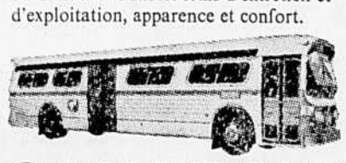

CANADAIR
LIMITED MONTREAL

Population du Canada: 19,705,000 personnes

OTTAWA — La population du Canada était de 19,705,000, le 1er octobre dernier, ce qui représente une augmentation de 344,000 sur la même date de l'an dernier, selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique.

L'augmentation de la population en un an est de 1.8 pour cent et le total au 1er octobre est 8% au-dessus de celui du recensement de 1961.

Depuis le recensement, c'est la Colombie-Britannique qui a connu le plus haut pourcentage d'augmentation de population, soit 11.6%. Cette province compte maintenant 1,818,000 personnes.

Mais c'est l'Ontario qui a connu la plus forte augmentation en chiffres absolus. L'Ontario compte 6,794,000, soit 8.9% de plus qu'en 1961. Le Québec vient immédiatement après avec une population de 5,692,000 âmes, 8.2% de plus que lors du recensement.

Voici la liste des chiffres pour les autres provinces, avec, entre parenthèses, le chiffre du recensement de 1961 : Terre-Neuve 501,000 (458,000); Ile-du-Prince-Edouard 108,000 (105,000); Nouvelle-Ecosse 760,000 (737,000); Nouveau-Brunswick 625,000 (598,000); Manitoba 960,000 (922,000); Saskatchewan 953,000 (925,000); Alberta 1,454,000 (1,332,000); Yukon 15,000 (14,000); Territoires du Nord-Ouest 25,000 (23,000).

Mesures pour éviter la grève du pétrole en C.-B.

VANCOUVER — Le ministre du Travail de la Colombie-Britannique, M. Leslie Peterson, a laissé entendre en fin de semaine qu'il allait prendre des mesures aujourd'hui pour éviter qu'éclate une grève de tous les travailleurs de l'industrie pétrolière de la Colombie-Britannique, fixée à minuit ce soir.

C'est au cours d'une interview qu'il a fait cette déclaration, mais il n'a pas précisé quel genre de "mesure" le gouvernement de la province allait prendre. Il a déclaré que le pétrole est un élément vital de l'industrie et que le gouvernement ne peut demeurer indifférent devant la menace.

"Comme ministre du Travail, a-t-il dit, je ne peux tolérer quelque action que ce soit qui pourrait résulter en un arrêt de l'industrie pétrolière".

Le syndicat des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique (CTC) a fixé à minuit ce soir le début d'une grève de tous les employés de l'industrie du pétrole dans toute la province de la Colombie-Britannique.

Le syndicat et un petit groupe indépendant sont déjà en grève, dans le cas de British American Oil, en Colombie-Britannique, dans les Prairies et en Ontario. De plus, la grève sévit dans une installation d'Imperial Oil près de Vancouver, et une de Shell Oil dans les Prairies.

Le boulier a été remplacé par des calculateurs

Les calculateurs de pupitre mettent en cause l'avenir de l'abaque, qui, selon l'usage antique et solennel du Japon, y était le principal appareil de calcul.

Même si au moins un abaque ou boulier (**soroban**) peut encore se trouver dans la plupart des foyers et magasins du Japon, les calculateurs portatifs et peu chers se répandent alors qu'un nombre croissant d'entreprises achètent les appareils inventés au 20e siècle. Tous les calculateurs fabriqués au Japon sont légers, très rapides et ont un clavier silencieux à 10 touches.

Faisant concurrence à un calculateur du premier type inventé, un expert de l'abaque a réussi à additionner et à multiplier plus vite qu'un calculateur électrique, mais il a perdu dans la soutraction et la division. Pour réussir cet exploit étonnant, il lui a fallu des années de formation et de pratique.

En plus de faire de simples calculs arithmétiques, l'abaque ou boulier peut servir à trouver des racines carrées et des racines cubiques pourvu que l'opérateur ait l'habileté voulue. Chaque année, plus de trois millions de jeunes s'inscrivent pour apprendre à utiliser le boulier, mais seulement 25 p. 100 environ réussissent les difficiles examens. Ceux qui le passent avec succès sont placés dans différentes classes suivant leur compétence et ces classes ont de l'importance aux yeux des employeurs éventuels.

La plupart des bouliers japonais sont faits en bois. Il s'agit d'un cadre soutenant deux tringles sur lesquelles sont enfilées des boules en losange.
La tringle supérieure ne porte qu'une boule, tandis que les tringles inférieures en ont chacune quatre ou cinq.

Quand il a fait apparition au Japon au 16e siècle, le boulier venait de la Chine. Son usage s'est répandu au 17e siècle lorsque le Japon s'est lancé dans le commerce.

Gérin-Lajoie et Laporte à Paris du 25 novembre au 2 décembre

PARIS. — On apprend de source officielle que le vice-président du Conseil du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, et le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, séjourneront à Paris du 25 novembre au 2 décembre à l'occasion de la signature de l'entente France-Québec sur les relations culturelles et de la réunion du comité de coopération franco-québécois.

On ignore pour l'instant si l'entente, amorcée lors du voyage à Paris de M. Laporte en mai dernier, sera conclue dans la capitale française, le 25, ou à Québec même. Dans le premier cas, c'est M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, qui signerait pour la France, indique-t-on. Dans l'autre, c'est l'ambassadeur de France à Ottawa, M. François Leduc, qui apposerait sa signature sur le document destiné à élargir les rapports de son pays avec le Québec et à leur donner un cadre précis.

M. Laporte signera l'entente au nom du Québec.

Il s'agit de la première entente intervenue entre deux pays pour accroître le rayonnement du français, note-t-on ici. Les points portent notamment sur l'utilisation de la radio et de la télévision dans l'enseignement et sur les échanges culturels dans divers domaines. En particulier le théâtre. Le comité de coopération franco-québécoise sera chargé de développer les relations entre les deux pays selon les principes de l'entente.

Les deux ministres québécois seront accompagnés à Paris de MM. Arthur Tremblay, Guy Frégault et Claude Morin.

Contrat de $720,000 pour la route reliant Chicoutimi et Tadoussac

QUEBEC. (PC) — Le ministre de la Voirie dans le cabinet provincial, M. Bernard Pinard a annoncé, vendredi l'octroi de neuf contrats totalisant des dépenses de $1,652,683 pour divers travaux de voirie qui seront exécutés à travers la province.

Le contrat le plus important concerne des travaux de terrassement et de gravelage qui seront effectués au coût de $723,000 sur la route Chicoutimi-nord-Tadoussac dans la paroisse du Sacré-Coeur sur une longueur de 16 milles.

Un autre contrat de $338,0[illegible] concerne également des travaux de terrassement et de gravelage qui seront exécutés sur la route numéro six dans Saint-Norbert du Cap Chat et Sainte-Anne-des-Monts dans Gaspé-Nord.

Première séance "ouverte" du Conseil supérieur de l'Education

Le Conseil supérieur de l'Education a admis les journalistes, pour la première fois, à l'une de ses séances. Le Conseil, qui est un organisme consultatif autonome rattaché au ministère de l'Education, siégait à Hull ces jours derniers. Il a entendu les porte-parole des responsables de l'éducation dans cette région. On voit ici (debout, à gauche) M. Harry G. Page, président de la Corporation de la Cité étudiante de Hull, présenter au nom de son organisme un mémoire qui recommande notamment la création d'une université à charte limitée pour la région de Hull.

A Hull, une expérience unique d'intégration intéresse le Conseil supérieur de l'Education

par Gilles Gariépy
envoyé spécial de LA PRESSE

HULL. — Les membres du Conseil supérieur de l'Education ont pris connaissance, avec un vif d'intérêt, de l'expérience unique tentée par quatre institutions d'enseignement de Hull qui se sont volontairement regroupées dans un complexe d'enseignement préuniversitaire et qui ont signé une entente avec une commission scolaire régionale.

Le Conseil a siégé à Hull, de jeudi à samedi dernier, dans les locaux du Collège Marguerite d'Youville, pour entendre les porte-parole des organismes d'éducation de la région.

Il a examiné avec attention le mémoire présenté par le Collège Marguerite d'Youville, institution où 723 étudiants des deux sexes et qui poursuivent des études différentes cohabitent depuis le début de la présente année scolaire.

Le Collège Saint-Alexandre, le Collège Marie-Médiatrice, le Collège Marguerite d'Youville, l'Ecole normale de Hull et la Commission scolaire régionale de l'Outaouais se sont entendus pour regrouper dans une seule maison leurs étudiants du niveau post-secondaire.

L'expérience est d'autant plus intéressante qu'elle met à contribution, non pas seulement des institutions qui recevaient des étudiants de sexes différents, mais également des institutions privées et des institutions publiques, des institutions dispensant le cours classique, une institutions offrant le cours du brevet A et une commission scolaire responsable de la 12e année préparatoire aux études universitaires.

La formule d'intégration adoptée a elle-même soulevé l'intérêt. En effet, les institutions participantes ne sont pas dissoutes pour donner naissance à un complexe complètement unifié. Si les étudiants sont tous sous l'autorité d'un même directeur des élèves, relevant du conseil d'administration de la nouvelle institution, ils continuent, sur le plan académique, d'être sous des juridictions différentes selon qu'ils font leur cours classique, leur cours de pédagogie ou leur cours pré-universitaire.

Tous ces étudiants occupent les locaux presque neufs du Collège Marguerite d'Youville, édifice spacieux et bien pourvu qui était destiné à loger les étudiantes du cours classique, secondaire et collégial, dispensé par la Congrégation des soeurs grises. Pour permettre la réalisation du "consortium", il a fallu déloger les classes du secondaire et les installer à l'Ecole normale Saint-Joseph, avec les classes du Brevet B.

Les 723 étudiants de l'institution nouvelle se répartissent ainsi : 176 dans les trois dernières années du cours collégial classique; 274 dans les quatre années du Brevet A de l'école normale; 170 dans le 12e année préparatoire aux études supérieures et 103 en 11e et 12e années classiques. En tout, 317 étudiantes et 406 étudiants.

Les membres du Conseil supérieur ont interrogé les délégués de l'institution sur les résultats de cette expérience qui a entraîné la coéducation.

La supérieure du collège, Soeur Thérèse-Marguerite, a déclaré que les avantages de la coéducation l'emportaient de beaucoup sur les inconvénients. "A ce niveau, la coéducation est très avantageuse, a-t-elle affirmé. Nous donnions une éducation tronquée, qui ne collait pas à la vie. A se coloyer quotidiennement, les étudiants et les étudiantes laissent tomber leurs préjugés. Ils ont une meilleure connaissance de l'autre sexe. Et le fait d'être ensemble constitue un stimulant pour les uns et les autres".

Le directeur des étudiants, M. Fournelle, a abondé dans le même sens. Il a signalé que les inconvénients étaient très limités, se résumant à l'inévitable présence dans le groupe d'étudiants un peu plus légers que les autres.

Le directeur de la pastorale a dit qu'après avoir vécu l'expérience de la coéducation depuis deux mois, il n'y a vu aucune difficulté. "Pour résumer l'esprit du groupe, je disais : enfin, c'est fait. Nous vivons maintenant dans un climat d'épanouissement complet".

Interrogée sur la réaction des parents, soeur Thérèse-Marguerite a signalé qu'avant le début de l'expérience, soit à l'été, elle avait reçu un nombre incalculable de téléphones de parents qui exprimaient leur inquiétude. Mais depuis que la nouvelle institution a commencé ses activités, elle ne reçoit que des remarques élogieuses.

Mais la supérieure a souligné un inconvénient qui tient moins à la coéducation qu'à la cohabitation dans la même institution d'élèves poursuivant des études différentes : le fait que certains élèves doivent payer des frais de scolarité élevés (ceux du classique, qui dépendent d'institutions privées, doivent verser $500 par année) alors que d'autres jouissent de la gratuité scolaire totale et d'autres paient quelque 80 dollars par année (les étudiants de 12e pré-universitaire dépendent de la commission scolaire et n'ont rien à payer, et les normaliens dépendent d'une école d'Etat qui exige des frais réduits).

Dans le mémoire qu'elle a soumis au Conseil supérieur, la supérieure du Collège Marguerite d'Youville a tracé la genèse de la collaboration des institutions qui se sont intégrées.

Elle a expliqué que trois collèges classiques de la région, soit Saint-Alexandre et Marie-Médiatrice pour les garçons et Marguerite d'Youville pour les filles, étaient aux prises en 1964 avec une difficulté : la Faculté des arts de l'Université Laval, à laquelle ils sont affiliés, avait décrété un nouveau programme à options pour le cours collégial, programme qui exigeait, pour pouvoir être appliqué, un nombre d'étudiants et de professeurs plus élevé que ce que chaque institution prise individuellement pouvait offrir.

De là découle le regroupement des élèves des trois institutions, en septembre 1964, sous une seule direction académique. Un système d'échange de professeurs et d'élèves permit l'application du nouveau programme, mais, les élèves demeurant dispersés en trois endroits, des pertes de temps considérables s'ensuivaient.

Les trois institutions étaient à étudier une intégration de leurs élèves sous un même toit lorsque le ministère de l'Education proposa qu'on intègre également les étudiants des deux écoles normales de Hull.

Puis la régionale de l'Outaouais est venue demander de louer trois salles de cours et d'avoir l'usage des laboratoires pour accommoder ses étudiants du cours préparatoire aux études supérieures.

Les ententes furent conclues, juste à temps pour la rentrée de septembre 1965. Elles valent pour un an et les parties concernées étudieront en mars l'opportunité de les renouveler.

Collation des grades à l'Université SGW

Le directeur de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Zubin Mehta, et un ancien chancelier de l'Université Sir-George Williams, le Dr B.W. Roberts, recevront un doctorat honorifique de cette université vendredi, lors de la collation des grades.

C'est ce qui a été annoncé par le Chancelier de l'Université Sir George Williams, le brigadier Fraser F. Fulton, qui a également précisé que le jeune chef d'orchestre bien connu prononcera l'allocution de circonstance lors de la cérémonie.

Le brigadier Fulton a dit que l'Université Sir George Williams veut reconnaître l'apport culturel de M. Mehta à la société canadienne et plus particulièrement à la communauté montréalaise.

"L'Orchestre Symphonique de Montréal, a-t-il dit, grâce à l'habile direction de son maître, est reconnu comme un ensemble de premier ordre et ses succès, et les exploits personnels de Mehta, rejaillissent sur notre belle métropole. Nous avons donc cru que l'université se devait de reconnaître et de remercier, à sa façon, ce jeune prodige qui est probablement le meilleur chef d'orchestre vivant".

En la personne du Dr Roberts, Sir-George Williams rend hommage à l'un de ses plus actifs pionniers. Le Dr Roberts a en effet été membre du Conseil des gouverneurs de l'université pendant vingt-cinq ans, et il fut chancelier de 1960 à 1965. En juin dernier, il était nommé Chancelier émérite.

M. Zubin Mehta

Dr B.W. Roberts

Utilisez le Credit Amical Peoples afin de profiter de la précision incroyable Omega... Comme Peoples Credit Jewellers achète et vend une plus grande quantité de montres que tout autre bijoutier au Canada, vous constaterez que la sélection de montre Omega chez Peoples Credit est la plus vaste. Vous serez rassuré en sachant que votre Omega est garantie dans 156 pays — alors, pourquoi attendre — utilisez votre crédit et notre plan de mise de côté pour vous accomoder. Nos spécialistes en montres vous aideront avec plaisir dans votre meilleur choix.

3 ENDROITS PRATIQUES

Peoples Credit JEWELLERS

MONTREAL-CENTRE : 1015 o., Ste-Catherine Téléphone: VI. 9-7071

PLAZA ST-HUBERT: 6529, rue St-Hubert près Beaubien - 273-1557

POINTE-CLAIRE : Centre d'achats Fairview - 695-5516

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE

...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE

Prenez NR à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NR au coucher... effet au lever!

Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!

REGULAR · CHOCOLATE COATED · JUNIORS

Laurentide annonce les taux les plus bas des compagnies de prêts du Canada pour les prêts personnels de $1000 à $3000.

Autre innovation Laurentide: les taux les plus bas actuellement en vigueur parmi les compagnies de prêts du Canada pour les prêts personnels importants! Comparez-les à tous autres. Vous constaterez qu'il est plus *avantageux* de contracter un prêt important chez Laurentide. Pour les sommes allant jusqu'à $1,500, Laurentide vous prêtera la première tranche de $1,000 au taux courant et le complément, soit jusqu'à $500, a *plus bas* taux annoncé. Pour les prêts supérieurs à $1,500 vous paierez les taux les plus bas actuellement en vigueur au Canada pour ce genre de prêt. Laurentide est en mesure d'accorder ces réductions substantielles grâce à l'amélioration de ses méthodes administratives et aux conditions avantageuses auxquelles sont accordés les prêts importants. Il est facile d'obtenir un prêt Laurentide de plus de $1,000. Voyez le gérant de la succursale Laurentide de votre localité aujourd'hui même.

Veuillez encercler dans le tableau des prêts Laurentide le montant que vous désirez emprunter, et envoyez le tableau au bureau régional Laurentide ou apportez-le à la succursale la plus proche.

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

L'assurance-vie n'est pas inclue dans les chiffres ci-dessus.

NOM _____

ADRESSE _____

ÂGE _____

EMPLOYEUR _____

No DE TÉLÉPHONE _____

LAURENTIDE
1825 boul. GRAHAM
Ville Mt-Royal, P.Q.

le train interurbain d'amérique du nord le plus rapide

rapido

montréal-toronto en 4h 59

départ quotidien de la gare Centrale à 4 h 45 p.m. (sauf le samedi)

Aucun arrêt pour les voyageurs en cours de route.
Voitures climatisées. Nouvelles voitures-salons,
voitures-coach, voitures-restaurants.
Toutes les places de voitures-coach et de
voitures-salons sont retenues.
Les bagages ne sont pas enregistrés.
Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu s'appliquent
entre Montréal et Toronto. Ils vous permettent
de réaliser des économies substantielles.

aubaines du tarif rouge
Billet simple de voiture-coach: $8.00
Billet simple de voiture-salon: $15.00
(repas compris)

CN

autres trains quotidiens partant de la gare Centrale pour Toronto
matin: Lakeshore — départ à 9 h 30 a.m.
arrêts en cours de route
après-midi: Bonaventure — départ à 4 h 50 p.m.
durée du parcours: 5 h 50
arrêts en cours de route
soir: Cavalier — départ à 11 h 59 p.m.
arrivée à Toronto à 7 h 30 a.m.

Quand la mort frappe en mer

Des larmes de joie, des rires hystériques, des étreintes étouffantes, voilà ce qu'ont vu les curieux rassemblés sur les quais de Nassau, Bahama, à l'arrivée du "Bahama Star" et du "Finnpulp" bondés des survivants du paquebot de croisière "Yarmouth Castle".

Les pires désastres maritimes depuis 1841

NEW YORK. (PA) — Voici une liste des principaux désastres maritimes causés par des incendies ou des explosions :

9 août 1841 — 175 morts dans l'incendie du vapeur "Erie", dans le lac Erié, à la suite d'une explosion des bouilloires.

1847 — 247 morts dans l'incendie du vapeur "Phoenix" dans le lac Michigan.

1850 — 300 morts dans l'incendie du vapeur "Griffith", dans le lac Erié.

1859 — 200 morts dans l'incendie du vapeur "Stonewall", près de Cairo, en Illinois.

15 juin 1904 — 1,021 morts dans l'incendie du bateau d'excursion "General Slocum", dans l'East River, à New York.

1931 — 134 morts dans l'incendie du vapeur "Morro Castle", près de Asbury Park, au New Jersey.

3 décembre 1943 — 3,800 morts dans l'explosion et le naufrage du navire de réfugiés "Kianga", près de Shanghaï.

17 septembre 1949 — 119 morts dans l'incendie du navire de croisière "Noronic", à Toronto.

8 avril 1961 — 190 morts dans l'incendie du paquebot "Dara", dans le Golfe Persique.

8 juillet 1961 — 227 morts dans l'explosion, l'incendie et la destruction par un ouragan d'un navire portugais, près de la Mozambique.

23 décembre 1963 — 96 morts et 36 disparus dans l'incendie du paquebot grec "Lakonia", dans l'Atlantique nord, près de Madère.

Autres désastres

D'autres désastres maritimes ont fait un grand nombre de victimes. Parmi ceux-ci, on remarque :

1873 — Le paquebot "Atlantic" démembré au large de la Nouvelle-Ecosse : 547 morts.

1891 — L' "Utopia" coule au large de Gibraltar : 574 morts.

1904 — Le vapeur "Norge" fait naufrage près de l'Ecosse : 646 morts.

1912 — Le "Titanic" coule dans l'Atlantique : 1,517 morts.

1912 — Un vapeur japonais coule au large du Japon : 1,000 morts.

1948 — 6,000 Chinois perdent la vie dans le naufrage d'un navire de réfugiés, au large de la Mandchourie.

1945 — 6,000 Allemands perdent la vie dans la mer Baltique quand le transport de troupes "Wilhelm Gustloff" est torpillé par des navires russes.

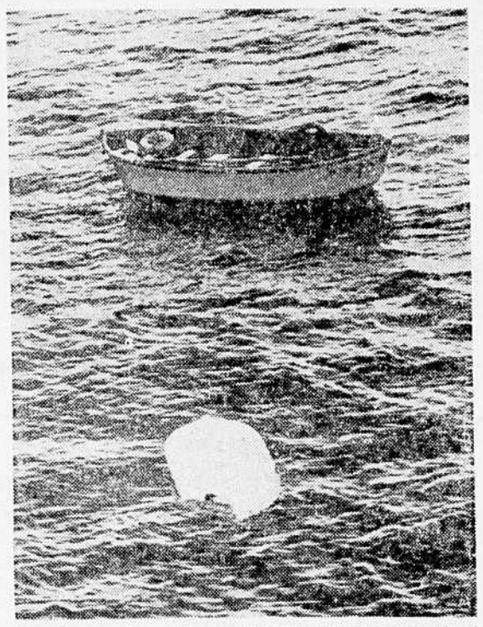

Ces deux embarcations, vides d'occupants, racontent la tragique histoire du naufrage. La mer était calme, la nuit fraiche, mais la panique a fait ses ravages parmi les passagers du navire en flammes. Et la mer a englouti 80 hommes et femmes en route vers Nassau et le plaisir des vacances.

C'est la fin du cauchemar pour cet homme, blessé au visage, qu'aide à gagner la terre ferme, une infirmière bahamienne.

Rhodésie: le gouverneur Gibbs défie Ian Smith

SALISBURY. (Reuter, AFP) — Les deux grands rivaux rhodésiens, le premier ministre "rebelle" Ian Smith et le gouverneur sir Humphrey Gibbs, se sont rencontrés aujourd'hui pour la première fois depuis que M. Smith a mis en demeure le représentant de la reine d'Angleterre d'abandonner ses fonctions.

Rien n'a transpiré de cet entretien qui a duré plus d'une heure à la résidence du gouverneur britannique et l'on ignore jusqu'à l'objet de cette conversation entre deux hommes qui s'étaient mutuellement démis de leurs fonctions au lendemain de la déclaration unilatérale d'indépendance.

A l'issue de l'entrevue, M. Smith a déclaré aux journalistes que son gouvernement ne songeait pas à expulser de force sir Humphrey de son palais de gouverneur. Il avait d'abord répondu: "Nous n'avons plus de gouverneur en Rhodésie".

Le cabinet rhodésien, a-t-il ajouté, espère que la question se résoudra à l'amiable.

On sait que le gouverneur britannique a refusé d'abandonner ses pouvoirs.

"J'assumerai mes pouvoirs au nom de la reine et je ne les abandonnerai que si Sa Majesté m'en donne l'ordre," a-t-il affirmé. "La reine m'a demandé de poursuivre ma tâche et je reste dès lors la seule autorité constituée en Rhodésie."

A Londres, le gouvernement britannique a lancé hier une mise en garde à ceux qui essaieraient d'obtenir par la force l'expulsion du gouverneur général ou tenteraient d'usurper son autorité. Cela constituerait un "acte de trahison", déclarait un communiqué officiel.

De son côté, sir Hugh Beadle, président de la Cour suprême rhodésienne, a passé la matinée en allées et venues entre les résidences des deux rivaux, sans doute pour tenter d'éviter la rupture totale.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que le prochain stade dans l'affrontement des deux hommes pourrait être la nomination par M. Smith d'un "régent" appelé à se substituer à sir Humphrey.

Pour sa part, M. Smith a affirmé ce matin, en fait, que le gouverneur sir Humphrey Gibbs ne représentait pas la reine, mais seulement le premier ministre britannique dont il était le "complice". Smith a d'autre part déclaré que le message par lequel il était démis de ses fonctions en même temps que son gouvernement émanait non pas de la reine, mais du secrétaire aux Relations avec le Commonwealth, M. Arthur Bottomley.

L'Eglise et apparemment le corps judiciaire se sont dressés hier, contre le régime "rebelle" de M. Ian Smith.

Le chef de l'Eglise rhodésienne, le révérend Cecil Alderson, évêque anglican de Mashonaland, a violemment pris à partie le régime de M. Smith, dans un sermon prononcé hier, à la cathédrale de Salisbury. Il a déclaré aux fidèles, que "les chrétiens avaient le droit et peut-être le devoir de désobéir" au nouveau régime, et leur a demandé d'être prêts à faire face aux sanctions qui découleraient d'une désobéissance aux lois introduites par la nouvelle constitution de M. Ian Smith. "Les chrétiens, a-t-il dit, ne sont pas tenus d'obéir à des lois promulguées d'une manière illégale."

Le révérend Alderson a ajouté : "Nous avons à présent un gouvernement de facto inconstitutionnel . . . et un gouverneur de jure sans moyens de gouverner."

D'autre part, sir Hugh Beadle, président de la Cour suprême de Rhodésie, présentement à la résidence du gouverneur, aurait également pris position contre M. Smith. La déclaration faite samedi par sir Hugh, annonçant que les magistrats de la haute cour continueront d'agir "conformément à la loi" est interprétée par les observateurs comme une référence à la constitution abolie par M. Smith.

M. Smith et le corps judiciaire pourraient publiquement entrer en conflit si le premier décidait de mettre en application une des clauses de la nouvelle constitution, prévoyant que les juges de la haute cour peuvent être appelés à dire s'ils acceptent la constitution et à prêter serment de loyauté.

L'armée rhodésienne, qui, pour la Grande-Bretagne reste placée sous l'autorité du gouverneur général, est en proie à un grave dilemme. Interrogé à ce propos, le général R. J. Putterill, commandant de l'armée rhodésienne, a déclaré : "J'ai bien peur de ne pouvoir faire aucun commentaire."

La G.-B. devient la cible des invectives africaines

NATIONS-UNIES. (AFP, PA) — Les deux recours parallèles, mais politiquement opposés, qui ont abouti à la présente session du Conseil de sécurité sur la rébellion sud-rhodésienne apparaissent inconciliables. Le Conseil de sécurité voit se confronter une position britannique axée sur des sanctions économiques et la patience et une position africaine axée sur la nécessité de frapper vite et fort au coeur de la rébellion, au besoin à coups de canon.

Les chefs africains critiquent la Grande-Bretagne avec autant de colère qu'ils avaient critiqué l'avènement du régime blanc en Rhodésie et les Britanniques sont vite devenus la cible des invectives africaines.

Le porte-parole du Sénégal accuse le "lion" britannique d'avoir laissé quatre millions de Noirs devenir "esclaves". Les chefs africains expriment ouvertement des doutes au sujet de l'efficacité des sanctions économiques que la Grande-Bretagne entend appliquer. La Grande-Bretagne a des investissements en Rhodésie se chiffrant par $500 millions.

Le représentant de l'Algérie, M. Tewfik Bouattoura, a déclaré samedi au Conseil de sécurité que la Grande-Bretagne "a fait un cadeau empoisonné à l'organisation internationale en lui demandant de porter remède à une situation que seule sa passivité a créée". Il a affirmé que Londres conservait la responsabilité totale de cette situation et devait prendre toutes les mesures nécessaires pour écraser la rébellion et mener la Rhodésie du Sud à l'autodétermination et l'indépendance véritable.

Les étudiants canadiens demandent l'envoi d'une force de paix

OTTAWA. (PC) — L'Union canadienne des étudiants est d'avis que l'ONU devrait envoyer une force de paix en Rhodésie sans délai afin d'y surveiller la tenue d'élections générales "selon le principe fondamental accepté d'un homme, un vote".

L'organisme étudiant critique également la politique inconsistante du gouvernement canadien qui abolit le traitement préférentiel pour la Rhodésie tout en le maintenant pour l'Afrique du Sud, alors que ce pays ne fait plus partie du Commonwealth.

"Le Canada a constamment condamné la politique d'apartheid en Union Sud-Africaine, mais il n'en continue pas moins à lui accorder un traitement préférentiel, alors qu'il adopte une attitude rigoureuse sur la question rhodésienne à cause de l'opinion publique," ajoute l'UCE. "Le soutien du principe de l'égalité raciale est une responsabilité morale qui ne s'applique pas seulement en temps de crise, mais qui doit être appliquée constamment et universellement."

Deux policiers de haut rang sont accusés d'avoir enlevé Ben Barka

PARIS. (AFP, UPI) — Le chef de la brigade des stupéfiants à Paris et son adjoint ont été incarcérés aujourd'hui sous l'inculpation d'avoir enlevé le leader de l'opposition au Maroc, M. Mehdi Ben Barka, dans le but d'accommoder l'un de leurs informateurs.

Interrogés durant deux jours, le chef Louis Souchon (49 ans) et son adjoint, Roger Voiteau (37 ans) ont reconnu qu'ils étaient les deux hommes qui avaient présenté une carte à Ben Barka, dans une rue achalandée de Paris le 29 octobre dernier, pour ensuite l'amener dans ce qu'on suppose être la voiture officielle de la brigade.

La police dit qu'en agissant ainsi, les deux agents rendaient service à Antoine Lopez, un employé de l'Aviation déjà inculpé dans une affaire d'enlèvement. Lopez avait refilé aux agents des renseignements justes en ce qui concerne le trafic des stupéfiants — renseignements qu'il avait pu recueillir dans l'exercice de ses fonctions à l'aéroport d'Orly.

On ignore encore où se trouve M. Mehdi Ben Barka.

Entre-temps, des rapports en provenance du Maroc disent que le ministre de l'Intérieur, le général Mohamed Oufkir, a nié avoir eu quelque chose à voir à l'enlèvement de Barka. La presse française ne l'en accuse pas moins ouvertement d'exploiter cette histoire à des fins politiques.

Le juge André Zollinger, responsable de l'enquête, a soumis une requête aux autorités marocaines pour leur demander d'obtenir des renseignements du ministre Oufkir et de son agent secret. On croit savoir que le ministre se refuse à toute déclaration dans les circonstances.

Lopez, de son côté, avoue avoir participé au rapt de Barka, et il affirme avoir agi à l'instigation de hautes personnalités marocaines. On sait par ailleurs qu'il entretenait des relations cordiales avec le général Oufkir dont le fils aurait été également un instrument du rapt.

Le général Oufkir constitue donc un cas épineux, et c'est par lui que l'affaire a pris des dimensions considérables.

L'opposition, au Maroc, est convaincue que les autorités — plus ou moins parallèles — ont fait disparaître Ben Barka pour mettre en échec la politique du roi Hassan II. Un ordre de grève générale a même été lancé — grève qui, vendredi dernier, a atteint une certaine ampleur à Casablanca.

Au palais de Rabat, le ton monte. On affirme que toute cette affaire a été montée de toutes pièces par la police française pour altérer les excellentes relations entre les deux pays et rendre impossible le voyage en France du roi Hassan.

URSS: plus de bien-être et plus d'armes en 1966

MOSCOU (Reuter, AFP) — "Un nouveau développement de l'économie nationale, une amélioration du niveau de vie et un renforcement du potentiel défensif du pays", c'est ainsi que la "Pravda" résume le budget pour 1966 que le Présidium du Comité central et le Conseil des Ministres de l'URSS s'apprêtent à soumettre au Soviet suprême.

Le budget promet au peuple soviétique plus de vêtements et plus de commodités ménagères dans les magasins l'an prochain. On disposera de plus de textiles, plus de tissus, plus d'ameublements, notamment de lessiveuses, d'appareils de TV, de réfrigérateurs et d'appareils de radio.

Les observateurs croient comprendre que cette augmentation des produits destinés à accroitre le niveau de vie des gens découle du fait qu'on a appliqué de nouvelles méthodes de direction dans l'industrie l'automne dernier, méthodes qui visent à mettre l'accent sur les profits plutôt que sur la planification.

Budget militaire inchangé

Toujours selon les observateurs, le nouveau budget indique qu'on ne peut guère s'attendre à ce que les crédits militaires soient à nouveau diminués, comme ils l'avaient été en 1964 et en 1965. Il semble même qu'on entend accroitre le "potentiel défensif" du pays.

Ainsi se trouvent confirmées les indications déjà données dans le même sens par les diverses déclarations faites récemment par les principaux dirigeants soviétiques, notamment MM. Leonide Brejnev, Alexis Kossiguine et Dmitri Polianski, qui soulignaient la nécessité, face aux menaces accrues des "impérialistes", notamment au Vietnam, de renforcer la défense de l'URSS.

Le budget de 1966, qui sera soumis au Soviet suprême le 7 décembre prochain, met toutefois l'accent sur l'augmentation de la production industrielle, par le jeu des mesures de rationalisation arrêtées par le Comité central en septembre dernier, avec priorité sur les investissements dans l'énergie, les industries mécaniques et les industries chimiques.

Et l'agriculture ?

L'agence TASS rappelle que le plan économique préconise aussi la mise en oeuvre de toute urgence des mesures concernant le développement de la branche "agriculture" de l'économie nationale, conformément aux résolutions du Plénum du Comité central du mois de mars dernier.

Toutefois, la revue "Kommunist" se plaint du fait que ces résolutions du Plénum continuent à être sabotées par les dirigeants agricoles locaux. Ces derniers refusent aux paysans de se prévaloir de la faculté qu'ils ont de cultiver des lopins de terre pour leur compte, et de vendre leurs produits.

Congo: le parti de Tshombé triomphe en écartant le gouvernement Kimba

LEOPOLDVILLE. (AFP, Reuter) — Le parlement de la république démocratique du Congo a refusé hier, sans débat, l'investiture au gouvernement de M. Evariste Kimba, a annoncé la radio de Léopoldville.

Sur 262 parlementaires présents, 134 ont voté contre l'investiture du gouvernement de M. Kimba et 121 pour. Sept abstentions ont été enregistrées. Le gouvernement d' "union nationale" de M. Kimba, que le président Kasavubu n'avait pas présenté lui-même au parlement, n'aura vécu que 26 jours après la destitution de M. Tshombé le 13 octobre dernier.

Selon la constitution du pays, le gouvernement de M. Kimba est considéré comme démissionnaire et le président Kasavubu aura à désigner un nouveau "formateur". La constitution prévoit que tout nouveau gouvernement doit être approuvé par le parlement dans les 30 jours suivant sa désignation par le président congolais.

Ce vote de non confiance, considéré comme une éclatante victoire pour M. Moise Tshombé, a été salué par un tonnerre d'applaudissements par ses partisans des deux Chambres. Ce vote est également interprété comme étant un sérieux échec politique pour le président Joseph Kasavubu.

Une Canadienne est rescapée du fond d'une caverne en Angleterre

GLOSSOP. (PC) — Des sauveteurs ont réussi à rescaper hier Mlle Donna Carr, jeune Canadienne de Calgary, qui gisait, blessée, au fond d'une caverne inondée du Derbyshire, en Angleterre.

Mlle Carr, âgée de 25 ans, a eu la vie sauve grâce au travail acharné des sauveteurs qui ont dû travailler plus de 20 heures pour la tirer pouce par pouce du fond de l'abime. La caverne où était restée prisonnière la Canadienne est située à un mille sous la surface du sol.

Les responsables de l'hôpital Royal Infirmary, de Sheffield, ont déclaré que leur patiente était consciente et que son état était satisfaisant. On n'a toutefois pas révélé la gravité des blessures de Mlle Carr bien que des radiographies aient été prises. Il est possible qu'elle souffre d'une fracture du crâne.

La spéléologue a fait une chute de 40 pieds, samedi soir alors qu'elle explorait la caverne baptisée "Giant's Hole". Les sauveteurs l'ont trouvée à demi consciente et portant des blessures à la tête et aux jambes.

Après l'avoir attachée à une civière spéciale, les sauveteurs ont commencé la lente remontée vers la surface le long de couloirs tortueux. Ils ont eu à passer des ruisseaux alors que l'eau glacée leur montait jusqu'au cou. Il n'a pas été possible de donner des calmants à Mlle Carr parce qu'à certains moments, la blessée devait aider les sauveteurs, notamment quand ils ont eu à effectuer une descente de 50 pieds. A ce moment, il a fallu attacher la civière aux bouts de cables pour effectuer la manoeuvre.

Les sauveteurs ont loué le courage de Mlle Carr qui jamais, ont-ils dit, ne s'est plainte malgré la précarité de la situation.

Vietnam: reprise des combats à Plei Me

SAIGON. (UPI, PA, AFP)— La deuxième bataille de Plei Me se poursuit avec violence à proximité de la frontière entre le Sud-Vietnam et le Cambodge, où des renforts importants sont entrés en action après l'arrêt des combats pendant les quelques heures de la nuit. Des bombardiers "B-52" ont pilonné les positions d'un régiment nord-vietnamien dans la région des combats.

Le porte-parole militaire américain à Saigon a fait, pour la première fois, mention de la participation de "trois bataillons nord-vietnamiens constitués" aux combats déclenchés hier. Selon le porte-parole, les effectifs communistes portaient des casques d'acier et étaient revêtus d'uniformes de couleur kaki. Les Vietcongs sont revêtus d'un uniforme ressemblant à un pyjama noir.

On rapporte que 129 cadavres communistes ont été dénombrés. Environ 150 autres se trouveraient devant les lignes américaines.

Quant aux Américains, ils qualifient leurs pertes de "légères". Toutefois, il a fallu douze hélicoptères pour évacuer les blessés américains. La plupart des morts du côté américain gisent sur le champ de bataille, car le feu ennemi rend les vols des hélicoptères périlleux.

Indonésie : le Parlement demande d'interdire le parti communiste

DJAKARTA, Indonésie. (AFP, UPI) — Le Parlement indonésien a adopté aujourd'hui une résolution demandant l'interdiction du parti communiste indonésien (PKI) et de ses organisations affiliées, rapporte Radio-Djakarta.

Une émission de Radio-Djakarta, captée à Singapour, a annoncé que cette résolution avait été adoptée par le Parlement dès l'ouverture des travaux de sa deuxième session plénière. Le Parlement avait ajourné ses travaux pendant une période d'un mois.

Le président du Parlement, M. Arudji Kartawinata, a déclaré que le coup d'Etat du 30 septembre dernier constitue une page sombre dans les annales de la révolution indonésienne.

La résolution demande au président Soukarno de sévir avec célérité contre le parti communiste conformément aux exigences du peuple indonésien.

CET HIVER,

enfuyez-vous vers le pays du Calypso

–plus près que jamais par les "jets" d'Air Canada

Le matin, l'après-midi, le soir, plus souvent que jamais, les "jets" d'Air Canada s'envolent vers le sud et le pays du Calypso! C'est là que les gens dans le vent fuient l'hiver, là qu'ils ont rendez-vous avec le soleil. Cette année, soyez du nombre: le plaisir et le repos sont à votre portée! Et pour être bien sûr de ne pas manquer votre rendez-vous avec le soleil, réservez d'avance votre place sur un "jet" d'AIR CANADA.

LES BAHAMAS: 8 "jets" s'envolent chaque semaine vers Nassau. Le samedi soir, vol sans escale. Autres départs: tous les jours à 7h.45 a.m. Aller-retour: **$164**

LA JAMAÏQUE: Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: **$217**

ANTIGUA: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$219**

LA BARBADE: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$256**

TRINITÉ et TOBAGO: Jusqu'à quatre vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$278**

FLORIDE: Jusqu'à quatre vols sans escale vers Tampa, chaque semaine. Aller-retour: **$152**

Dans tous ces cas (sauf vers Tampa), le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 16 déc. au 14 avril 1966.

Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.

Vous cherchez un cadeau original ? Offrez un billet-cadeau d'Air Canada.

AIR CANADA

Vous trouverez des bureaux de vente des billets d'Air Canada à la Place Ville-Marie et au 7116 de la rue St-Hubert.

Renseignements et service gratuits MONDIAL AVIOMAR BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594 445, JEAN-TALON OUEST

AGENCE DE VOYAGES VM Ville-Marie 5135 rue ST-DENIS Tél. : 276-2694

AGENT AUTORISE RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS Alfred GAGLIARDI 6900, ST-DENIS CR. 1-6900

économie & finance — LA PRESSE

Alors que les profits des sociétés de finance diminuent, le règlement de l'affaire Atlantic est remis en cause

TORONTO. (PC) — Les compagnies canadiennes de finance continuent de publier des rapports trimestriels dans lesquels on fait le plus souvent état de diminution de revenus. C'est là ne conséquence directe affirme-t-on, de la déconfiture d'Atlantic Acceptance Corporation en juin dernier.

La semaine dernière, le président de Traders Finance, M. J. R. Willmott, a dit, dans le rapport intérimaire envoyé aux actionnaires, qu'il fallait s'attendre à un recul des bénéfices des compagnies de finance de son groupe en 1965.

Laurentide Financiel Corporation, une des compagnies qui ont fait une offre pour l'achat des affaires d'Atlantic, rapporte que ses revenus pour les neuf premiers mois de l'année ont diminué, passant de $934,814 pour les trois premiers trimestres de 1964, à $835,052 cette année.

Les rvenus de Coronation Credit Corp. sont passés de $219,-700 à $182,454 pour le trimestre terminé le 31 octobre, en 1964 et 1965 respectivement.

Le rapport trimestriel de Coronation précise que la compagnie s'est trop fortement préoccupée des "fausses rumeurs" de difficultés graves pour les institutions financières et qu'en conséquence elle a vigoureusement restreint ses opérations. On a ajoute que la compagnie a considérablement diminué ses demandes de fonds sur le marché monétaire et qu'au 31 octobre, ses prêts totalisaient $15,-000,000 contre $20,000,000 en mai précédent.

Remise en cause de l'affaire Atlantic

Pendant ce temps, le sort définitif que subira Atlantic vient encore une fois d'être remis en question.

En effet, vendredi dernier, un juge de la Cour suprême de l'Ontario a reçu un appel adressé par les détenteurs subalternes de billets d'Atlantic au sujet de la décision rendue le mois dernier par la même Cour permettant le transfert d'une partie des comptes recevables d'Atlantic à General Acceptance Corporation, d'Allentown aux Etats-Unis.

En acceptant la requête en appel, M. le juge Thompson a dit que le Montreal Trust Co., en agissant comme fiduciaire et comme administrateur-séquestre, avait failli à sa tâche de protéger les droits des créanciers subalternes.

En vertu du projet proposé par le Montreal Trust et approuvé le 15 octobre dernier par M. le juge Parker, la liquidation des affaires d'Atlantic se serait graduellement réalisée et les créanciers privilégiés récupéreraient ainsi la majeure partie de leurs créances.

Les créanciers subalternes, toutefois, ne recevraient rien, ou presque, pour leur créances non garanties qui se chiffrent à $20,000,000.

Le juge Thompson a dit que même si les créanciers subalternes ne possédaient aucune garantie, ils ont des droits qu'il faut respecter.

"Le Montreal Trust, a dit le juge, a agi promptement dans le but de protéger les droits des détenteurs privilégiés de billets d'Atlantic, mais pour une raison ou une autre. . . n'a pas démontré le même empressement, s'il y en a eu, pour défendre les droits des créanciers subalternes".

Le juge Thompson a exprimé l'avis que le Montreal Trust aurait dû prendre en considération les moyens pour protéger les droits des créanciers subalternes.

Le Montreal Trust, a dit le juge, n'était pas le mandataire de quelques uns des créanciers qui ont fait appel à ses services. C'est un officier de la Cour qui doit agir au bénéfice de toutes les parties en cause".

Assemblée des créanciers

M. J. C. Haxton, vice-président du Montreal Trust, a annoncé vendredi qu'une rencontre officieuse, une sorte d'assemblée d'information, des créanciers privilégiés et subalternes d'Atlantic Acceptance se tiendra jeudi prochain.

M. Haxton a ajouté que la rencontre fournira également l'occasion d'en arriver à une entente de principe sur un projet de réorganisation présenté par un groupe minoritaire de créanciers, mais qu'aucune décision prise à l'assemblée ne sera finale.

NOMINATION A L'IAC

M. HENRY ARCACHE, LL.L.

L'Industrial Acceptance Corporation Limited annonce la nomination de M. Henry Arcache au poste de directeur pour Montréal de la Division des prêts de capital de l'IAC. Diplômé en droit de la Sorbonne, M. Arcache possède une vaste expérience des affaires bancaires et financières. Il était directeur gérant de la Société générale de placement financier et industriel, au Caire, avant d'entrer au service de l'IAC en 1962.

Sixième usine de Firestone au Canada

Firestone construira bientôt une sixième usine au Canada.

M. T. M. Mayberry, président de Firestone Tire and Rubber Company of Canada a en effet annoncé en fin de semaine la construction d'une nouvelle usine de câblés pour pneus, à Woodstock, en Ontario.

Les nouvelles installations seront situées sur la route No 2, sur un terrain de 25 acres; elles auront une superficie de 45,000 pieds carrés, coûteront plusieurs millions de dollars, et emploieront environ 35 employés, au début. Les travaux de construction doivent commencer incessamment. On prévoit que la fabrication débutera à la fin du printemps de 1966. Ces installations compléteront l'usine actuelle de Woodstock et seront d'ailleurs placées sous la même direction que celle-ci.

Selon M. Mayberry, la décision de construire cette nouvelle usine a été dictée principalement par l'accroissement de la population et la formidable expansion qui se manifeste actuellement dans l'industrie automobile. Le président a par ailleurs déclaré que les nouvelles installations permettront de répondre à la demande de câblé pour pneus des usines de Hamilton et Calgary, et aussi de celle de Joliette, actuellement en cours de construction.

Jean Mehling câble de Paris

C'est la recherche d'un plus vaste marché qui doit guider l'évolution de l'Europe

Quelques lignes dans la presse française; aucun commentaire ! Et pourtant, que de remarques soulevées par quelques données statistiques que les Nations Unies viennent de nous fournir : celles qui concernent l'actuelle population mondiale.

Nous voici donc 3 milliards 200 millions d'individus. Le détail de cet ensemble immense a été fourni; je ne le rappelle que pour mémoire.

L'Asie vient en tête, avec plus de la moitié de ce chiffre. L'Europe comprend 440 millions d'individus, l'Amérique du nord 286 millions.

En ce qui concerne la population européenne, l'URSS à elle seule comprend 228 millions de personnes.

Autrement dit, l'Europe non-communiste regroupe une population d'au moins 150 millions d'être humains, et l'ensemble de l'Europe est beaucoup plus peuplé que le continent nord-américain.

A la lumière de ces quelques chiffres, s'éclairent certaines des perspectives économiques du Vieux-Continent.

Puisque, justement, paraissent s'ébaucher (quoique encore très timide) des rapprochements entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, comment ne pas s'attarder un peu sur les données chiffrées précédentes ?

L'un des grands thèmes à l'honneur dans le Marché Cummun, durant les années écoulées, a été le suivant : grâce à la Communauté, les Six représentent un marché commercial très peuplé.

On peut même dire que toute la philosophie économique de l'Europe des Six tient dans cette perspective démographique.

A l'inverse, l'Europe des Sept ne s'est pas créée pour une autre raison. Elle aussi, affirment ses partisans, constitue un marché aussi vaste que celui des Six et un peu comparable à celui des Etats-Unis.

Enfin, à la limite du raisonnement, les Européens espèrent tous, sans trop y croire, en une union ultérieure des Six et des Sept.

Les données statistiques de l'ONU viennent donc fort à propos, fournir aux partisans d'une "union élargie" l'argument capital qu'ils doivent savoir exploiter.

Il est même à se demander si, dans les plans du Général de Gaulle, l'URSS et ses satellites ne devraient pas pouvoir jouer, beaucoup plus tard, un rôle capital : doubler, d'un seul coup, la population du marché commercial européen.

A l'issue de la Conférence de Copenhague — dont j'ai rendu compte dans LA PRESSE — certains commentateurs ont émis l'hypothèse suivante : une fusion des Six et des Sept est redoutée par les Etats-Unis.

Le marché ainsi considéré représenterait en effet un concurrent extrêmement dangereux pour la puissance économique américaine.

On peut même — disait-on — se demander si cette dernière n'en subirait pas des contre-coups d'une gravité mortelle.

Hypothèse absurde, à mon avis. Bien entendu la fusion en un seul marché d'une population européenne de plus de 400 millions d'individus poserait à l'Amérique des problèmes difficiles.

Mais toute croissance démographique en soulève. Le progrès économique n'est pas à base d'autre chose que d'une adaptation continuelle des populations de consommateurs et des moyens de production qui les servent.

L'idée sous-jacente à la politique gaulliste ("vers une plus grande Europe") est un élément dynamique à porter à l'actif de l'économie européenne.

C'est la politique, avec ses arrière-pensées, ses ambiguïtés, qui fausse le problème.

A la base, celui-ci est relativement clair. A nous tous d'en savoir tirer les leçons qui s'imposent.

M. David S. Keast, vice-président, Location et Gestion, d'A. C.I. Property Corporation, annonce la nomination de M. Claude-H. LaRoche au poste de directeur général de l'immeuble LE CARTIER, édifice résidentiel de luxe de 32 étages, situé au coin nord-ouest des rues Peel et Sherbrooke à Montréal. M. LaRoche sera responsable de l'entière administration de l'immeuble.

Avant de se joindre au Cartier, M. LaRoche fut directeur des congrès et des services publicité et relations publiques à l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal. Il était auparavant directeur de la promotion commerciale au Château Frontenac de Québec. M. LaRoche a également occupé les fonctions de conseiller en gestion hôtelière et en mise en valeur immobilière, à la fois au Canada et aux Etats-Unis.

Hausse de 11 p. 100 des ventes d'assurance-vie au Canada

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie communique que les Canadiens ont acheté pour $665,400,000 d'assurance-vie au cours du mois d'août 1965. Les achats pour les huit premiers mois de 1965 se chiffrent ainsi par $5,766,800,000 soit une augmentation de 11 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1964.

Les achats d'assurance-vie ordinaire se sont chiffrés par $486,900,000 en août dernier alors qu'ils n'avaient été que de $416,600,000 en août 1964.

Les achats de polices industrielles d'assurance-vie ont atteint $900,000 en août 1965, ce qui représente une légère baisse par rapport au total de $1,000,000 atteint au cours du même mois de 1964.

Les achats d'assurance-vie collective, qui avaient été de $155,800,000 en août 1964, se sont chiffrés par $177,600,000 au cours du mois d'août dernier.

Voici, par province, les chiffres des achats d'assurance-vie ordinaire effectués en août 1965, et pendant les huit premiers mois de l'année avec entre parenthèses, les chiffres de 1964 (en milliers de dollars) :

	Août		Total des huit premiers mois	
	1965	1964	1965	1964
Alberta	33,700	31,200	323,300	301,600
Colombie-Britannique	44,200	38,200	378,900	336,400
Manitoba	17,800	15,600	164,100	159,600
Nouveau-Brunswick	10,900	9,300	92,500	77,600
Terre-Neuve	3,400	3,000	29,700	26,500
Nouvelle-Ecosse	13,200	12,400	124,800	103,200
Ontario	183,800	151,700	1,635,700	1,469,600
Ile-du-Prince-Edouard	1,800	1,400	11,300	10,000
Québec	162,700	142,100	1,459,400	1,318,800
Saskatchewan	15,400	11,700	135,700	121,200
TOTAL	486,900	416,600	4,355,400	3,924,500

La BIRD réalise un revenu net de $35 millions au 1er trimestre

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement vient d'annoncer que le revenu net provenant de ses opérations avait atteint 35 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice en cours. En outre, à la fin de cette période, au 30 septembre 1965, les réserves de la Banque s'élevaient à 957 millions de dollars.

Le revenu brut a été de 71 millions de dollars. Les dépenses se sont élevées au total à 36 millions de dollars, dont 29 millions de dollars ont été utilisés pour assurer le service des intérêts, pour couvrir les frais d'émission et les autres charges financières relatives à la dette consolidée de la Banque.

Au cours de cette période, la Banque a accordé dix prêts d'un montant total de $229 millions qui étaient destinés à l'Iran, à Israël, au Japon, au Kenya, à la Tanzanie et à l'Ouganda, au Libéria, à la Nigéria (2 prêts), au Pakistan, au Pérou et à l'Espagne. Le nombre total des prêts a été porté ainsi à 434 et celui des pays et territoires bénéficiaires à 77, tandis que le montant brut des engagements s'est élevé au total à 9,134 millions de dollars. Au 30 septembre, à la suite d'annulations, d'ajustements de change, de remboursements et de cessions de créances, la fraction des prêts signés que détenait encore la Banque avait été ramenée à 6,134 millions de dollars.

Les montants déboursés au titre des prêts se sont élevés à 145 millions de dollars, ce qui porte leur total cumulé à 6,735 millions de dollars au 30 septembre.

Les remboursements de prêts encaissés par la Banque se sont élevés à $36 millions et les remboursements encaissés par les cessionnaires des fractions de créances de la Banque à 38 millions de dollars. Le total remboursé a atteint au 30 septembre 1,960 millions de dollars; sur ce montant, 946 millions de dollars ont été versés à la Banque et $1,014 de dollars aux détenteurs des créances rétrocédées par la Banque.

Au 30 septembre, la dette consolidée de la Banque s'élevait à $2,743 millions, traduisant ainsi une augmentation nette de $19 millions pour le trimestre écoulé. Durant cette période, la dette consolidée s'est accrue du fait du placement dans le secteur privé d'un montant total de bons de $18.75 millions et de 75 millions de DM (équivalent à $18.75 millions des USA), d'un montant de $100 millions d'obligations libellées en dollars des USA et d'un montant de $17.9 millions d'obligations libellées en dollars des USA qui avaient fait l'objet, au moment de leur émission, d'arrangements de livraison différée. Mais la dette a diminué du fait du remboursement d'un montant total d'obligations de $100 millions et d'un montant total de bons de $22 millions et de 40 millions de DM (10 millions de dollars des USA) ainsi que l'opération d'achat et d'amortissement d'un montant de $4 millions.

Approbation du GATT à l'accord Canada-USA

GENEVE (Reuters) — Le comité de travail sur les tarifs et le commerce a approuvé, jeudi dernier, les conditions de l'abandon des droits de douanes entre le Canada et les Etats-Unis sur les nouvelles voitures et les pièces d'automobiles qui font l'objet d'un commerce au niveau des manufacturiers. L'approbation est accordée à condition que cette mesure ne nuise pas au commerce d'autres pays.

Cette approbation a été demandée par les Etats-Unis qui seront ainsi libérés de l'obligation d'accorder aux autres membres du GATT les mêmes conditions tarifaires, tel que l'exige la règle de la nation la plus favorisée.

Avant d'entrer en vigueur, l'approbation doit être votée par le Conseil du GATT, à sa réunion de vendredi prochain, et recevoir l'acceptation des membres à part entière, lors de la session de cet organisme.

L'effet de l'approbation de l'abandon des droits sera de légaliser, dans le cadre du GATT, l'entente canado-américaine signée en janvier dernier, et qui est déjà appliquée.

La France a acheté la presque totalité de l'or sorti des USA

WASHINGTON. (AFP) — La France a acheté pour 126 millions de dollars d'or aux Etats-Unis en septembre, a indiqué hier le département du Commerce. Elle a ainsi été de loin le principal responsable des sorties d'or hors des Etats-Unis qui se sont chiffrées à $126.3 millions, dont $126 millions d'or raffiné expédiés en totalité vers la France et 0.3 million de minerai ou de métal non raffiné acheté par le Royaume-Uni, l'Allemagne occidentale et la Belgique.

On sait que les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de $10 millions en septembre pour atteindre $13,926 millions. Le stock d'or monétaire se chiffrait à la fin de ce mois à $13,858 millions, en hausse de $1.4 million par rapport au mois précédent, et les réserves du fonds de stabilisation des changes s'élevaient à 68 millions de dollars.

Cette augmentation du stock d'or américain résultait des ventes de métal effectuées par l'URSS pour financer ses achats de céréales. Le "pool de l'or", dans lequel les Etats-Unis ont une participation de 50 p. 100, a en effet été un des acquéreurs d'or soviétique.

NOMINATION CHEZ STEINBERG LIMITEE

ARTHUR SOUTHWOOD

M. Leo Goldfarb, vice-phésident et gérant général de la division du Développement et de l'Expansion de STEINBERG LIMITEE, annonce la nomination de M. Arthur Southwood au poste de directeur de la Planification et de la Construction. A ce titre, M. Southwood sera responsable des services d'architecture, de génie, de construction, de même que des services d'installation de l'équipement des magasins. A l'emploi de la compagnie depuis plusieurs années, M. Southwood possède une vaste expérience dans ce domaine.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Salon Marquette), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 14 décembre 1965, à onze heures du matin, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général,
LEO LAVOIE

Montréal, le 29 septembre 1965.

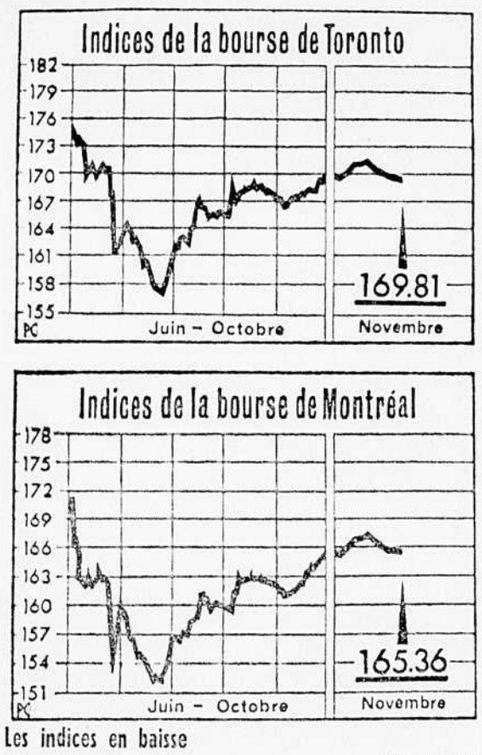

Les indices en baisse

(graphique PC)

Contrairement à la tendance qui se maintenait depuis quelques semaines, l'indice des valeurs industrielles, tant à la Bourse de Montréal qu'à la Bourse de Toronto, était à la baisse en fermeture vendredi dernier. L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto est passé, au cours de la dernière semaine, de 171.73 à 169.81. L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Montréal a perdu 2.34 points pour marquer, en clôture vendredi, 165.36.

Le BAEQ demande d'intensifier la prospection du pétrole de la région du Bas-St-Laurent

MONT-JOLI, Qué. (PC) — Il est nécessaire que les corporations de la Couronne et les grandes sociétés effectuent des travaux de prospection en vue de l'exploitation du gaz et du pétrole de l'Est du Québec. C'est la recommandation formulée par un groupe d'experts qui étudient les possibilités de développement de cette région.

Ce groupe d'experts du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), organisme financé par les gouvernements fédéral et provincial, a déclaré que, dans le passé, des sommes considérables ont été consacrées à la prospection par de petites sociétés, mais que ces sommes n'étaient pas suffisantes, vu le coût élevé des recherches en vue de l'exploitation.

Le BAEQ a mentionné que le Québec importe maintenant la totalité du gaz et du pétrole consommés dans la province. Selon les responsables de cet organisme, la ville de Montréal constituerait, à elle seule, un marché important pour la consommation du pétrole de cette région.

Des gisements de pétrole ont été découverts dans la péninsule de Gaspé, dans le Bas St-Laurent et aux Iles de la Madeleine. Le Bureau prétend que jusqu'à maintenant, on n'a pas fait un usage intensif des méthodes systématiques de perçage de puits. Les recherches effectuées l'ont été dans des endroits mal situés, et elles n'ont pas visé les niveaux où se trouve les fortes quantités de pétrole.

Assemblage de Camions Volvo au Pérou en 1966

Au printemps de 1966, Volvo commencera à assembler des camions au Pérou. Durant les premières années, la production sera d'environ 150 unités des plus gros modèles de la compagnie. La capacité de production sera graduellement augmentée durant les années 1970. Cette entreprise fait partie du programme d'expansion Volvo, en vue d'étendre et de consolider son potentiel sur le marché sud-américain.

Depuis 15 ans, Volvo exerce son activité sur le marché péruvien. En 1958, la compagnie subsidiaire Volvo del Peru S.A. a été formée. En plus de vendre les voitures Volvo, Volvo del Peru S.A. vend les produits Bolinder-Munktell et Volvo Penta. Les ventes de l'année courante se chiffrent à environ 100 camions et 500 automobiles. Durant les dernières années, la demande des véhicules Volvo a augmenté radicalement, et ceci est dû au fait que Volvo s'est fait connaitre comme un produit de qualité, d'endurance et de performance dans une dure compétition.

La production annuelle comprendra 150 unités des types "Heavy Duty" et moyens. La capacité de production sera augmentée graduellement avec la hausse des ventes. Un contrôle continuel par les techniciens et inspecteurs de production Volvo, assure l'assemblage de véhicules qui rencontrent pleinement la demande de qualité Volvo. Durant les premières années, des pièces fabriquées en Suède seront surtout utilisées.

La Jeune Chambre offre des cours de placement

La Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal, dans le but de donner à ses membres une meilleure formation économique, offre une série de six cours sur les placements, avec la collaboration de l'Association canadienne des clubs de placements et de la maison de courtiers en valeurs Geoffrion, Robert et Gélinas.

Le premier de ces cours a eu lieu jeudi soir dernier sur le parquet de la Bourse de Montréal. Plus de quarante jeunes étaient alors inscrits et, d'après les responsables, le nombre devrait s'élever à cent vingt-cinq au cours des deux prochaines semaines. L'inscription est ouverte aux membres de la Chambre de Commerce des Jeunes, de même qu'au public. Les membres sont admis gratuitement, mais des frais d'inscription de $20 sont exigés des autres personnes qui désirent suivre ces cours.

Cette série de cours sera échelonnée sur plusieurs semaines et portera sur les rouages de la Bourse, les actions privilégiées, le fonctionnement d'un bureau de courtier en valeurs, les façons d'analyser et d'étudier les opérations d'une compagnie et sur l'étude et l'analyse du bilan des opérations d'une société.

A la fin des cours, quinze de ces élèves seront choisis et pourront assister à certaines assemblées du conseil d'administration de sociétés qui auront accepté de collaborer à parfaire la formation de ces jeunes. Dans chacune des cinq sociétés choisies, trois étudiants siègeront aux réunions du conseil, et cela pendant une année entière. Les participants devront, à la fin de leur stage dans l'entreprise, rédiger un rapport.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

DIVIDENDES

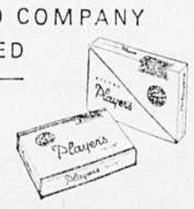

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (No 265) de dix-sept cents et demi (17½¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le vendredi 31 décembre 1965 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le mardi 30 novembre 1965.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

le vice-président et secrétaire,
A.R. TILLEY

Montréal, le 12 novembre 1965.

GÉRANT GÉNÉRAL

Hôtel de 300 chambres

Gérant général demandé pour prendre entière responsabilité de l'exploitation et de l'administration d'un hôtel du bas d'une grande ville de l'est (environ 300 chambres). Il faut être bilingue, avoir expérience complète de tous les aspects de la gérance d'un hôtel, y compris les réceptions et les conventions. Excellente occasion pour un homme compétent et expérimenté. Discrétion assurée aux réponses adressées à

CASE 7102, LA PRESSE

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour la construction de la deuxième phase de "La Route", port de Montréal", seront reçues au bureau du secrétaire, Conseil des Ports nationaux, suite 524, Edifice Humson, 180 rue Elgin, Ottawa 4, Ontario, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, jeudi le 16 décembre 1965, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", les conditions ouvrières et enveloppes pré-adressées peuvent être obtenues en s'adressant au bureau du Directeur du Port de Montréal, contre un dépôt de deux cents dollars ($200.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean
Secrétaire,
OTTAWA, Ontario,
le 15 novembre 1965.

NOMINATION A LA DOMINION FASTENERS

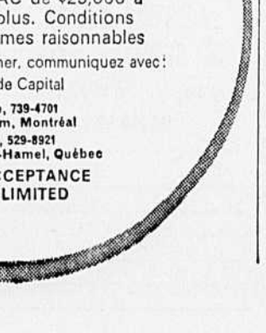

M. FRANK D. HUGHES

Dominion Fasteners Limited, de Hamilton, Ontario, vient d'annoncer la nomination de M. Frank D. Hughes au poste d'agent des ventes. Dominion Fasteners Limited fabrique et met sur le marché les fermetures-éclair industrielles de marque Tinnerman au Canada et M. Hughes sera responsable des ventes et du service dans la région de Montréal et de Québec.

$1,000,000 vous seraient-ils utiles pour votre entreprise?

Ayez recours aux prêts commerciaux IAC de $25,000 à $1,000,000 et plus. Conditions commodes. Termes raisonnables

Pour vous renseigner, communiquez avec:
Division des Prêts de Capital

M. H. A. Arcache, 739-4701
1320, boul. Graham, Montréal
M. C. H. Gagnon, 529-8921
235, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

IAC — INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

SOMMAIRE DES ETATS FINANCIERS au 31 octobre 1965

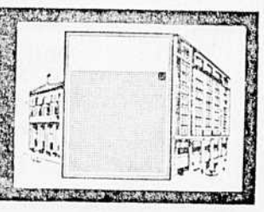

	1965	1964
ACTIF		
Encaisse et autres disponibilités	$ 58,951,026	$ 53,479,551
Portefeuille	131,697,975	129,932,975
Prêts sur titres	8,110,469	20,358,531
Autres prêts	329,677,635	288,810,668
Immeubles	6,334,644	6,178,929
Lettres de crédit et autres éléments d'actif	8,335,592	8,134,395
	$543,107,341	$506,895,049
PASSIF		
Dépôts	$511,625,881	$475,865,946
Lettres de crédit et autres passifs	4,367,635	4,588,393
	$515,993,516	$480,454,339
Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis	27,113,825	26,440,710
	$543,107,341	$506,895,049
ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS		
Bénéfices d'exploitation de l'année	$ 4,463,115	$ 4,310,312
Provision pour impôts	2,260,000	2,170,000
Bénéfices nets	$ 2,203,115	$ 2,140,312
Dividendes	1,530,000	1,485,000
	$ 673,115	$ 655,312
Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent	140,710	185,398
Total	$ 813,825	$ 840,710
Porté à la réserve de prévoyance	700,000	700,000
Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre	$ 113,825	$ 140,710

Le Gérant Général,
LÉO LAVOIE

Le Président,
J.-UBALD BOYER

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
900	Abitibi	10⅝	10¾	10⅝
—	Algoma	63¼	62¼	—
250	Alliance	8	8	8
450	Alumin	31⅜	31¾	31¾
—	Alum 4¼	40	39½	—
—	Alcan 1	22	22	—
—	Alcan 2	47	46½	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	Anglo CP	23¼	23¾	—
—	Ang T 4½	43½	43½	—
—	Ang T Pr	52½	52½	—
—	AngT 290	54	54	—
160	Argus	20½	20½	20½
—	Arg 2.60	50¼	50¼	—
—	Arg 2.70	50¼	50¾	—
—	ArgC Pr	12⅞	12¼	—
—	Asbestos	25⅛	24¾	—
—	Atl Sug	24	24	—
—	Atl Sug	23	23	—
—	Bq Epargne	18½	17½	—
—	By CN	69	68½	—
50	Bq Imp-C	62½	62½	62½
575	Bq Mont	61	60⅝	61
—	Bq N-E	72	71	—
—	Bq PC	51	50	—
—	Bq Roy	73¼	72	—
200	Bq Tor-D	61¾	61¾	61¾
—	Bathurst P	24¾	24¼	—
—	Bath Wts	11¼	11¼	—
—	Bath P	55	55	—
275	Bell Phone	58½	58¼	58¼
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
600	Brazil	8¼	8⅛	8¼
—	BA Oil	29½	29¼	—
—	BC Forest	23½	22⅞	—
—	BC Phone	70½	69	—
3400	Brinco	7	7	7
—	Brooke Pr	22⅝	22⅝	—
—	Bruck (A)	31	31	—
—	Bruck (B)	15½	15	—
—	Burns Foods	20	20	—
—	Cae	13⅜	12¾	—
—	Cal Pow	27⅜	27	—
25	Can Cem	46¾	46⅜	46¾
—	C Cem Pr	26¾	26⅞	—
—	CD Sugar	24½	24	—
25	Can Iron	63½	63½	63½
—	Can Iron Pr	91	91	—
—	C S L	37¼	35	—
—	C S L Pr	6⅜	6⅜	—
600	C Brew	8⅝	8	8⅛
—	C Brew (A)	43	43	—
—	C Brew (B)	53⅜	51½	—
—	C Br Al (A)	16¾	16	—
—	Cdn Can A	14¾	14¾	—
—	C Chem w	830	815	—
—	C Hydroc	30	29¾	—
—	C I L	21¾	21	—
—	CI Pow	30¾	28½	—
50	CI Pow Pr	49¾	49¾	49¾
—	C Marconi	6¼	6	—
300	CPR	70⅝	70½	70⅝
—	CPR 4% Pr	9¾	9⅝	—
—	C Pfina	12¼	12	—
—	CPP Se (A)	22¼	22¼	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	Cd Tire (A)	56⅞	56	—
—	C Vickers	21	21	—
—	Central Del	11⅞	11½	—
25	Chemcell	15⅞	15⅞	15⅞
—	Chem 1.75 p	36	36	—
—	Coghlin	14⅜	13¼	—
—	Col Cell	7½	7½	—
—	Col Cell pr	25½	25½	—
—	Cons MS	53	51	—
50	Cons Paper	39	39	39
—	Consu Glass	10	11¾	—
—	Corby A	21	21	—
—	Coronation	300	200	—
—	Crain RL	31½	30	—
—	Créd Fonc	68	68	—
—	Cr Zell A	29¼	29	—
—	Crush Int	14⅜	14½	—
—	Denison	40	39¾	—
100	Dist Seag	37½	37½	37½
—	D Bridge	29½	28¾	—
—	D Coal Pr	7	7	—
—	D Corset	11⅞	11⅜	—
50	Du Fasco	28	28	28
—	D Glass	15⅜	15½	—
—	D Glass Pr	18	18	—
—	D Lime	250	250	—
—	Dosco	15	14¾	—
—	D Stores	25⅞	25⅛	—
825	Domtar	18½	18½	18½
—	Domtar Pr	21	21	—
—	D Text	35½	33⅞	—
50	Donohue	7¾	7¾	7¾
700	Du Pont	45½	45½	45½
—	Du Pont P	55	55	—
—	Dupuis (A)	10½	10	—
—	EC Trust	49½	49	49
—	Falcon	110⅛	108½	—
—	Fam Play	25½	25	—
—	Fleetwood	25	24	—
—	Fraser	30¾	29¾	—
—	Freiman	5¾	5¾	—
—	Fr Pete	4	4	—
25	G Dynam	53	53	53
—	GB Ca In p	48	48	—
—	GW Life	28¾	27½	—
—	GL Paper	22⅝	22⅝	—
—	Hardee	85	85	—
—	Hawk Sidd	6¾	6	—
—	Hollinger	27½	26¼	—
—	Home (A)	19¼	19¼	—
—	Home (B)	19¾	19⅝	—
25	Hud Bay M	77¾	77¾	77¾
—	IBC	14½	14⅜	—
—	Husky Oil	14⅞	14⅜	—
—	Imp Oil	55½	53¼	—
—	Imp T	14⅝	14⅜	—
—	I Tob P	6⅝	6⅝	—
—	Ind Acc	25	24¼	—
—	Inglis	7½	6¾	—
—	I B M	578	578	—
—	In G A	15⅛	15⅛	—
—	Int Nickel	102¾	101¾	—
—	Int Pap	33	32½	—
800	Int Ut	31⅝	31⅝	31⅝
—	Inter PL	90¾	87¾	—
—	Labatt	18½	18½	—
—	Lau F	12¾	12⅜	—
—	Loblaw A	11	10⅝	—
—	Loblaw B	11⅜	11	—
—	Loeb M	17	16½	—
—	McLaren (A)	24¼	24¼	—
—	McLaren (B)	25½	25½	—
—	McLean H	35	35	—
1175	MB & PR	27	26⅞	27
—	Marit Elec	21¼	21¼	—
100	Marit Tel	22½	22½	22½
775	Massey F	33⅛	33⅜	33½
200	Miron 6%	11¾	11¾	11¾
—	Molson (A)	38	36	—
—	Molson (B)	38½	38	—
100	Mtl Loco	15	15	15
—	Mtl Trust	23	22¾	—
—	Moore Cp	84	80½	—
25	Morse B A	16⅝	16⅜	16⅝
—	Morse B	15	14¾	—
100	Mussens	10	10	10
—	Nat Trust	22	22	—
—	NFLD Light	12	11⅞	—
200	Noranda	54	54	54
—	N Ont NG	28⅞	28⅞	—
—	NS LP	34	33½	—
—	Ocean Fish	12½	12¼	—
200	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Oshawa A	27½	27½	—
250	Pac Pete	10¾	10¾	10¾
—	Phillips C	30½	29	—
10150	Pow Corp	13½	13⅛	13½
—	Price Br	42	39	—
—	Probuild	165	165	—
100	QN Gas	12⅝	12⅝	12⅝
—	QNG 63 w	650	650	—
—	Que Phone	28	27	—
—	Rio Algom	19⅞	19⅝	—
—	Rockwell	42	41½	—
—	Rolland A	11¼	12¾	—
—	Rolland pr	91½	91½	—
—	Ronalds F	13½	13¼	—
—	Rothmans	24¼	23½	23½
—	Royal T p	21	21	21
—	St-L Cem A	36	35	35
—	St-L Corp	21⅝	21⅜	21⅜
—	St-L Cor A	100	100	100
—	Salada F	12	11¼	11¼
—	Scott LaS	14	14	14
—	Shell Can	20½	19⅞	19¾
—	Shell I p	26	25⅝	25⅝
—	Sher W	36¼	35	35
—	Sher W p	140	140	140
—	Shop Save	13½	13½	13½
—	Sicard	6¾	6½	6½
—	Sicard 6%	20½	20½	20½
—	Simpsons	30¾	29¾	29¾
—	Simp Sears	18¾	18⅜	18⅝
—	Sorenmes	13½	13⅜	13⅜
—	Southam	39¼	39	39
100	SS Steel	13⅝	13⅝	13⅝
175	Steel Can	26¾	26⅜	26⅜
75	Steinbg A	49	49	49
—	Steinbg p	102	100	100
—	Texaco Can	55	54	—
—	T Fin (A)	13	12½	—
—	Tr-C Corp	10	9¾	—
—	TrC PL	35¼	34½	—
—	Tr Mt PL	19⅝	18⅞	—
—	Turnbull Pr	14½	14½	—
20	Un Carbide	28¾	28⅜	28¾
—	Viau	12¾	12¾	—
—	Walk GW	36⅝	36⅛	—
600	W Coast T	21	21	21
—	W Pac Pd	17½	17½	—
—	Weston (A)	20⅞	20⅞	—
—	Weston (B)	22	22	—
—	Wstn 4½	97	97	—
—	Zeller's	24	22¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
2000	Ajax	8½	8⅜	8½
—	Alpha A	50	50	50
—	Alscope	241	198	1-98
—	Alsof	11	10½	10½
2500	Amg B Bel	30	30	30
—	Amerantium	4½	4	4
—	A A Molyb	165	163	165
—	Anthonian	6¼	6⅛	6⅛
—	Arno	4½	4½	4½
200	Atlanta	25	25	25
—	Augustus	53	53	53
—	Baker Talc	7½	7½	7½
—	Band-Ore	16	14	14
3000	Bateman	5	5	5
400	Black Haw	335	330	330
4000	Black Riv	26	26	26
200	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	17	17	—
—	Bornite	8	7	—
66000	Bruce-Prest	26½	24½	25
—	Bruneau	26	23	—
—	Burnt Hill	30	28	—
—	Cassidy's	5	5	—
—	Camflo	350	340	—
—	C Interurb	365	340	—
—	Cdn Lt Pete	15½	15½	—
—	C Magnesit	80	75	—
—	C Secur A	295	280	—
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cessland	830	710	—
550	Chemalloy	155	140	150
—	Cheskirk	14½	14	—
—	Chib Copper	5	5	—
10000	Chipman	17	17	17
4500	Coastal Min	27	27	27
300	Comm H M	120	120	120
—	Com O G	25	25	—
—	Commodor	150	130	—
—	Cominza	11	11	—
—	C Canorama	32	28	—
—	C Manitoba	36	27	—
—	C Mogador	34	29	—
—	C Monpas	8	8	—
—	C New Pac	32	30	—
—	CQ Smelt	105	90	—
—	C Virginia	44	40	—
—	Copstream	12½	11	—
—	Couvret (A)	7	6⅞	—
—	Crownbridg	41	34	—
—	Crusade	15	13	—
—	Dauphin	24	23	—
100	Delta Elect	210	210	210
—	Delta Min	25	24	—
—	Denault (A)	12	11½	—
500	Dolsan	69	69	69
—	Dom Lease	19	13	—
—	D Oilcloth	32	30	—
—	Dumagami	65	60	—
—	Dumont	44½	37	—
—	Dyna Pet	124	124	—
—	East Sull	935	900	—
—	East Vent	24	22	—
2000	Emp Oil	8½	8½	8½
9000	Equity Ex	82	79	82
—	Fab Met	19	15	—
—	Fano	8	7	—
—	Flint Rock	25	24	—
—	Fontana	4	3	—
—	FT Reliance	38	35	—
—	Fox Lake	22½	20½	—
500	Frigistors	35	35	35
—	Fundy	4½	4	—
—	Futurity	65	65	—
—	Garnet	88	70	—
—	Ghislau	29	27½	—
200	G Autotron	90	90	90
—	Glacier	18½	13	—
—	Glen Lake	172	160	—
—	Gilchrist	460	425	—
—	Grt W Min	145	135	—
—	Greenberg	6	5¾	—
—	Grissol	220	210	—
—	Hastings	310	290	—
—	Inland Ch	700	6½	—
—	Inspiratn	185	175	—
—	Int Atlas	110	110	—
—	Int Ceram	9½	9½	—
—	Imbrey	425	425	—
—	Intp Dredg	23	18	—
—	Israel Oil	10	8	—
—	James Bay	38	30	—
—	Jockey	5	5	—
500	Jubilee	315	315	315
3000	Keltic Mng	38	38	38
—	K Desmond	68	63	—
200	Kiena	131	130	130
—	Kodiac Pet	360	330	—
—	Kontiki	8½	8	—
—	Lab Ice A	8¾	8¼	8¼
—	Labrador	35	35	35
—	Laduboro	36	35	35
—	Lait Lecl A	10½	10½	10½
—	L Daufault	15¼	14	14
—	Lamont A	18½	18½	18½
—	Lingside	4	4	4
—	Lithium	5	5	5
1500	Louanna G	22	21	21
—	Malartic H	17	14	14
—	Massval	9	8	8
—	McKinney	22	12½	12½
—	Melchers	24	23	23
—	Melchers p	5½	5⅜	5⅜
—	Merc Chip	11½	9	9
—	Mid-Chib	22	19	19
100	Midepsa	370	370	370
—	Miro Mines	24	22	—
4000	Mistango	22	22	22
—	Molyb	56	56	56
—	Monpre	9	7½	—
—	Mtl Refrig	21	21	—
—	Mt Costigan	20	20	—
600	Mt Pleast	84	80	84
—	Mt Plesa w	6	4	—
—	MR Dairies	20	18½	—
—	N Aut Vend	210	200	—
—	Native Min	9½	7	—
—	N Formaq	6	5	—
200	N Imperial	152	152	152
—	Newrich	17	16	—
—	NW Amulet	8	6½	—
6000	Nocana	19	17	17
—	NA Asbestos	9	8	—
3000	NA Rare M	58	56	56
—	North E	99	91	—
—	NW Cnlsk	11½	10	—
—	Norvalie	8	7	—
—	Opemi E	13	11	—
9200	Pat Silv	48	45	46
—	Paudash	9½	8½	—
1700	Peace Riv	685	660	685
—	Pembrook E	25	25	—
21000	Pennbec	25	23½	25
—	Peso S	163	120	—
4000	Pitt Gold	4	4	4
—	Place GO	198	198	—
—	Porcupine	20	16½	—
—	Pow C 2	14	14	—
—	Que Ascot	7½	7	—
500	Q Cobalt	140	140	140
—	Q Indust M	18	17	—
—	Queenston	9	9	—
1500	Rancheria	6	6	66
—	Red Crest	3	3	—
—	Rexspar	6	5½	—
—	RA Pet B	130	110	—
—	Ruby Foo	445	425	—
—	Ruby F Wts	35	22	—
—	Rusty L	24	22½	—
—	St-L Colum	220	200	—
—	St-L Div Ld	80	70	—
—	St Lucie Ex	17½	17½	—
500	Sapawe	35	35	35
—	Silver Rez	23	21½	—
3500	Silver Sum	21	19½	19½
6000	Silver T	25	25	25
—	Sobeys A	19½	18¾	18¾
—	Socena	11¼	11	11
—	S Dufault	9½	9	9
—	Spartan Air	47	43	43
—	Spartan w	5	5	5
—	Stairs Ex	62	56	56
—	Std Gold	71	56	56
—	Sullivan	610	610	610
—	Sunloch	60	58	58
—	Superpack	375	300	300
—	Surlaga	41	38	38
3500	Tache	15	14½	15
—	Talisman	63	59	59
—	Tazin	7	6½	6½
—	Tib Expl	5	5	5
—	Titan	9	7½	7½
—	Tooke	230	225	225
—	Trsterre	40	35	35
—	Un Obalski	34	32	32
—	U Towns E	15⅞	15½	—
—	Val-Mar	6	5⅞	—
—	V Der H	300	250	—
—	Vanguard	4	4	—
—	Westburne	127	127	—
—	West Tin	43	39	—
—	Westville	28	20	—

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

PAYS	Unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique du Sud (Rép.)	Rand	1.52
Afrique française	Franc	.6044
Allemagne Ouest	Deutsche	.2692
Antilles anglaises	Dollar	.6340
Argentine	Peso	.0062
Australie	Livre	2.42
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Bermudes	Livre	2.0185
Birmanie	Kyat	.2273
Bolivie	Peso	.0916
Brésil	Cruzeiro	.00061
Bulgarie	Lew	.9185
Ceylan	Roupie	.2264
Chili	Escudo	.2692
Colombie	Peso	.0609
Costa-Rica	Colon	.1628
Danemark	Couronne	.1562
Egypte	Livre	2.4904
Equateur	Sucre	.0398
Espagne	Peseta	.0181
Fidji	Livre	2.72
Finlande	Mark	.3366
France	Franc	.2198
Grèce	Drachme	.03590
Guatemala	Quetzal	1.0770
Haïti	Gourde	.2155
Hollande	Florin	.2890
Honduras (Rép.)	Lempira	.54
Honduras (Brit)	Dollar	.7547
Hongrie	Forint	.0909
Indes	Roupie	.2264
Indonésie	Rupiah	.2477
Irak	Dinar	3.016
Iran	Rial	.1423
Islande	Krona	.0251
Israël	Livre	.3590
Italie	Lire	.001724
Jamaïque	Livre	3.0277
Japon	Yen	.002978
Liban	Livre	.3533
Malaisie	Dollar	.3519
Mexique	Peso	.0862
Nicaragua	Cordoba	.1539
Norvège	Couronne	.1508
Nouvelle-Zélande	Livre	3.0087
Pacifique (co. fr.)	Franc	.015
Pakistan	Roupie	.2264
Panama, (Rép.)	Balboa	1.0711/16
Paraguay	Guarani	.0097
Pérou	Sol	.0404
Philippines	Peso	.2766
Porto-Rico	Dollar	1.0711/16
Portugal	Escudo	.0375
Rép. Dominicaine	Peso	1.0711/16
Roumanie	Leu	.1746
Salvador, El	Colon	.4308
Singapour	Dollar	.3527
Suède	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2494
Syrie	Livre	.2822
Tchécoslovaquie	Couronne	.1498
Turquie	Livre	.1197
U.R.S.S.	Rouble	1.1942
Uruguay	Peso	.0174
Venezuela	Bolivar	.2400
Yougoslavie	Dinar	.00086

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	75	76
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	94¾	95¼
3¾	1 juin	1976	83¾	84½
4¾	1 sept.	1972	93	93¾
5½	1 oct.	1969	100	100¾
5½	1 oct.	1975	99¾	100½
5¼	1 sept.	1963	88½	89¼
5¼	1 mai	1980	96½	97¼
CNR 5½	15 déc.	1971	100	100¾
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 5¾	1 jan.	1985	102	103
CNR 4	1 fév.	1981	83¾	84½
CNR 5	1 oct.	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94	95
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyd 5¼	1988	92¾	93¾
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93¼	94½
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont. 5½ 15 août	1985	97	98
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Ont. H 5¾ 1 fév.	1985	94½	95½
Qué. 3 1 juil.	1969	91¼	92¼
Que. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Que. 5½ 1avril	1990	93¼	94½
Qué. H 3¼ 1 mai	1974	82¾	83¾
Qué. H 5½ 1 jn.	1985	93¼	94¼
Que. H 3 15 fév.	1995	96½	97½
Sask 5½ 15 déc.	1965	95¾	96½

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94¼	95¾
Tor-Mt 5¾ 15 jn	1985	95	96
Vanc. 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93	94½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	83	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	178	—
Loh Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	140	—
Simpson's 5	1976	216	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	138	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6½	1981	121	—
W Coast 5½ x-c	1988	100	102

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B.A Oil 5¼	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100½	101¼
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5¾	1977	99	100
C P R 5½	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6½	1985	97	98
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	97½	98½
Imp Oil 3½	1969	93	94
I A C 5¾	1982	93½	94½
Roy T Mort 6	1975	99¾	100¼
Roynat 6½	1980	100	101
Shell Oil 5¾	1977	98½	99½
St Law Corp 5½	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¼	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1988	98	100
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	92	94
Que Nat Gas 6	1980	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton B 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Bowaters Mersey Paper (5½% pr.)	$0.22½ tr	15-12	30-11
Cdn Gen. Securities (A & B)	$0.80¾ tr	1-166	10-12
Imperial Tobacco (ord) (x)	$017½ int.	31-12	30-11
FPE-Pioneer Natural Gas "A"	$0.14 tr	1-2-66	1-1-66
id (1er pri)	$0.68¾ tr	15-1-66	1-1-66
Loblaw Gro Ltd (1er pri) (B)	$0.40	15-1-66	15-12
North Cdn Oils (5½% priv.)	$1.37	1-12	19-11
Northern T. Ut. & Wood (ord.) (z)	$0.07—	1-1-66	17-12
id (A priv.)	$0.40¼	2-1-66	17-12
Union Carbide (ord) (z)	$0.50 tr	1-12	5-11

(x) Augmentation de 2½ cents.
(z) Payable en argent américain.

Activité très limitée à l'ouverture

MONTREAL — Les services publics et les métaux fléchissent légèrement dans une atmosphère généralement stable en début de séance à Montréal, ce matin.

Inco fléchit de ¾ à 10½ et Stelco de ⅛ à 26¾. Bell et Trans-Canada Pipe Line baissent de ⅛ à 58½ et 34½ respectivement.

Aux banques et papeteries, la banque Royale gagne ½ à 73 tandis que Tor-Dominion et MacMillan Bloedel progressent de ¼ respectivement.

Power Corporation enregistre en début de séance une transaction de 10,000 actions à 13⅛.

La cote est généralement inchangée dans tous les autres secteurs.

* * *

TORONTO — Les cours sont étroitement mixtes dans une ambiance extrêmement calme à Toronto.

MacMillan Bloedel gagne ¼ à 27 et Moore Corp. décline de ¼ à 81¼. CPR est inchangé à 70½. La banque de N.-Ecosse perd ¼ à 72¼.

Parmi les pétroles de l'ouest, Place baisse de 2 cents à $2.04.

* * *

NEW YORK — A l'encontre des marchés de Montréal et Toronto, le marché de New York est actif et gagne du terrain peu après l'ouverture, ce matin.

Les titres de télévision en couleurs et autres électroniques ainsi que les valeurs du domaine des sciences battent la marche.

De son côté, American Telephone, favorisé par la publication d'un rapport sur sa situation actuelle, recouvre environ ½ point, 20,000 actions sont transigées à 63⅞ à l'ouverture.

Fairchild Camera gagne 4 points après avoir débuté à 128. Les automobiles sont en hausse.

* * *

LONDRES. (AFP) — Après un début calme et incertain en raison d'une nouvelle aggravation de la crise rhodésienne, la tendance au stock exchange s'est orientée aujourd'hui nettement vers la fermeté. Mais les gains ne sont pas toujours maintenus. Les principales vedettes ont toutes enregistré des plus-values parfois sensibles.

Les pétrolières, bien tenues à l'ouverture, se sont rapliées à midi puis se sont reprises, Burmah et Shell, notamment, s'inscrivant légèrement en hausse par rapport à la veille.

Aux plantations, les caoutchoutières se replient mais les tabacs sont soutenues. Les thés peu demandées. Les fonds d'Etat, incertains à l'ouverture, fléchissent. Les emprunts étrangers sont délaissés et les valeurs libellées en dollars s'inscrivent en baisse fractionnaire.

* * *

PARIS. (AFP) — Les opérateurs ne disposent guère d'éléments nouveaux pour orienter leurs initiatives aussi les dispositions générales du marché sont-elles très voisines de celles qu'il a laissées à la fin de la semaine passée. Les affaires sont toujours extrêmement calmes et la tendance à l'effritement persiste dans la plupart des compartiments.

Les motifs d'abstention de la clientèle, qu'elle soit professionnelle ou non, sont bien connues: élection du 5 décembre et marché commun. En ce qui concerne ce dernier, il ne semble pas que les derniers entretiens franco-allemands aient fait beaucoup avancer les choses vers la solution à la crise traversée par la petite Europe. Les déclarations faites à Bonn par le ministre allemand des **affaires étrangères** après son voyage à Paris confirment que les positions des interlocuteurs n'ont pas évolué. Dans une ambiance bien terne, les cotations s'établissent le plus souvent un peu au-dessous de leurs niveaux de vendredi dernier.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7

La stratégie de Renaud vaut un match nul aux Castors

Grâce à un brin de stratégie de la part de l'instructeur Jean-Paul Renaud, les Castors de Montréal-Nord ont évité une deuxième défaite d'affilée aux mains des Maroons de Lachine, hier, dans l'un des trois matches à l'affiche de la ligue Métropolitaine junior 'A'.

Avec moins de deux minutes à faire dans le match, Renaud a modifié son alignement. Il a envoyé à l'avant deux joueurs de défense, Gerry Rodriguez et Denis Duchesne afin de former un trio avec Bernard Tremblay, tandis qu'il a désigné deux joueurs d'avant, Réal St-Jean et Daniel Gingues, comme défenseurs.

La stratégie a porté fruit, puisque quelque temps après, Rodriguez a déjoué le jeune Ouellette, gardien du Lachine, provoquant ainsi une égalité de 5-5 qui devait subsister jusqu'à la fin.

"Il y a longtemps que je veux faire jouer Rodriguez à l'avant, mais il me faut, auparavant, lui trouver un remplaçant à la ligne bleue", a révélé Renaud.

Rodriguez a dirigé l'offensive des Castors avec deux buts tandis que Daniel Cingues en a également obtenu deux. Bernard Tremblay a réussi l'autre.

George Norton a enfilé deux but pour les Maroons tandis que Pete Morin, Lloyd McCullough et Louis Frigon ont réussi les autres.

Duel enlevant Verdun - Laval

A Verdun, les Saints de Laval ont dû bataillé ferme, mais ils ont dû s'avouer vaincus au compte de 2-1 aux mains des Maple Leafs de Verdun. Jules Drouin a été l'étoile individuelle du match, marquant les deux buts du Verdun tandis que Serge Favreau a réussi l'unique filet des Saints.

La joute s'est déroulée à une allure endiablée et a été dénuée de rudesse, à l'exception de deux combats à la deuxième période.

Les deux gardiens de buts, Yvan Houle et Claude Lavoie ont tous deux fourni des performances étincelantes.

Enfin, au centre Sauvé, la Palestre Nationale a surclassé les Flyers de West Island au compte de 7-2.

Michel Jacques a enregistré deux buts pour les vainqueurs tandis que Jean-Guy Gratton, Normand Goulet, Mario Gascon, Paul O'Farrell et Robert Lepage ont compté un but chacun.

Jim Yeates et Ronald Comeau ont enfilé les buts des Flyers.

HORS JEUX... Richard Ouellette, jeune gardien de but des Maroons, a été solide devant ses filets et il a offert sa meilleure performance de la saison... Un autre gardien Bernard Rocray, de la Palestre, a été envoyé dans la mêlée, en dépit d'une blessure au visage... Les Flyers alignaient un nouveau joueur en Dennis McCann, un avant et arrière-garde... Chez les Maroons, un autre nouveau-venu, Jim Notman, qui s'aligne ordinairement avec le LaSalle junior 'B'... Par ailleurs, Jean-Guy Gratton a fait ses débuts avec l'équipe de la Palestre Nationale...

LACHINE 5 — MTL-NORD 5

PREMIERE PERIODE

1—LACHINE : George Norton (Frigon) 5:54
2—MTL-NORD : Jerry Rodriguez (Gingues) 11:07
3—MTL-NORD : Daniel Gingues (Chicoine, St-Jean) 11:34
4—LACHINE : Louis Frigon (Morin, Mayhury) 14:45

PUNITIONS : P. Roy, 3:41; Morin, 7:03; Tremblay, 9:08; Bohémier, 13:37.

DEUXIEME PERIODE

5—MTL-NORD : Daniel Gingues (sans aide) 4:34
6—LACHINE : Pete Morin (Beaudoin) 10:51
7—LACHINE : George Norton (McCullough) 13:14
8—LACHINE : Lloyd McCullough (Dancause, Lacombe) 13:58

PUNITIONS : Frigon et Bohémier, 5:57; Rodriguez, 9:37; Stoutenburg, 18:04; Gingues, 18:14.

TROISIEME PERIODE

9—MTL-NORD : Bernard Tremblay (St-Jean) 15:40
10—MTL-NORD : Gerry Rodriguez (Deschênes, Tremblay) 18:53

PUNITIONS : Rodriguez, 4:55; Firn, 5:13; S. Roy, 15:03; Notman, 16:16; Firn, 20:00.

* * *

VERDUN 2 — LAVAL 1

PREMIERE PERIODE

1—LAVAL : Serge Favreau (Renaud) 3:51

PUNITIONS : Cartier, 2:24; Beaulieu, 13:45.

DEUXIEME PERIODE

2—VERDUN : Jules Drouin (Guerin, Larocque) 17:41

PUNITIONS : Dumont, 4:17; Cartier, 7:18; Marinzer, Gratton (majeures) 10:03; Lavoie et Ortuso (majeures) 19:37.

TROISIEME PERIODE

3—VERDUN : Jules Drouin (sans aide) 1:15

PUNITIONS : Anthons, 5:09; Lacroix, 10:07; Dumont, 13:50.

* * *

PALESTRE 7 — WEST ISLAND 2

PREMIERE PERIODE

1—PALESTRE : Michel Jacques (Dube, Bouchard) 6:03
2—PALESTRE : Normand Goulet (Lepage et Duhé) 7:09

PUNITIONS : Rock, 2:22; Comeau, 6:53; Lebuis, 7:38; Paul, 11:45; Bouchard et Mitchell, 18:53; Gascon, 19:47.

DEUXIEME PERIODE

3—PALESTRE : Jean-Guy Gratton (O'Farrell, Ducharme) 4:06
4—PALESTRE : Michel Jacques (Lepage, Duhé) 5:25
5—PALESTRE : Mario Gascon (Lepage, Ducharme) 12:30
6—WEST ISLAND : Jim Yeates (Rouleau, Picard) 13:16
7—WEST ISLAND : Ronald Comeau (Picard, Patenaude) 19:48

PUNITIONS : Ducharme, 0:38; Rathwell, 4:21; Caluori, 7:48, 10:37; Rouleau et Vincent, 15:27; Ducharme, 17:56.

TROISIEME PERIODE

8—PALESTRE : Paul O'Farrell (Gratton) 9:38
9—PALESTRE : Robert Lepage (Gascon) 17:20

PUNITIONS : Vincent, 3:32; Harmon, 9:36; Duhé (majeure) 13:11; Rathwell, 16:24; Vincent, 19:56.

ENTENDRE!

Le cadeau de Noël le plus convoité par un sourd !

★ Le changement heureux qui se produira dans votre vie familiale lorsque la personne que vous aimez pourra entendre clairement vous semblera un miracle de Noël. Jouez au Père Noël en offrant le cadeau inestimable qui lui permettra d'entendre, un Beltone.

LIVRET GRATUIT — Venez, téléphonez ou écrivez afin de recevoir un livret descriptif. Aucune obligation.

Beltone

Les verres et les appareils acoustiques les plus nouveaux

PAUL TAFFIN
acousticien
801 est, SHERBROOKE
suite 103
Montréal 24, Qué.
526-9104

Choix à Richelieu

(Nombre de gagnants : 155 sur 570)

Gagnants de samedi : Tanglejo, ($6.30); Midas Hanover, ($3.30); Early Date, ($3.20); Miss Speedster, $4.70); Wicomico Way, ($5.30)

Gagnants de dimanche : Show Boy, ($3.70); Esquire Queen, ($9.00); Ruby Duby Doo, ($2.70); Cagney Hanover, ($3.70); Josedale On Top, ($5.70).

1—Reese Hanover, Little Ace, Speedy Man
2—Borderview Rosair, Scotch Red, The Tippler
3—Bullet Stone, Our Dutchess, Widow Killean
4—Gait Way Express, Dale Lind, Stewart's Clan
5—Melody Adam, W'W. Adios, Satan
6—Analda Adios, Fiddler's Green, Noble Jet
7—Aqua Duke, Emlen Hanover, Merry Pipper
8—Wesley G. Grattan, Invoke, Sugar Prince
9—Admiral Herbert, Ted Hanover, Avon Darky
10—Smitty Rainbow, Tempest Lady, Dainty Brooke

Le meilleur : Admiral Herbert, (9e); le négligé : Wesley G. Grattan, (8e).

Invitation aux jeunes d'aider à résoudre le problème de la faim

Environ 80 étudiants des écoles secondaires de Montréal se sont réunis en fin de semaine à l'école D'Arcy McGee pour étudier comment ils pourraient participer à la lutte contre la faim dans le monde.

Ce séminar, organisé par la Canadian Hunger Foundation, avec le concours de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et de la Protestant School Board of Greater Montreal, consistait en une série de conférences et de projections de films, suivies de périodes de questions.

Les conférenciers ont examiné non seulement la situation actuelle, mais les causes de cette situation : insuffisance des techniques agricoles dans de nombreuses régions du monde, ignorance des populations, retard de l'éducation.

C'est surtout dans ce dernier domaine, d'après le Dr Howard Trueman, organisateur du séminar, que les étudiants du cours secondaire peuvent faire quelque chose. La dernière partie de la rencontre était un compte rendu des activités déjà entreprises en ce sens par les jeunes Canadiens.

Le Dr Trueman a en particulier lancé un appel à tous les jeunes de la région pour qu'ils prement part au "Young World Appeal", un mouvement lancé le mois dernier à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation à Québec de la FAO, Organisation des Nations-Unies sur l'alimentation et l'agriculture.

D'après ce programme, les étudiants s'engageraient à consacrer 21 heures de leur temps en 21 semaines au problème de la faim et des besoins matériels dans le monde.

Joute nulle du Québec

PROVIDENCE, (PA) — Les As de Québec ont fait match nul 3-3 avec les Reds de Providence après une période supplémentaire, hier soir, dans la ligue Américaine.

Les As menaient 3-2 avec moins de trois minutes à disputer dans le match lorsque Bob Leduc a profité d'une punition aux visiteurs pour égaler les chances.

Jim Mikol a d'abord donné une avance de 1-0 aux Reds dans le premier engagement, mais Cleland Mortson et Don Blackburn ont répliqué au profit des visiteurs avant que Buzzy Deschamps n'égalise de nouveau le compte dans la dernière minute de jeu de la reprise.

Terry Gray a redonné l'avantage aux As avant le but égalisateur de Leduc.

Samedi soir, les As ont subi une défaite de 6-0 aux mains des Bears de Hershey.

PREMIERE PERIODE

1—PROVIDENCE : Mikol (Marshall, Larkin) 9:41

PUNITIONS : Hanna 0:22, B. Blackburn 7:16, H. Gennon 12:02, B. Blackburn, Mortson 12:42, Gendron 15:16.

DEUXIEME PERIODE

2—QUEBEC : Mortson (Sutherland, Hicks) 7:59
3—QUEBEC : D. Blackburn (Price, Rochefort) 9:37
4—PROVIDENCE : Deschamps (Senior, Kachur) 19:02

PUNITIONS : Price 1:33, Larkin 1:52, Guidolin 2:49 et 6:54, Barber et Bartlett (m. conduite) 8:26, D. Blackburn 19:35.

TROISIEME PERIODE

5—QUEBEC : Gray (Labossière, Johns) 15:03
6—PROVIDENCE : Leduc (Bartlett, B. Blackburn) 17:57

PUNITIONS : Gendron 4:51, Kachur 15:43, Hoekstra 17:22.

SUPPLEMENTAIRE

Aucun but

PUNITION : Mortson 6:17.

ARRETS

DANVILLE	11	13	10	3—37
PAILLE	7	15	5	4—31

ASSISTANCE : 5,755.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	12	6	18
Rousseau, Canadien	7	11	18
Mohns, Chicago	7	7	14
Beliveau, Canadien	5	8	13
Mikita, Chicago	4	9	13
Nevin, New York	5	6	11
Howe, Detroit	4	6	10
Wharram, Chicago	6	3	9
Marshall, New York	4	5	9
Gilbert, New York	4	5	9
Ray, Chicago	4	5	9
Ratelle, New York	3	6	9
Laperriere, Canadien	3	6	9
Howell, New York	1	8	9
Ferguson, Canadien	4	4	8
Esposito, Chicago	3	5	8
Larose, Canadien	2	6	8
Delvecchio, Détroit	1	7	8
Ullman, Détroit	5	2	7
Stewart, Boston	4	3	7
Richard, Canadien	3	4	7
Provost, Canadien	3	4	7
Pulford, Toronto	2	5	7
Henderson, Détroit	4	2	6
McKenzie, New York	4	2	6
Robinson, New York	3	3	6
Ingarfield, New York	3	3	6
Cournoyer, Canadien	3	3	6
Bathgate, Détroit	3	3	6
Duff, Canadien	2	4	6
Green, Boston	2	4	6
MacGregor, Détroit	2	4	6
Nesterenko, Chicago	2	4	6
Westfall, Boston	2	4	6
Prentice, Boston	1	5	6
Pilote, Chicago	0	6	6
Backstrom, Canadien	3	2	5
Mahovlich, Toronto	2	3	5
Ellis, Toronto	2	3	5
Seiling, New York	2	3	5
Maki, Chicago	1	4	5
Bucyk, Boston	1	4	5
Harris, Détroit	1	4	5

Des clochards devant le juge

Les gares du Canadien National ne sont pas des dortoirs. C'est ce que trois pittoresques clochards ont appris à leurs dépens en cour samedi matin, après avoir été surpris "utilisant les locaux de la compagnie pour des fins personnelles". Deux d'entre eux ont écopé de $10 ou 8 jours, le troisième de $5 ou 3 jours.

Un quatrième individu, qui avait profité d'un train de marchandises pour faire confortablement le voyage d'Ottawa à Montréal, a ensuite tenté de s'échapper de la cour de triage de Lachine à bord d'un camion du CN. Sentence : un mois pour vol de véhicule automobile.

Un appétit gargantuesque

Le dénommé Albert Gauthier, employé depuis trois mois au Collège Notre-Dame, possede sans doute un estomac peu commun. A trois reprises, du 5 au 6 novembre, il s'est introduit dans le collège pour en dérober : 7 caisses de steak T-bone, 12 jambons et un baril de café. Deux ans de prison.

Amateur de chasse

Dollard Lefrançois, du 5274 ouest, rue Notre-Dame, a plaidé non coupable à des accusations de possession d'arme illégale et de tentative de voies de fait. Il a expliqué que le canon de sa carabine de calibre .22 avait été coupé à une longueur de moins de 20 pouces parce qu'il s'était brisé. Il a affirmé posséder aussi deux autres fusils, un douze et un .410, dont il se sert pour chasser. Quant à la tentative de voies de fait, il s'agirait selon lui d'une discussion un peu vive avec un employeur qui aurait refusé de lui payer son salaire.

Son enquête préliminaire aura lieu le 19 novembre. Entretemps, il a pu regagner sa liberté en déposant un cautionnement de $950 pour une des accusations. Il est libre sur parole dans les deux autres causes.

Fermeture de la rue Victoria

La section de la rue Victoria située au sud du Chemin de la Côte-St-Antoine est fermée depuis 9 h. ce matin. Cette mesure est rendue nécessaire par les travaux d'égout exécutés par la ville de Westmount.

Quant au Chemin de la Côte-St-Antoine, il demeurera ouvert quelques jours de plus. On s'attend qu'il soit fermé au cours de la semaine pour permettre de creuser une tranchée dans la rue Victoria. On ne sait pas à l'heure actuelle combien de temps il faudra pour compléter les travaux.

Audition de la CCRO au sujet de R.-Canada le 17 novembre

Le Conseil canadien des relations ouvrieres tiendra le 17 novembre prochain, a Ottawa, une audition pour étudier les diverses requetes qui lui ont été soumises to chant un groupe d'employes de Radio-Canada

L'audition a pour but principal d'étudier la requête du Syndicat canadien de la télévision qui tente de déloger l'Association internationale des machinistes de théâtre et des projectionnistes de cinéma des Etats-Unis et du Canada (connue sous son sigle anglais IATSE).

La Confédération des syndicats nationaux a également fait parvenir cette semaine sa requête en accréditation au nom du Syndicat général du cinéma et de la télévision pour représenter les employs du réseau français.

Avant de décider s'il doit y avoir vote de représentation auprès de tous les employés groupés jusqu'à ce jour dans l'IATSE, la CCRO aura probablement à trancher la question à savoir si elle doit permettre que les employés des deux réseaux se prononcent séparément sur leur adhésion syndicale

La CSN veut s'affilier les employés de Rod Service

Près de 300 employés de la Compagnie Rod Services Limitée qui s'occupe de la distribution de la poste à Montréal, Lachine, Ste-Agathe, St-Jérôme, Mont-Laurier, Drummondville, Hawkesbury, de même que de l'entretien et la remise à neuf des véhicules utilisés, ont choisi par un vote secret le Syndicat national des employés de Rod Service, affilié à la CSN, comme agent négociateur, avec une majorité de quarante-sept voix.

Les employés au nombre de trois cent cinquante étaient représentés par l'Association des employés de Rod Service, un syndicat indépendant.

C'est ce que laisse savoir la CSN dans un communiqué.

Méfiez-vous des fraudeurs

Le Service de la police de Montréal met la population en garde contre les nombreux fraudeurs dans la région métropolitaine. Elle signale plus particulièrement une manoeuvre fréquemment employée depuis quelques temps par ces fraudeurs, qui se présentent de préférence chez des personnes âgées ou des veuves et, se disant "détectives, investigateurs, inspecteurs ou représentants de quelque banque ou trust", posent des questions plutôt indiscrètes au sujet de la situation financière de leur victime. Ils lui demanderont parfois d'aller effectuer un retrait à la banque, ou prétendront être à la recherche de monnaie contrefaite. "Si cela se produisait, conseille la police avec insistance, ne vous laissez pas prendre, ne fournissez aucun renseignement et surtout ne leur permettez pas d'entrer dans votre maison. Communiquez plutôt sans tarder avec votre poste de police."

Chute d'un 2e étage

Une jeune femme d'une vingtaine d'années, Mme Connie Francisco, du 9196 rue Esplanade, a fait une chute d'un deuxième étage, vers 10 h. 30 samedi matin.

La victime, qui a eu un étourdissement soudain sur sa galerie, s'est écrasée sur la pelouse. Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital Jean-Talon, où son état est jugé satisfaisant.

RESULTATS

SUITE DE LA PAGE 38

Ont aussi couru : Starlight Hal, Pershing's Polly, Le Tigre, Just Joe et Ambro Duchess.

SIXIEME COURSE — AMBLE BOURSE $1,100

1—Meadow Andy, (R. Bardier)	11.00	5.00	3.20
4—Judy Chief G., (D. Gillis)		4.20	3.00
2—Adios Scott, (C. Dupré)			4.00

Durée : 2:08 3/5
Ont aussi couru : Mifflin Hanover, Lady Alice, Harry Johnston, The Gibb et Jimmy N.

SEPTIEME COURSE — TROT BOURSE $1,200

5—Early Date, (D. Gillis)	3.20	2.40	2.30
1—Isosla Hanover, (D. MacTavish)		4.00	3.00
2—Lona Springwood, (P. Grenier)			7.10

Durée : 2:10 1/5
Ont aussi couru : Dusty Dean, Cloyd Hanover, Gy Baron, Even Glow et Duchess Song.

QUINELLA : $14.90

HUITIEME COURSE — AMBLE BOURSE $1,400

1—Hobo Lem, (Y. Plouffe)	12.80	5.50	3.70
7—Scotch Newport, (R. Caldwell)		4.80	3.30
3—Rhythm Man, (J.-L. Viandre)			2.80

Durée : 2:07 2/5
Ont aussi couru : Stormy M., Silver's Gold, Armbro Champ, Shafter Diamond et Sandy Elkington.

NEUVIEME COURSE — TROT BOURSE $3,000

3—Miss Speedster, (R. White)	4.70	3.40	2.80
1—Propector, (C. Pelletier)		7.50	4.60
7—Leland Hanover, (P. Caldwell)			3.50

Durée : 2:08
Ont aussi couru : Paris Demon, Lucknow's Prince, Adrien Mir, Josedale Scot Free.

DIXIEME COURSE — AMBLE BOURSE $900

6—Wicomico Way, (L. Turcotte)	5.30	2.90	2.30
8—Quick Prime, (G. Lachance)		3.00	2.60
1—Stormy Reno Patch, (C. Dupont)			2.30

Durée : 2:11
Ont aussi couru : Katie Dares, Reno Elkington, Meadow Ned et Robert L.

EXACTA : $15.40

Assistance : 6,268 ; Mutuel : 362,020

avis de DÉCÈS

ABBOTT (Dorothy Platt) — Au Jewish General Hospital, le 13 novembre 1965, est décédée, dans sa 64e année, Dorothy Platt Abbott. Elle laisse son fils, Edmund W. Vaz. Des funérailles privées ont eu lieu lundi au salon

D. A. Collins
5610 rue Sherbrooke ouest

Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park.

AMOS (Xavier) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Xavier Amos, époux de Fleur-Ange Lavoie, demeurant au 928 Demontigny. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire & Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est.

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARPIN (Jeannette) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Gaudias Arpin, née Jeannette Jean, demeurant au 8459 Ste-Claire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga.

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Marie-Anna) — A Ste Geneviève de Pierrefonds, le 13 novembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédée Marie-Anna Proulx épouse de Sylva Bédard demeurant 4600 rue Roger Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114 boul. Gouin ouest

pour se rendre à l'église paroissiale ou le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Stanislas) — A St-Jean, le 12 novembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Stanislas Bélanger, époux d'Evelyne Lemay, du 193 Des Carrieres, St-Jean, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de

LeSieur & Frère Ltée
114 rue St-Jacques

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (E. André) — A Québec, le 12 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. E. André Bouchard, Ing. P., époux de Dame Lise Garneau, demeurant au 1185 ave Belvedère. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier & Fils,
46 boul. St-Cyrille

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Ste-Martyrs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière d'envoyer toutes offrandes comme dons à la Société Canadienne du Cancer, Section Québec, 192 Dorchester sud, Québec.

BROSSEAU (Antonio—A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Antonio Brosseau, époux de Rose Lauziere, demeurant à 6370 Louis Hemon. Père bien aimé de Madeleine (Mme Claude Provost). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Belle-hasse et 11e ave

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, ou le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALDERONE (Carmine) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 39 ans, est décédé Carmine Calderone, époux de Maria Trappi. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de

l'Aide aux Vieux Couples,
7905 rue Sherbrooke est.

à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, ou le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Gédéon) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Gédéon Carignan, époux de Dame Isabelle Houle, père de Marie-Paule, Madeleine, Mme Stanislas St-Pierre (Edith), Bernard et René. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallee Ltée,
4201 rue Hochelaga,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Donat, ou le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Bella) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Charles Cousineau, née Bella Dézy, demeurant au 1808 rue Rachel. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4043 rue Papineau.

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGUERRE (Angèle) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Charles Daguerre, née Angèle Fourrier, native de St-Pierre de Miquelon, demeurant à 4523 Franchère. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,

à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, ou le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMOUR (Jean-Jacques) — A Hudson, accidentellement, le 13 nov. 1965, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jean-Jacques D'Amour, époux de Denise Duplantie, demeurant à Hudson, route 17. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry & Fils
à Rigaud.

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale à Rigaud, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Gérard) — A Ville LeMoyne, le 12 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Gérard Daze, époux de Berthe Sicotte, demeurant au 121 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Daroche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, ou le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Adrien) — A Montréal, le 14 novembre 1965, est décédé Adrien Demers, époux en 1ères noces d'Emélie Charpentier et en 2èmes noces d'Alice Lafreniere, père de Mme Paul-Emile Dupuis (Gabrielle), Gérard, Noël, Jean, Maurice, Jacques, et frère de Donat et René Demers. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopératives de frais Funéraires
202 rue Ste-Catherine Est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine ou le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Semaine des Sciences

L'Association des étudiants en sciences, de l'Université Sir George Williams, tiendra la "Semaine des sciences" du 15 au 19 novembre. On pourra visiter, à l'occasion de cette manifestation, plusieurs expositions d'articles scientifiques. L'ouverture officielle a lieu aujourd'hui au Birks Hall, à 1 heure de l'après midi.

DEMERS (Arthur) — A St-Lambert, le 13 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Arthur Demers, pensionnaire de Canadian Car Foundries, époux d'Anna Rivest, demeurant au 464 ave Maple, à St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urzel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Lambert, ou le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHATELETS (Sigefroy) — A Montréal, le 15 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Sizefroy Deschatelets, époux de Fabiola Dequoy, demeurant rue Papineau. La dépouille mortelle est exposée au salon

J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau

Avis des funérailles plus tard.

DEVOY (Corinne) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Walter Paul Devoy, née Corinne Ethier. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, ou le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Rose) — A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Eva Rose épouse de feu R. Emery Tilly Duplessis, ancien sportaman du baseball bien connu, mère de Mme Fleurette Vadeboncoeur. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de

LeSieur & Frère Ltée
114 rue St-Jacques

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Wilfrid Durault, époux de Georgette Dagenais, demeurant à 641, rue Maple. La dépouille mortelle est exposée au salon

H. C. Fetterley,
2035 Wellington

où le service sera célébré en la chapelle, mercredi le 17, à 1 hre 30 p.m. et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Marie-Louise) — Subitement, à Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dusseault, née Marie-Louise Desmarchais, demeurant rue Delanaudiere. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, ou le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Roger) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Roger Forget, époux de Noella Petit, demeurant rue Jarry est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau

à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hippolyte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Amanda) — A Montréal, le 12 novembre 1965 est décédée Mme veuve Albert Fortier, née Amanda Champagne. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

FOURNIER (Adrienne) — A Ste-Dorothée, le 13 novembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Adrienne Dominique, épouse de Wilfrid Fournier, demeurant au 1255 Terrasse Fournier. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
627 rue Principale, Ste-Dorothée.

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GAUVREAU (Emilia) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Gauvreau, née Emilia Trepanier, autrefois d'Ottawa, demeurant à 2029 Laurier est, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urzel Bourgie Ltée,
4757 rue Delorimier,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Anasia) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Francois Xavier Germain, née Anasia Valois, demeurant au 1657 ave de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urzel Bourgie Ltée,
4848 rue Papineau

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, ou le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUIN (Victoria) — A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Fortunat Gouin, née Victoria Aussant, demeurant à 2366 Cuvillier. Les funérailles auront lieu Mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte
3635 rue Hochelaga

pour se rendre à l'église St-Jeanne D'Arc ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOLLOB (David) — Samedi le 13 novembre 1965 est décédé David Gollob, époux de May

Le blackout a pris origine à l'Hydro-Ontario

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, lundi 15 novembre 1965 / saint Albert le Grand / 81e année, No 264 / 4 cahiers / 44 pages / La météo: nuageux / minimum 25 / maximum 38

TORONTO. (PC, UPI) — Le président de l'Hydro-Ontario, M. Ross Strike, affirme aujourd'hui que la panne d'électricité qui s'est produite aux Etats-Unis et au Canada la semaine dernière a été causée par la rupture d'un relais électrique à l'usine sir Adam Beck (No 2) à Queenston, Ontario.

L'Hydro-Ontario importait un total de 1,600,000 kilowatts d'électricité sur six lignes se rendant à l'usine. Le bris du relais électrique a fait asuter tous les autres relais, a expliqué M. Strike au cours d'une conférence de presse.

La charge électrique est passée automatiquement sur les réseaux électriques de distribution des Etats-Unis, ce qui a causé un accroissement très rapide de la fréquence. Il a fait remarquer que ceci a fait déclencher le dispositif d'urgence; mais celui-ci n'a pas fonctionné comme il aurait dû normalement.

M. Joseph C. Sidler, président de la Commission fédérale de l'énergie, a reçu l'explication de M. Strike et l'a aussitôt transmise au président Johnson et au ministre de la Défense, M. McNamara.

La commission procède présentement à une analyse serrée des données détaillées qui, semble-t-il, confirmeront les constatations préliminaires. M. Sidler dit que dès le départ il a semblé que le début de la panne de courant se soit produit aux usines génératrices qui se trouvent dans la région de la rivière Niagara.

M. Sidler dit de plus que les experts affectés aux deux réseaux des Etats-Unis et du Canada ont étudié, avec les membres de la commission, les aspects techniques de l'interdépendance de l'Hydro-Ontario avec les diverses entreprises d'électricité du nord-est des Etats-Unis.

La Commission cherche à approfondir davantage les raisons qui ont pu faire qu'une si vaste région ait été touchée par cet incident.

Après l'Expo '67, Montréal hériterait des Jeux olympiques en 1972 • En page 35

Décentralisation administrative impliquant plusieurs ministères

TROIS-RIVIERES — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a annoncé hier que le gouvernement de la province a l'intention de décentraliser l'administration gouvernementale au niveau de quatre ministères qui, se[illegible]tre, sont interdépendants : celui de l'Education, du Bien-être et de la Famille, de la Santé et, dans certains cas, du ministère du Travail.

Cette décentralisation administrative implique essentiellement la mise sur pied d'une dizaine de bureaux régionaux qui, couvrant l'ensemble du territoire québecois, regrouperont ces services publics. M. Gérin-Lajoie a annoncé la nouvelle au cours d'une conférence qu'il prononçait aux journées d'étude de la Fédération québecoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement du territoire.

Même si le ministre ne l'a pas directement affirmé, il ne fait déjà aucun doute que cette décentralisation administrative touchera particulièrement l'éducation et qu'elle est destinée à créer un nouvel échelon dans l'étagement des divers niveaux de responsabilité entre l'élève et le ministère de l'Education.

M. Gérin-Lajoie a cependant noté que ces bureaux régionaux engloberont plusieurs commissions scolaires régionales. Ils regrouperont, sur place, une somme importante des divers services que fournit le ministère aux commissions scolaires, aux enseignants et aux étudiants. Ces nouveaux pôles d'attraction, en matière administrative, devront assurer la coordination de l'action des diverses directions du ministère et disposeront d'une responsabilité assez large en matière d'information.

Plus significative encore en ce qui concerne l'intention du ministère, M. Gérin-Lajoie y est allé de l'affirmation suivante : ces bureaux régionaux devront également conseiller la direction du ministère.

Dans cette optique, on se demande si la création de ces bureaux régionaux d'administration de la chose scolaire (et de ministères directement intéressés aux choses de l'éducation) ne signifie tout simplement pas la fin des rituels "pèlerinage à Québec" de nos différentes commissions scolaires et, dans un contexte plus large, la diminution progressive des responsabilités des commissaires d'écoles, déjà largement réduites par la mise en place des "régionales" au niveau du cours secondaire.

Le ministère de l'Education avait déjà posé un geste en ce sens en annonçant, récemment encore, la nomination imminente d'un "administrateur délégué" de la chose scolaire dans la région de Montréal.

Dans ce nouveau partage des responsabilités, le ministère de l'Education contin u e r a i t de jouer son rôle administratif et pédagogique; les bureaux régionaux accepteraient de jouer un rôle de surveillance et de conseiller en matière de pédagogie au niveau d'une région; l'administration des commissions scolaires régionales ferait le pont entre ce bureau d'administrateurs délégués et les commissions scolaires locales, laissant aux commissaires d'écoles un rôle s'apparentant beaucoup plus à l'exécution administra-

Voir GERIN-LAJOIE en page 2

Session fédérale, le 18 janvier

OTTAWA. — La prochaine session du Parlement fédéral s'ouvrira le mardi 18 janvier prochain, a-t-on annoncé, ce matin, dans la capitale fédérale.

Le premier ministre, M. Pearson, a rencontré les membres de son Cabinet, ce matin. Avant d'entrer dans la salle de réunion, il avait dit aux journalistes qu'on y déciderait sans aucun doute de la date de la tenue de la prochaine session, mais qu'il n'aurait aucune déclaration particulière à faire à la suite de la réunion.

Accueil enthousiaste

Le nouveau maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, fait son entrée à l'hôtel de ville sur les épaules de ses partisans. Il était à ce moment 1 h. 10 du matin et l'enthousiasme des membres du Progrès civique était à son comble.

M. Gilles Lamontagne, du Progrès civique, est élu maire de Québec

QUEBEC. — M. Gilles Lamontagne, âgé de 46 ans, a été élu maire de Québec, après que ses deux adversaires lui eurent concédé la victoire ce matin.

A 1 h., la nuit dernière, M. Lamontagne, qui n'avait pas encore été déclaré élu, avait récolté 3,061 voix de plus que son plus proche adversaire, dans 276 des 618 bureaux de scrutin. A ce moment, la répartition des votes s'établissait comme suit : Lamontagne, 12,339; M. Isidore Deschênes, 9,278; et le notaire Cossette, 5,684.

Peu avant midi aujourd'hui, alors qu'on avait fait le décompte de 441 boites de scrutin, toujours sur un total de 618, la répartition des voix apparaissait comme suit : Lamontagne, 18,908; Deschênes, 16,947; Cossette, 10,485. M. Lamontagne voyait donc sa majorité réduite à 1,691 votes, mais ses adversaires lui concédaient quand même la victoire.

Le greffier de la ville, M. Louis-Philippe Desjardins, qui présidait au comptage des votes depuis 8 h. 45 hier soir, avait jugé, à 1 h. ce matin, de fermer sa porte et de tout recommencer aujourd'hui afin d'éviter des erreurs. Il faut dire aussi que certains rapports de président d'élection étaient pratiquement illisibles.

Dans le prochain conseil, M. Lamontagne, qui dirige le parti du Progrès civique, aura avec lui neuf collègues de son parti, deux indépendants et un membre du parti de l'Action municipale. Ce dernier parti a lamentablement mordu la poussière.

Les élus

Le dépouillement du scrutin donnait peu avant midi le résultat suivant :

District Champlain : siège no 1 : Emile Robitaille, parti du Progrès Civique de Québec (P.C.Q.) ; siège no 2, Olivier Samson, P.C.Q. ; siège no 3, Jules Blanchet, P.C.Q. ; siège no 4, Rosaire Clermont, P.C.Q.

District St-Roch : Siège no 1, Gérard-A. Moisan, P.C.Q. ; siège no 2, Charles-Edouard Morency, parti de l'Action municipale (P.A.M.) ; siège no 3, (considéré élu à 1 hre, ce matin), Jules Morency, indépendant ; siège no 4, Alfred Roy, P.C.Q.

District Limoilou : siège no 1, Jos.-G. Coulombe, P.C.Q.; siège no 2, J.-A. Charland, P.C.Q. ; siège no 3, Médéric Robichaud, indépendant ; siège no 4, Armand Trottier, P.C.Q.

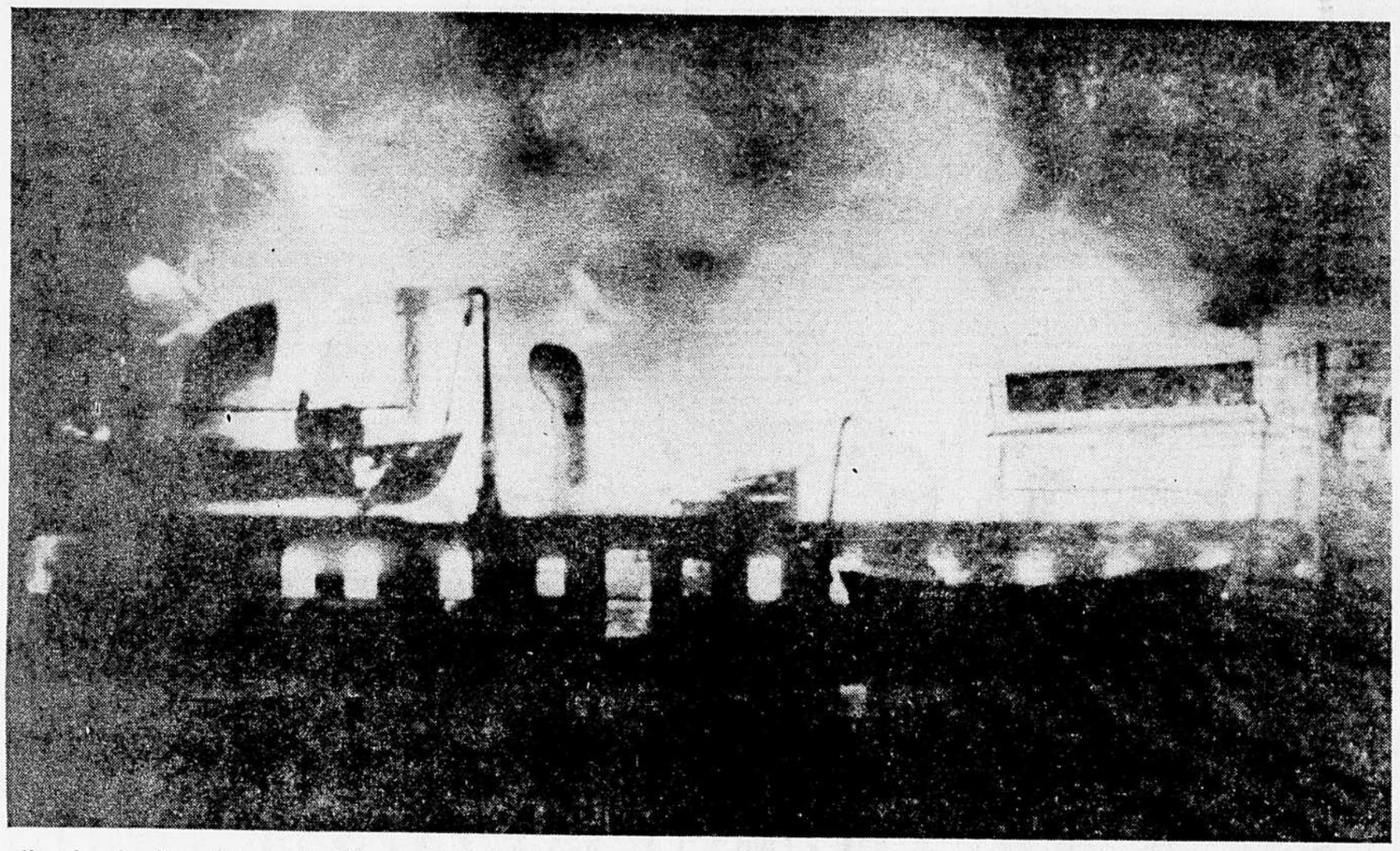

Une des dernières images du "Yarmouth Castle"

Cette dramatique photographie du paquebot "Yarmouth Castle" en flammes a été prise par un voyageur, à bord du "Bahama Star", quelques instants avant qu'il ne soit englouti dans l'Atlantique. On voit les flammes s'élever au-dessus de la superstructure et ravager une chaloupe de sauvetage, à gauche. Le "Bahama Star" se trouvait à environ 300 pieds du "Yarmouth Castle" lorsque cette photo fut prise.

La tragédie du Yarmouth: 84 personnes ont péri

NASSAU, Bahamas — (AFP-PA-PC-UPI) — 84 personnes, dont un jeune couple de nouveaux mariés de Mount Hope (Hamilton), en Ontario, M. et Mme A. Gillan, ont perdu la vie à la suite de l'incendie et du naufrage du paquebot "Yarmouth Castle, dans la nuit de vendredi à samedi.

L'incendie, dont on ignore toujours les causes (selon certains rescapés, il aurait été provoqué par l'explosion d'une chaudière), a ravagé si soudainement la cabine-radio et le pont qu'aucune alerte générale n'a pu être donnée ni aucun S.O.S. envoyé. Selon les propriétaires du bâtiment disparu, il ne reste aucun espoir au sujet des 83 personnes qui se trouvaient encore à bord lorsque le "Yarmouth Castle" a sombré en flammes. Une autre victime est décédée après son transport à l'hôpital. A l'exception de deux membres d'équipage, tous les disparus sont des passagers. Le navire avait quitté Miami vendredi soir avec 550 personnes à son bord.

Selon le commandant G. T. Treffs, l'un des six membres de la commission formée par la garde-côtes américaine pour enquêter sur les causes du désastre, il a été établi que l'incendie a éclaté à l'avant de la cheminée du navire.

Le commandant serait au courant

"Il a été établi, a dit M. Treffs, qu'il n'y a apparemment pas eu d'alarme générale sonnée à bord ni de S.O.S envoyé". Selon l'officier, l'incendie a été trop violent et trop rapide pour permettre de sonner l'alerte.

Un porte-parole de la "Yarmouth Cruise Lines", compagnie propriétaire du bateau, a déclaré que l'incendie aurait pu éclater dans la cabine No 610 qui, selon lui, était vide. Mais il ne peut s'expliquer le drame: "Il n'y avait rien dans cette cabine, sinon 4 murs et un plancher, tous en acier . . ."

Selon M. Treffs, il est fort improbable que le feu soit dû à une cigarette, les flammes s'étant propagées trop rapidement pour cela.

Il semble que le commandant du "Yarmouth Castle", le capitaine Byron Voutsinas, un Grec, sache où l'incendie a pris naissance. Mais depuis son arrivée à Nassau, samedi, la commission d'enquête de la garde-côtes n'a encore pu l'interroger. "Les avocats de la compagnie l'ont vu. Mais pas nous. Cela a été la même chose pour le chef-mécanicien", a déclaré M. Treffs.

Seize Canadiens, dont un membre d'équipage se trouvaient à bord du bâtiment.

Un immense brasier flottant

Parmi eux, Allen M. et Lynda Ann Gillan, mariés depuis une semaine à peine, ont perdu la vie. Toutes les autres victimes, sauf 9, étaient domiciliées aux Etats-Unis.

L'incendie à bord du "Yarmouth Castle" a éclaté vers 1 heure du matin, samedi, alors que diverses festivités venaient de prendre fin. Bon nombre de passagers étaient déjà endormis. Ce n'est qu'une heure après le début du sinistre que la tragédie fut connue, lorsque le "Bahama Star", paquebot jumeau du "Yarmouth Castle" et qui le suivait à environ 5 milles de distance depuis le départ de Miami, et le cargo finlandais "Finnpulp" aperçurent les flammes et la fumée. Ils accoururent aussitôt sur les lieux du nauffrage et recueillirent les rescapés.

A ce moment, le navire n'était plus qu'un immense brasier flottant. Sur les ponts, les passagers, la plupart dans leurs vêtements de nuit, attendaient, terrorisés, qu'on mit les canots de sauvetage à la mer. "Allez-y ! n'ayez pas peur, sautez, sautez dans l'eau !" leur criait-on de la passerelle du "Bahama Star" dès que celui-ci fut à portée de voix du navire en flammes.

Deux fois par semaine, le paquebot, qui jauge 5,002 tonnes et fait 365 pieds de la proue à la poupe, battant pavillon panamien, appareillait de Miami pour Nassau avec, à son bord, une "cargaison" de privilégiés friands de croisières dans les eaux de la mer des Antilles.

Le navire avait été lancé en 1927 sous le nom d'Evangeline" et assurait, pour le compte de la Eastern Steamships Lines, la liaison entre Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, et B o s t o n. Converti en transport de troupes durant la guerre, il devint paquebot de croisière dans les Caraïbes en 1954, sous son nom actuel.

La question qui se pose aujourd'hui, c'est : "Le Yarmouth Castle" réunissait-il toutes les conditions nécessaires à la sécurité des passagers ?" La commission d'enquête de la garde-côte américaine, créée avec l'autorisation du gouvernement panamien (le navire battait pavillon de ce pays), et celle que doit nommer le gouvernement des Bahamas répondront sans doute à cette question.

Deux incidents en 1964

Mais d ' o r e s et déjà, on apprend à New York que le "Yarmouth Castle" avait connu des avaries mécaniques à deux reprises dans le courant de 1964. La première fois, le 24 juillet 1964, il avait embarqué quelque 350 passagers à New York, à destination de Nassau. Quatre heures avant le départ, les voyageurs avaient été invités à descendre à terre, et la croisière fut annulée.

Une semaine plus tard, le bâtiment était une nouvelle fois dans l'impossibilité d'appareiller. Il dut se soumettre à des réparations d'ordre mécanique.

L'affaire finit en justice : le plaignant, l'agence maritime "Caribbean Cruise Lines", fit valoir que le bateau n'était pas en mesure de filer ses 15 noeuds par beau temps, comme l'avait garanti la compagnie "Chadade Steamship" qui en était propriétaire à l'époque.

Voir CANADIENS en page 2

16 Canadiens à bord dont trois Montréalais

MIAMI. (UPI, PC) — Seize Canadiens — dont trois de la région de Montréal — se trouvaient à bord du paquebot "Yarmouth Castle" dont le naufrage a fait 84 victimes. Parmi eux, 14 sont saufs mais, malheureusement, u n jeune couple de Hamilton, Alan et Lynda Gillan, qui était en voyage de noces, a perdu la vie.

Alan et Lynda Gillan, âgés de 27 et 20 ans, s'étaient mariés à Hamilton le samedi précédant la tragédie. Ils avaient décidé de passer leur lune de miel, pendant 3 semaines, en Floride. Vendredi dernier, ils avaient choisi d'effectuer la croisière de trois jours Miami-Nassau à bord du Yarmouth Castle. L'horrible drame devait mettre fin à leur bonheur tout neuf, quelques heures après l'embarquement. M. Gillan travaillait à la Bell Téléphone tandis que son épouse était sténo-dactylo pour l'Hydro-Ontario.

Une autre Canadienne, de Montréal, passagère du Yarmouth, a pu se tirer indemne de cette horrible tragédie.

Mme Simone Belyea, employée de la Cie Bliss Medical, avait été portée au nombre des disparus. Ce n'est que dans le courant de la journée, hier après-midi, qu'elle put téléphoner à sa soeur, Mme Eveline

Autres informations en page 23

Carpentier afin de la rassurer. Cette dernière, résidente de Montréal, avait déjà pris pour acquis la mort de sa soeur.

"Je me suis rendue à son appartement" raconte Mme Carpentier, "et quand le téléphone a sonné, j'étais convaincue qu'il s'agissait d'un parent quelconque désireux d'offrir ses sympathies."

Croyant rêver, Mme Carpentier reconnut, à l'appareil, la voix de sa soeur : "Ne me demandez pas ce qu'elle a dit, j'étais tellement énervée et heureuse . . . que je ne m'en souviens plus. Tout ce que je voulais savoir, c'est qu'elle était encore vivante."

TRAVAIL, SACRIFICE, HONNEUR . . . photo LA PRESSE

Environ 700 personnes ont payé, hier soir, un droit d'entrée de $3.50 pour voir et applaudir le chef du Parti de l'unité nationale du Canada, Adrien Arcand. Le meeting s'est déroulé au centre Paul-Sauvé. M. Arcand a exposé de nouveau les lignes maitresses de sa pensée. *(Voir en page 13)*

AUTRE PROBLEME

Les travaux du pont Jacques-Cartier ne sont pas terminés : la moitié du tablier est à refaire. *(Voir en page 3).*

SOMMAIRE

Annonces classées / 25 à 33
Bandes dessinées / 24
Décès, Naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 40 à 42
Horoscope / 22
Les patrons / 28
Loisirs et Récréation / 24
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 23
Radio et Télévision / 10, 11
Spactacles et Concerts / 20, 21
Sports / 35 à 39, 43
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 12

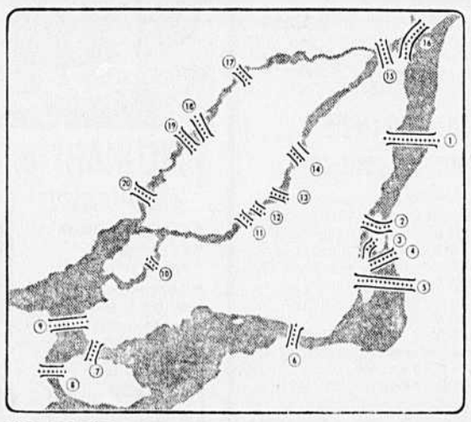

DES PONTS POUR RESPIRER

Pour une île de l'importance de Montréal, le problème des ponts — poumons de son économie — est vital. Il est d'autant plus épineux que trois paliers de gouvernement s'en partagent la responsabilité. Sans coordination il est insoluble, comme l'explique Albert Tremblay dans nos pages 6 et 7, avec cartes et photos aériennes à l'appui.

La Cour suprême entendra la cause du Québec contre le juge Meunier

OTTAWA. (PC) — Le procès pour parjure du juge Adrien Meunier, de la Cour supérieure du Québec, sera entendu devant la Cour suprême du Canada.

La Cour suprême a accepté ce matin une motion du gouvernement québecois d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec rejetant l'accusation de parjure du juge Meunier et ordonnant un nouveau procès.

Le régime des partis s'instaure à Québec

Analyse de Teddy Chevalot

QUEBEC — A quelques jours près, cinq ans après Montréal, Québec a, au palier municipal, décidé de donner une chance au système de partis politiques.

C'était jour d'élection, hier, à Québec, et pour les observateurs locaux, il ne fait pas de doute que cette élection municipale en est une particulièrement déroutante dans ses résultats.

La tendance du vote des Québécois s'est montrée nettement favorable au Parti du progrès civique (P.P.C.Q.).

Ce parti, en effet, non seulement voit son chef et candidat à la mairie, M. Gilles Lamontagne emporter temporairement, une confortable avance sur ses deux adversaires, mais aussi, sur 12 sièges de conseillers municipaux en jeu, il a réussi à placer neuf de ses candidats, et il garde encore une chance d'en faire élire un dixième.

De ce fait, les deux grands perdants de cette élection sont d'une part le Parti de l'action municipale, (P.A.M.), et de l'autre les "indépendants".

Le P.A.M., parti né il y a deux mois d'une scission entre dirigeants du P.P.C.Q., n'a réussi à faire élire qu'un candidat au conseil municipal pendant que son candidat à la mairie, le notaire Raymond Cossette, trainait loin en arrière en troisième position.

Quant aux "indépendants", parmi lesquels on retrouvait de nombreux vieux routiers de la politique municipale, leur candidat à la mairie, M. Isidore Deschênes, même s'il a donné des sueurs froides à plus d'une reprise à M. Gilles Lamontagne, n'a réussi qu'à se placer honorablement en deuxième position. Sur les huit qui briguaient des sièges de conseillers municipaux, un seul, M. Médéric Robichaud a fait très bonne contenance, puisqu'il est élu, et un autre, M. Jules Morency semble l'emporter, péniblement certes, sur son plus proche adversaire.

Triomphe du parti

De ces premiers résultats, s'impose la constatation suivante : les Québécois, à l'instar de leurs concitoyens montréalais il y a cinq ans, ont décidé d'appuyer le parti plutôt que l'homme.

Ils ont carrément répudié ce qu'ils adoraient auparavant : l'"indépendant".

Qu'on en juge par les résultats : M. Isidore Deschênes, conseiller municipal depuis près de neuf ans, qui axait toute sa campagne sur son "indépendance" de tout parti politique et de tout candidat à l'échevinage, battu; M. Emilien Boissinot, conseiller depuis près de huit ans, battu; M. Gaston Flibotte, politicien haut en couleurs, qui siégeait depuis environ 15 ans, renvoyé dans ses pénates; M. Marcel Laroche, autre indépendant qui occupait un siège depuis cinq ans, retourné à la vie privée.

Ce qui confirme cette tendance, c'est justement la réélection de certains "ex-indépendants" qui, avant la campagne électorale, se sont placés sous la bannière du P.P.C.Q.

C'est ainsi que M. Olivier Samson, indépendant lors de son élection en 1962, se fait réélire sous la bannière du P.P.C.Q.; même résultat pour le conseilleur Gérard Moisan, indépendant pendant 15 ans et maintenant réélu sous les couleurs du P.P.C.Q.

Or, lors de l'élection de 1962, c'est exactement le contraire qui s'était passé : alors que les divers "indépendants" réussissaient à enlever 12 des 16 sièges du temps, le P.P.C.Q. qui venait de naître, ne remportait que quatre sièges.

Mort de l'esprit de quartier

Une seconde constatation s'impose, la plus déroutante aussi : cette élection a consacré la mort d'un certain esprit de quartier.

En effet, dans le passé, la lutte se faisait principalement au niveau du quartier, étant entendu que celui qui avait le plus de chance de gagner était celui qui, pour ainsi dire, était né dans le quartier où il se présentait.

Or, à cette élection, rien de tout cela. Les observateurs avaient prévu que M. Gilles Lamontagne remporterait un vote massif dans la "Haute ville", soit le district no 1, où Champlain; qu'il viendrait en troisième position dans le district no 2 (St-Roch-St-Sauveur), et en deuxième dans le district no 3 (Limoilou).

Par contre, le notaire Raymond Cossette, venant de St-Sauveur devait selon ces mêmes observateurs arriver bon premier dans ce district, suivi d'assez près par M. Isidore Deschênes, alors que ce dernier, avec comme château fort le district no 3, (Limoilou), devait remporter une majorité écrasante dans ce district, suivi d'assez loin par M. Gilles Lamontagne.

Ces pronostics se sont avérés, pour leur majeure partie, faux. Certes M. Gilles Lamontagne a bien remporté le vote massif qu'on lui accordait dans la "Haute ville", mais il a non seulement réussi à bien se placer dans les deux autres districts de la "Basse ville", mais aussi, à remporter la victoire dans plus d'un de ces polls, au point que, aussi bien dans St-Roch-St-Sauveur que dans Limoilou, il réussissait à maintenir son avance devant M. Isidore Deschênes, pendant que le notaire Raymond Cossette se voyait rejeter dans son propre quartier.

Les causes d'une telle victoire

La première cause de la victoire du P.P.C.Q. réside probablement dans le fait que pour la première fois dans l'histoire de la ville, les deux principaux quotidiens québécois ont pris fait et cause pour le P.P.C.Q.

On ne compte plus les éditoriaux favorables à ce groupement politique, on ne calcule plus les dénonciations que les éditorialistes de ces quotidiens ont lancé contre le vieux système administratif québécois et les hommes qui représentaient ce système.

En deuxième lieu, on peut croire que la double enquête menée par le juge C.A. Sylvestre tant sur l'administration de la ville que sur celle de sa cour municipale, a traumatisé les Québécois au point qu'ils aient décidé de faire un véritable nettoyage à la ville.

Par ailleurs, le retrait de la lutte du maire Wilfrid Hamel qui pendant douze ans, mena les destinées de la ville, a laissé un champ libre pour les candidats et a permis à la population de ne pas se prononcer sur l'administration de son maire.

On peut croire, mais à ce sujet il est très difficile de s'en faire une idée exacte, que le vote des jeunes de 18 à 21 ans a favorisé largement soit le P.P.C.Q., soit le P.A.M., mais sûrement pas les "indépendants".

Il ne faut pas aussi oublier l'appel que lançait, trois jours avant l'élection, le Conseil central de la C.S.N. Cet organisme syndical, en effet, demandait au Québécois de voter pour un parti, quel qu'il soit, plutôt que pour des hommes "indépendants".

Ce qui a nuit aussi à l'"indépendant" Isidore Deschênes, c'est qu'en fait il n'était pas aussi indépendant que cela.

Ses organisateurs, en effet, faisaient circuler dans chacun des trois districts, une liste mimeographiée qui demandait de voter pour M. Isidore Deschênes à la mairie, et pour les candidats "indépendants" de ce district, au conseil municipal.

Reste à savoir dans quelle mesure les attaques partisanes sur le plan provincial ont pu favoriser tel ou tel candidat.

Un organisateur du P.A.M. déclarait, hier soir, peu avant la fermeture des bureaux de scrutin : "Le notaire Raymond Cossette gagnera pour une raison très simple : il aura avec lui tout le vote Union nationale, car lui n'est pas divisé, alors que les libéraux sont divisés entre MM. Isidore Deschênes et Gilles Lamontagne. Le premier a l'appui de toute la vieille équipe libérale et de certains jeunes, (le fils de M. Lesage travaille pour lui), alors que le second se voit appuyer par la nouvelle vague libérale".

Ce pronostic s'est avéré, comme tous les autres, être faux, mais jusqu'à quel point la victoire du P.P.C.Q. et de son chef, M. Gilles Lamontagne, représente une victoire "libérale". Seul l'avenir pourra le dire.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25

Maximum demain : 38

Bureau météorologique du Canada

DORVAL, (PC) — Voici les prévisions de la météo : Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et St-Maurice : nuageux cet après-midi et ce soir. Possibilité de neige dans le nord-ouest de la province. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum demain. Montréal et Ottawa 38 et 25, Ste-Agathe et La Tuque 35 et 20. Sommaire pour mardi : nuageux et moins froid.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec quelques légères chutes de neige et froid aujourd'hui. Vents de l'ouest de 15 milles à l'heure avec rafales. Mardi, nuageux et un peu moins froid.

Maximum aujourd'hui et minimum demain : Chicoutimi et Baie Comeau 30 et 15, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 30 et 15, Sept-Iles 25 et 10.

Mappin's

ELLE ADORERA UNE MONTRE A DIAMANTS DE Mappin's

EN OR 14 CARATS

seulement 59.95

Un modèle d'une haute élégance et d'une stricte précision garantie par Mappin's. Un boîtier or 14 carats orné de deux diamants, confère à cette montre une réelle valeur pour un prix de seulement $59.95. En or blanc ou jaune ce bel article est une exclusivité de Mappin's.

Faites-la réserver pour votre cadeau de Noël

Commandez par téléphone 866-7431

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville Marie

La tragédie du Yarmouth

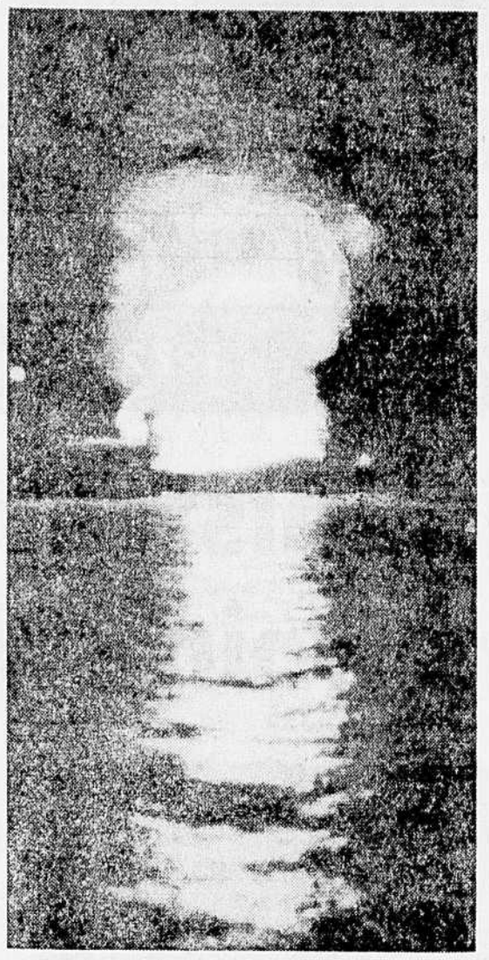

Pendant quatre heures le Yarmouth brûlera avant de sombrer, à quelque 110 milles à l'est de Miami. 90 des 549 passagers et membres d'équipage manquent à l'appel.

Sur les quais de Nassau, les survivants s'étreignent : une femme de Cleveland vient de retrouver son petit-fils de quatre ans, délivré du Yarmouth par les marins du Finnpulp.

Début hâtif de l'hiver en Europe

LONDRES. (PA) — De l'Atlantique à la Sibérie, et de Cap Nord à la Riviera, l'hiver a fait son apparition en Europe, beaucoup plus tôt que d'habitude dans certaines régions.

La neige a bloqué de nombreuses routes à travers le continent alors que le froid surprenait les habitants. Ainsi, à Londres, le thermomètre a atteint 29 degrés, la plus basse température pour un 15 novembre depuis 1940.

A Moscou, le mercure est tombé à quatre degrés sous zéro, le plus glacial 15 novembre depuis 80 ans.

En Italie, la neige a envahi la Riviera et la température se maintient à peine au-dessus du point de congélation. Quant aux Pyrénées, elles sont déjà toutes blanches.

A Londres, l'utilisation excessive de chaufferettes électriques a provoqué des pannes d'électricité dans certains quartiers, tandis que des trains ont été retardés par des aiguillages gelés. Ce début hâtif de l'hiver serait causé par une vague d'air froid en provenance de Sibérie.

La modestie est de rigueur au concours de "Miss Monde"

LONDRES. (PA) — Les organisateurs du concours de beauté "Miss Monde" ont interdit les maillots de bain "peek-a-boo" après que quatre concurrentes, parmi lesquelles se trouvait "Miss Dominion of Canada", se furent présentées dans des costumes trop révélateurs. Les organisateurs ont décidé que seul le maillot réglementaire d'une seule pièce serait permis.

Des difficultés politiques ont également surgi au concours. Un représentant de la Syrie a protesté parce que Miss Israël avait osé adresser la parole à Miss Syrie. On sait que ces deux pays du Moyen-Orient sont techniquement en guerre.

Miss Espagne ne participera pas au concours, les organisateurs ayant refusé le retrait de Miss Gibraltar que réclamait l'Espagne.

Enfin il a été décidé que Miss Rhodésie pourra concourir pour le titre de Miss Monde en dépit de la querelle qui oppose son pays à la Grande-Bretagne.

Léger incendie dans un sous-sol

Un léger incendie a pris naissance, vers 7 h. 50 samedi soir, au sous-sol du magasin de balayeuses électriques A.M.M., à l'intersection des rues Gilford et Berri.

Les pompiers, sous les ordres du chef de district Roland Despatis, n'ont utilisé qu'un seul jet pour circonscrire les flammes qui n'ont resisté qu'une vingtaine de minutes. Personne n'a été blessé et les dommages sont relativement légers.

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe à leur portée.

La Rochefoucauld

L'équipage était-il prêt à une tragédie?

MIAMI. (UPI-PA-PC) — D'une manière générale, les rescapés du "Yarmouth Castle", pour la plupart des touriste d'un certain âge, ont reconnu que les membres d'équipage du navire naufragé se sont dépensés sans compter pour accélérer le sauvetage des passagers, alors que ponts et couloirs du bateau étaient envahis par la fumée et que de nombreuses femmes étaient en proie à des crises d'hystérie.

Toutefois, selon des témoignages recueillis à Nassau et à Miami, des passagers se sont plaints que le "Yarmouth Castle" était mal équipé pour lutter contre un sinistre et que les mesures de sécurité s'y sont révélées nettement insuffisantes.

Des passagers ont même affirmé que plusieurs canots de sauvetage n'avaient pu être mis à la mer, les cordes soutenant les embarcations ayant été repeintes récemment et refusant de paser dans les poulies. Ils ont également constaté qu'il n'y avait pas à bord assez de gilets et de ceintures de sauvetage, et que certains ponts et plusieurs cabines en étaient totalement dépourvus.

Un responsable de la garde côtière américaine a tenu à préciser que les marins du "Yarmouth" avaient fait "un travail magnifique" durant les manoeuvres de sauvetage. Le capitaine V.C. Niebergall, de retour à Miami après avoir participé aux opérations, a dit qu'à quelques exceptions près, les membres de l'équipage du navire naufragé se sont comportés en héros.

Enfin, il se confirme que le système d'alerte par sirène ou sonnerie n'a pas fonctionné : c'est à des cris que la plupart des rescapés doivent de s'être réveillés et d'avoir pu quitter à temps leurs cabines.

Mauvaise organisation ?

Si la plupart des rescapés ont loué le travail de l'équipage, il n'en est pas de même pour certains des Canadiens qui ont réussi à sortir indemnes de la tragédie.

Ainsi, M. Murray Bell, de Burlington, en Ontario, a dit que l'équipage était "mal organisé". Je suis certain, a-t-il dit, que de nombreux marins ont fait preuve de bravoure, mais ils semblaient mal préparés et il n'y avait pas eu d'exercice de sauvetage sur le bateau.

M. Bell faisait le voyage en compagnie de sa femme Stella. Il a relaté qu'il avait commencé à quitter le navire en descendant le long d'une corde, sa femme accrochée à son dos. Il n'avait pas ainsi descendu 12 pieds que sa femme lui criait qu'elle ne pouvait plus tenir et elle tombait à l'eau d'une hauteur de 40 à 50 pieds.

M. Bell plongea à son tour pour aider sa femme et le couple réussit à s'agripper à une plate-forme. Ils furent finalement rescapés, après avoir passé 1½ h. à la mer, par le "Bahamas Star". M. Bell a précisé que durant tout ce temps, deux membres d'équipage étaient tout près d'eux, avec des ceintures de sauvetage, mais qu'aucun des deux n'offrit sa ceinture à Mme Bell qui avait peine à surnager.

Deux femmes du Manitoba, Irene Lengyel et Phyllis Watt, ont raconté de leur côté avoir quitté le bateau en se servant d'un câble et qu'elles ont plongé à l'eau d'une hauteur de six pieds.

Elles réussirent à rejoindre un canot de sauvetage puis à monter à bord du "Bahamas Star". Toutes deux ont loué le travail de l'équipage.

Une femme de Chelsea, au Massachusett, Mme Helen Walczewski, âgée de 43 ans, a raconté pour sa part qu'elle avait dû supplier des membres d'équipage de la sauver, elle et ses amis. Elle a dit que les marins ne s'étaient pas préoccupé de sauver les passagers et que le navire n'avait pas assez de ceintures de sauvetage.

Le stress, cause d'accident ?

Le docteur Hans Selye sera le conférencier principal à la 33e Conférence et exposition annuelle de sécurité de l'Association de prévention des Accidents industriels. Le Dr Selye a intitulé sa causerie : "Le stress de la vie, un nouveau point de mire pour la compréhension des accidents". La conférence de l'APAI se tiendra à l'hôtel Reine-Elizabeth, les 22 et 23 novembre.

LA PREMIÈRE TEMPÊTE DE RIRES s'en vient SUR MONTRÉAL!

SE NETTOIE en QUELQUES SECONDES

SANS AVOIR A ENLEVER LE CHASSIS

CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE EN ALUMINIUM S'INCLINANT et à TRIPLE RAINURE

NOUVEAU !

- Châssis Weatherlock.
- Enclenchement automatique.
- Brise-bise en tissu Schlegel tout le tour pour éviter en permanence les courants d'air.

Aussi PORTES $49.50 et plus. Installation facultative

$19.95 MINIMUM 4 FENETRES

CROWNE ALUMINIUM

Téléphonez immédiatement 722-1641

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

Après la tragédie, Mme Belyea a pu s'installer à l'hôtel Mayfair à Nassau.

Mme Belyea avait quitté Montréal le 2 novembre et s'apprêtait à passer ses vacances en Floride. Bien que troublée par l'accident, elle n'a nullement l'intention d'abréger son voyage.

Les autres Canadiens sont : Terrance Wise, 23 ans, de Markham, Ontario, qui était membre d'équipage du Yarmouth Castle; Murray et Stella Bell, de Burlington, Ontario; Irene Lengyel et Phyllis I. Watt, toutes deux de Flin Flon, au Manitoba; Gladys et Andrew MacPhail, de Milliken, en Ontario; Christian et Norman Nelan, d'Againcourt (Toronto); Lavigne et William Pudifin, de Toronto et, enfin, Winifred I. et James Walter, d'Otterburn, en banlieue de Montréal.

Aucun des 14 survivants canadiens ne souffre de blessures graves, indique-t-on. Au moins 12 d'entre eux ont regagné Miami, sans vêtements et sans argent — et sans bagages. Cependant, la Croix-Rouge et d'autres organismes leur ont porté secours.

GERIN-LAJOIE

SUITE DE LA PAGE 1

tive qu'à l'administration pure et simple.

M. Gérin-Lajoie n'a cependant pas divulgué le fonctionnement précis de ces bureaux ni l'importance que son ministère entend leur donner. Il en a toutefois donné une bonne idée en précisant qu'élèves, professeurs et commissions scolaire y trouveront "des experts et des conseillers techniques en organisation scolaire, en orientation, en pédagogie, en financement et en éducation des adultes".

Il a également noté que ces spécialistes seront chargés d'apporter, en collaboration avec les organismes régionaux et locaux intéressés, des solutions à des problèmes qui relevent actuellement de fonctionnaires ou de services administratifs concentrés à Québec.

M. Gérin-Lajoie a également parlé de "partage de responsabilité" :

"En même temps, a-t-il dit, l'établissement de ces bureaux de service régionaux nous permettra d'assurer au niveau de chaque entité territoriale, la collaboration et la coordination nécessaire que nous établissons de plus en plus au niveau central entre certains ministères. Déjà, en effet, les responsables de certains ministères ont commencé à mettre au point des politiques conjointes dans les domaines où il est souhaitable d'établir une coordination des activités et un partage des responsabilités respectives".

M. Gérin-Lajoie s'est défendu, d'autre part, de vouloir dresser un plan rigide, établi dans ses moindres détails, administrable sur papier, mais inapplicable dans la réalité. "Nous voulons plutôt, a dit le ministre, assurer l'unité d'optique des ministères intéressés, nous apliquer à résoudre les problèmes tels que les vivent les pôles, mais dans une perspective d'action commune."

Il va sans dire, de conclure le conférencier, que la création des bureaux régionaux groupant les services administratifs de plusieurs ministères suppose un partage clair de l'autorité et des responsabilités. La forme d'unité d'action et de collaboration entre les émanations locales des divers ministères, au niveau de chaque région, reste particulièrement à trouver.

Et M. Gérin-Lajoie a mis l'accent, pour ce faire, sur la nécessité absolue "d'un processus ininterrompu de consultation".

Les menteurs ne gagnent qu'une chose, c'est de ne pas être crus, même lorsqu'ils disent la vérité.

Esope

Mon successeur devra avoir une expérience parlementaire – *Dief*

TORONTO. (PC) — "Posséder une bonne expérience au parlement" serait la principale qualification qu'exigerait M. John Diefenbaker de l'homme qui lui succéderait un jour à la tête du parti conservateur.

"A cause des particularités de notre système, un dirigeant politique serait dans l'impossibilité de remplir un tel rôle avec succès sans avoir reçu la formation de plusieurs années au parlement !" a-t-il déclaré aux animateurs de l'émission télévisée "This hour has seven days," au canal anglais de Radio-Canada.

Le bouillant M. Diefenbaker dit que tout chef politique concentre sur lui l'attention publique. "Qu'il soit chef du gouvernement ou de l'opposition, on sur veille son comportement comme celui d'un poisson dans un aquarium et il doit posséder une expérience qui ne peut s'acquérir qu'au parlement".

Interrogé sur les aptitudes que présenterait M. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice élu le 8 novembre comme député conservateur de la circonscription de Kamloops, le chef tory s'est prononcé favorablement et a conclu : "Oh, oui ! Lui et plusieurs autres de sa catégorie. Sans désigner quelqu'un en particulier, j'estime seulement qu'une solide expérience parlementaire est essentielle pour un commandement adéquat" !

Malheur à la génération dont les juges méritent d'être jugés.

Proverbe arabe

Celui sur qui je jette les yeux, c'est le pauvre et le coeur contrit qui tremble à ma parole. (Is 66, 2)

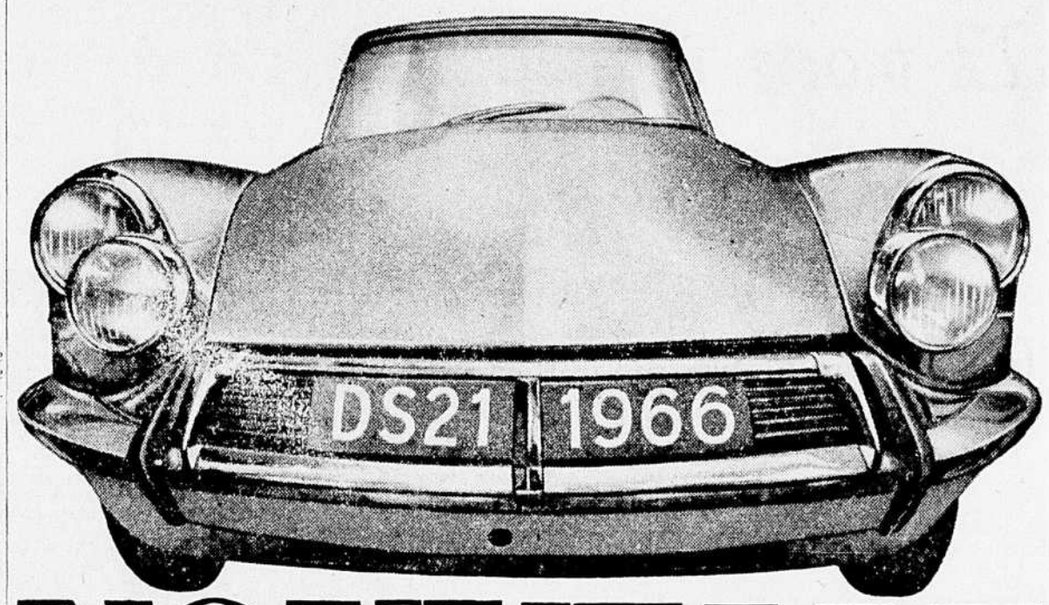

NOUVELLE

LA CITROËN DS 21

SOUS CE CAPOT SE CACHE LE NOUVEAU MOTEUR DE CETTE ÉTONNANTE VOITURE

plus puissante! plus rapide! nouvelle accélération!

La nouvelle Citroën roule plus vite, est plus puissante et plus nerveuse que jamais. Le nouveau moteur à 5 paliers de la DS 21 peut atteindre très rapidement sa vitesse maximum de 120 m/h en toute sécurité.

AUTRES PERFECTIONNEMENTS:

- 4 vitesses synchronisées.
- Réglage automatique du faisceau lumineux des phares.
- Indicateur lumineux d'usure des garnitures de freins.
- Nouveaux freins à disque améliorés.

ET TOUJOURS:

- La traction avant (depuis 31 ans) ou l'assurance virage.
- La suspension hydropneumatique (depuis 12 ans) ou l'assurance confort.
- Les freins à disque (depuis 10 ans) ou l'assurance-vie.
- L'aérodynamisme et tenue de route (depuis toujours) ou l'assurance sécurité.

Avec l'hiver qui arrive, rien de mieux que la Citroën "Canadienne" • Trois couches d'un enduit spécial protègent la voiture contre les rigueurs de l'hiver • Double système de chauffage, un à l'avant, l'autre à l'arrière; dégivrage avant, arrière et latéral des glaces. • Traction avant aidée par les incomparables nouveaux pneus Michelin XAS qui rendent inutile l'utilisation de pneus de neige • Correcteur de hauteur à 3 positions, réglable selon l'épaisseur de la neige.

Maintenant que vous connaissez un peu mieux la nouvelle Citroën DS 21, pourquoi ne pas passer à l'action! **Rendez-vous chez votre plus proche distributeur pour un essai gratuit.**

Tous les modèles Citroën peuvent maintenant être loués pour des périodes de 24 ou 36 mois.

Citroën vous offre un service d'entretien de 24 heures sur 24. Téléphonez à la succursale Citroën la plus proche, à toute heure du jour ou de la nuit et obtenez un service immédiat.

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS OU 24,000 MILLES SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE.

Siège social: Montréal
4010 ouest, rue Ste-Catherine
Tél. 937-7411

CITROËN CANADA LIMITÉE

Succursale Montréal
4584, rue Papineau
Tél. 527-9861

Arvida — Chicoutimi — Jonquière: Bruno Texaco Service, 336, boul. Taschereau, Tél.: 548-6081

Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055

Hull - Ottawa: Forward Cars Enrg., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632

Matane: Boullard & Fils, 142, Avenue Desjardins, Tél.: 562-0256

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411

Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861

Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 351-0660

Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA 4-6733

Montréal: Yvon Cometto, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145

Québec - Ville Duberger: Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel, Rte 2, Tél.: 681-7393

Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747

St-David, Cté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688

Ste Rosalie-St-Hyacinthe: Garage Chicoine, Ste-Rosalie, Tél.: 773-0513

St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI-8-2844

Sherbrooke: Citroën Canada Limitée, Boul. Bourque, Tél.: 569-9753

Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépôt, Tél.: 562-7757

Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553

Val D'Or: Parent Auto Service, 180, boul. Miljours, Tél.: 824-3536

Valleyfield: Garage Himbeault, 22, rue Ellice, Tél.: 371-0711

Val St-Michel: Maurice Auto Enr., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

Val-Brillant, Cté Matapedia: Nicole & Frères Inc., Val Brillant, Tél.: 543

SUCCURSALES: MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE TORONTO VANCOUVER

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 15 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 264

Pont Jacques-Cartier: la moitié du tablier est à refaire

par Albert Tremblay

Les usagers du pont Jacques-Cartier, qui se réjouissent de pouvoir bénéficier d'un pavage tout neuf depuis l'île Ste-Hélène jusqu'aux limites de Montréal, n'ont cependant pas fini d'assister à des travaux... loin de là.

Le printemps 1966 réserve à ces automobilistes une surprise plus grande encore : les ingénieurs du Conseil des ports nationaux se retrouvent devant la nécessité de refaire complètement le tablier du pont Jacques-Cartier depuis l'île Ste-Hélène jusque sur la rive sur du St-Laurent, ce qui implique la démolition et la reconstruction de la partie métallique du tablier et des travaux d'une importance incomparable avec ceux qui viennent de prendre fin.

Plus important encore dans l'optique de la circulation Montréal-rive sud: ces mêmes ingénieurs sont encore incapables de préciser s'il sera possible de mener ces importants travaux de rénovation sans fermer au moins DEUX voies de circulation.

On explique la nécessité de ces travaux, extrêmement complexes, par l'état "sérieux" de désuétude dans lequel se trouve la partie sud du tablier du pont Jacques-Cartier . . . une constatation qu'ont déjà faite depuis longtemps la majorité des automobilistes qui ont à franchir quotidiennement cette importante voie de communication.

Ces mêmes automobilistes peuvent cependant respirer, du moins jusqu aux premiers beaux jours.

Ces travaux commenceront au printemps, mais on n'en sait pas la date precise pour le moment.

On ne sait pas, pour la très simple raison que les travaux de recherches sur la façon de conduire cette opération de rajeunissement ne sont pas terminés. Et l'on ne croit pas qu'il soit possible de les compléter avant quelques mois encore.

Quoi qu'il en soit, il y a un fait certain et c'est sans conteste le plus important : avant de repaver la section île St-Hélène-rive-sud du pont Jacques-Cartier, il faudra d'abord démolir l'ancien pavage et le recouvrement de béton, mettre à nu les poutrelles métalliques qui constituent le tablier-lui-même, démolir ce tablier métallique, le refaire, couler un nouveau recouvrement de béton et, finalement, repaver le tout d'une nouvelle couche d'asphalte.

Le problème principal vient du fait qu'il semble difficile aux ingénieurs de démolir la partie métallique du tablier sans affaiblir l'ensemble de l'ouvrage. On cherche donc, avec un intérêt que l'on devine, à établir jusqu'à quel point le tablier métallique est dépendant d'une voie de circulation à l'autre.

C'est seulement à la suite de ces recherches que l'on pourra dé-

Voir PONT JACQUES-CARTIER en page 8

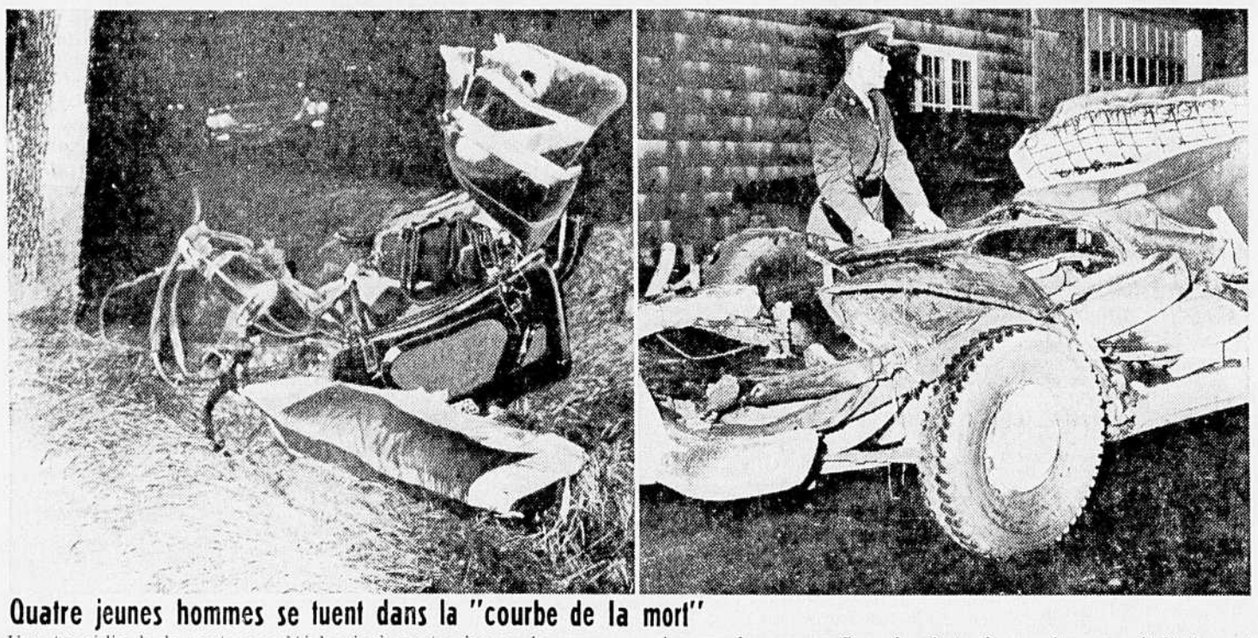

Quatre jeunes hommes se tuent dans la "courbe de la mort"

Une tragédie de la route a coûté la vie à quatre jeunes hommes, vers 2 h. hier matin, dans la "courbe de la mort", non loin de Howick, comté de Châteauguay. L'automobile dans laquelle les jeunes gens voyageaient s'est écrasée contre un arbre. La carrosserie a été déchirée de part et d'autre, si bien que le camion-remorque a dû faire trois voyages pour trainer les morceaux au plus proche garage. Dans la photo de gauche, on voit l'arbre et une partie des débris de l'auto. Photo de droite : ce qui reste de l'arrière de la voiture. Deux des quatre victimes de cette tragédie sont de Verdun alors que les deux autres sont de Howick. Il s'agit des frères Roland et Robert Valiquette, de Stephane Foucher et de Brian Nugent. Ils étaient âgés de 19, 20 et 21 ans.

22 morts tragiques en fin de semaine

par François Béliveau

22 personnes ont perdu la vie au Québec en fin de semaine. De ce nombre, 19 ont été tuées sur les routes, dont neuf en trois accidents.

La pire tragédie est survenue à Howick hier matin, où quatre jeunes hommes, deux de Montréal et deux de Howick, ont été tués quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient s'est écrasée contre un arbre.

Vers 6 h. 15 hier soir, trois autres personnes ont été tuées dans une même collision, près de Lévis.

Treize des vingt victimes sont des jeunes gens. On compte en tout trois personnes de sexe féminin et deux enfants de moins de 10 ans.

Voici le tragique bilan :

VICTIMES DE LA ROUTE

Roland Valiquette, 21 ans, son frère **Robert**, 20 ans, du 755 avenue Lafleur, à Verdun ; **Stephane Foucher**, 21 ans, de Howick et **Brian Nugent**, 19 ans, de Howick également, se sont tués, vers 1 h. 15 hier matin dans une tragédie de la route.

L'accident est survenu sur la route no 4, près de Howick, dans le comté de Châteauguay. L'automobile dans laquelle les quatre victimes prenaient place s'est écrasée contre un arbre après un dérapage sur la chaussée glissante.

L'endroit précis où s'est produit l'accident est surnommé : "la courbe de la mort". Le véhicule, sous la force de l'impact, s'est déchiré en trois pièces qui se sont recroquevillées comme du vulgaire carton.

Les agents du détachement de Ste-Martine de la Sûreté provinciale se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

MM. **Gérard Corbeil**, 26 ans, **Roger Boutin**, d'âge inconnu et **Mme Marcel Béland**, d'âge inconnu également, tous trois de St-Lambert, dans le comté de Lévis, se sont tués, vers 6 h. 15 hier soir, dans la collision de deux automobiles survenue à St-Lambert même, sur la route no 1.

MM. Corbeil et Boutin voyageaient dans le même véhicule. Le frère de M. Roger Boutin, Robert, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec, ainsi que M. Marcel Béland, qui conduisait l'autre voiture. Leur état est grave.

MM. **Lionel Bergeron**, 23 ans de Roberval, et **Joseph-Pierre Desbiens**, 25 ans, de Roberval également, se sont tués, tôt hier matin, dans la collision d'une automobile et d'un camion. La tragédie est survenue à Val-Jalbert, non loin de Roberval. Val-Jalbert est cette fameuse ville-fantôme de la région du Lac-St-Jean.

M. **Arthur Mercier**, 65 ans, de St-Damase, comté de L'Islet, a succombé, vers 8 h. samedi soir, aux blessures subies cinq heures plus tôt dans un accident survenu sur la route no 24, près de Tourville, comté de L'Islet. La victime avait été transportée à l'hôpital de St-Jean-Port-Joli. Deux autres personnes ont été blessées dans cette tragédie, dont le fils de la victime, M. Jean-Léon Mercier, 22 ans, qui repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Guy Truchon, 18 ans, de Chicoutimi, a été tué par une auto, samedi soir, alors qu'il tentait

Voir MORTS, en page 8

Gaby Ferland est accusé d'entrave à la justice

L'ex-boxeur Gaby Ferland, qui avait comparu vendredi sous une triple accusation de conspiration, de tentative d'extorsion et de vol avec effraction, a été rearrêté en fin de semaine, et il a comparu à midi devant le juge Gérard Laganière, sous l'accusation d'avoir entravé le cours de la justice.

Son enquête préliminaire a été tenue immédiatement, à la requête du procureur de la Couronne, Me Michel Côté, et, deux heures plus tard, il était déjà cité à son procès.

Un nouveau cautionnement, de $15,000 celui-là, a par ailleurs été fixé pour sa libération provisoire, à la suite d'une longue plaidoirie du procureur de l'inculpé, Me Guy Guérin.

Le seul témoin entendu au cours de l'enquête avait été l'avocat montréalais John Schleissinger, que le "détective privé" aurait tenté de dissuader de témoigner, au cours d'une visite faite à son bureau, jeudi dernier.

Sa déposition a toutefois été fort longue, aussi bien que la discussion qui a suivi, les procureurs en présence et le tribunal disséquant à qui mieux mieux chacune des paroles rapportées par la "victime" de cette . . . tentative de dissuasion.

En résumé, Me Schleissinger a soutenu que Ferland qu'il connait intimement depuis sept ou huit années, l'avait visité entre 6 h. et 6 h. 30 p.m., le 11 novembre, et lui aurait parlé en ces termes. Ou à peu près :

"Je sais que l'on va t'appeler comme témoin, et comme je connais ta réputation, je ne voudrais pas que l'on dise quoi que ce soit qui puisse te faire mal. Car il y a peut-être une façon de "tourner" certaines choses qui pourrait te nuire.

"Tu est le seul qui a vu les photos que m'avait remises un dénommé Ritchie. Il vaudrait mieux que tu oubliies que tu les a vues.

Et il aurait ajouté :

"J'ai ta vie professionnelle entre mes mains. Mais je ne veux pas te faire de mal".

L'avocat prend alors la précaution de préciser que le ton de l'accusé n'était nullement menaçant, et que le tout s'était déroulé dans son bureau, alors que la porte était ouverte, qu'une quinzaine d'employés vaquaient à leurs occupations et que sa secrétaire allait et venant comme d'habitude entre son pupitre et le sien pour lui apporter des dossiers ou en prendre.

A Me Côté, qui l'interroge, le témoin dit que, par ailleurs, il y a eu beaucoup de silences entre ces quelques phrases, Ferland semblant être fort bouleversé, et lui-même étant en proie à des accès de toux.

Contre-interrogé par Me Guérin Me Schleissinger fait tout d'abord remarquer qu'il ne s'est pas plaint à la police, mais qu'il a tout simplement rapporté la conversation qu'il avait eue, parce qu'on lui avait demandé de le faire.

L'avocat de Ferland tente alors de lui faire admettre que l'accusé aurait pu tout aussi bien lui dire :

"J'ai ma vie entre tes mains . . .etc.

Le témoin répond alors :

"Je le souhaite, j'espère que c'est cela qu'il a dit ou que c'est cela qu'il voulait dire."

—Alors, il est possible que vous fassiez erreur.

"Oui", de répondre le témoin.

Mais le juge Laganière intervient alors pour déclarer que l'on doit faire la distinction qui s'impose entre une erreur possible et une erreur probable.

Le témoin souligne alors que Ferland n'est pas . . . un professeur de droit, qu'il n'est pas "vicious" pour un sou, et qu'il ne croit pas qu'il ait voulu réellement le menacer de quoi que ce soit.

Et la discussion s'entame sur toute la question de droit autour de laquelle gravite toute l'affaire, autour également des diverses théories du doute raisonnable à accorder ou à ne pas accorder à un prévenu, au stade de l'enquête préliminaire.

Et le juge Laganière décide finalement de citer le prévenu à son procès en acceptant l'opinion de la couronne selon laquelle quelques phrases prononcées par le prévenu constituaient effectivement une tentative pour empêcher un témoin de déposer.

Par la suite, il fixe à $50,000 le cautionnement de Ferland, mais revient ensuite sur sa décision et n'exige qu'une garantie immobilière de $15,000, par une tierce personne, toutefois.

À 5 ou 10 minutes des rampes d'accès les plus rapprochées

Quand les autoroutes à l'étude et en construction sur l'île de Montréal auront été réalisées.

Quand les autoroutes à l'étude et en construction sur l'île de Montréal auront été réalisées, la plupart des points d'origine et de destination ne seront plus qu'à 5 ou 10 minutes des rampes d'accès les plus rapprochées.

Voilà l'un des points saillants d'une étude comprise dans le tout nouveau numéro de "Métropole", soit le 3e cahier que vient de publier, à l'hôtel de ville, le Service d'urbanisme dirigé par M. Aimé Désautels. Il a été possible de prendre connaissance en fin de semaine de ce document intitulé "Un réseau d'autoroutes pour l'île de Montréal".

Puisque toutes les autoroutes totalisant environ 100 milles de longueur ont été conçues comme autoroutes urbaines avec de nombreuses rampes d'accès, la plupart des trajets de longue et moyenne distances seront attirés par les autoroutes, ce qui aura pour effet de libérer grandement les rues pour la circulation à courte distance et la désserte des occupations riveraines.

On prévoit des vitesses de l'ordre de 40 à 50 milles sur ces autoroutes urbaines.

De sorte que la durée des parcours, pour un grand nombre de véhicules, entre tous les points de l'île sera réduite considérablement.

A quoi rimera ce réseau d'autoroutes ?

Le Service d'urbanisme note d'abord que l'on a considérablement étendu et accéléré le programmme de planification et de construction de routes aux accès limités dans la zone métropolitaine depuis la construction de l'Autoroute des Laurentides et les premières sections du boul. Métropolitain.

Un pas "décisif" franchi en 1962

On retrouve les autoroutes "Décarie" et "est-ouest" à la base de ce programme, deux autoroutes dont l'étude fut entreprise "sérieusement par la ville en 1958".

Mais ce n'est qu'en 1962, lorsque les gouvernements fédéral, provincial et municipal décidèrent d'intégrer ces deux autoroutes dans le système de la route transcanadienne qu'un pas "décisif" fut franchi en vue de leur réalisation.

Et l'on rappelle qu'au même moment le ministère de la Voirie du Québec décidait de prolonger la route no 2-17 vers le

Voir AUTOROUTES, en page 8

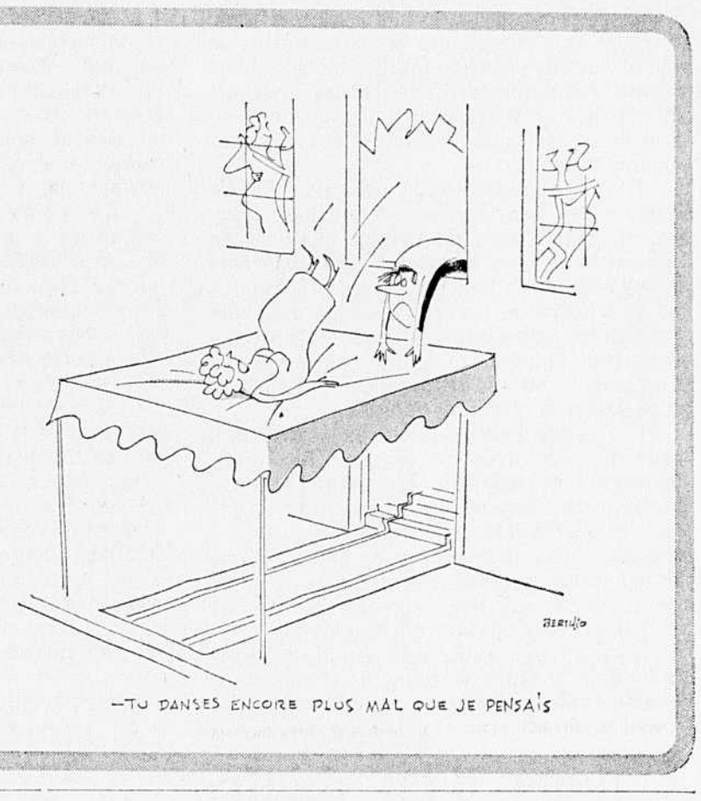

Métro: Montréal conservera les roues à pneumatiques

Les autorités du métro parisien ayant inopinement renoncé à transformer leurs voitures en s'inpirant de la formule de roues à pneumatiques prévue pour le métro de Montréal, les responsables de la métropole ont brièvement redouté une désastreuse erreur des ingénieurs canadiens quant à l'efficacité du système !

Mais il ne s'agit que d'une fausse alerte et les travaux progressent si bien que des essais pourraient être effectués à brefs délais sur les tronçons déjà terminés du métro le plus moderne au monde.

"Cette rumeur a été lancée en France par un quotidien et le coup de téléphone que j'ai immédiatement donné au directeur du réseau de métro de Paris m'a formellement démenti que la Régie autonome des transports parisiens avait décidé l'abandon des roues à pneumatiques !", a déclaré, samedi après-midi, le maire Jean Drapeau.

Annonçant la prochaine émission d'un communiqué de la RATP à cet effet, le maire a poursuivi en disant que les autorités françaises avaient procédé à la conversion sur pneumatiques d'une ligne secondaire du métro il y a plus de dix ans ; les résultats constatés, on avait aussi transformé la ligne qui, avec le transport de quelque 250 millions d'usagers par an, est la plus fréquentée du métro de la capitale française. "Il serait donc stupide d'envisager l'inefficacité de la formule qui fut d'ailleurs étendue à d'autre lignes encore", a conclu le maire Drapeau.

Aucune comparaison avec Montréal

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville

Voir METRO, en page 8

Le référendum de Verdun attire une grande foule à l'hôtel de ville

Le référendum qui a commencé ce matin à Verdun attire une foule très nombreuse à l'hôtel de ville. C'est là, dans la grande salle du Conseil municipal, que les citoyens se prononcent pour ou contre un reglement municipal destiné à mettre fin à la prohibition dans cette ville de la banlieue montréalaise.

24 isoloirs ont été dressés dans la salle. Les Verdunois se pressaient ce matin, vers 10 heures, dans le corridor, en face de la salle du Conseil, faisant la queue. Beaucoup de personnes, voyant la foule, rebroussaient chemin, se promettant de revenir plus tard.

En vertu de la loi des référendums municipaux, les bureaux doivent rester ouverts une journée par 400 votants; dans le cas de Verdun, ou il y a 28,000 votants, cela signifie 70 jours. Mais le président du référendum peut, en vertu de la même loi, clore le référendum lorsqu'il se passe une demi-heure sans que personne ne se présente pour voter.

A Verdun, on n'a pas l'intention de se prévaloir de cette disposition de la loi, mais "dans quelques jours, lorsque l'activité aura sensiblement diminué, on fermera les bureaux de votation."

Appel d'offres pour la construction de la 3e voie d'accès au pont Champlain

Le Conseil des ports nationaux demande aujourd'hui des soumissions afin de compléter, en collaboration avec la ville de Montréal, les travaux de construction de la troisième voie d'accès au pont Champlain et à l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale. Les soumissions ne seront ouvertes que le 16 décembre.

Le contrat vise la construction d'environ 7,500 pieds de route à six voies et la construction d'une longueur identique de routes de service à quatre voies dans le voisinage immédiat de la jetée Mackay et du pont Victoria.

En août dernier, le Conseil des ports a accordé un co[ntrat] de $12,611,746 pour la c[onstruc]tion d'une p[artie] prolongement de [la voie] sity, depuis la [rue] où cette nouvelle [voie] ira rejoindre la partie [déjà construite] de la route transcanadienne.

La seconde partie du programme, celle visée par la demande de soumissions d'aujourd'hui, s'étend de l'entrée principale d'Expo '67 (la Place de l'Acceuil) jusqu'à proximité du parc Marguerite Bourgeois à [la] pointe Saint-Charles.

Dans son ensemble, le pro[jet] représente des investisse[ments] de l'ordre de $23,000,000. [La] ville de Montréal a pour [sa] part déjà voté des crédits [de] $3,050,000 pour défrayer sa participation au projet.

BANDE HERNIAIRE
"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie

— Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas.

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : $14.95
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucuns frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
Stationnement gratuit ½ heure avec achat de $1.00, rue St-André au sud de Ste-Catherine
Nous vendons les chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL — ROUGET & DUCHETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PLUME A FEUTRE
marks-a-lot
Encre indélébile — imperméable. Sèche instantanément sur toute surface glacée ou non. — 8 couleurs.
PRIX : seulement 89 chacune

LIBRAIRIES Pion STATIONERS INC.
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien 273-9301
8539 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-3961

OPTOMETRISTES
Examen de la vue Verres de contact
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
G. Boisvert, O.D.
Simpson
EN VILLE, AU SEPTIEME — 842-3241 — POSTE 676
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE, LE PROMENOIR, 697-4870, POSTE 242

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico
SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Une banque ouverte tous les soirs?
OUI!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

Faire des courses le jour du lavage...!

Madame peut faire ses courses quand bon lui semble, même le jour du lavage car elle confie sa lessive aux experts de la maison JOLICOEUR.

COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907 Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

PONT JACQUES-CARTIER

SUITE DE LA PAGE 3

terminer combien de voies de circulation on devra fermer à la circulation durant la poursuite d.s travaux.

Certaines personnes ont déjà émis des doutes quant à la sécurité des voyageurs appelés à franchir cette principale voie de communication entre l'île de Montréal et la rive sud du St-Laurent. (Il y passe quotidiennement plus de 93,000 véhicules).

A prime abord, cette nouvelle aurait tendance à confirmer ces affirmations et ces rumeurs.

Cependant, des ingénieurs du Conseil des ports affirment qu'il n'en est rien, même si le tablier sud est considérablement endommagé.

Constatation surprenante d'autre part : la majorité des personnes qui s'intéressent au pont Jacques-Cartier ont toujours accusé la ville de Montréal, la Société de l'Expo et les camions de remblai des îles Ste-Hélène et Notre-Dame d'avoir endommagé aussi rapidement le recouvrement d'asphalte et le tablier de "leur" pont.

Force est de prendre conscience aujourd'hui que la partie la plus utilisée par ces lourds camions (la partie Montréal-île Ste-Hélène) a pu être réparée sans grandes conséquences, alors que c'est l'autre partie qui réserve des "petites surprises" aux ingénieurs du Conseil des ports.

On ne sait pas pour le moment non plus combien de temps durera la poursuite de l'opération de récupération du tablier sud. On se limite à préciser que les travaux débuteront très tôt au printemps.

On ne sait d'ailleurs pas combien coûteront les travaux et on ne le saura visiblement pas tant et aussi longtemps que les travaux d'étude et de recherche n'auront pas été complétés.

Les ingénieurs ont cependant une bonne raison de se réjouir aujourd'hui : la réparation de la partie nord du tablier a pris fin vendredi, deux bonnes semaines avant l'objectif fixé lors du lancement de l'opération, le 20 septembre dernier...

Reste sans doute à espérer qu'il en sera de même à la reprise de ces travaux ... des travaux qui prennent soudain une importance nouvelle et qui risquent d'avoir des conséquences beaucoup plus importantes sur le bon fonctionnement de la circulation entre le centre-ville et la partie la plus urbanisée de la rive sud du St-Laurent.

Fermeture d'un tronçon de la rue Van Horne

Le tronçon de l'avenue Van Horne qui s'étend du boul. Décarie à l'avenue Coolbrook sera fermé à la circulation à compter de 9 h. du matin, demain, apprend-on, ce matin, à l'hôtel de ville.

Ce tronçon de l'avenue Van Horne sera ainsi inaccessible durant environ deux mois, à cause des travaux de construction de la route transcanadienne.

La circulation sera détournée par les rues Dupuis et Plamondon, cette dernière voie étant maintenant rouverte.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

de traverser la chaussée, non loin de chez lui. Chicoutimi est situé à environ 115 milles de Québec.

Léo Madore, 19 ans, de Ottawa, a été tué tôt hier matin, et quatre autres personnes ont été blessées, quand l'automobile qu'il conduisait a heurté deux autres voitures, sur la route no 8, à un mille à l'est de Bryson, à environ 50 milles au nord-ouest de Ottawa.

Gaétane Allard, 9 ans, du 123 rue Radisson, à Trois-Rivières, tuée, vers 3 h. samedi après-midi, dans une collision survenue à Trois-Rivières-Ouest. Les conducteurs des deux véhicules impliqués, dont le père de la victime, M. Laurier Allard, ont été blessés et ils ont été admis à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières.

M. **Hector Drouin,** 23 ans, de Ste-Cécile-de-Masham, s'est tué, vendredi soir, quand il perdit la maitrise de son volant, sur la route no 11, à Wakefield, à quelques milles au nord de Hull. Sa voiture a enfoncé un garde-fou pour ensuite aller s'écraser vingt pieds plus bas, sur une voie ferrée. Un compagnon de voyage, Jean-Paul Martineau, 17 ans, également de Wakefield, est dans un état sérieux à l'hôpital de Hull.

M. **Jean-Paul Roy,** 37 ans, de Carillon, a succombé à son arrivée à l'hôpital Général de Montréal, aux blessures qu'il a subies samedi après-midi, vers 2 h. 15, dans un dérapage sur le chemin St-André-Est, près de Lachute, dans le comté d'Argenteuil. Un compagnon a été grièvement blessé dans cette tragédie.

Mme Alfred Bolduc, 63 ans, de Ste-Rose-de-Polarie, comté d'Abitibi-Ouest, s'est tuée, vers 6 h. vendredi soir, dans la collision de deux autos, sur la route no 46, à une dizaine de milles de La Sarre, dans le même comté.

Robin Desbiens, 5 ans, de Ruisseau-Vert, à environ 20 milles à l'ouest de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, tué par une auto en traversant la route en face de la maison de ses parents, vendredi soir.

Armand Davignon, 17 ans, du 1675 rue St-Jacques, à Tracy, s'est tué, vers 9 h. 35 samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 47, soit le Chemin St-Roch, près de Sorel. Son frère Jacques, âgé de 18 ans, repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Maurice Lessard, âgé de 38 ans, de Cap-Seize en Gaspésie, a perdu la vie samedi lorsque le camion qu'il conduisait a plongé dans un ravin près de Ste-Anne-des-Monts. Le véhicule a dérapé sur la chaussée glissante.

Marcel Blouin, âgé de 47 ans, de Ste-Edwidge, comté de Roberval, est mort enseveli sous un éboulis, samedi, en creusant une tranchée dans cette municipalité.

CHUTE MORTELLE

M. **Jean-Claude Cantin,** 36 ans, de Grand'Mère, comté de Laviolette, s'est tué samedi soir en faisant une chute d'une vingtaine de pieds, alors qu'il était à son travail, à la fonderie de Grand'Mère.

ACCIDENT DE CHASSE

Robert Naud, un jeune chasseur de 18 ans, a eu le coeur transpercé d'une balle de revolver, hier, alors qu'il nettoyait son arme. L'accident est survenu à l'intérieur d'un chalet d'été, au lac Noël, près de St-Colomban, à environ 35 milles au nord-ouest de Montréal.

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

de Montréal, a abondé dans le même sens et il a précisé que la situation du métro français ne pouvait être comparée à celle de celui de Montréal. "Si là-bas on a transformé un nombre plus ou moins réduit de lignes, c'est d'abord parce qu'il s'agit de modifier à un coût exorbitant un réseau construit depuis plus de 50 ans. De plus, on y est obligé d'entreprendre les travaux nécessaires sans pouvoir interrompre les services normaux du métro ! Aucun de ces problèmes n'existe à Montréal et les expériences réalisées jusqu'ici sont entièrement satisfaisantes !", a-t-il dit.

Avis partagés

Des avis seraient cependant partagés. Tandis que, d'un côté, des ingénieurs français affirment que le système "pneumatique" a donné des résultats plus heureux encore que ceux qu'on avait espérés, un expert canadien aurait écrit au journal parisien "Le Monde" pour le qualifier "d'inutilement compliqué et d'une conception déjà techniquement dépassée"; il aurait ajouté que les pneumatiques offriraient un roulement beaucoup plus secoué que prévu et que le freinage incommoderait les passagers debout. Un autre fait remarquer que les constructeurs du métro de Milan, centre industriel du nord de l'Italie, avaient renoncé à la dernière minute à équiper leurs voitures de pneumatiques. "Et ce, après deux ans d'étude" souligne-t-il.

Controverses dépourvues de tout fondement

Pour le président de la Commission de transport de Montréal M. Lucien L'Allier, l'ingénieur en chef de la construction du métro de Montréal, la chose ne fait pas le moindre doute : ces controverses sont dépourvues de tout fondement. Dix années d'études à Paris le maintiennent dans la tranquille certitude que le système prévu pour "son" métro ne présente que des avantages sous tous les rapports. Quant aux pneumatiques, ils augmentent considérablement le freinage des voitures, réduisent infiniment le bruit infernal des roues métalliques, permettent des vitesses beaucoup plus grandes, etc. "Le métro sera une réalisation homogène et d'avant-garde. Tout en a été prévu pour être ce qui s'est fait de mieux dans tous les domaines de sa construction" a affirmé M. L'Allier.

En attendant, et pendant que pics et pioches poursuivent la percée des boyaux dans de nombreux secteurs de la ville, 22 belles voitures terminées ont déjà été remises aux mains des responsables par la compagnie Canadian Vickers Ltd. L'entreprise, qui a "décroché" un contrat de $43,513,918 pour la construction des lourds véhicules, doit en fournir un total de 369.

246 d'entre les voitures seront motrices, les 123 autres des remorques. Chaque wagon comprendra 4 portières à commandes simultanées qui permettront l'accès et la sortie facile des passagers. Un train moyen comptera deux wagons en plus de la voiture motrice, mais des trains de 9 voitures pourront emporter jusqu'à 1,400 personnes, dont 360 trouveront des places assises.

Enfin, un système de communication doit permettre les instructions de service entre la motrice, chacune des remorques et les bâtiments de contrôle du trafic.

L'ensemble doit être terminé pour début 1967 et une partie du réseau devrait déjà entrer en service en août 1966.

AUTOROUTES

SUITE DE LA PAGE 3

pont Champlain et de la relier à la route transcanadienne par un carrefour quadri-directionnel au-dessus de la cour Turcot, de sorte que, dans ce réseau, les autoroutes de l'île de Montréal seront reliées avec l'autoroute de Sherbrooke.

Cette jonction constitue un croisement où l'autoroute de Sherbrooke se prolongera dans le tronçon de la route transcanadienne situé dans l'alignement du boul. Décarie, et où la route no 2-17 se prolongera dans un autre tronçon de l'autoroute "est-ouest".

D'autre part, explique aussi le Service d'urbanisme, en raison des installations de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, sur le quai Mackay et l'île Ste-Hélène, le Conseil des ports nationaux, avec la collaboration de la ville de Montréal, a entrepris de relier le prolongement (vers le sud et l'ouest) de la rue University au pont Champlain. Cette voie servira d'accès véhiculaire principal à l'Expo aussi bien que de lien d'importance majeure entre le pont Champlain et le centre de la ville.

Transformation des artères principales

Et le Service d'urbanjsme note qu'en plus de ces routes nouvelles, le ministère de la Voirie du Québec poursuit un programme de transformation d'artères principales en autoroutes aux accès limités, dans la région de Montréal. A titre d'exemple, on mentionne les travaux qui s'effectuent sur la route no 2-17, sur la route no 2B, le long de la Côte-de-Liesse, jusqu'à la route transcanadienne, et sur la route no 3, le long de la rive sud, route qui reliera les ponts Champlain, Victoria et Jacques-Cartier, ainsi que le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine qui devrait être terminé en 1966.

Dans l'est de l'île, on est actuellement à construire une autoroute nord-sud qui reliera le boul. Métropolitain à la route transcanadienne juste à l'embouchure du tunnel Lafontaine. Cette section d'autoroute nord-sud se situe dans l'axe de la Montée Saint-Léonard.

Puis le Service d'urbanisme déclare que le ministère de la Voirie du Québec propose maintenant de prolonger le boul. Métropolitain vers la pointe est de l'île de Montréal, soit vers l'autoroute de la Rive nord en direction de Québec.

Et l'on apprend que le Service d'urbanisme étudie la possibilité d'une autre section d'autoroute dans la partie est de Montréal, une section qui serait un lien nord-sud entre le boul. Métropolitain et la route transcanadienne (autoroute "est-ouest").

Selon une source digne de foi, cette autoroute nord-sud relierait le boul. Métropolitain à un carrefour aménagé à la croisée de l'autoroute "est-ouest" et des approches du pont Jacques-Cartier.

On prévoit que la section Décarie sera parachevée pour 1967 et que la section "est-ouest" le sera dans son entier pour 1970.

Le Service d'urbanisme révèle que le tracé de l'extrémité "est" de l'autoroute "est-ouest", soit le tronçon devant relier la rue Papineau à l'échangeur Hochelaga, situé dans l'axe de la Montée St-Léonard, est encore à l'étude.

Le Service d'urbanisme précise aussi quel sera le tracé de l'autoroute "est-ouest" entre la rue Sanguinet et la rue Papineau. A l'est de la rue Sanguinet, l'autoroute s'engouffrera dans un court tunnel et en sortira en dépression juste à l'est de la rue Saint-Hubert, pour se glisser sous deux ponts à la rue Amherst et la rue Wolfe. Puis, à l'est de la rue Wolfe, la route passera entre les rues Craig et Notre-Dame, au sud de l'emplacement du projet de Radio-Canada auquel elle sera adjacente.

Raids de la police dans trois débits clandestins

L'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale a effectué trois descentes-surprise dans des débits clandestins, au cours de la nuit de vendredi à samedi, dans la région métropolitaine.

Le premier raid a été effectué sous la direction de l'agent Alain Maréchal, à l'intérieur d'une salle de quilles, au 8108 rue St-Denis à Montréal. Personne n'a été arrêté, mais les policiers procéderont par voie de sommation.

Il semble que les joueurs de quilles se faisaient rares à cet endroit et les dirigeants d'une ligue, pour les attirer, distribuaient gratuitement des bouteilles de bière aux quilleurs. Les policiers ont saisi une caisse de bière, car c'est tout ce qui restait ...

La deuxième descente, également dirigée par l'agent Maréchal, a eu lieu dans une maison privée de Westmount, soit au 1113 de la rue Green. Un total de 40 personnes y ont été trouvées, mais seul le tenancier a été appréhendé.

A l'arrivée des agents de la PP et de ceux du Service de la police de Westmount, à 1 h. 20 samedi matin, il ne restait plus que quatre 40 onces et une cinquantaine de bouteilles de bière pour compléter la saisie. Des dizaines d'autres bouteilles étaient vides.

Enfin, vers 2 h. 30 samedi matin, des policiers de la PP, sous la direction de l'agent Roger Guimond, ont fait irruption à l'intérieur d'un restaurant situé au 3600 rue Bel'Air, à St-Michel, où l'on vendait de l'alcool aux 18 personnes trouvées sur les lieux.

Seul le tenancier a été appréhendé. On y a saisi quatre caisses de bière.

Volée et violée dans son domicile

Une jeune femme de 23 ans, domiciliée avenue des Pins ouest, a été ligotée à l'aide de bas de nylon pour être ensuite violée par un individu qui s'était introduit chez elle, vers 6 h. samedi matin.

Le bandit, dont la police possède une bonne description, a ensuite pris la fuite en emportant les $30 que sa victime possédait.

Meurtre ou suicide ?

Une jeune fille a été retrouvée morte, vers 11 h. 30 hier matin, en bordure d'un petit boisé, près de la route no 65, à environ un mille de St-Calixte, dans le comté de Joliette.

Il s'agirait de Mlle Lise Ménard, du 3871 rue Montana, à Montréal. La tête de la victime baignait dans un ruisseau au moment de sa découverte, et la police a découvert près du corps un revolver de fort calibre.

La mort remonterait à une dizaine de jours. L'escouade des homicides de la Sûreté provinciale s'est rendue sur les lieux pour enquêter. Dans un rapport préliminaire, on conclurait à un suicide, même si l'hypothèse d'un meurtre est considérée.

Avant sa disparition, selon les policiers, la victime suivait des traitements à l'hôpital Notre-Dame.

Incendie criminel à Chambly ?

Un moulin à scie appartenant à M. J. Dubois, rue Talon, à Chambly, a été rasé au sol par les flammes, hier après-midi.

L'incendie a pris naissance vers 1 h. 50 de l'après-midi. M. Denis Pelletier, chef des pompiers volontaires de Chambly-Est, croit que des inconnus auraient intentionnellement mis le feu au bâtiment.

Les pertes matérielles s'élèveraient à $40,000. Un vent violent a considérablement attisé les flammes, alors que les 24 pompiers volontaires, sous les ordres de M. Pelletier, tentaient d'arrêter leur marche à l'aide de sept jets d'eau. L'incendie a été maitrisé vers 5 h. 30 de l'après-midi.

Le nouveau maire de Chambly, M. Maurice Tanguay, a été l'un des premiers à arriver sur les lieux. Aucune maison n'était suffisamment rapprochée pour être menacée par les flammes et personne n'a été blessé.

Hôtel détruit par les flammes : pertes de $200,000

Un violent incendie, qui a éclaté vers midi et demi, hier, a ravagé un hôtel de deux étages, causant des pertes évaluées à près de $200,000, hier après-midi à Berthier-Jonction, à 2 milles de Berthierville.

Une explosion serait à l'origine de l'incendie qui a complètement détruit l'hôtel Vincent, appartenant à M. Eugène Vincent, de Berthierville.

Un vent violent a aidé les flammes à se propager rapidement. Les pompiers de Berthierville, sous la direction du chef Fernand Branconnier, ont réussi à maitriser l'élément destructeur vers 6 h. hier soir, mais, à minuit, les décombres fumaient encore.

A l'arrivée des pompiers, les flammes s'élevaient à plusieurs pieds dans les airs. Pour comble de malheur, les pompiers eurent passablement de difficulté à trouver de l'eau.

COMMENT FAIRE DISPARAITRE LES TACHES BRUNES DE VIEILLISSEMENT
pour vous aider à conserver votre air jeune?
par Adrian Mitchum

Les taches brunes causent un réel problème esthétique. Elles dévoilent votre âge à tout le monde—souvent même prématurément. Que fait-il faire? Les faire disparaître grâce à ESOTERICA, cette crème médicamentée développée scientifiquement. L'action d'ESOTERICA se situe sous l'épiderme et non à la surface. La médication pénètre sous la peau, détruit les dépots de pigmentation (cause des taches brunes de vieillissement, les taches de rousseur, etc.), en facilitant leur dissolution et leur disparition. ESOTERICA m'a grandement aidé moi-même et elle vous aidera sûrement à conserver votre air jeune. J'aime ESOTERICA à cause de sa texture non graisseuse et son apparence cosmétique. Aussi douce qu'une crème à mains ou qu'un support de poudre; absorption rapide. Laisse une sensation de fraicheur et un apparence jeune. Laissez à ESOTERICA le soin de faire disparaitre ces taches brunes, signe divulgateur de votre âge—redonnez à votre peau sa jeunesse et sa fraicheur.

$2.25
disponible dans toutes les pharmacies

P.S.: En plus de la formule régulière d'ESOTERICA, vous pouvez aussi vous procurer ESOTERICA Triple Force pour les cas rebelles et ESOTERICA Faciale qui redonne à une peau sèche la lubrification dont elle a besoin.

ANNONCE

UN DENTIER
qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Assurance collective:
VIE
SALAIRE
ACCIDENT-MALADIE

LA MUTUELLE SSQ est à la fois la plus ancienne et la plus importante entreprise du genre née au Québec.

LA MUTUELLE SSQ
ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
Siège social: Québec 2, P.Q.
Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
1ère OU 2ème HYPOTHÈQUE ET ESCOMPTE
(Jusqu'à 85% de la valeur courante)
Pour vous aider à construire, à acheter ou à améliorer votre maison. Pour refinancer votre demeure ou régler des comptes. Prêts remboursables en aucun temps.
LA COMPAGNIE
DE PRÊTS ET D'HYPOTHÈQUES
NIAGARA LTÉE
Membre du Groupe de compagnies IAC.
615 ouest, boul. Dorchester
Bureau 540—Téléphone 866-1946
NIAGARA

ANCIENS D'OTTAWA

Dr MAURICE GAGNON

Le docteur Maurice Gagnon, premier vice-recteur laïc de l'Université d'Ottawa, sera le conférencier au banquet annuel de l'Association des anciens de l'Université d'Ottawa, vendredi le 19 novembre 1965 à 8 p.m. au Holliday Inn.
Réservations de billets 527-3631

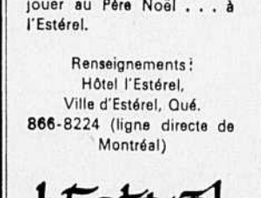

l'Estérel
s'y connaît
en
réceptions
et parties
de Noël.
Alors,
venez vous
réjouir
chez nous!

On nous reconnait ce talent spécial qui consiste à donner un cachet particulier aux fêtes et réunions. Aussi, si vous songez à organiser une réception de Noël pour vos employés, vos clients ou vos collaborateurs, choisissez l'Estérel qui vous offre, dans le coin le plus séduisant des Laurentides: danse, piscine intérieure, patinage, ski..., bref, toutes sortes d'activités divertissantes.

Vous serez étonné de constater comme il en coûte peu de jouer au Père Noël . . . à l'Estérel.

Renseignements:
Hôtel l'Estérel,
Ville d'Estérel, Qué.
866-8224 (ligne directe de Montréal)

l'Estérel
Seulement 50 milles au nord de Montréal par l'Autoroute—Sortie 29

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

CHEMISE de TOILETTE
SANS REPASSAGE
NOUVEAU TISSU MIRACLE N'EXIGEANT ABSOLUMENT
AUCUN pressage ni repassage ... JAMAIS!

Comprenez bien ! Cette chemise de toilette de marque connue conserve toujours sa forme et n'exige jamais de repassage quelle que soit la manière dont on la lave. Elle demeure propre, fraîche et sans pli toute la journée. Véritablement une chemise "lavez-et-portez" de Grover's.

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI

GRANDEURS POUR GARÇONS : 11 A 14½
Même modèle que pour papa, bleu ou blanc.
5.00

15 magasins accueillants pour vous servir

● Montréal
● Québec
● Verdun
● Dorval
● Châteauguay
● St-Lambert

Grover's
QUALITE ET VALEUR DEPUIS 1917

un bon porto importé?
tu PAARLes !
Le meilleur — et je m'y connais!—c'est le porto *Tawny* de Paarl ... ambré ... velouté ... généreux—et quel bouquet! Tu m'en diras des nouvelles! Avec ça, mon vieux ... un prix modéré qui me surprend chaque fois.
tu ne peux pas te tromper avec PAARL
(*Le bon porto "Tawny"*)
PAARL-PRODUITS D'AFRIQUE DU SUD

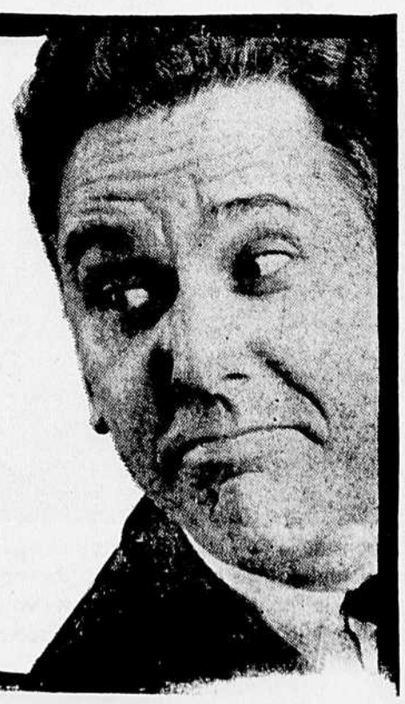

Quand la mort frappe en mer

Des larmes de joie, des rires hystériques, des étreintes étouffantes, voilà ce qu'ont vu les curieux rassemblés sur les quais de Nassau, Bahama, à l'arrivée du "Bahama Star" et du "Finnpulp" bondés des survivants du paquebot de croisière "Yarmouth Castle".

Les pires désastres maritimes depuis 1841

NEW YORK. (PA) — Voici une liste des principaux désastres maritimes causés par des incendies ou des explosions :

9 août 1841 — 175 morts dans l'incendie du vapeur "Erie", dans le lac Erié, à la suite d'une explosion des bouilloires.

1847 — 247 morts dans l'incendie du vapeur "Phoenix" dans le lac Michigan.

1850 — 300 morts dans l'incendie du vapeur "Griffith", dans le lac Erié.

1869 — 200 morts dans l'incendie du vapeur "Stonewall", près de Cairo, en Illinois.

15 juin 1904 — 1,021 morts dans l'incendie du bateau d'excursion "General Slocum", dans l'East River, à New York.

1934 — 134 morts dans l'incendie du vapeur "Morro Castle", près de Asbury Park, au New Jersey.

3 décembre 1943 — 3,800 morts dans l'explosion et le naufrage du navire de réfugiés "Kianga", près de Shanghai.

17 septembre 1949 — 119 morts dans l'incendie du navire de croisière "Noronic", à Toronto.

8 avril 1961 — 190 morts dans l'incendie du paquebot "Dara", dans le Golfe Persique.

8 juillet 1961 — 227 morts dans l'explosion, l'incendie et la destruction par un ouragan d'un navire portugais, près de la Mozambique.

23 décembre 1963 — 96 morts et 36 disparus dans l'incendie du paquebot grec "Lakonia", dans l'Atlantique nord, près de Madère.

Autres désastres

D'autres désastres maritimes ont fait un grand nombre de victimes. Parmi ceux-ci, on remarque :

1873 — Le paquebot "Atlantic" démembré au large de la Nouvelle-Ecosse : 547 morts.

1891 — L' "Utopia" coule au large de Gibraltar : 574 morts.

1904 — Le vapeur "Norge" fait naufrage près de l'Ecosse : 646 morts.

1912 — Le "Titanic" coule dans l'Atlantique : 1,517 morts.

1912 — Un vapeur japonais coule au large du Japon : 1,000 morts.

1948 — 6,000 Chinois perdent la vie dans le naufrage d'un navire de réfugiés, au large de la Mandchourie.

1945 — 6,000 Allemands perdent la vie dans la mer Baltique quand le transport de troupes "Wilhelm Gustloff" est torpillé par des navires russes.

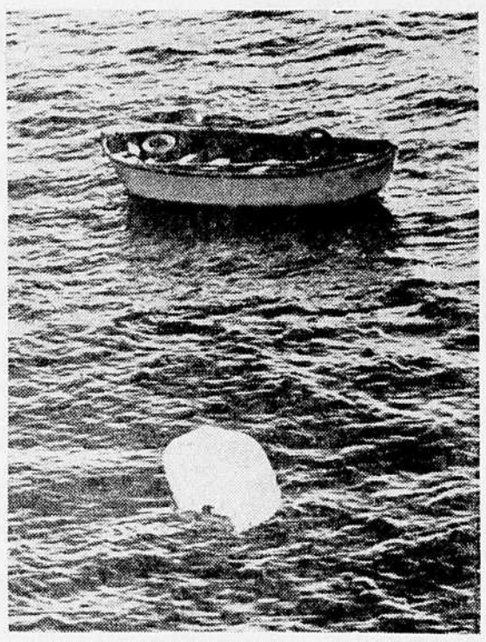

Ces deux embarcations, vides d'occupants, racontent la tragique histoire du naufrage. La mer était calme, la nuit fraîche, mais la panique a fait ses ravages parmi les passagers du navire en flammes. Et la mer a englouti 80 hommes et femmes en route vers Nassau et le plaisir des vacances.

C'est la fin du cauchemar pour cet homme, blessé au visage, qu'aide à gagner la terre ferme, une infirmière bahamienne.

Une Canadienne est rescapée du fond d'une caverne en Angleterre

GLOSSOP. (PC) — Des sauveteurs ont réussi à rescaper hier Mlle Donna Carr, jeune Canadienne de Calgary, qui gisait, blessée, au fond d'une caverne inondée du Derbyshire, en Angleterre.

Mlle Carr, âgée de 25 ans, a eu la vie sauve grâce au travail acharné des sauveteurs qui ont dû travailler plus de 20 heures pour la tirer pouce par pouce du fond de l'abîme. La caverne où était restée prisonnière la Canadienne est située à un mille sous la surface du sol.

Les responsables de l'hôpital Royal Infirmary, de Sheffield, ont déclaré que leur patiente était consciente et que son état était satisfaisant. On n'a toutefois pas révélé la gravité des blessures de Mlle Carr bien que des radiographies aient été prises. Il est possible qu'elle souffre d'une fracture du crâne.

La spéléologue a fait une chute de 40 pieds, samedi soir alors qu'elle explorait la caverne baptisée "Giant's Hole". Les sauveteurs l'ont trouvée à demi consciente et portant des blessures à la tête et aux jambes.

Après l'avoir attachée à une civière spéciale, les sauveteurs ont commencé la lente remontée vers la surface le long de couloirs tortueux. Ils ont eu à passer des ruisseaux alors que l'eau glacée leur montait jusqu'au cou. Il n'a pas été possible de donner des calmants à Mlle Carr parce qu'à certains moments, la blessée devait aider les sauveteurs, notamment quand ils ont eu à effectuer une descente de 50 pieds. A ce moment, il a fallu attacher la civière aux bouts de cables pour effectuer la manoeuvre.

Les sauveteurs ont loué le courage de Mlle Carr qui jamais, ont-ils dit, ne s'est plainte malgré la précarité de la situation.

Vietnam: reprise des combats à Plei Me

SAIGON. (UPI, PA, AFP)— La deuxième bataille de Plei Me se poursuit avec violence à proximité de la frontière entre le Sud-Vietnam et le Cambodge, où des renforts importants sont entrés en action après l'arrêt des combats pendant les quelques heures de la nuit. Des bombardiers "B-52" ont pilonné les positions d'un régiment nord-vietnamien dans la région des combats.

Le porte-parole militaire américain à Saigon a fait, pour la première fois, mention de la participation de "trois bataillons nord-vietnamiens constitués" aux combats déclenchés hier. Selon le porte-parole, les effectifs communistes portaient des casques d'acier et étaient revêtus d'uniformes de couleur kaki. Les Vietcongs sont revêtus d'un uniforme ressemblant à un pyjama noir.

On rapporte que 129 cadavres communistes ont été dénombrés. Environ 150 autres se trouveraient devant les lignes américaines.

Quant aux Américains, ils qualifient leurs pertes de "légères". Toutefois, il a fallu douze hélicoptères pour évacuer les blessés américains. La plupart des morts du côté américain gisent sur le champ de bataille, car le feu ennemi rend les vols des hélicoptères périlleux.

Rhodésie: le gouverneur Gibbs défie Ian Smith

SALISBURY. (Reuter, AFP) — Les deux grands rivaux rhodésiens, le premier ministre "rebelle" Ian Smith et le gouverneur sir Humphrey Gibbs, se sont rencontrés aujourd'hui pour la première fois depuis que M. Smith a mis en demeure le représentant de la reine d'Angleterre d'abandonner ses fonctions.

Rien n'a transpiré de cet entretien qui a duré plus d'une heure à la résidence du gouverneur britannique et l'on ignore jusqu'à l'objet de cette conversation entre deux hommes qui s'étaient mutuellement démis de leurs fonctions au lendemain de la déclaration unilatérale d'indépendance.

A l'issue de l'entrevue, M. Smith a déclaré aux journalistes que son gouvernement ne songeait pas à expulser de force sir Humphrey de son palais de gouverneur. Il avait d'abord répondu: "Nous n'avons plus de gouverneur en Rhodésie".

Le cabinet rhodésien, a-t-il ajouté, espère que la question se résoudra à l'amiable.

On sait que le gouverneur britannique a refusé d'abandonner ses pouvoirs.

"J'assumerai mes pouvoirs au nom de la reine et je ne les abandonnerai que si Sa Majesté m'en donne l'ordre," a-t-il affirmé. "La reine m'a demandé de poursuivre ma tâche et je reste dès lors la seule autorité constituée en Rhodésie."

A Londres, le gouvernement britannique a lancé hier une mise en garde à ceux qui essaieraient d'obtenir par la force l'expulsion du gouverneur général ou tenteraient d'usurper son autorité. Cela constituerait un "acte de trahison", déclarait un communiqué officiel.

De son côté, sir Hugh Beadle, président de la Cour suprême rhodésienne, a passé la matinée en allées et venues entre les résidences des deux rivaux, sans doute pour tenter d'éviter la rupture totale.

Dans les milieux diplomatiques, on estime que le prochain stade dans l'affrontement des deux hommes pourrait être la nomination par M. Smith d'un "régent" appelé à se substituer à sir Humphrey.

Pour sa part, M. Smith a affirmé ce matin, en fait, que le gouverneur sir Humphrey Gibbs ne représentait pas la reine, mais seulement le premier ministre britannique dont il était le "complice". Smith a d'autre part déclaré que le message par lequel il était démis de ses fonctions en même temps que son gouvernement émanait non pas de la reine, mais du secrétaire aux Relations avec le Commonwealth, M. Arthur Bottomley.

L'Eglise et apparemment le corps judiciaire se sont dressés hier, contre le régime "rebelle" de M. Ian Smith.

Le chef de l'Eglise rhodésienne, le révérend Cecil Alderson, évêque anglican de Mashonaland, a violemment pris à partie le régime de M. Smith, dans un sermon prononcé hier, à la cathédrale de Salisbury. Il a déclaré aux fidèles, que "les chrétiens avaient le droit et peut-être le devoir de désobéir" au nouveau régime, et leur a demandé d'être prêts à faire face aux sanctions qui découleraient d'une désobéissance aux lois introduites par la nouvelle constitution de M. Ian Smith. "Les chrétiens, a-t-il dit, ne sont pas tenus d'obéir à des lois promulguées d'une manière illégale."

Le révérend Alderson a ajouté : "Nous avons à présent un gouvernement de facto inconstitutionnel . . . et un gouverneur de jure sans moyens de gouverner."

D'autre part, sir Hugh Beadle, président de la Cour suprême de Rhodésie, présentement à la résidence du gouverneur, aurait également pris position contre M. Smith. La déclaration faite samedi par sir Hugh, annonçant que les magistrats de la haute cour continueront d'agir "conformément à la loi" est interprétée par les observateurs comme une référence à la constitution abolie par M. Smith.

M. Smith et le corps judiciaire pourraient publiquement entrer en conflit si le premier décidait de mettre en application une des clauses de la nouvelle constitution, prévoyant que les juges de la haute cour peuvent être appelés à dire s'ils acceptent la constitution et à prêter serment de loyauté.

L'armée rhodésienne, qui, pour la Grande-Bretagne reste placée sous l'autorité du gouverneur général, est en proie à un grave dilemme. Interrogé à ce propos, le général R. J. Putterill, commandant de l'armée rhodésienne, a déclaré : "J'ai bien peur de ne pouvoir faire aucun commentaire."

La G.-B. devient la cible des invectives africaines

NATIONS-UNIES. (AFP, PA) — Les deux recours parallèles, mais politiquement opposés, qui ont abouti à la présente session du Conseil de sécurité sur la rébellion sud-rhodésienne apparaissent inconciliables. Le Conseil de sécurité voit se confronter une position britannique axée sur des sanctions économiques et la patience et une position africaine axée sur la nécessité de frapper vite et fort au coeur de la rébellion, au besoin à coups de canon.

Les chefs africains critiquent la Grande-Bretagne avec autant de colère qu'ils avaient critiqué l'avènement du régime blanc en Rhodésie et les Britanniques sont vite devenus la cible des invectives africaines.

Le porte-parole du Sénégal accuse le "lion" britannique d'avoir laissé quatre millions de Noirs devenir "esclaves". Les chefs africains expriment ouvertement des doutes au sujet de l'efficacité des sanctions économiques que la Grande-Bretagne entend appliquer. La Grande-Bretagne a des investissements en Rhodésie se chiffrant par $500 millions.

Le représentant de l'Algérie, M. Tewfik Bouattoura, a déclaré samedi au Conseil de sécurité que la Grande-Bretagne "a fait un cadeau empoisonné à l'organisation internationale en lui demandant de porter remède à une situation que seule sa passivité a créée". Il a affirmé que Londres conservait la responsabilité totale de cette situation et devait prendre toutes les mesures nécessaires pour écraser la rébellion et mener la Rhodésie du Sud à l'autodétermination et l'indépendance véritable.

Les étudiants canadiens demandent l'envoi d'une force de paix

OTTAWA. (PC) — L'Union canadienne des étudiants est d'avis que l'ONU devrait envoyer une force de paix en Rhodésie sans délai afin d'y surveiller la tenue d'élections générales "selon le principe fondamental accepté d'un homme, un vote".

L'organisme étudiant critique également la politique inconsistante du gouvernement canadien qui abolit le traitement préférentiel pour la Rhodésie tout en le maintenant pour l'Afrique du Sud, alors que ce pays ne fait plus partie du Commonwealth.

"Le Canada a constamment condamné la politique d'apartheid en Union Sud-Africaine, mais il n'en continue pas moins à lui accorder un traitement préférentiel, alors qu'il adopte une attitude rigoureuse sur la question rhodésienne à cause de l'opinion publique," ajoute l'UCE. "Le soutien du principe de l'égalité raciale est une responsabilité morale qui ne s'applique pas seulement en temps de crise, mais qui doit être appliquée constamment et universellement."

Deux policiers de haut rang sont accusés d'avoir enlevé Ben Barka

PARIS. (AFP, UPI) — Le chef de la brigade des stupéfiants à Paris et son adjoint ont été incarcérés aujourd'hui sous l'inculpation d'avoir enlevé le leader de l'opposition au Maroc, M. Mehdi Ben Barka, dans le but d'accommoder l'un de leurs informateurs.

Interrogés durant deux jours, le chef Louis Souchon (49 ans) et son adjoint, Roger Voiteau (37 ans) ont reconnu qu'ils étaient les deux hommes qui avaient présenté une carte à Ben Barka, dans une rue achalandée de Paris le 29 octobre dernier, pour ensuite l'amener dans ce qu'on suppose être la voiture officielle de la brigade.

La police dit qu'en agissant ainsi, les deux agents rendaient service à Antoine Lopez, un employé de l'Aviation déjà inculpé dans une affaire d'enlèvement. Lopez avait refilé aux agents des renseignements justes en ce qui concerne le trafic des stupéfiants — renseignements qu'il avait pu recueillir dans l'exercice de ses fonctions à l'aéroport d'Orly.

On ignore encore où se trouve M. Mehdi Ben Barka.

Entre-temps, des rapports en provenance du Maroc disent que le ministre de l'Intérieur, le général Mohamed Oufkir, a nié avoir eu quelque chose à voir à l'enlèvement de Barka. La presse française ne l'en accuse pas moins ouvertement d'exploiter cette histoire à des fins politiques.

Le juge André Zollinger, responsable de l'enquête, a soumis une requête aux autorités marocaines pour leur demander d'obtenir des renseignements du ministre Oufkir et de son agent secret. On croit savoir que le ministre se refuse à toute déclaration dans les circonstances.

Lopez, de son côté, avoue avoir participé au rapt de Barka, et il affirme avoir agi à l'instigation de hautes personnalités marocaines. On sait par ailleurs qu'il entretenait des relations cordiales avec le général Oufkir dont le fils aurait été également un instrument du rapt.

Le général Oufkir constitue donc un cas épineux, et c'est par lui que l'affaire a pris des dimensions considérables.

L'opposition, au Maroc, est convaincue que les autorités — plus ou moins parallèles — ont fait disparaître Ben Barka pour mettre en échec la politique du roi Hassan II. Un ordre de grève générale a même été lancé — grève qui, vendredi dernier, a atteint une certaine ampleur à Casablanca.

Au palais de Rabat, le ton monte. On affirme que toute cette affaire a été montée de toutes pièces par la police française pour altérer les excellentes relations entre les deux pays et rendre impossible le voyage en France du roi Hassan.

URSS: plus de bien-être et plus d'armes en 1966

MOSCOU (Reuter, AFP) — "Un nouveau développement de l'économie nationale, une amélioration du niveau de vie et un renforcement du potentiel défensif du pays", c'est ainsi que la "Pravda" résume le budget pour 1966 que le Présidium du Comité central et le Conseil des Ministres de l'URSS s'apprêtent à soumettre au Soviet suprême.

Le budget promet au peuple soviétique plus de vêtements et plus de commodités ménagères dans les magasins l'an prochain. On disposera de plus de textiles, plus de tissus, plus d'ameublements, notamment de lessiveuses, d'appareils de TV, de réfrigérateurs et d'appareils de radio.

Les observateurs croient comprendre que cette augmentation des produits destinés à accroître le niveau de vie des gens découle du fait qu'on a appliqué de nouvelles méthodes de direction dans l'industrie l'automne dernier, méthodes qui visent à mettre l'accent sur les profits plutôt que sur la planification.

Budget militaire inchangé

Toujours selon les observateurs, le nouveau budget indique qu'on ne peut guère s'attendre à ce que les crédits militaires soient à nouveau diminués, comme ils l'avaient été en 1964 et en 1965. Il semble même qu'on entend accroître le "potentiel défensif" du pays.

Ainsi se trouvent confirmées les indications déjà données dans le même sens par les diverses déclarations faites récemment par les principaux dirigeants soviétiques, notamment MM. Leonide Brejnev, Alexis Kossiguine et Dmitri Polianski, qui soulignaient la nécessité, face aux menaces accrues des "impérialistes", notamment au Vietnam, de renforcer la défense de l'URSS.

Le budget de 1966, qui sera soumis au Soviet suprême le 7 décembre prochain, met toutefois l'accent sur l'augmentation de la production industrielle, par le jeu des mesures de rationalisation arrêtées par le Comité central en septembre dernier, avec priorité sur les investissements dans l'énergie, les industries mécaniques et les industries chimiques.

Et l'agriculture ?

L'agence TASS rappelle que le plan économique préconise aussi la mise en oeuvre de toute urgence des mesures concernant le développement de la branche "agriculture" de l'économie nationale, conformément aux résolutions du Plénum du Comité central du mois de mars dernier.

Toutefois, la revue "Kommunist" se plaint du fait que ces résolutions du Plénum continuent à être sabotées par les dirigeants agricoles locaux. Ces derniers refusent aux paysans de se prévaloir de la faculté qu'ils ont de cultiver des lopins de terre pour leur compte, et de vendre leurs produits.

Indonésie : le Parlement demande d'interdire le parti communiste

DJAKARTA, Indonésie. (AFP, UPI) — Le Parlement indonésien a adopté aujourd'hui une résolution demandant l'interdiction du parti communiste indonésien (PKI) et de ses organisations affiliées, rapporte Radio-Djakarta.

Une émission de Radio-Djakarta, captée à Singapour, a annoncé que cette résolution avait été adoptée par le Parlement dès l'ouverture des travaux de sa deuxième session plénière. Le Parlement avait ajourné ses travaux pendant une période d'un mois.

Le président du Parlement, M. Arudji Kartawinata, a déclaré que le coup d'Etat du 30 septembre dernier constitue une page sombre dans les annales de la révolution indonésienne.

La résolution demande au président Soukarno de sévir avec célérité contre le parti communiste conformément aux exigences du peuple indonésien.

USA: la Cour suprême donne gain de cause au parti communiste

WASHINGTON. (UPI, AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a jugé aujourd'hui contraire à la Constitution une disposition de la Loi sur le contrôle des activités subversives, adoptée en 1950, qui exige que les membres du parti communiste américain s'enregistrent auprès des autorités fédérales.

La Cour a rendu son arrêt dans l'affaire William Albertson et Roscoe Quincy Proctor, deux membres du parti communiste poursuivie l'un en 1962 et l'autre en 1963, pour avoir omis, selon la disposition de cette loi, de s'inscrire sur des registres spéciaux, réservés aux personnes considérées comme représentant les intérêts d'un gouvernement étranger.

Les deux hommes avaient été déboutés en appel. Devant la Cour suprême, leurs avocats ont fait valoir en particulier les deux faits suivants qui ont convaincu la Cour de la validité de leurs arguments.

En premier lieu, le 5e amendement à la Constitution américaine déclare illégale toute mesure de la part d'un individu qui pourrait tendre à l'accuser lui-même, ce que le texte appelle "self-incrimination".

En deuxième lieu, le premier amendement à la Constitution des Etats-Unis affirme la validité absolue pour tout individu du droit à la liberté de croyance et d'association.

C'est en se fondant sur ces deux arguments que la Cour suprême a rendu cet arrêt en faveur des deux hommes, dont la portée ne peut qu'être considérable. En effet, l'avocat général a fait remarquer que 34 cas identiques et 7 autres semblables sont actuellement pendants devant les tribunaux.

CET HIVER,

enfuyez-vous vers le pays du Calypso

–plus près que jamais par les "jets" d'Air Canada

Le matin, l'après-midi, le soir, plus souvent que jamais, les "jets" d'Air Canada s'envolent vers le sud et le pays du Calypso! C'est là que les gens dans le vent fuient l'hiver, là qu'ils ont rendez-vous avec le soleil. Cette année, soyez du nombre: le plaisir et le repos sont à votre portée! Et pour être bien sûr de ne pas manquer votre rendez-vous avec le soleil, réservez d'avance votre place sur un "jet" d'AIR CANADA.

LES BAHAMAS: 8 "jets" s'envolent chaque semaine vers Nassau. Le samedi soir, vol sans escale. Autres départs: tous les jours à 7h.45 a.m. Aller-retour: **$164**

LA JAMAIQUE: Six vols de "jets" chaque semaine. Départs tous les jours (sauf le mercredi), à 8h.55 a.m. Aller-retour: **$217**

ANTIGUA: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$219**

LA BARBADE: Jusqu'à six vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$256**

TRINITÉ et TOBAGO: Jusqu'à quatre vols de "jets" par semaine. Aller-retour: **$278**

FLORIDE: Jusqu'à quatre vols sans escale vers Tampa, chaque semaine. Aller-retour: **$152**

Dans tous ces cas (sauf vers Tampa), le tarif indiqué est le tarif "Excursion 21 jours", classe économique, en vigueur du 16 déc. au 14 avril 1966.

Pour vous renseigner sur les voyages "tout-compris" vers le soleil, et sur le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 937-5771.

Vous cherchez un cadeau original ? Offrez un billet-cadeau d'Air Canada.

AIR CANADA

Vous trouverez des bureaux de vente des billets d'Air Canada à la Place Ville-Marie et au 7116 de la rue St-Hubert.

MONDIAL AVIOMAR
BUREAU AUTORISÉ CR. 4-7594
445, JEAN-TALON OUEST

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
5135 rue ST-DENIS Tél. : 276 2694

AGENT AUTORISE
RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS
Alfred GAGLIARDI
6900, ST-DENIS
CR. 1-6900

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

2650	Abitibi	10⅞	10¾	10¾	—	Hardee	85	85	—
200	Algoma	62	62	62	—	Hawk Sidd	6¾	6	—
228	Alliance	8	8	8	—	Hollinger	27½	27½	—
1870	Alumin	31⅞	31⅛	31⅛	—	Home (A)	19¼	19¼	—
—	Alum 4¼ P	40	39½	—	—	Home (B)	19⅜	19⅜	—
—	Alcan 1 P	22	22	—	300	Hud Bay M	77¾	77	77
—	Alcan 2 P	47	46½	—	500	HBC	14¼	14¼	14¼
—	Anglo CP	10	10	—	115	Husky Oil	53½	53½	53½
—	Ang CP P	23¾	23¾	—	100	Imp Oil	53⅜	53⅜	53⅜
—	Ang 4½ P	43½	43½	—	800	Imp Tob	14¾	14¾	14¾
75	AngT 265 P	52½	52½	52½	—	I Tob Pr	6¼	6⅛	—
—	A T 290 P	54	54	—	625	Ind Accep	23¾	24½	24½
680	Argus	20½	20½	20½	850	Inglis	7½	7¼	7½
—	A 2.60 P	50¼	50¼	—	—	IBM	578	576	—
—	A 2.70 P	50¾	50¾	—	—	Inv Gr A	15⅛	14⅜	—
600	Arg C P	12½	12½	12½	625	Int Nickel	101½	101¾	101½
300	Asbestos	25	24¾	25	100	Int Pap	31¾	31½	31½
—	Atl Sug	24	24	—	1500	Int Util	31⅜	31½	31½
—	Atl S A	23	23	—	1800	Inter PL	87½	87½	87½
—	B.Q. Eparg	18½	18½	—	—	Labatt	18½	18½	—
40	Bq CN	68¾	68¾	68¾	191	Laur Fin	12¾	12¾	12¼
340	Bq I-C	63	62½	63	—	Loblaw (A)	11	10⅝	—
945	Bq Mont	61	60⅞	60⅞	—	Loblaw (B)	11⅜	11	—
150	Bq N-E	72	72	72	—	Loeb M	17	16½	—
—	Bq PC	51	50	—	—	M'Laren (A)	24¼	24¼	—
75	Bq Roy	72¾	72¾	72¾	—	M'Laren B	25½	25½	—
200	Bq T-D	61¾	61¾	61¾	—	MacLean H	35	35	—
—	Bathurst P	24¾	24¼	—	1775	MB & PR	27	26¾	26¾
—	Bath W	11¼	11¼	—	—	Marit Elec	21¼	21¼	—
—	Bath P	55	55	—	200	Marit Tel	22½	22¼	22¼
2619	Bell Phone	58½	57¾	57¾	1425	Massey F	33⅜	33⅜	33⅜
1500	Bowater	7⅛	7⅛	7⅛	200	McAllister	7½	7¼	7¼
1290	Brazil	8⅜	8⅜	8⅜	200	Miron 6%	11¼	11¼	11¼
625	BA Oil	29¼	29	29	75	Molson A	36	36	36
200	BC Forest	23	23	23	150	Molson B	37	36½	36½
325	BC Phone	68	68	68	—	N Ont NG	28⅝	28⅞	—
13905	Brinco	7	6¾	6¾	365	NS LP	34	34	34
—	Brooke p	22⅝	22⅝	—	—	Ocean Fish	12¼	12¼	—
—	Bruck A	31	31	—	1345	Ogilvie	14⅜	14½	14½
—	Bruck B	15½	15	—	—	Oshawa A	27½	27½	—
—	Burns Fds	20	20	—	500	Pac Pete	10⅞	10⅜	10⅞
580	Cae	12¾	12¾	12¾	—	Phillips C	30½	27	—
900	Cal Pow	27¾	27¼	27¾	10400	Pow Corp	13½	13⅜	13½
290	Can Cem	46¾	46¾	46¾	—	Price Br	42	39	—
—	Can Cem p	26⅞	26⅞	—	—	Probuild	165	165	—
—	CD Sugar	24½	24	—	434	QN Gas	12¾	12½	12⅜
120	Can Iron	63½	63⅜	63½	—	QNG 63 w	650	650	—
—	Can Iron pr	91	91	—	35	Que Phone	27½	27	27
75	CSL	37¼	37¼	37½	100	Q P 4¾	65	19	19
—	CSL pr	6⅝	6⅝	—	200	Reitman A	8⅞	8⅞	8⅞
1470	C Brew	8⅛	8	8	230	Rockwell	41⅞	41⅞	41⅞
—	C Brew A	43	43	—	300	Rio Algom	19⅞	19¾	19⅞
—	C Brew B	53¾	51½	—	—	Rolland A	11¼	10¾	—
—	C BrAlumA	16¾	16	—	—	Rolland Pr	91½	91½	—
—	Cdn Can A	14¾	14¾	—	200	Ronald F	13⅜	13¼	13¼
—	C Chem w	830	825	—	—	Rothmans	24¼	23½	—
—	C Hydroc	30	29¾	—	—	oRyal T Pr	21	21	—
900	CIL	21¾	21½	21¾	200	StL Cem (A)	35	34	34
205	CI Pow	30	30	30	—	St-L Corp A	21⅝	21⅜	—
70	CI Pow pr	49¾	49¾	49¾	—	St-L Corp A	100	100	—
—	C Marconi	8¼	8	—	—	Salada F	12	11¾	—
1825	CPR	71¾	70½	71⅞	—	Scott LaS	14	14	—
—	CPR 4% pr	95½	94	—	—	Shell Can	20⅞	19⅜	—
—	C Pfina	12¾	12	—	—	Shell I pr	26	25⅜	—
—	CPP Sec A	22¼	22¼	—	—	Sher W	36¼	35	—
—	C Refract	17½	17½	—	—	SherW pr	140	140	—
—	Cdn Tire A	56⅞	56	—	—	Shop Save	13½	13½	—
—	C Vickers	21	21	—	—	Sicard	6¾	6½	—
100	Central Del	11⅛	11½	11½	—	Sicard 6%	20½	20½	—
125	Chemcell	15⅞	15¾	15¾	800	Simpsons	30⅛	30⅛	30⅛
—	Chem 1.75	36	36	—	100	Simp Sears	18	18	18
100	Coghlin	13½	13½	13½	—	Sogemines	13⅛	13⅜	—
—	Col Cell	7½	7½	—	—	Southam	39¼	39	—
—	Col Cell Pr	25½	25½	—	125	SS Steel	13¾	13⅝	13⅝
1650	Cons MS	51⅜	51⅛	51⅜	1805	Steel Can	26¾	26⅝	26⅝
235	Cons Paper	39⅝	39	39⅝	200	Steinbg (A)	49	49	49
—	Consu Glass	12	11¾	—	—	Steinbg p	102	100	—
—	Corby A	21	21	—	275	Texaca Can	53¾	53¾	53¾
2900	Coronation	285	255	255	450	T Fin (A)	12¾	12¾	12¾
—	Crain RL	31½	30	—	—	Tr C Corp	10	9⅞	—
—	Cred Foncie	68	68	—	925	Tr-C PL	35¾	34½	34¾
150	Crush Int	14¾	14½	14¾	100	Tr Mt PL	18¾	18¾	18¾
—	Cygnus A	29¼	29	—	—	Turnbull Pr	14½	14½	—
—	Cygnus B	14¾	14½	—	70	Un Carbide	29½	29⅜	29½
200	Denison	39¾	39½	39¾	—	Viau	12¾	12¾	—
2570	Dist Seag	38	37⅜	38	250	Walk GW	36½	36⅛	36½
300	D Bridge	29½	28¾	29¼	3700	W Coast Tr	21⅜	21	21½
—	D Coal pr	7	7	7	—	W Pac Pd	17½	17½	—
—	D Corset	11¼	11¼	11¼	—	Weston (A)	20⅜	20⅞	—
500	Do Fasco	28½	28½	28½	—	Weston (B)	22	22	—
450	D Glass	15½	15½	15½	—	Wstn 4½ pr	97	97	—
—	D Glass p	18	18	18	1200	Zeller's	22¾	22¾	22¾
—	D Lime	250	250	250	25	Zeller's P	47	47	47
—	Dosco 15	14¾	14¾	14¾					
225	D Stores	25½	25¼	25½					
945	Domtar	18¾	18⅝	18⅝					
—	Domtar p	21	21	21					
—	D Text	33½	33⅞	33⅞					
50	Donohue	7¾	7¾	7¾					
700	Du Pont	43½	43½	43½					
—	Du Pont p	55	55	55					
—	Dupuis A	10½	10	10					
—	EC Trust	49½	49½	49½					
80	Falcon	110½	110½	110½					
100	Fam Play	25½	25	25					
125	Fleetwood	25	25	25					
1600	Fraser	29⅝	29½	29½					
—	Freiman	5¼	5¼	—					
—	Fr Pete	4	4	—					
775	G Dynam	54	53¾	54					
—	GB C I Pr	48	48	—					
—	GW Life	23⅞	27½	—					
—	GL Paper	22⅜	22⅜	—					

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2000	Ajax	8½	8⅜	8½
—	Alpha (A)	50	50	—
—	Alscope	241	198	—
1000	Alsof	11	11	11
6300	Amg B Bel	33	30	33
—	Ameranium	4½	4	—
—	A-A Molyb	165	165	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	4½	4½	—
200	Atlanta	25	25	25

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

PAYS	Unité monétaire	En monnaie canadienne	PAYS	Unité monétaire	En monnaie canadienne
Afrique du Sud (Rép.)	Rand	1.52	Irak	Dinar	3.016
			Iran	Rial	.1423
Afrique française	Franc	.0044	Islande	Krona	.0251
Allemagne Ouest	Deutsche	.2692	Israël	Livre	.3590
Antilles anglaises	Dollar	.6340	Italie	Lire	.001724
Argentine	Peso	.0062	Jamaïque	Livre	3.0277
Australie	Livre	2.42	Japon	Yen	.002978
Autriche	Schilling	.0418	Liban	Livre	.3533
Belgique	Franc	.0217	Malaisie	Dollar	.3519
Bermudes	Livre	3.0185	Mexique	Peso	.0862
Birmanie	Kyat	.2273	Nicaragua	Cordoba	.1539
Bolivie	Peso	.0916	Norvège	Couronne	.1508
Brésil	Cruzeiro	.00061	Nouvelle-Zélande	Livre	3.0087
Bulgarie	Lew	.9185	Pacifique (co, fr.)	Franc	.915
Ceylan	Roupie	.2264	Pakistan	Roupie	.2264
Chili	Escudo	.2692	Panama, (Rép.)	Balboa	1.0711/16
Colombie	Peso	.0609	Paraguay	Guarani	.0097
Costa-Rica	Colon	.1628	Pérou	Sol	.0404
Danemark	Couronne	.1562	Philippines	Peso	.2766
Egypte	Livre	2.4984	Porto-Rico	Dollar	1.0711/16
Equateur	Sucre	.0598	Portugal	Escudo	.0375
Espagne	Peseta	.0181	Rép. Dominicaine	Peso	1.0711/16
Fidji	Livre	2.72	Roumanie	Leu	.1746
Finlande	Mark	.3366	Salvador, El	Colon	.4308
France	Franc	.2198	Singapour	Dollar	.3527
Grèce	Drachme	.03590	Suède	Couronne	.2082
Guatemala	Quetzal	1.0770	Suisse	Franc	.2494
Haïti	Gourde	.2155	Syrie	Livre	.2822
Hollande	Florin	.2990	Tchécoslovaquie	Couronne	.1498
Honduras (Rép.)	Lempira	.54	Turquie	Livre	.1197
Honduras (Brit).	Dollar	.7547	U.R.S.S.	Rouble	1.1942
Hongrie	Forint	.0909	Uruguay	Peso	.0174
Indes	Roupie	.2264	Venezuela	Bolivar	.2400
Indonésie	Rupiah	.2477	Yougoslavie	Dinar	.00086

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

Perpétuels	1966	75	76
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83¾	84½
4¼ 1 sept.	1972	93	93¾
5½ 1 oct.	1969	100	100¾
5½ 1 oct.	1975	99¾	100½
5¼ 1 sept.	1963	88½	89¼
5¼ 1 mai	1990	96½	97¾
CNR 5½ 15 déc.	1971	100	100¾
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	102	103
CNR 4 1 fév.	1981	83¾	84½
CNR 5 1 oct.	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94	95
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyd 5¼	1988	92¾	93¾
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93½	94½
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont. 5½ 15 août	1965	97	98
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Ont. H 5¼ 1 fév.	1985	94½	95½
Qué. 3 1 juil.	1969	91¼	92¼
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Qué. 5½ 1avril	1990	93¼	94½
Qué. H 3¼ 1 mai	1974	82¾	83¾
Qué. H 5½ 1 jn.	1988	93¼	94¼
Qué. H 5 15 fév.	1995	96½	97½
Sask 5½ 15 déc.	1983	95½	96½

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94¼	95¾
Tor-Mt 5½ 15 jn	1985	95	96
Vanc. 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93	94½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	98
Loblaw 4¾	1976	176	—
Lob Lease Pro 5¼	1979	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	140	—
Simpson's 5	1976	216	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	121	—
W Coast $4½ x-c	1938	100	102

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B.A. Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100½	101¼
Can Cement 3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5⅝	1977	99	100
C P R 5⅝	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6⅝	1985	97	98
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5⅝	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	97½	98½
Imp Oil 3⅝	1969	93	94
I A C 5¾	1982	93½	94½
Roy T Mort 6	1975	99¾	100¾
Roynat 6⅝	1980	100	101
Shell Oil 5⅞	1977	98½	99½
St Law Corp. 5⅝	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¾	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
B.C. Tel 5¾	1988	98¼	—
Calgary Pow 5¾	1982	98¼	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakelard NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1988	98	100
North Tel 5¾	1963	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	92	94
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Bowaters Mersey Paper (5½% pr.)	$0.22½	tr	15-12	30-11
Cdn Gen. Securities (A & B)	$0.60¾	tr	1-1-66	10-12
Imperial Tobacco (ord) (x)	$0.17½	int.	31-12	30-11
FPE-Pioneer Electric "A"	$0.14	tr	1-2-66	1-1-66
id (1er priv.)	$0.68¾	tr	15-1-66	1-1-66
Loblaw Groceterias (1er pr) (B)	$0.40		15-1-66	15-12
North Cdn Oils (5½% priv.)	$1.37		1-12	19-11
Northern Tar Ch. & Wood (ord.)	$0.07—		1-1-66	17-12
id (A priv.)	$0.40½		2-1-66	17-12
Union Carbide (ord) (z)	$0.50	tr	1-12	5-11

(x) Augmentation de 2½ cents.
(z) Payable en argent américain.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	2 hrs
Abitibi	3368	$ 10⅞	10¾	10⅞
Ackland	100	$ 5¾	5¾	5¾
Alta Gas	265	$ 39¾	39¾	39¾
Alta GC p	500	$ 97	96⅞	96⅞
Alta G w	575	$ 12¾	12⅝	12⅝
Alta Nat	200	$ 19¾	19¾	19¾
Alg Cen	500	$ 9⅞	9⅞	9⅞
Alg Cen w	700	625	625	625
Algoma	1179	$ 62½	62	62
Alumini	1839	$ 31¾	31¾	31¼
Alumi¼¼ p	225	$ 40	39¾	40
AngCP4½	1090	$ 23¼	23	23¼
Anthes A	300	$ 23½	23⅛	23½
Argus	310	$ 20½	20½	20½
Arg CP pr	823	$ 12⅝	12½	12½
Asbestos C	755	$ 25	24	24
Atl Sugar	855	$ 24½	24¼	24½
Atl Sug pr	20	$100	100	100
Auto El	600	5	495	5
Avco	1475	$ 26⅜	26	26⅜
Bank Mont	755	$ 61	60¾	60⅜
Bank NS	340	$ 72⅜	72	72⅜
Bath PA	75	$ 54⅜	54⅜	54⅜
Bath P w	250	$ 11¼	11¼	11¼
Beauv Lum	100	$ 36½	36½	36½
Beav LA	150	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Bell Phon	6385	$ 58½	57⅞	57⅞
Bicks	325	$ 12½	12½	12½
BowValley	610	$ 13¼	13	13¼
BowVal w	100	630	630	630
Bowater	660	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Brama w	400	315	315	315
Brazil	6881	$ 8⅜	8⅛	8¼
Br Tnk	z6	475	475	475
BA Constr	100	$ 8½	8½	8½
A Oil	2219	$ 29¾	29¼	29¼
BC Fores	1080	$ 23⅞	22¾	22⅞
BC Pack B	z10	$ 20½	20½	20½
BC Sugar	365	$ 38¼	38	38¼
BC Phone	755	$ 68¼	68	68
BC Ph 6 p	10	$-07	107	107
BC Ph 484	150	$ 24¾	24¾	24¾
BC Ph 4½	z10	$ 81¾	91¾	91¾
Bruck A	30	$ 30¼	30¼	30¼
Bulloch A	100	$ 7½	7½	7½
Burns	210	$ 19½	19½	19½
CAE Ind	377	$ 13	12⅞	13
Cal Pow	1425	$ 27½	27⅛	27⅜
Can rBead	z25	$ 16½	16½	16½
Can Cem	300	$ 46¾	46⅛	46¼
Can Foll A	503	$ 40	39½	40
Can Iron	260	$ 63½	63⅜	63⅛
C Malt	250	$ 24¼	24	24¼
Can Pedm	1335	$ 14	14	14
CSL	225	$ 37½	37	37
C Brew	7815	$ 8⅛	8	8
C Brew A	75	$ 43½	43	43½
CB Al A w	505	390	390	390
CB A B w	200	380	380	380
Cdn Can A	250	$ 14¾	14¾	14¾
C Chem w	z25	800	800	800
C Co 63p	127	$ 18	18	18
C Curt W	100	80	80	80
C Dredge	900	390	375	375
C Found p	z50	$ 17—	17½	17½
Cdn G Inv	100	$ 60	60	60
CG Sec A	200	$ 11¼	11¼	11¼
C Hydro	158	$ 30	30	30
Cimp BkC	705	$ 63	62½	63
Clnd G O	8528	$ 14¼	13½	13½
Clnd Go p	100	$ 13⅞	13⅞	13⅞
C I L	1489	$ 21⅞	21¼	21¼
C Marc	275	$ 6¼	6¼	6¼
C P R	4451	$ 71⅞	70½	71
CPR pr	1920	$ 9¾	9¾	9¾
C Refract	z25	$ 17¼	17¼	17
C Tire A	81	$ 56¾	56¾	56¾
CWN Gas	z5	$ 19¾	19¾	19¾
C Westng	z20	$ 81	81	81
Cap Bldg	200	70	70	70
Chat-Gai	100	$ 12½	12½	12½
Chemcell	470	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Chrysler	1354	$ 60	59⅝	59¾
Clairtone	210	$ 6	6	6
Codville D	100	$ 5⅜	5⅜	5⅜
C Savings	400	$ 14	14	14
Col Cell	150	$ 7¼	7¼	7¼
Col Cell p	600	$ 25½	25½	25½
Con Bldg	285	310	310	310
Con Bldg	100	$ 6	6	6
Con M S	1535	$ 51¾	51¼	51⅜
Con Paper	515	$ 39½	38⅛	38⅞
Con Gas	2515	$ 14⅜	14⅜	14½
Corby vt	310	$ 20¾	20½	20½
Coronatn	3765	295	260	260
Corontn pr	200	$ 15½	15	15
Coron 2 pr	05	400	400	400
Coron 2	1070	40	35	40
Cosmos	200	$ 12¼	12¼	12½
Crestbrk	500	$ 5¾	5½	5¾
Crow Nest	415	$ 15½	14¾	14¾
Crush Int	750	$ 14¾	14⅜	14⅜
Cygnus A	373	430	430	430
Cygnus B	z135	$ 6¼	6¼	6¼
Dale-Ross	100	$ 11½	11½	11½
Dist Seag	1910	$ 38	37⅜	38
D Bridge	39	$ 29¼	29¼	29¼
Dom Elect	1350	$ 15⅞	15½	15¾
Dofasco	4688	$ 28½	28¼	28½
Dom Glass	100	$ 15¾	15¾	15¾
Dom Lime	200	235	235	235
Dom Store	562	$ 25½	25⅜	25⅜
Domtar	3827	$ 18½	18¼	18¼
Domtar p	z10	$ 20½	20½	20½
Dom Text	340	$ 34	34	34
Du Pont	220	$ 45½	45¼	45½
East Ch Tr	z20	$ 49	49	49
Eddy Mtch	25	$ 37	37	37
Emco	z75	$ 13½	13½	13½
Exquisite	z50	$ 12¼	12¼	12¼
Exquite pr	500	$ 12½	12½	12½
Exqut A w	100	310	310	310
Fairbnk M	z5	$ 7¾	7⅛	7¼
Falcon	1106	$1101½	110	110
Fam Play	175	$ 25	25	25
Fed Grain	605	$ 7½	7½	7½
Fleet Mfg	400	60	60	60
Ford US	100	$ 63¼	63¼	63¼
Ford Cda	150	$167¾	167½	167¾
FPE-Pion	z100	$ 17¼	17⅛	17⅛
Fraser	30	$ 30½	30½	30½
Fruehauf	200	$ 11¼	11¼	11¼
G Dynam	210	$ 54	53⅜	53⅞
GMC	z15	$116	116	116
GP Mfg B	143	$ 35½	35½	35½
GS Wares	102	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Godyear p	25	$ 45½	45½	45½
G Mack A	100	$ 8	8	8
G Bahama	725	305	295	300
GL Paper	820	$ 22¾	22½	22⅝
GN CpC w	100	50	50	50
GW Coal A	150	$ 5½	5½	5½
Gt Wst Lif	340	$ 86	84½	85
G Wpg G	3478	$ 28	27¾	27¾
Greyhnd	600	$ 12½	12½	12½
Guar Tr	525	$ 12⅜	12⅜	12¾
Hardee	675	85	85	85
Hrd Crp A	z10	$ 31	31	31
Hawker S	600	$ 6¼	6	6
Hayes Stl	z50	$ 24¼	24¼	24¼
Horne Pf	1300	300	295	295
Home A	826	$ 18⅛	18¾	18⅞
Home B	200	$ 19½	19½	19½
Hur Erie	345	$ 12⅞	12¼	12⅝
Husky	1560	$ 14½	14⅜	14⅜
Husky Apr	z35	$ 52½	52½	52½
Husky B pr	25	$ 52¼	52¼	52¼
Husky D w	100	740	740	740
HBC	260	$ 14¼	14¼	14¼
HB Oil G	800	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Imp Life	25	$265½	265	265
Imp Oil	1006	$ 53¾	53¼	53¾
Imp Tob	690	$ 14¾	14⅝	14⅝
Imp Tob p	200	$ 8	6	6
Ind Accep	2385	$ 24¾	24½	24¾
JAc 450 pr	z2	$ 87	87	87
Ind Min	z10	$ 8	8	8
Inglis	635	$ 7½	7⅜	7⅜
Inland G	275	$ 10¾	10½	10½
Int-Cty G	z50	$ 18	18	18
IBM	z3	$575	565	565
IMC	225	$ 71	69½	70¼
Int Nickel	1540	$101⅜	101¼	101¼
Int Util	830	$ 31⅜	31⅜	31⅜
Intpr Dis	100	200	200	200
Intpr PL	778	$ 87½	87¼	87¾
Int Stl P	1530	$ 5⅛	5⅛	5⅛
Inv Group	1000	$ 16¼	16	16¼
James Stl	302	$ 10¼	10⅛	10¼
Jef

La stratégie de Renaud vaut un match nul aux Castors

Grâce à un brin de stratégie de la part de l'instructeur Jean-Paul Renaud, les Castors de Montréal-Nord ont évité une deuxième défaite d'affilée aux mains des Maroons de Lachine, hier, dans l'un des trois matches à l'affiche de la ligue Métropolitaine junior 'A'.

Avec moins de deux minutes à faire dans le match, Renaud a modifié son alignement. Il a envoyé à l'avant deux joueurs de défense, Gerry Rodriguez et Denis Duchesne afin de former un trio avec Bernard Tremblay, tandis qu'il a désigné deux joueurs d'avant, Réal St-Jean et Daniel Gingues, comme défenseurs.

La stratégie a porté fruit, puisque quelque temps après, Rodriguez a déjoué le jeune Ouellette, gardien du Lachine, provoquant ainsi une égalité de 5-5 qui devait subsister jusqu'à la fin.

"Il y a longtemps que je veux faire jouer Rodriguez à l'avant, mais il me faut, auparavant, lui trouver un remplaçant à la ligne bleue", a révélé Renaud.

Rodriguez a dirigé l'offensive des Castors avec deux buts tandis que Daniel Cingues en a également obtenu deux. Bernard Tremblay a réussi l'autre.

George Norton a enfilé deux but pour les Maroons tandis que Pete Morin, Lloyd McCullough et Louis Frigon ont réussi les autres.

Duel enlevant Verdun - Laval

A Verdun, les Saints de Laval ont bataillé ferme, mais ils ont dû s'avouer vaincus au compte de 2-1 aux mains des Maple Leafs de Verdun. Jules Drouin a été l'étoile individuelle du match, marquant les deux buts du Verdun tandis que Serge Favreau a réussi l'unique filet des Saints.

La joute s'est déroulée à une allure endiablée et a été dénuée de rudesse, à l'exception de deux combats à la deuxième période.

Les deux gardiens de buts, Yvan Houle et Claude Lavoie ont tous deux fourni des performances étincelantes.

Enfin, au centre Sauvé, la Palestre Nationale a surclassé les Flyers de West Island au compte de 7-2.

Michel Jacques a enregistré deux buts pour les vainqueurs tandis que Jean-Guy Gratton, Normand Goulet, Mario Gascon, Paul O'Farrell et Robert Lepage ont compté un but chacun.

Jim Yeates et Ronald Comeau ont enfilé les buts des Flyers.

HORS JEUX... Richard Ouellette, jeune gardien de but des Maroons, a été solide devant ses filets et il a offert sa meilleure performance de la saison... Un autre gardien **Bernard Rocray,** de la Palestre, a été envoyé dans la mêlée, en dépit d'une blessure au visage... Les Flyers alignaient un nouveau joueur en **Dennis McCann,** un avant et arrière-garde... Chez les Maroons, un autre nouveau-venu, **Jim Notman,** qui s'aligne ordinairement avec le LaSalle junior 'B'... Par ailleurs, **Jean-Guy Gratton** a fait ses débuts avec l'équipe de la Palestre Nationale...

LACHINE 5 — MTL-NORD 5

PREMIERE PERIODE

1—LACHINE : George Norton (Frigon) 5:54
2—MTL-NORD : Jerry Rodriguez (Gingues) 11:07
3—MTL-NORD : Daniel Gingues (Chicoine, St-Jean) 11:34
4—LACHINE : Louis Frigon (Morin, Mayhury) 14:45

PUNITIONS : P. Roy, 3:41; Morin, 7:03; Tremblay, 9:08; Bohémier, 13:37.

DEUXIEME PERIODE

5—MTL-NORD : Daniel Gingues (sans aide) 4:34
6—LACHINE : Pete Morin (Beaudoin) 10:51
7—LACHINE : George Norton (McCullough) 13:14
8—LACHINE : Lloyd McCullough (Dancause, Lacombe) 13:58

PUNITIONS : Frigon et Bohémier, 3:57; Rodriguez, 9:37; Stoutenburg, 16:04; Gingues, 18:14.

TROISIEME PERIODE

9—MTL-NORD : Bernard Tremblay (St-Jean) 15:40
10—MTL-NORD : Gerry Rodriguez (Deschênes, Tremblay) 18:53

PUNITIONS : Rodriguez, 4:55; Firn, 5:13; S. Roy, 15:03; Notman, 16:16; Firn, 20:00.

* * *

VERDUN 2 — LAVAL 1

PREMIERE PERIODE

1—LAVAL : Serge Favreau (Renaud) 3:51

PUNITIONS : Cartier, 2:24; Beaulieu, 15:43.

DEUXIEME PERIODE

2—VERDUN : Jules Drouin (Guérin, Larocque) 17:41

PUNITIONS : Dumont, 4:17; Cartier, 7:18; Marinzer, Gratton (majeures) 10:03; Lavoie et Ortuso (majeures) 19:37.

TROISIEME PERIODE

3—VERDUN : Jules Drouin (sans aide) 1:15

PUNITIONS : Anthony, 3:09; Lacroix, 10:07; Dumont, 13:30.

* * *

PALESTRE 7 — WEST ISLAND 2

PREMIERE PERIODE

1—PALESTRE : Michel Jacques (Dubé, Bouchard) 6:03
2—PALESTRE : Normand Goulet (Lepage et Dubé) 7:09

PUNITIONS : Bock, 2:22; Comeau, 6:33; Lebuis, 7:38; Paul, 11:45; Bouchard et Mitchell, 18:33; Gascon, 19:47.

DEUXIEME PERIODE

3—PALESTRE : Jean-Guy Gratton (O'Farrell, Ducharme) 4:06
4—PALESTRE : Michel Jacques (Lepage, Dubé) 5:25
5—PALESTRE : Mario Gascon (Lepage, Ducharme) 12:30
6—WEST ISLAND : Jim Yeates (Rouleau, Picard) 19:16
7—WEST ISLAND : Ronald Comeau (Picard, Patenaude) 19:48

PUNITIONS : Ducharme, 0:30; Rathwell, 4:31; Caluori, 7:46, 10:37; Rouleau et Vincent, 15:27; Ducharme, 17:58.

TROISIEME PERIODE

8—PALESTRE : Paul O'Farrell (Gratton) 9:38
9—PALESTRE : Robert Lepage (Gascon) 17:29

PUNITIONS : Vincent, 3:32; Harmon, 9:36; Dubé (majeure) 13:11; Rathwell, 16:24; Vincent, 19:56.

ENTENDRE!

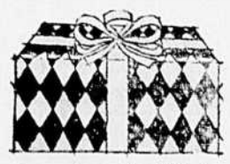

Le cadeau de Noël le plus convoité par un sourd !

★ Le changement heureux qui se produira dans votre vie familiale lorsque la personne que vous aimez pourra entendre clairement vous semblera un miracle de Noël. Jouez au Père Noël en offrant le cadeau inestimable qui lui permettra d'entendre, un Beltone.

LIVRET GRATUIT — Venez, téléphonez ou écrivez afin de recevoir un livret descriptif. Aucune obligation.

Beltone

Les verres et les appareils acoustiques les plus nouveaux

PAUL TAFFIN
acousticien
801 est, SHERBROOKE
suite 103
Montréal 24, Que.
526-9104

Choix à Richelieu

(Nombre de gagnants : 155 sur 570)

Gagnants de samedi : Tanglejo, ($6.30); Midas Hanover, ($3.30); Early Date, ($3.20); Miss Speedster, $4.70); Wicomico Way, ($5.30)

Gagnants de dimanche : Show Boy, ($3.70); Esquire Queen, ($9.00); Ruby Duby Doo, ($2.70); Cagney Hanover, ($3.70); Josedale On Top, ($5.70).

1—Reese Hanover, Little Ace, Speedy Man
2—Borderview Rosair, Scotch Red, The Tippler
3—Bullet Stone, Our Dutchess, Widow Killean
4—Gait Way Express, Dale Lind, Stewart's Clan
5—Melody Adam, W'W. Adios, Satan
6—Analda Adios, Fiddler's Green, Noble Jet
7—Aqua Duke, Emlen Hanover, Merry Pipper
8—Wesley G. Grattan, Invoke, Sugar Prince
9—Admiral Herbert, Ted Hanover, Avon Darky
10—Smitty Rainbow, Tempest Lady, Dainty Brooke

Le meilleur : Admiral Herbert, (9e); le négligé : Wesley G. Grattan, (8e).

Invitation aux jeunes d'aider à résoudre le problème de la faim

Environ 80 étudiants des écoles secondaires de Montréal se sont réunis en fin de semaine à l'école D'Arcy McGee pour étudier comment ils pourraient participer à la lutte contre la faim dans le monde.

Ce séminar, organisé par la Canadian Hunger Foundation, avec le concours de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et de la Protestant School Board of Greater Montreal, consistait en une série de conférences et de projections de films, suivies de périodes de questions.

Les conférenciers ont examiné non seulement la situation actuelle, mais les causes de cette situation : insuffisance des techniques agricoles dans de nombreuses régions du monde, ignorance des populations, retard de l'éducation.

C'est surtout dans ce dernier domaine, d'après le Dr Howard Trueman, organisateur du séminar, que les étudiants du cours secondaire peuvent faire quelque chose. La dernière partie de la rencontre était un compte rendu des activités déjà entreprises en ce sens par les jeunes Canadiens.

Le Dr Trueman a en particulier lancé un appel à tous les jeunes de la région pour qu'ils prement part au "Young World Appeal", un mouvement lancé le mois dernier à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation à Québec de la FAO, Organisation des Nations-Unies sur l'alimentation et l'agriculture.

D'après ce programme, les étudiants s'engageraient à consacrer 21 heures de leur temps en 21 semaines au problème de la faim et des besoins matériels dans le monde.

Joute nulle du Québec

PROVIDENCE, (PA) — Les As de Québec ont fait match nul 3-3 avec les Reds de Providence après une période supplémentaire, hier soir, dans la ligue Américaine.

Les As menaient 3-2 avec moins de trois minutes à disputer dans le match lorsque Bob Leduc a profité d'une punition aux visiteurs pour égaler les chances.

Jim Mikol a d'abord donné une avance de 1-0 aux Reds dans le premier engagement, mais Cleland Mortson et Don Blackburn ont répliqué au profit des visiteurs avant que Buzzy Deschamps n'égalise de nouveau le compte dans la dernière minute de jeu de la reprise.

Terry Gray a redonné l'avantage aux As avant le but égalisateur de Leduc.

Samedi soir, les As ont subi une défaite de 6-0 aux mains des Bears de Hershey.

PREMIERE PERIODE

1—PROVIDENCE : Mikol (Marshall, Larkin) 9:41

PUNITIONS : Hanna 0:22, B. Blackburn 7:16, H. Goegan 12:02, B. Blackburn, Mortson 12:42, Gendron 15:16.

DEUXIEME PERIODE

2—QUEBEC : Mortson (Sutherland, Hicks) 7:59
3—QUEBEC : D. Blackburn (Price, Rochefort) 9:37
4—PROVIDENCE : Deschamps (Senior, Kachuri) 19:02

PUNITIONS : Price 1:33, Larkin 1:52, Guidolin 2:49 et 6:54, Barber et Bartlett (m. conduite) 8:26, D. Blackburn 19:35.

TROISIEME PERIODE

5—QUEBEC : Gray (Labossière, Johns) 15:03
6—PROVIDENCE : Leduc (Bartlett, B. Blackburn) 17:57

PUNITIONS : Gendron 4:51, Kachur 15:43, Hoekstra 17:22.

SUPPLEMENTAIRE

Aucun but

PUNITION : Mortson 6:17.

ARRETS

BANVILLE	11	13	10	3 — 37
PAILLE	7	15	5	4 — 31

ASSISTANCE : 5,755.

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	12	6	18
Rousseau, Canadien	7	11	18
Mohns, Chicago	7	7	14
Béliveau, Canadien	5	8	13
Mikita, Chicago	4	9	13
Nevin, New York	5	6	11
Howe, Détroit	4	6	10
Wharram, Chicago	6	3	9
Marshall, New York	4	5	9
Gilbert, New York	4	5	9
Hay, Chicago	4	5	9
Ratelle, New York	3	6	9
Laperrière, Canadien	3	6	9
Howell, New York	1	8	9
Ferguson, Canadien	4	4	8
Esposito, Chicago	3	5	8
Larose, Canadien	2	6	8
Delvecchio, Détroit	1	7	8
Ullman, Détroit	5	2	7
Stewart, Boston	4	3	7
Richard, Canadien	3	4	7
Provost, Canadien	3	4	7
Pulford, Toronto	2	5	7
Henderson, Détroit	4	2	6
McKenzie, New York	4	2	6
Robinson, New York	3	3	6
Brazeau, New York	3	3	6
Cournoyer, Canadien	3	3	6
Bathgate, Détroit	3	3	6
Duff, Canadien	2	4	6
Green, Boston	2	4	6
MacGregor, Détroit	2	4	6
Nesterenko, Chicago	2	4	6
Westfall, Boston	2	4	6
Pientice, Boston	1	5	6
Pilote, Chicago	0	6	6
Backstrom, Canadien	3	2	5
Mahovlich, Toronto	2	3	5
Ellis, Toronto	2	3	5
Seiling, New York	2	3	5
Maki, Chicago	1	4	5
Bucyk, Boston	1	4	5
Harris, Détroit	1	4	5

La CSN veut s'affilier les employés de Rod Service

Près de 300 employés de la Compagnie Rod Services Limitée qui s'occupe de la distribution de la poste à Montréal, Lachine, Ste-Agathe, St-Jérôme, Mont-Laurier, Drummondville, Hawkesbury, de même que de l'entretien et la remise à neuf des véhicules utilisés, ont choisi par un vote secret le Syndicat national des employés de Rod Service, affilié à la CSN, comme agent négociateur, avec une majorité de quarante-sept voix.

Les employés au nombre de trois cent cinquante étaient représentés par l'Association des employés de Rod Service, un syndicat indépendant.

C'est ce que laisse savoir la CSN dans un communiqué.

RESULTATS

SUITE DE LA PAGE 38

Ont aussi couru : Starlight Hal, Pershing's Polly, Le Tigre, Just Joe et Armbro Duchess.

SIXIEME COURSE — AMBLE BOURSE $1,100

1—Meadow Andy, (R. Bardier)	11.00	5.00	3.20
4—Judy Chief G., (D. Gillis)		4.20	3.00
2—Adios Scott, (C. Dupré)			4.00

Durée : 2:08 3/5
Ont aussi couru : Mifflin Hanover, Lady Alice, Harry Johnston, The Gibb et Jimmy N.

SEPTIEME COURSE — TROT BOURSE $1,200

5—Early Date, (D. Gillis)	3.20	2.40	2.30
1—Isosla Hanover, (D. MacTavish)		4.00	3.00
2—Lona Springwood, (P. Grenier)			7.10

Durée : 2:10 1/5
Ont aussi couru : Dusty Dean, Cloyd Hanover, Gy Baron, Even Glow et Duchess Song.

QUINELLA : $14.90

HUITIEME COURSE — AMBLE BOURSE $1,400

1—Hobo Lem, (Y. Plouffe)	12.80	5.50	3.70
7—Scotch Newport, (R. Caldwell)		4.80	3.30
3—Rhythm Man, (J.-L. Viandre)			2.80

Durée : 2:07 2/5
Ont aussi couru : Stormy M., Silver's Gold, Armbro Champ, Shafter Diamond et Sandy Elkington.

NEUVIEME COURSE — TROT BOURSE $3,000

3—Miss Speedster, (R. White)	4.70	3.40	2.80
1—Propector, (C. Pelletier)		7.50	4.60
7—Leland Hanover, (P. Caldwell)			3.50

Durée : 2:08
Ont aussi couru : Paris Demon, Lucknow's Prince, Adrien Mir, Josedale Scot Free.

DIXIEME COURSE — AMBLE BOURSE $900

6—Wicomico Way, (L. Turcotte)	3.30	2.90	2.30
8—Quick Prime, (G. Lachance)		3.00	2.60
1—Stormy Reno Patch, (C. Dupont)			2.30

Durée : 2:11
Ont aussi couru : Katie Dares, Boze Elkington, Meadow Ned et Robert L.

EXACTA : $13.60

Assistance : 6,268 ; Mutuel : 362,020

On a attenté à la vie de Dorticos — Castro

LA HAVANE, (UPI, AFP) — Des éléments contre-révolutionnaires ont tenté dans la nuit de dimanche de tuer le président Osvaldo Dorticos, en mitraillant les environs de sa résidence à La Havane, depuis deux bateaux pirates, au large de la côte, a déclaré le premier ministre Fidel Castro, dans une émission radio-télévisée.

Le premier ministre a fait cette déclaration au Pic "Turquino", dans la Sierra Maestra, à l'occasion de la remise de diplôme à 400 nouveaux médecins et dentistes cubains. Dans sa tirade Castro s'est empressé d'accuser le gouvernement américain et la CIA d'être derrière cette agression.

Castro a révélé qu'un des bateaux avait dirigé son tir en direction de la résidence du président Dorticos, qui se trouve sur le bord de l'eau, mais la plupart des projectiles ont atteint l'Aquarium national qui est voisin.

On a signalé à La Havane que personne n'a été blessé, et que les deux bateaux ont réussi à prendre la fuite.

On ne sait pas si Dorticos, personnage important du régime communiste de Castro, était chez lui au moment de l'attaque. Le second bateau a arrosé de son feu une rangée d'immeubles à appartements.

Dans son discours Castro a dit : "Qui pouvons-nous accuser de ces stupidités à part le gouvernement des Etats-Unis. Qui pouvons-nous blâmer à part la CIA, qui est derrière toutes sortes de stupidités contre notre pays." Il a laissé entendre que certains Cubains étaient mécontents de son gouvernement, mais qu'ils ne représentaient "qu'une minorité répugnante". Il a ajouté : "Ce sont ceux qui caressent le rêve irréalisable de détruire l'ouvrage de la révolution".

Pendant ce temps, les exilés cubains réfugiés à Miami prétendent que ce sont eux qui ont effectué le raid. Un porte-parole du mouvement a déclaré que les deux bateaux étaient retournés à bon port "quelque part" dans les Caraïbes.

Début du "pont naval"

D'autre part, une autre phase de l'exode, mieux ordonnée cette fois, des réfugiés cubains a été entreprise samedi, alors qu'un bateau d'excursion, le "Skipper K", long de 85 pieds, a conduit 108 réfugiés cubains à Key West, Floride dans la soirée. Hier, le même navire est allé en chercher autant au port de Matanzas, à 90 milles au sud de Key West.

Des clochards devant le juge

Les gares du Canadien National ne sont pas des dortoirs. C'est ce que trois pittoresques clochards ont appris à leurs dépens en cour samedi matin, après avoir été surpris "utilisant les locaux de la compagnie pour des fins personnelles". Deux d'entre eux ont écopé de $10 ou 8 jours, le troisième de $5 ou 3 jours.

Un quatrième individu, qui avait profité d'un train de marchandises pour faire confortablement le voyage d'Ottawa à Montréal, a ensuite tenté de s'échapper de la cour de triage de Lachine à bord d'un camion du CN. Sentence : un mois pour vol de véhicule automobile.

Un appétit gargantuesque

Le dénommé Albert Gauthier, employé depuis trois mois au Collège Notre-Dame, possède sans doute un estomac peu commun. A trois reprises, du 5 au 6 novembre, il s'est introduit dans le collège pour en dérober : 7 caisses de steak T-bone, 12 jambons et un baril de café. Deux ans de prison.

Amateur de chasse

Dollard Lefrançois, du 5274 ouest, rue Notre-Dame, a plaidé non coupable à des accusations de possession d'arme illégale et de tentative de voies de fait. Il a expliqué que le canon de sa carabine de calibre .22 avait été coupé à une longueur de moins de 20 pouces parce qu'il s'était brisé. Il a affirmé posséder aussi deux autres fusils, un douze et un .410, dont il se sert pour chasser. Quant à la tentative de voies de fait, il s'agirait selon lui d'une discussion un peu vive avec un employeur qui aurait refusé de lui payer son salaire.

Son enquête préliminaire aura lieu le 19 novembre. Entretemps, il a pu regagner sa liberté en déposant un cautionnement de $950 pour une des accusations. Il est libre sur parole dans les deux autres causes.

Fermeture de la rue Victoria

La section de la rue Victoria située au sud du Chemin de la Côte-St-Antoine est fermée depuis 9 h. ce matin. Cette mesure est rendue nécessaire par les travaux d'égout exécutés par la ville de Westmount.

Quant au Chemin de la Côte-St-Antoine, il demeurera ouvert quelques jours de plus. On s'attend qu'il soit fermé au cours de la semaine pour permettre de creuser une tranchée dans la rue Victoria. On ne sait pas à l'heure actuelle combien de temps il faudra pour compléter les travaux.

Dans une discussion, le difficile, ce n'est pas de défendre son opinion, c'est de la connaître.

André Maurois

Semaine des Sciences

L'Association des étudiants en sciences, de l'Université Sir George Williams, tiendra la "Semaine des sciences" du 15 au 19 novembre. On pourra visiter, à l'occasion de cette manifestation, plusieurs expositions d'articles scientifiques. L'ouverture officielle a lieu aujourd'hui au Birks Hall, à 1 heure de l'après-midi.

avis de DECES

ABBOTT (Dorothy Platt) — Au Jewish General Hospital, le 13 novembre 1965, est décédée, dans sa 64e année, Dorothy Platt Abbott. Elle laisse son fils, Edmund W. Vaz. Des funérailles privées ont eu lieu lundi au salon

D. A. Collins
5610 rue Sherbrooke ouest

Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park.

AMOS (Xavier) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Xavier Amos, époux de Fleur-Ange Lavoie, demeurant au 928 Demontigny. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Dallaire & Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARPIN (Jeannette) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Gaudias Arpin, née Jeannette Jean, demeurant au 8459 Ste-Claire. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Marie-Anna) — A Ste Geneviève de Pierrefonds le 13 novembre 1965 à l'âge de 61 ans est décédée Marie-Anna Proulx épouse de Sylva Bédard demeurant 4500 rue Roger Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Legault
16114 boul. Gouin ouest

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Stanislas) — A St-Jean, le 12 novembre 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Stanislas Belanger, époux d'Evelyne Lemay, du 193 Des Carrières, St-Jean, P.Q. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de

LeSieur & Frère Ltée
114 rue St-Jacques

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (E. André) — A Québec, le 12 novembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. E. André Bouchard, Ing. P., époux de Dame Lise Garneau, demeurant au 1185 ave Belvedère. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Arthur Cloutier & Fils,
46 ouest, boul. St-Cyrille

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Ste-Martyrs où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Charles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière d'envoyer toutes offrandes comme dons à la Société Canadienne du Cancer, Section Québec, 192 Dorchester sud, Québec.

BROSSEAU (Antonio)—A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Antonio Brosseau, époux de Rose Lauzière, demeurant à 6570 Louis Hemon. Père bien aimé de Madeleine (Mme Claude Provost). Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse et 11e ave

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetières de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALDERONE (Carmine) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 89 ans, est décédé Carmine Calderone, époux de Maria Trappi. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons de

l'Aide aux Vieux Couples,
7905 rue Sherbrooke est.

à 9 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction J. A. Langlois.

CARIGNAN (Gédéon) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Gédéon Carignan, époux de feu Isabelle Houle, père de Marie-Paule, Madeleine, Mme Stanislas St-Pierre (Edith), Bernard et René. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
4201 rue Hochelaga,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Bella) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Charles Cousineau, née Bella Dézy, demeurant au 1803 rue Rachel. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4348 rue Papineau,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGUERRE (Angèle) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Charles Daguerre, née Angèle Fourrier, native de St-Pierre de Miquelon, demeurant à 4523 Franchère. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3303 rue Papineau,

à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMOUR (Jean-Jacques) — A Hudson, accidentellement, le 13 nov. 1965, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Jean-Jacques D'Amour, époux de Denise Duplantie, demeurant à Hudson, route 17. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry & Fils
à Rigaud,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale à Rigaud, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Gérard) — A Ville LeMoyne, le 12 novembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Gérard Daze, époux de Berthe Sicotte, demeurant au 121 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Adrien) — A Montréal, le 14 novembre 1965, est décédé Adrien Demers, époux en 1ères noces d'Emélie Charpentier et en 2èmes noces d'Alice Lafrenière, père de Mme Paul-Emile Dupuis (Gabrielle), Gérard, Noël, Jean, Maurice, Jacques, et frère de Donat et René Demers. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopératives de frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Arthur) — A St-Lambert, le 13 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, est décédé Arthur Demers, pensionnaire de Canadian Car Foundries, époux d'Anna Rivest, demeurant au 464 ave Maple, à St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
63, ave Lorne,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHATELETS (Sigefroy) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Sigefroy Deschatelets, époux de Fabiola Dequoy, demeurant rue Papineau. La dépouille mortelle est exposée au salon

J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau

Avis des funérailles plus tard.

DEVOY (Corinne) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Walter Paul Devoy, née Corinne Ethier. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Rose) — A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Eva Rose épouse de feu R. Emery Tilly Duplessis, ancien sportsman du baseball bien connu, mère de Mme Fleurette Vadeboncoeur. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAULT (Wilfrid) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Wilfrid Durault, époux de Georgette Dagenais, demeurant à 614, rue Maple. La dépouille mortelle est exposée au salon

H. C. Fetterley,
2025 Wellington

où le service sera célébré en la chapelle, mercredi le 17, à 1 hrs 30 p.m., et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Marie-Louise) — Subitement, à Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Joseph Dussault, née Marie-Louise Desmarchais, demeurant rue Delanaudière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Roger) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Roger Forget, époux de Noella Petit, demeurant rue Jarry est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau

à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Hippolyte, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Amanda) — A Montréal, le 12 novembre 1965 est décédée Mme veuve Albert Fortier, née Amanda Champagne. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin
835 est, avenue Laurier

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement ou le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

FOURNIER (Adrienne) — A Ste-Dorothée, le 13 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédée Adrienne Dominique, épouse de Wilfrid Fournier, demeurant au 1351 Terrasse Fournier. Les funérailles auront lieu mardi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
827 rue Principale, Ste-Dorothée,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GAUVREAU (Emilia) — A Montréal, le 13 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Hormisdas Gauvreau, née Emilia Trépanier, autrefois d'Ottawa, demeurant à 2020 Laurier est, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737 rue Delorimier,

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Anasia) — A Montréal, le 14 novembre 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve François Xavier Germain, née Anasia Valois, demeurant au 1657 ave de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1735 rue de l'Eglise,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULD (Victoria) — A Montréal, le 12 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Fortunat Gouin, née Victoria Aussant, demeurant à 2366 Cuvillier. Les funérailles auront lieu Mardi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte
3635 rue Hochelaga

pour se rendre à l'église St-Jeanne D'